



REPUBLIQUE DU BENIN



MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DE LA GOUVERNANCE LOCALE

DEPARTEMENT DE L'ATACORA

COMMUNE DE TANGUIETA

PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL 4^{ème} GENERATION (PDC 4) 2025-2029

Version Finale



©DECEMBRE 2023

SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX	ii
LISTE DES GRAPHIQUES	iii
LISTE DES FIGURES	iii
LISTE DES CARTES.....	iii
SIGLES ET ACRONYMES	iii
PREFACE DU MAIRE	v
RESUME EXECUTIF DU PDC 4.....	vi
INTRODUCTION.....	8
1. CONTEXTE ET DEMARCHE D'ELABORATION DU PDC 4.....	9
1.1. CONTEXTE	9
1.2. DEMARCHE D'ELABORATION DU PDC 4.....	21
2. LA PROBLEMATIQUE DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE DE TANGUIETA	24
3. DIAGNOSTIC SECTORIEL DE LA COMMUNE DE TANGUIETA	25
3.1. Résultats de l'évaluation du PDC 3	25
3.2. Economie.....	29
3.3. Social.....	47
3.4. Gouvernance	56
3.5. Environnement	64
3.6. Analyse SWOT des secteurs de développement	71
4. FONDEMENTS, PRINCIPES ET VALEURS DU PDC 4 DE LA COMMUNE DE TANGUIETA.....	84
4.1. Fondements du PDC 4 de la commune de Tanguiéta.....	84
4.2. Principes et valeurs du PDC 4 de la commune de Tanguiéta	89
5. RAISON D'ETRE DU PDC4 ET VISION COMMUNALE	89
5.1. Raison d'être du PDC 4	89
5.2. Vision communale	89
5.3. Théorie de changement.....	89
6. ORIENTATIONS STRATEGIQUES, OBJECTIFS ET PROGRAMMES	92
6.1. Orientations stratégiques.....	93
6.2. Cohérence des OS du PDC 4 avec documents stratégiques	93
6.3. Matrice d'Orientations Stratégiques (MOS) du PDC 4	99
7. CADRE PROGRAMMATIQUE DU PDC 4 DE LA COMMUNE DE TANGUIETA	108
7.1. Programmes de mise en œuvre	108
7.2. Cadre logique du PDC 4 de la commune de Tanguiéta	112
7.3. Plan d'actions pluriannuel du PDC 4 de la commune de Tanguiéta	129
7.4. Cadre de performance du PDC 4 de la commune de Tanguiéta.....	135
7.5. Cadre de performance de suivi des indicateurs des cibles spatialisées des ODD	155
8. DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE DU PDC 4	168
8.1. Mécanisme de mobilisation des ressources	172
8.2. Dispositif de mise en œuvre et de suivi évaluation du PDC 4 de la commune de Tanguiéta	172
9. GESTION DES RISQUES ET CONDITIONS DE SUCCES DU PDC 4	175
9.1. Matrice des risques du PDC 4	176
9.2. Conditions de succès du PDC 4 de la commune de Tanguiéta.....	176
CONCLUSION.....	177
ANNEXES	178

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Arrondissements de la commune et nombre de villages/quartiers de villes.....	10
Tableau 2 : Indice de pauvreté dans la commune de Tanguiéta.....	20
Tableau 3 : Taux d'exécution par Programme du PDC3	26
Tableau 4 : Leçons apprises.....	28
Tableau 5: Répartition des ménages agricoles par type d'activité.....	29
Tableau 6 : Production végétale de la commune de Tanguiéta.....	31
Tableau 7 : Dynamique de la production animale dans la Commune de Tanguiéta.....	36
Tableau 8: Difficultés d'insertion des jeunes à l'emploi et suggestions.....	46
Tableau 9 : Répartition des infrastructures hydrauliques par arrondissement dans la commune	47
Tableau 10 : Tableau de répartition des infrastructures scolaires maternelle et primaires	48
Tableau 11: Taux brut de scolarisation et taux d'achèvement en 2022	48
Tableau 12: Taux d'abandon par année d'étude selon le genre	49
Tableau 13: Nature, état et répartition des salles de classe utilisées par la commune.....	49
Tableau 14: Ratios élèves par maître, élèves par salle de classe et élèves par groupe pédagogique.....	49
Tableau 15: Répartition des collèges de la commune	50
Tableau 16 : Répartition des formations sanitaires de la commune par arrondissement	51
Tableau 17 : Indicateurs de la santé des femmes enceintes et allaitantes à Tanguiéta en 2021	52
Tableau 18: Types et radios présentes dans la commune de Tanguiéta	56
Tableau 19 : gouvernance politique et administrative	57
Tableau 20 : gouvernance financière.....	58
Tableau 21 : gouvernance foncière.....	59
Tableau 22 : gouvernance genre et participative.....	60
Tableau 23 : La relation avec la Tutelle.....;	61
Tableau 24 : Risques climatiques majeurs dans la commune de Tanguiéta	65
Tableau 25 : Impacts des risques climatiques sur les secteurs prioritaires.....	67
Tableau 26 : Mesures endogènes d'adaptations développées par les communautés locales	70
Tableau 27 : FFOM/SEPO et situation de référence ou de départ	71
Tableau 28 : Synthèse des problèmes majeurs de développement de la commune de Tanguiéta	78
Tableau 29: Récapitulatif des cibles prioritaires ODD dans la commune de Tanguiéta	85
Tableau 30: Matrice du cadre stratégique	92
Tableau 31 : Cohérence des orientations stratégiques du PDC 4 avec le SDAC et les ODD	94
Tableau 32: Cohérence des orientations stratégique du PDC 4 avec le PAG2 et les ODD	95
Tableau 33: Arrimage des orientations stratégique du PDC 4 avec le PC2D et le PND.....	96
Tableau 34: Arrimage des orientations stratégiques du PDC 4 avec les piliers du dividende démographique et les ODD	97
Tableau 35: Arrimage des orientations stratégiques du PDC 4 avec les piliers du dividende démographique et les orientations stratégiques du PAG2	98
Tableau 36: Matrice d'orientations stratégiques	99
Tableau 37: Programmes de mise en œuvre du PDC 4.....	109
Tableau 38: Cadre logique du PDC 4 de la commune de Tanguiéta.....	112
Tableau 39: Plan d'actions pluriannuel du PDC 4 de la commune de Tanguiéta	129
Tableau 40: Récapitulatif de la budgétisation des programmes du PDC4.....	134
Tableau 41 : Cadre de performance/résultats du PDC 4 de la commune de Tanguiéta.....	135
Tableau 42: Cadre de performance de suivi des indicateurs des cibles des ODD.....	156
Tableau 43: Contribution de chaque acteur au financement du PDC 4.....	168
Tableau 44: Dispositif de suivi institutionnel de mise en œuvre du PDC 4 de la commune de	173
Tableau 45: Matrice des risques.....	175
Tableau 46: Plan détaillé des activités du PDC 4.....	191
Tableau 47: Pondération des programmes-actions.....	211

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Taille de la population de la commune de Tanguiéta en 2002, 2013 et projection en 2022 et 2027.....	14
Graphique 2: Immigration de la commune venant des communes voisine	16
Graphique 3: Immigration de la commune venant des communes d'autres départements.....	16
Graphique 4: Immigration de la commune venant des pays voisins	17

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Schéma du modèle logique du PDC 4.....	91
Figure 2: Schéma de mise en œuvre et de suivi évaluation du PDC 4 de la commune de Tanguiéta	171

LISTE DES CARTES

Carte 1: Situation géographique de la commune de Tanguiéta.....	10
Carte 2: Découpage administratif de la Commune de Tanguiéta	11
Carte 3: Réseau hydrographique de la Commune.....	12
Carte 4: Carte pédologique de la commune de Tanguiéta	13
Carte 5: Densité de la population à Tanguiéta	15

SIGLES ET ACRONYMES

ABeGIEF	: Agence Béninoise de Gestion Intégrée des Espaces Frontaliers
ACAD	: Association des Communes de l'Atacora et de la Donga
ACC	: Adaptation aux Changements Climatiques
ACHA	: Association Communale d'Hygiène et d'Assainissement
ADC	: Attestation de Détention Coutumière
AEV	: Adduction d'Eau Villageoise
AGORA	: Appui à la Gouvernance locale et au Renforcement de l'Attractivité territoriale
AGV	: Assemblée Générale Villageoise
AGR	: Activité Génératrice de Revenu
AMSANA	: Appui Multisectoriel à la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle dans l'Atacora
ANAEPMR	: Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural
ANCB	: Association Nationale des Communes du Bénin
ATDA-AO	: Agence Territoriale de Développement Agricole-Atacora Ouest
ASG	: Approche Systématique Groupée
CA	: Chef d'Arrondissement
CCeC	: Chef Cellule Communale
CDL	: Contribution au Développement Local
CEG	: Collège d'Enseignement Général
CFD	: Code Foncier et Domanial
CHD	: Centre Hospitalier Départemental
CLAC	: Centre de Lecture et d'Animation Culturelle
CLCAM	: Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel
CPS	: Centre de Promotion Sociale
CSC	: Centre de Santé Communal
CODIR	: Comité de Direction
CT	: Contrat Type
CSA	: Centre de Santé d'Arrondissement
CVA	: Chaîne de Valeur Ajoutée
DCT	: Direction des Collectivités Territoriales
DDAEP	: Direction Départementale de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
DDD	: Direction Départementale du Développement
DDPR	: Direction Départementale de la Police Républicaine
DPP	: Dialogue Public Privé
EPE	: Equivalent Point d'Eau
FAO	: Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FADeC	: Fonds d'Appui au Développement des Communal
FDAL	: Fin à la Défécation à l'Air Libre
FFMO	: Force Faiblesse Menace Opportunité
FIC	: Fonds d'Investissement Communal
FPMH	: Forage équipé de Pompe à Motricité Humaine
GDT	: Gestion Durable des Terres
HZ	: Hospital de Zone
INSAE	: Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
INStAD	: Institut National de la Statistique et de la Démographie
LFC	: Local Focus Consulting

LQAS	:	Lot Quality Assurance Sampling
MAEP	:	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
MISP	:	Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique
MOS	:	Matrice d'Orientation Stratégique
NDT	:	Neutralité en matière de Dégradation de la Terre
ODD	:	Objectifs de Développement Durable
OMS	:	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	:	Organisation Non Gouvernementale
OPA	:	Organisation Professionnelle Agricole
OSC	:	Organisation de la Société Civile
PAG	:	Programme d'Actions du Gouvernement
PAI	:	Plan Annuel d'Investissement
PAM	:	Programme Alimentaire Mondial
PCC	:	Plan de Contingence Communal
PDC	:	Plan de Développement Communal
PEA	:	Point d'Eau Autonome
PHAC	:	Plan d'Hygiène et d'Assainissement Communal
PND	:	Plan National de Développement
PNDPE	:	Projet de Nutrition et de Développement de la Petite Enfance
PNSAI	:	Programme National d'Alimentation Scolaire Intégré
PPEA	:	Programme pour le Promotion de l'Entreprenariat Agricole
PPP	:	Partenariat Public Privé
ProCAD	:	Programme Cadre d'Appui à la Diversification Agricole
ProPFR	:	Promotion d'un Politique Foncière Responsable
ProSER	:	Projet de Sédentarisation des Eleveurs de Ruminants
ProSOL	:	Projet Protection et Réhabilitation des Sols
PSDSA	:	Plan Stratégique de Développement du Secteur Agricole
PTA	:	Plan de Travail Annuel
PTF	:	Partenaire Technique et Financier
PV	:	Procès-Verbal
RAVIP	:	Recensement Administratif à Vocation d'Identification de la Population
RGPH	:	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RNA	:	Recensement National de l'Agriculture
SAN	:	Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
SBEE	:	Société Béninoise d'Energie Electrique
SDAC	:	Schéma Directeur d'Aménagement Communal
SDE	:	Services Déconcentrés de l'Etat
SFD	:	Services Financiers Décentralisés
SE	:	Secrétaire Exécutif
SNAT	:	Schéma National d'Aménagement du Territoire
SONEB	:	Société Nationale des Eaux du Bénin
SRI	:	Système de Riziculture Intensive
TBS	:	Tableau de Bord Social
TC	:	Trésorier Communal
TF	:	Titre Foncier
TNT	:	Télévision Numérique Terrestre
UNICEF	:	United Nations of International Children's Emergency (Fonds des Nations Unies pour l'Enfance)

PREFACE DU MAIRE

A l'instar des autres communes de l'Atacora, la commune de Tanguiéta, a enclenché le processus d'élaboration de son plan de développement 4^{ème} génération (PDC 4) en Novembre 2022, à la suite de l'évaluation du PDC 3, arrivé à expiration en décembre 2022. L'élaboration du présent PDC, a été un succès grâce à l'implication et à la contribution des acteurs à tous les niveaux.

A cet effet, je remercie sincèrement tous ceux qui ont contribué à l'élaboration du PDC4 de la commune. Il s'agit spécifiquement :

- ✓ des membres du Conseil Communal pour leur engagement et dévouement tout au long du processus;
- ✓ des membres du Comité de pilotage et technique pour leur disponibilité et leur implication active à toutes les étapes du processus;

RESUME EXECUTIF DU PDC 4

L'élaboration des plans de développements communaux (PDC) est une exigence légale pour toutes les communes du Bénin conformément à l'article 30 de la loi N°2021-14 du 20 décembre 2021 portant code de l'administration territoriale en République du Bénin.

A cet effet, l'arrivée à terme de la période de mise en œuvre du PDC3 de la commune de Tanguiéta, a imposé au conseil communal l'initiative d'élaborer la quatrième génération du plan de développement communal (PDC 4).

L'élaboration de ce précieux outil, sur la base du nouveau guide mis à disposition par le Ministère en charge du développement, a connu l'implication de tous les acteurs de développement à tous les niveaux et comprend des étapes à savoir : (i) la préparation, (ii) l'évaluation du PDC3, (iii) la collecte complémentaire des données, (iv) le diagnostic, (v) la formulation de la vision, des orientations et objectifs stratégiques de développement de la commune, (vi) la programmation et la planification, (vii) la finalisation des documents et la démarche de mise en œuvre du PDC4.

Le diagnostic sectoriel dans la commune de Tanguiéta a révélé que la commune doit faire face à plusieurs enjeux de développement pour les cinq (05) prochaines années qui sont entre autres :

- ✓ *Le contrôle de la dégradation des ressources naturelles et notamment la baisse de la fertilité des sols ;*
- ✓ *La résilience aux impacts du changement climatique ;*
- ✓ *L'aménagement du territoire communal et notamment de la ville de Tanguiéta et des chefs-lieux des arrondissements afin de garantir leurs attractivités ;*
- ✓ *L'accompagnement de la préservation du parc de la Pendjari tout en restant dynamique pour augmenter les impacts économiques des ressources touristiques sur la commune ;*
- ✓ *La modernisation de l'administration communale afin qu'elle améliore ses prestations au profit des populations dans tous les secteurs sociaux mais aussi dans les secteurs économiques ;*
- ✓ *Le développement institutionnel ou de coopération tout en assumant son rôle de leader naturel dans la communauté de la région Pendjari ;*
- ✓ *L'accroissement de la production agricole tout en veillant à la sécurité alimentaire et nutritionnelle.*

La prise en compte de ces enjeux qui découlent de la problématique qui caractérise le développement actuel de la commune de Tanguiéta, ont poussé les acteurs de développement à définir une vision pour l'horizon 2028. Cette vision ainsi définie est formulée comme suit :

« A L'horizon 2028, Tanguiéta, commune touristique du Benin, est bien gouvernée, a économie prospère, résiliente, sécurisée et offrant des services sociaux de base adéquats ».

Dans le but de concrétiser cette nouvelle vision communale, cinq (05) orientations stratégiques de développement, cinq (05) programmes et trente-un (31) projets ont été retenus. Les cinq (05) programmes caractérisant le PDC 4 de la commune de Tanguiéta pour les cinq (05) prochaines années se déclinent comme suit :

Programme 1 : Promotion de l'économie local et l'emploi des jeunes à travers le développement du tourisme et de l'agriculture ;

Programme 2 : Amélioration des équipements sociaux, de la qualité et de l'accès aux services sociaux de base dans la commune de Tanguiéta ;

Programme 3 : Promotion de la gestion durable et équilibrée des ressources naturelles d'adaptation aux effets du changement climatique et de l'aménagement du territoire ;

Programme 4 : Renforcement de la gouvernance locale, du partenariat et du développement des services numériques ;

Programme 5 : Amélioration de la situation sécuritaire et de la protection civile au niveau communal.

*Le coût total de l'exécution de ces programmes à travers les projets y afférents est estimé à **huit milliards cinq cent dix-huit millions neuf cent milles (8 518 900 000) francs CFA.***

De façon spécifique, le coût de l'exécution de chaque programme se décline comme suit :

Programme 1 : Un milliard neuf cent soixante-deux millions quatre cent cinquante mille (1 962 450 000) francs CFA

Programme 2 : Quatre milliards trois cent soixante-quatorze millions quatre cent mille (4 374 400 000) francs CFA

Programme 3 : Un milliard soixante-seize millions deux cent cinquante mille (1 076 250 000) francs CFA

Programme 4 : Neuf cent trente-quatre millions (934 000 000) francs CFA

Programme 5 : Cent soixante-onze millions huit cent mille (171 800 000) francs CFA

De ce qui précède, la contribution financière de la commune pour la mise en œuvre de son PDC 4 est estimée à trois milliards cinq cent quarante-huit millions huit cent dix-sept milles (3 548 817 000) francs CFA, et celle des partenaires techniques et financiers est estimé à quatre milliards neuf cent soixante-dix millions quatre-vingt-trois milles (4 970 083 000) francs CFA.

INTRODUCTION

Le Bénin s'est engagé dans le processus de décentralisation depuis l'élection des premiers conseils communaux et municipaux de 2002. Ce processus se poursuit à ce jour et est marqué par l'alternance des conseils communaux/municipaux, l'animation régulière des sessions de ces conseils, l'offre de service de proximité aux populations, l'exercice du pouvoir au niveau local, etc...

En 2021, le parlement béninois a entrepris des réformes dans le secteur de la décentralisation ; ainsi la loi N°2021-14 du 20 décembre 2021 portant code de l'administration territoriale en République du Bénin a été adoptée en remplacement de celle N°97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin. Dans le même sillage que celle qui la précède, la nouvelle loi dispose en son article 30 : « La commune élabore, adopte et veille à la mise en œuvre des documents de planification de développement, en harmonie avec les orientations nationales en vue d'assurer les meilleures conditions de vie à la population de son ressort. Dans ce cadre, elle élabore les documents de planification nécessaires pour le bon développement de la commune, en harmonie avec les orientations nationales.... Ces documents de planification sont le schéma directeur d'aménagement de la commune (SDAC), le plan de développement communal (PDC) ... ».

Pour se conformer donc à cette prescription légale, la Commune de Tanguiéta a élaboré et a adopté son plan de développement de la troisième génération en Septembre 2017. C'est un quinquennal 2018-2022 qui a pris effet en janvier 2018 et vient à terme le 31 décembre 2022.

Il convient de rappeler que le processus d'évaluation du Plan de Développement Communal (PDC3) qui a été conduit dans une approche mixte mettant en exergue l'expertise locale (le comité de pilotage appuyé par des experts thématiques) et coordonné à l'échelle départementale par l'ACAD, la Préfecture de Natitingou et la Direction Départementale du Développement de l'Atacora-Donga et par les Partenaires techniques et financiers (PACC, AMSANA et ProSAR).

A la suite de l'évaluation de son plan de développement communal 3ème génération, arrivé à expiration le 31 décembre 2022, la commune de Tanguiéta a amorcé le processus d'élaboration de son PDC 4. Selon le guide actualisé d'élaboration du PDC du ministère de la décentralisation « Le PDC est un document de planification du développement de la commune sur une période de cinq (05) ans. Il est élaboré sur la base d'une méthodologie qui intègre toutes les préoccupations de développement durable, les prévisions et programmations d'ordre social, économique, spatial, environnemental, les préoccupations circonstanciées de la commune et les recommandations issues de l'évaluation du PDC 3 expiré. Celles-ci sont en adéquation avec les orientations stratégiques et programmations sectorielles contenues dans les documents (niveaux intercommunal, départemental et national) ». On en déduit que le processus de son élaboration exige l'implication de tous les acteurs à tous les niveaux et comprend des étapes claires à savoir : (i) les activités préparatoires, (ii) l'évaluation du PDC3, (iii) la collecte complémentaire, (iv) le diagnostic, (v) la formulation de la vision, des orientations et objectifs stratégiques de développement de la commune, (vi) la programmation et la planification, (vii) la finalisation des documents et la démarche de mise en œuvre du PDC4.

Le présent rapport présente le plan de développement 4^{ème} génération de la commune de Tanguiéta. Il précise d'abord les objectifs de la commune, le contexte de la commune, la démarche d'élaboration de ce PDC 4 et la problématique du développement de la commune. Ensuite, il présente l'état des lieux de la commune dans les différents domaines de développement (économie, éducation, santé, gouvernance des ressources naturelles, gouvernance locale, ...etc.) en rapport avec les thématiques transversales obligatoires retenues dans le guide méthodologique d'élaboration des politiques et stratégies du ministère du développement du Bénin que sont les changements climatiques, le genre, l'emploi des jeunes et des femmes, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la transformation digitale, la sécurité humaine, la gouvernance financière, l'énergie renouvelable, le partenariat public-privé (PPP), le dialogue public-privé, le cluster, et le dividende démographique. Enfin, ce rapport après avoir rappelé le cadre référentiel au niveau international, régional, et national définit la raison d'être du PDC 4, énonce les changements souhaités. Il présente aussi le cadre stratégique et programmatique du PDC 4 suivis du dispositif de sa mise en œuvre et l'identification des risques et des conditions de succès.

1. CONTEXTE ET DEMARCHE D'ELABORATION DU PDC 4

1.1. CONTEXTE

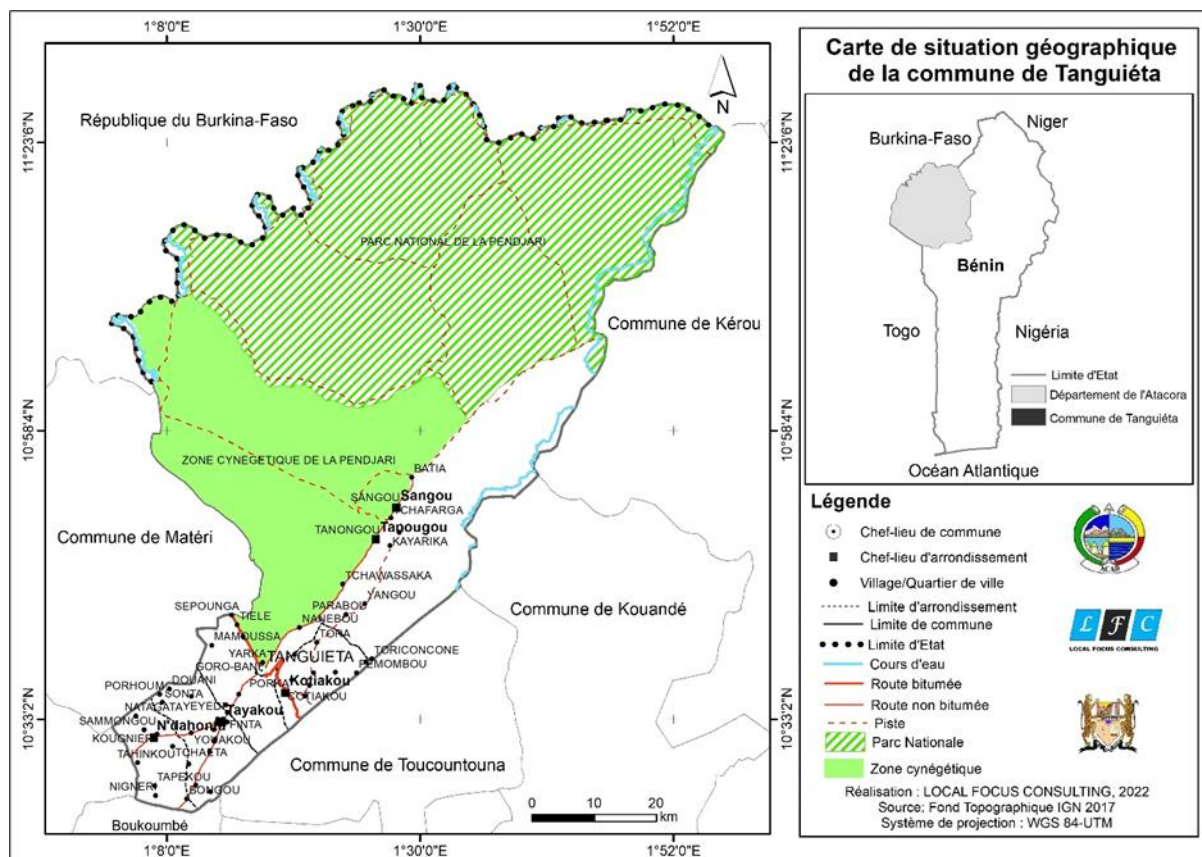
Les éléments de contexte évoqués dans cette rubrique sont les traits physiques de la commune de Tanguiéta, sa démographie, les indicateurs socio-économiques qui rendent compte du niveau de son développement et enfin les risques de catastrophes naturelles et de conflits ainsi que leur impact sur son développement.

1.1.1. Présentation de la commune de Tanguiéta

1.1.1.1. Situation géographique et organisation administrative

Située au Nord-Ouest du département de l'Atacora, la commune de Tanguiéta est limitée au Nord par la République du Burkina-Faso, à l'Est par les communes de Kérou et de Kouandé, au Sud-Est par la commune de Toucountouna, au Sud-Ouest par la commune de Boukombé et celle de Cobly, à l'Ouest par la commune de Matéri. Selon le rapport du Plan de Développement Communal 3^{ème} génération (PDC 3), la commune de Tanguiéta est comprise entre 10°25' et 11°28' de latitude nord et entre 1°2' et 1°55' de longitude Est. Elle a une superficie de 5 645 km². Son appartenance intégrale au territoire de développement partagé de la Pendjari et sa traversée par la route Inter-Etat Bénin-Burkina Faso constituent des atouts (touristique, économique et commercial, ...) pour son développement.

Carte 1: Situation géographique de la commune de Tanguiéta



La loi N° 2015-01 du 06 mars 2015 modifiant et complétant la loi N° 2013-05 du 27 mai 2013 portant création, organisation, attribution et fonctionnement des unités administratives locales en République du Bénin attribue à la commune de Tanguiéta cinquante-neuf (59) villages et quartiers de ville répartis dans cinq (05) arrondissements. Il s'agit des arrondissements de Cotiakou, N'Dahonta, Taïacou, Tanongou et Tanguiéta. Elle a un conseil communal de 17 membres présidé par le Maire Zakari BOUKARY.

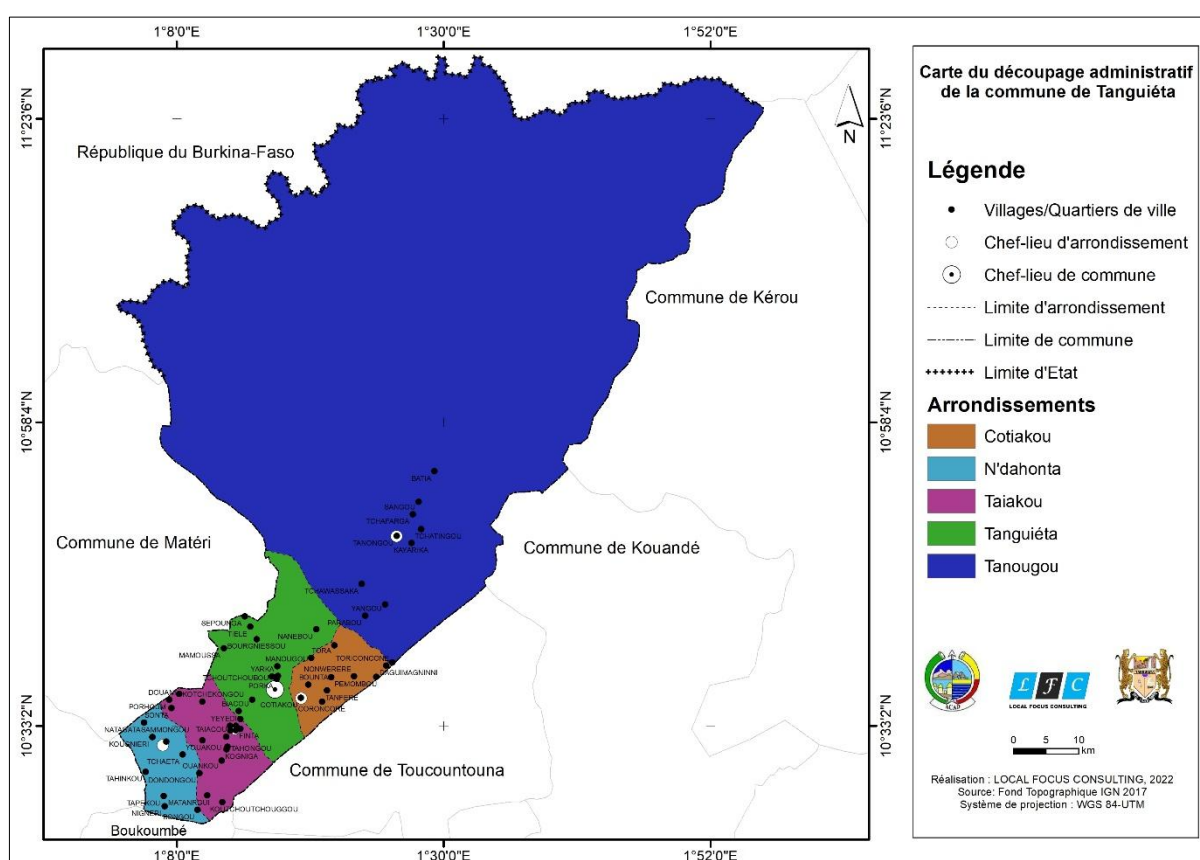
Tableau 1: Arrondissements de la commune et nombre de villages/quartiers de villes

N°	Arrondissements	Villages ou quartiers de ville administratif	Nombre de villages ou quartiers de ville administratif
1	COTIAKOU	Bounta, Coroncoré Cotiakou, Daguimagninni, Manougou, Nowêrêrê, Parabou, Pémombou, Penitingou, Tanféré, Toriconconé, Tora	12 villages
2	N'DAHONTA	Dondongou, Kougnéri, N'Dahonta, Natagata, Nignèri, Sammongou, Sonta, Tahinkou, Tapèkou, Tchaéta	10 villages
3	TAÏACOU	Bongou, Douani, Finta, Hantékou, Kogniga, Kotchékongou, Kouayoti, Koutchoutchoungou, Matanrgui, Nafayoti, Nontingou, Ouankou, Tahongou, Taïacou, Yéhongou, Yéyédi, Youakou	17 villages
4	TANONGOU	Batia, Kayarika, Sangou, Tanongou, Tchafarga, Tchattingou, Tchawassaga, Yangou	08 villages

N°	Arrondissements	Villages ou quartiers de ville administratif	Nombre de villages ou quartiers de ville administratif
5	TANGUIETA	Djindjiré-Béri, Goro-bani, Porka, Tchoutchoubou, Yarika	05 quartiers de ville
		Porhoum, Sépounga, Tiélé, Bourgniéssou, Biacou, Mamoussa, Nanèbou	07 villages
Total commune			59 villages/quartiers

Source : Loi n°2015-01 du 06 mars 2015 modifiant et complétant la loi n°2013-05 du 27 mai 2013 portant création, organisation, attributions et fonctionnement des unités administratives locales en République du Bénin.

Carte 2: Découpage administratif de la Commune de Tanguiéta



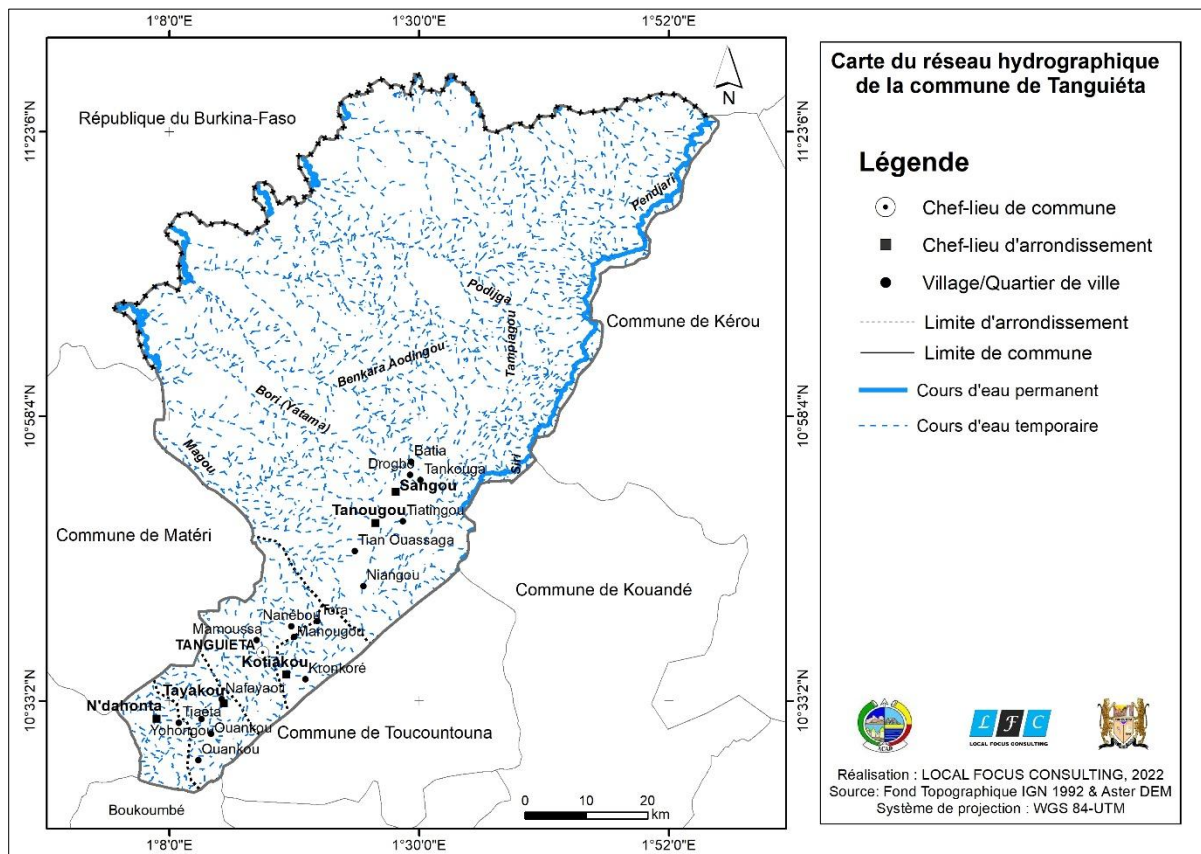
1.1.1.2. Grands traits physiques

Il s'agit principalement du climat, des sols, de la végétation, de la faune, des importantes formations forestières et des cours d'eau les plus importants de la commune.

Selon le PDC 3 adopté en 2017, la commune jouit d'un climat de type soudano-sahélien caractérisé par une saison pluvieuse qui va de mai à novembre avec des moyennes pluviométriques qui varient entre 800 mm et 1100 mm dans les mois d'août et de septembre et par une saison sèche. Le harmattan s'observe de novembre à février, suivie d'une grande chaleur jusqu'en mai. La température varie tout le long de l'année entre 15°C et 35°C. La plus forte amplitude thermique est observée pendant le harmattan entre les nuits et les jours. Le réseau hydrographique de la commune est essentiellement constitué de la rivière Pendjari et de ses affluents. La Pendjari prend sa source dans le massif de l'Atacora,

précisément à Péporiyakou dans la commune de Natitingou. Elle évolue vers le Nord avant de descendre par une grande sinueuse au Sud-Ouest où elle rentre dans le Togo pour prendre le nom Oti. Sur son parcours, elle reçoit sur sa rive gauche, les affluents comme Podiéga, Benkara, Maagou et la rivière Yabéti de Tanongou.

Carte 3: Réseau hydrographique de la Commune

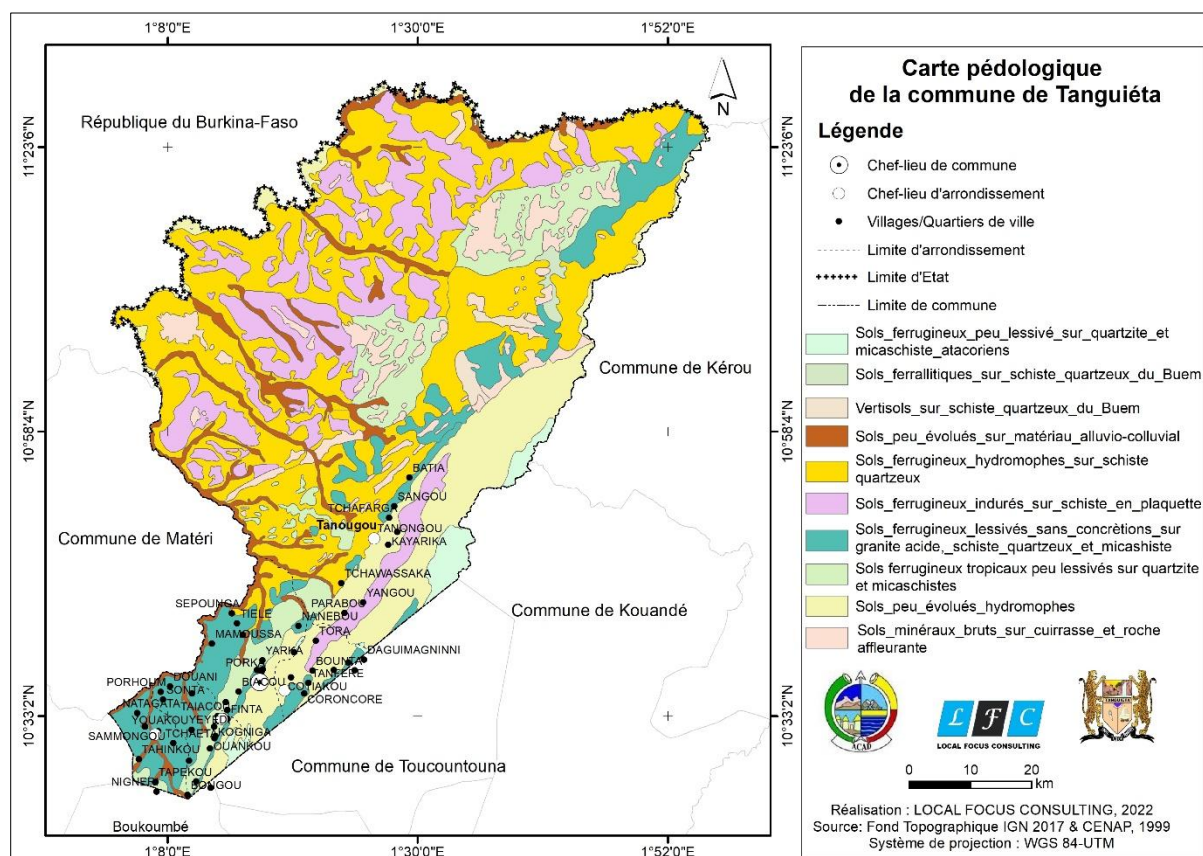


On rencontre plusieurs types de sols. Les plus courants sont :

- les sols ferrugineux tropicaux ;
- les sols ferralitiques ;
- les sols hydromorphes ;
- les sols minéraux et bruts ;
- les sols peu évolués.

Les sols sont caractérisés par leur fragilité et leur vulnérabilité. En ce qui concerne la végétation, elle est constituée principalement de savane marquée par une forte emprise agricole au-delà des limites des zones classées. Cette végétation est caractérisée par des arbres tels que le néré, le karité et le caillédra, etc. Les forêts galeries les plus importantes se trouvent le long de la Pendjari et de ses grands affluents.

Carte 4: Carte pédologique de la commune de Tanguiéta



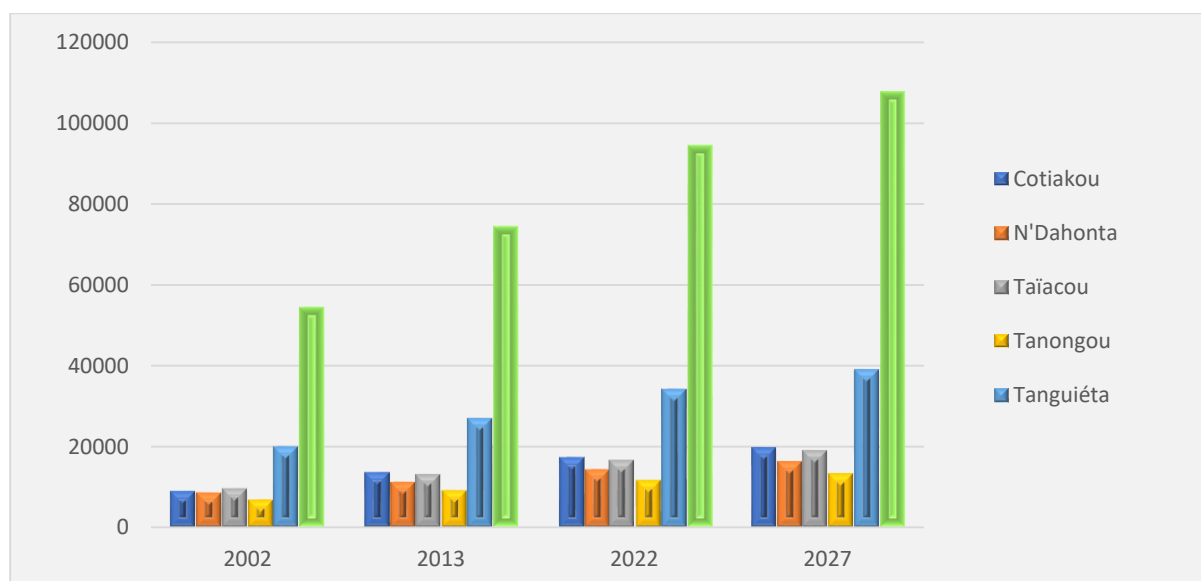
1.1.2. Contexte démographique

1.1.2.1. Une population majoritairement jeune à forte croissance

La population de la commune de Tanguiéta est dénombrée à 74 675 habitants dont plus de 50% de femmes au recensement général de la population et de l'habitation (RGPH 4) organisée par l'INSAE en 2013. Selon les projections de cet institut, cette population est estimée en 2022 à 94 660 habitants soit une augmentation de 21,11% en 10 ans et passerait à 107 979 habitants en 2027.

La population de la commune de Tanguiéta est majoritairement jeune avec une croissance démographique de 6,79% pour la période censitaire 2002-2013 et un taux moyen de naissance par femme s'élevant à 5,6 enfants.

Graphique 1: Taille de la population de la commune de Tanguiéta en 2002, 2013 et projection en 2022 et 2027



Source : INStAD, ex-INSAE, RGPH 3, RGPH 4 et projection 2022 et 2027

La densité moyenne de la commune de Tanguiéta est de 13 hbts/km² en 2013 en incluant le parc. Elle augmente pour atteindre 44 hbts/km² lorsqu'on soustrait celui-ci. Comme on peut donc le constater, la superficie exploitable de la commune pour la population ne représente que 30 % de la superficie totale et il faudra encore soustraire la zone montagneuse. Ainsi, les zones cultivables restent limitées et fortement sollicitées dans tous les arrondissements.

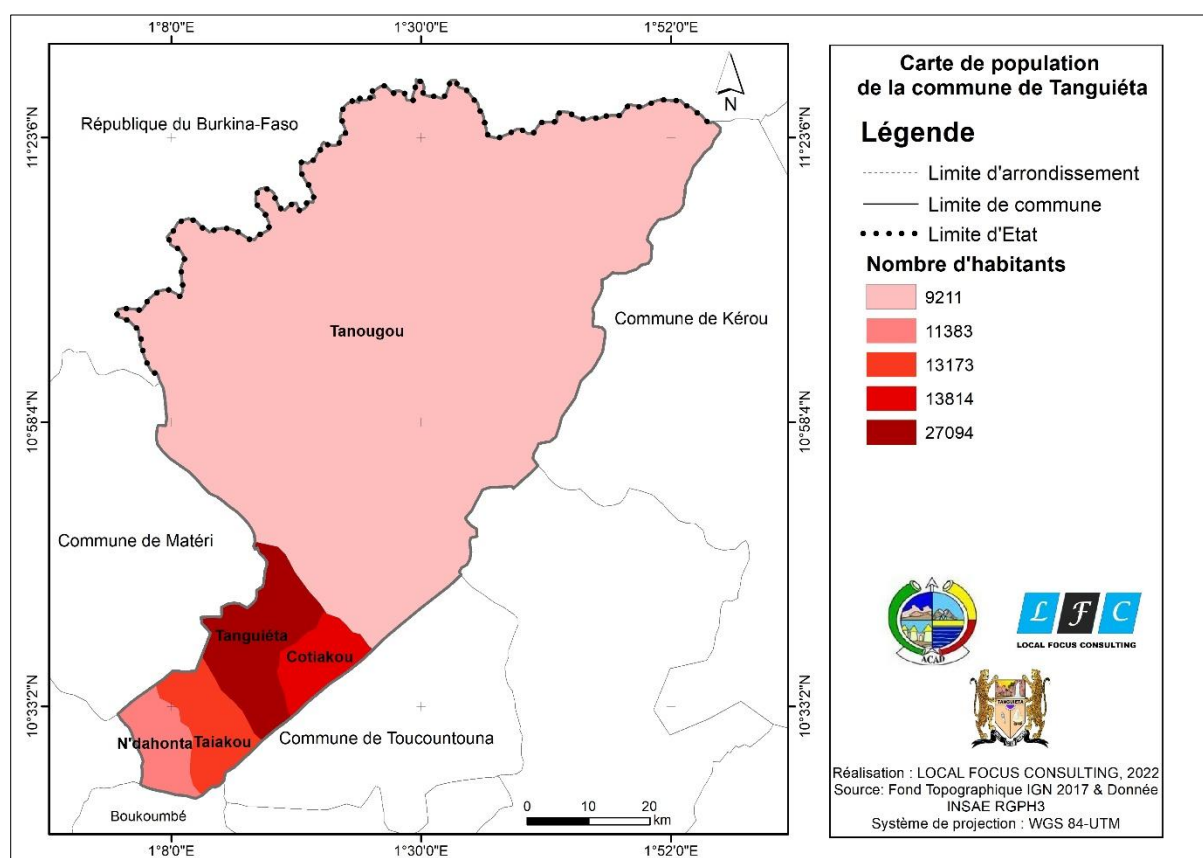
La population de Tanguiéta est essentiellement rurale (elle vit majoritairement en zone rurale) et est occupée à 62% par les activités agricoles.

Une forte poussée démographique se note dans tous les arrondissements avec cependant une disparité très nette dans la répartition de la population. Ainsi l'arrondissement central, concentre 36,28% de la population totale suivi de Cotiakou (18,49%), Taïacou (17,64%) N'dahonta (15,24%) et Tanongou (12,33%).

La Commune de Tanguiéta est une terre de brassage entre plusieurs groupes socio-culturels tels que : les Boulba, les Natimba, les Byalba, les Tankamba (waaba), les Gourmantchés, les Bètammariyé, les Mossi, les Peulhs, les Fon, les Haoussa, les Zerma, dendi, les Yorubas, les Bariba, les N'bermé et les Ibo.

Les principales croyances religieuses sont les religions traditionnelles (très dominantes), le christianisme et l'islam. L'islam est très dominant dans la ville de Tanguiéta qui est un centre commercial. Il est pratiqué par les Yorouba, les Dendis, les Peulhs, les Haoussa et les Mossis. Il y a cependant quelques convertis chez les Byalba et les Gourmantchés.

Carte 5: Densité de la population à Tanguiéta

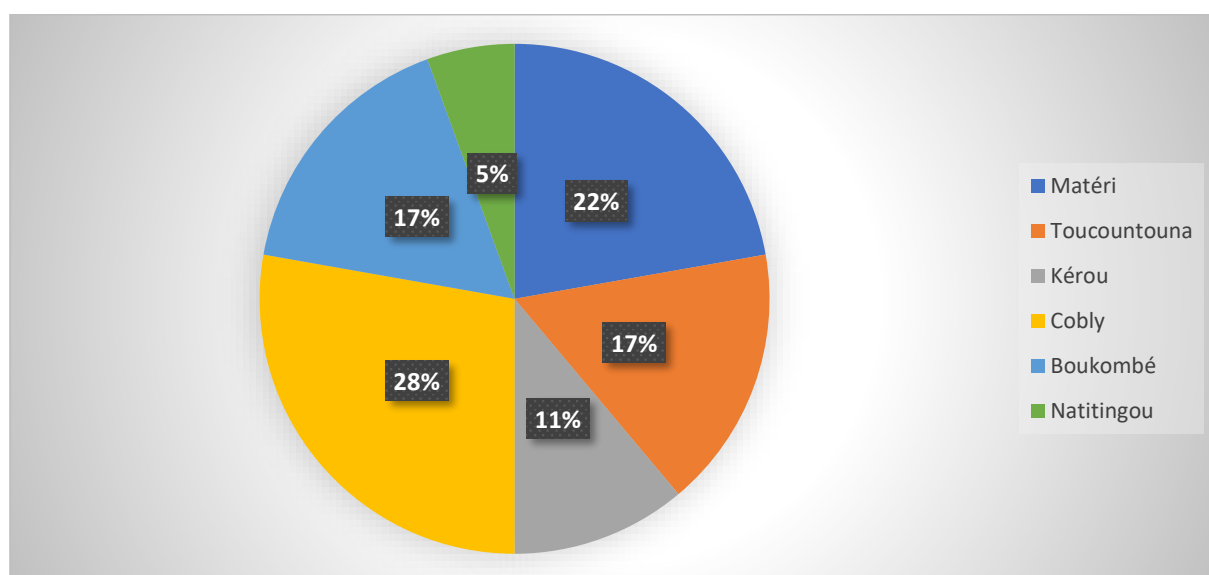


1.1.2.2. Mouvements migratoires dans la commune

Au RGPH 4 de 2013, le département de l'Atacora a enregistré une moyenne de 1,3% de personnes étrangères vivant sur son sol. Dans la commune de Tanguiéta, ces personnes étrangères peuvent être classées en deux catégories : ceux venant des communes environnantes ou des communes d'autres départements du Bénin et ceux venant des pays limitrophes du Bénin (Niger, Nigéria, Togo, Burkina Fasso...etc).

Les personnes étrangères béninoises non natives de Tanguiéta mais vivant dans la commune de Tanguiéta viennent majoritairement des communes de Cobly (28%), de Matéri (22%), de Boukoubé (17%) et de Toucountouna (17%). Les moins nombreux viennent de Natitingou et de Kériou (Figure 1). Les raisons qui justifient ce déplacement vers la commune sont entre autres la recherche des terres agricoles et le commerce.

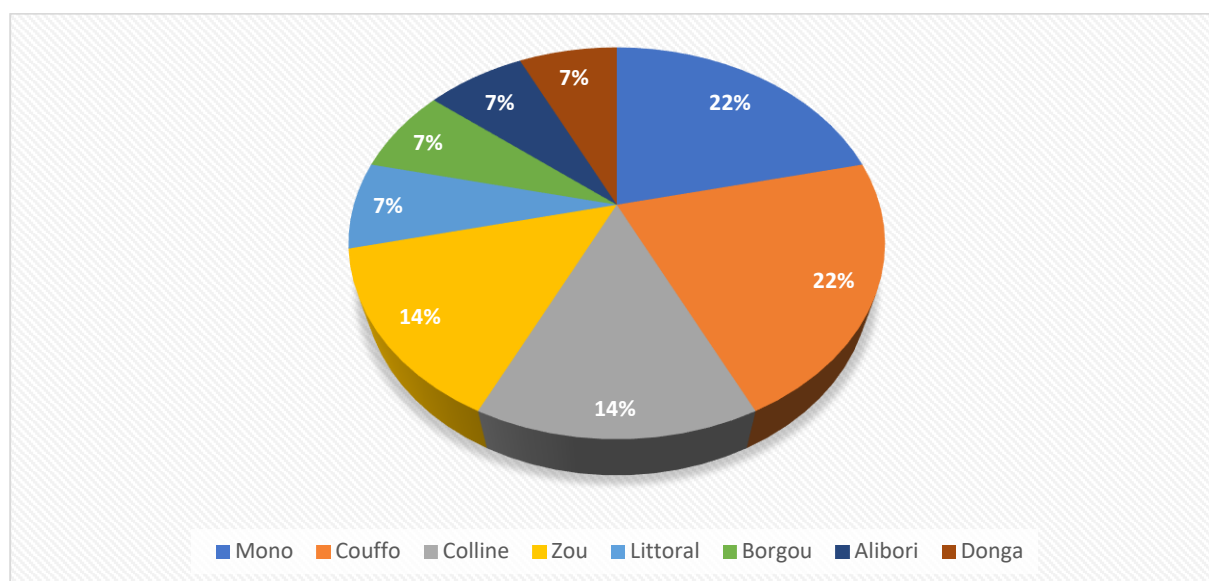
Graphique 2: Immigration de la commune venant des communes voisine



Source : Enquête de terrain, Mairie de Tanguiéta, Décembre 2022.

Par ailleurs, ceux venant des communes d'autres départements du Bénin sont majoritairement du Mono-Couffo (22%) et du Zou-Colline (14%). Il s'agit pour la plupart des Adja dont la principale activité est la vente de l'alcool local (Sodabi) et des Idatcha qui s'adonnent au commerce des produits tropicaux.

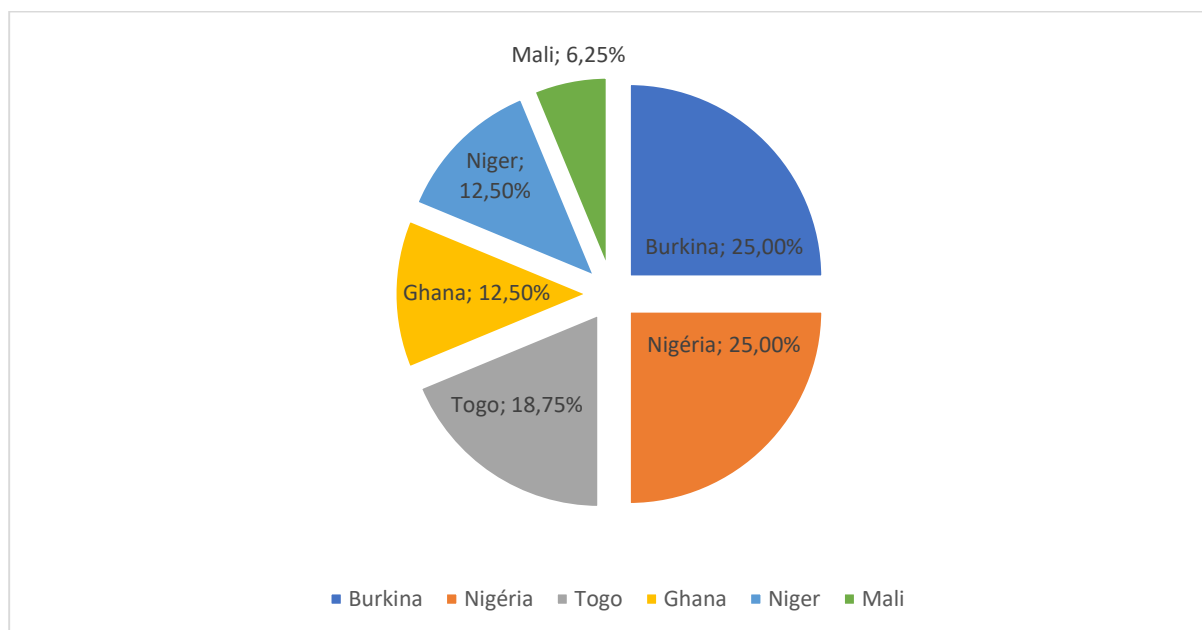
Graphique 3: Immigration de la commune venant des communes d'autres départements



Source : Enquête de terrain, Mairie de Tanguiéta, Décembre 2022.

Quant aux immigrants de la commune venant des pays voisins, on y dénombre les Yoruba et Ibo venant du Nigéria (25%), les Gourmantchés venant du Burkina Fasso (25%) et les Togolais (18%). Les moins nombreux sont les Haoussa et Djerma venant du Niger (12%) et ceux venant du Ghana (12%) et du Mali (6%). Il faut préciser que plus de 90% de ces immigrants venus des pays voisins s'adonnent aux activités de commerce, de revente ou d'importation de produits manufacturés et d'exportation des produits agricoles.

Graphique 4: Immigration de la commune venant des pays voisins



Source : Enquête de terrain, Mairie de Tanguiéta, Décembre 2022.

Au-delà des différentes raisons suscitées qui expliquent cette affluence vers la commune de Tanguiéta, il faut aussi ajouter l'existence de l'hôpital de zone "Saint Jean de Dieu" qui est fortement fréquenté par les patients venant de pays divers de la sous-région ouest africaine de par sa renommée et la qualité de ses prestations.

L'émigration par contre dans la commune de Tanguiéta est caractérisée par un mouvement pendulaire vers le Nigéria de jeunes gens majoritairement âgés de 15 à 35 ans. En effet, ces jeunes gens partent se constituer en main d'œuvre agricole et reviennent la plupart du temps après un an d'installation. Si au départ, ces déplacements sont fondés par la nécessité pour les jeunes d'aller travailler pour se procurer un capital financier à investir une fois de retour chez eux, force est de constater que ces investissements ne sont pas une réalité. Au contraire, la jeunesse de Tanguiéta est aujourd'hui fortement dépendante de ces mouvements de départ au Nigéria dont les gains concrets sont généralement les motos "Bajaj" avec lesquelles les jeunes reviennent en fin de saison agricole pour les brader juste en début de la nouvelle saison et le cycle recommence.

Il faut préciser que la commune de Tanguiéta est une commune à solde migratoire négatif c'est-à-dire que le nombre de personnes partant de la commune pour des destinations définitives ailleurs est plus grand que ceux qui viennent s'y installer. Ce solde est de -2404 en 2013 (RGPH 4).

Encadré 1

L'installation des "étrangers" dans la commune de Tanguiéta peut être considérée comme un facteur de dynamisme social et de développement économique au vu des différentes activités pratiquées par ces personnes dans la commune (Production de vivriers et de rente, commerce de manufacturés, ...). Cette migration non contrôlée est aussi une source de problèmes notamment celui de la vente des produits prohibés ou des stupéfiants (alcool frelaté, tramol, ...) qui impacte sérieusement la santé publique.

L'émigration périodique vers d'autres contrées, quant à elle, pose des problèmes de déscolarisation, d'exode des bras valides vers d'autres terres avec son influence négative sur les jeunes notamment l'accroissement de la consommation des stupéfiants et l'adoption d'autres actes de délinquance juvénile.

1.1.2.3. Aperçu des données sur le dividende démographique

Le dividende démographique, d'après la Population Référence Bureau (2013) et à propos du continent africain, correspond à une phase démographique dans laquelle les enfants du boom démographique sont devenus adultes et ont moins d'enfants. La classe de la population active de ce fait devient importante pendant que celle à charge (enfants et personnes de 3^e âge) est réduite. Le bénéfice direct de cette situation est l'augmentation de la part de la population active donc de la richesse produite.

Le recensement de la population en 2013 (RGPH 4) a révélé que la tranche de la population de 0-11 ans est de 32 149 hbts et celle de 12-59 ans est de 39 111 hbts dans la commune de Tanguiéta. D'après ces chiffres, la part de la population active de la commune est d'environ 52%. A cela l'on peut ajouter deux faits majeurs : le premier est que dans la réalité, les enfants sont actifs à partir de 10 ans et que certains partent déjà en aventure ailleurs pour se prendre en charge ; le deuxième est que le niveau de la fécondité est en baisse dans le département de l'Atacora. Entre 2002 et 2013, l'indice synthétique de la fécondité a baissé de 19% avec un indice de -28% pour la Commune de Tanguiéta. De ces deux faits, il apparaît clairement que la part de la population active est en nette progression. Cela est donc un facteur positif pour la commune en ce qui concerne le dividende démographique.

Cependant, cela ne serait véritablement profitable à la commune si des mesures ne sont engagées pour accompagner cette population active à s'occuper convenablement dans des emplois décentes et formalisés qui permettent de capter des recettes pour la commune. La commune doit engager des actions d'accompagnement fortes à l'endroit de sa jeunesse. Au nombre de ces actions, l'on peut citer : la formation professionnelle des jeunes notamment dans le domaine agricole avec le développement de différents corps de métiers pour accompagner, par exemple, la production et la transformation des spéculations tel que le riz, le soja, le niébé, le karité, etc....

1.1.3. Contexte socio- économique de la commune de Tanguiéta

L'économie de la commune de Tanguiéta est fondée essentiellement sur l'agriculture, l'élevage, la petite transformation des produits agricoles, et la commercialisation des produits aussi bien agricoles que manufacturés.

1.1.3.1. L'agriculture

L'agriculture est la principale activité d'occupation de la population active (plus de 90% des ménages agricoles s'adonnent à l'agriculture dans la commune de Tanguiéta). Sur un total de 9 673 ménages agricoles dénombrés au cours du RNA en 2021, 9 595 sont investis dans la production végétale.

Les principales productions agricoles dans la commune de Tanguiéta sont les céréales (maïs, sorgho, mil, riz), les racines, les tubercules (igname et manioc), les légumineuses (niébé, sésame, voandzou et soja), les cultures de rente (coton, arachide) et le maraîchage (tomate, piment, oignon, carotte, choux, légumes feuilles, etc).

Sur les cinq dernières campagnes agricoles (2018 à 2022), on note une quasi-stagnation des superficies emblavées dans la commune pour la plupart des productions aussi bien vivrières que de rente. En dehors du riz et du sorgho dont les superficies ont légèrement augmenté, les autres cultures ont vu leurs superficies soit stagnées soit diminuées progressivement entre la campagne 2018-2019 et 2022-2023. La même tendance est observée en ce qui concerne les rendements dont le riz vient en tête avec près de 2000 Kg à l'hectare en 2023.

Il faut souligner cependant que la production du soja a connu une tendance particulière opposée à celle des autres productions de la commune. En effet, sa production dans la commune en 2019-2020 est d'environ 600 Ha emblavés mais les superficies engagées pour cette culture en 2022-2023 sont multipliées par 3 soit 1997 Ha.

L'agriculture de la commune de Tanguiéta est donc dans une situation de stagnation traduite par les mêmes quantités de production chaque année sur quasi les mêmes espaces emblavés.

1.1.3.2. L'élevage

La plupart des ménages agricoles de la commune ont pour activité secondaire l'élevage. Mais il reste un secteur dont les performances sont encore faibles dans la commune. L'élevage dans la commune de Tanguiéta se pratique de façon extensive surtout celui des ruminants (bovins, ovins et caprins) avec en 2021 le nombre de bovins s'élevant à 17660 pour 22000 ovins, 17000 caprins et 38000 volailles estimées¹. La mobilité pastorale est le mode principal de production animale de ces espèces dans la commune. L'élevage de bovins repose essentiellement sur le groupe ethnique peulh. D'autres espèces d'animaux sont aussi élevés dans la commune. Il s'agit des porcins, la volaille (poulets, pintades, canards etc.), les chiens...etc.

1.1.3.3. Transformation des produits agricoles

La transformation des produits agricoles dans la commune de Tanguiéta se limite aux initiatives des femmes ou coopératives de femmes qui utilisent des équipements artisanaux ou semi modernes pour transformer l'arachide en galettes locales/huile, transformer le riz paddy en riz étuvé, les noix de karité en beurre, etc.... La plupart de ces produits sont consommés localement ou vendus sur le marché local.

1.1.3.4. Le commerce

La commune de Tanguiéta est reconnue comme la ville la plus dynamique de l'Atacora du point de vue du commerce. La commune de Tanguiéta de par sa position carrefour entre les autres communes de l'Atacora (Cobly, Boukoumbé, Matéri, Toucountouna) et sa proximité avec le Togo et le Burkina-Faso représente le pôle central des échanges commerciaux entre elles, d'autres communes environnantes, le Togo et le Burkina Faso. En effet, les produits agricoles collectés dans les villages des communes de Matéri, Toucountouna et Tanguiéta elle-même, sont regroupés à Tanguiéta centre où ils sont convoyés vers Cotonou, le Togo, le Burkina Faso, le Niger et le Nigéria. La commune importe en retour les produits manufacturés de ces pays voisins. La ville de Tanguiéta est donc un vrai entrepôt de marchandises. Ces échanges commerciaux ne portent pas seulement sur les produits manufacturés et agricoles, ils portent aussi sur les produits d'élevage (Bovins, Ovins et Volailles), et les produits artisanaux locaux. Quant aux produits pétroliers de contrebande, ils sont importés directement du Nigéria.

1.1.3.5. Quelques données au niveau social

Selon les données du RGPH4, 2013, la pauvreté non monétaire (basée sur les caractéristiques de l'habitat et les actifs du ménage) touche 20,6% de la population de l'Atacora en 2013. Les données relatives à la commune de Tanguiéta à ce sujet sont présentées dans le tableau ci-dessous.

¹ Données Cellule ATDA 2022

Tableau 2 : Indice de pauvreté dans la commune de Tanguiéta

Indicateurs	ATACORA	TANGUIETA
Indice de pauvreté humaine	47,6	46,1
Indice de pauvreté non monétaire	39,5	51,3
Indice de pauvreté d'existence	57	65,7
Taux de pauvreté multidimensionnelle	64	65,2

Source : INSAE, RGPH4-2013

Ces données montrent que le taux de pauvreté non monétaire est de loin deux fois plus élevé à Tanguiéta que la moyenne départementale.

Tanguiéta est aussi caractérisée par un taux brut de scolarisation de 103,63% contre 99,85% pour le taux du département de l'Atacora en 2022 avec un taux d'abandon de 10,43% contre 12,92% pour le département.

Au plan de la santé, la couverture vaccinale de la commune en 2021 est de 91,3% pour le BCG avec un taux de fréquentation global des centres de santé qui s'élève à 58,7%.

Le taux d'accès à l'eau potable est de 72,9% selon l'enquête EMICOV 2015 avec un taux de sous-emploi pour la population qui est de 79,08%.

1.1.4. Contexte environnemental

Les éléments de contexte environnemental évoqués dans cette rubrique sont les risques de catastrophes naturelles et de conflits ainsi que leur impact sur le développement de la commune.

1.1.4.1. Risques de catastrophes naturelles

A l'instar des autres communes de l'Atacora, la commune de Tanguiéta est exposée aux risques liés aux changements climatiques. Les risques spécifiques auxquels la commune est exposée sont :

- la persistance des inondations qui occasionne la dégradation des pistes rurales, des pertes de récoltes et des inondations dans les écoles.
- la rareté des pluies et ou leur forte abondance : l'impact de la rareté des pluies sur le développement de la commune est lié aux cultures (baisse des rendements agricoles), aux cours d'eaux (assèchement des cours d'eaux), aux animaux d'élevage (manque ou indisponibilité des fourrages) ...etc. Quant à la forte abondance des pluies, elle détruit les cultures et occasionne des pertes de récolte.
- Les vents violents : les vents violents provoquent la chute des arbres et le décoiffement des maisons, des hangars de marchés, des écoles...etc.
- les poches de sécheresse : les poches de sécheresse favorisent l'apparition des chenilles qui détruisent les cultures occasionnant ainsi des pertes de cultures.

1.1.4.2. Risques conflictuels

Les risques conflictuels enregistrés dans la commune de Tanguiéta sont de deux ordres. Il s'agit premièrement des conflits entre éleveurs et agriculteurs aux causes multiples dont la destruction des champs par les troupeaux de bœufs ou l'occupation des couloirs de passage par les agriculteurs. Ces conflits tendent parfois à dégénérer en conflits communautaires. Le deuxième type de conflit est celui lié au foncier qui implique aussi bien les agriculteurs entre

eux, les éleveurs et tous les autres actifs de la commune. Les risques de conflits dans la commune de Tanguiéta sont donc majoritairement liés à l'exploitation des ressources naturelles et occasionnent parfois des pertes en vies humaines.

1.2. DEMARCHE D'ELABORATION DU PDC 4

L'approche méthodologique adoptée pour l'élaboration du Plan de Développement Communal 4^{ème} génération de la commune de Tanguiéta (PDC 4) s'est inspirée des principales étapes du guide national édité en Octobre 2022 par la Direction Générale des Politiques de Développement pour l'élaboration des PDC 4^{ème} génération. La méthodologie utilisée a mis au cœur les services communaux avec une forte participation de la population à tous les échelons territoriaux. Elle est constituée de cinq (05) principales étapes à savoir : (i) les activités préparatoires, (ii) l'analyse diagnostique, (iii) la définition de la vision, des orientations, des objectifs stratégiques de développement de la commune de Tanguiéta et la formulation des programmes, (iv) la programmation et la définition des mécanismes de mise en œuvre du PDC 4 et de son suivi-évaluation et enfin (v) l'adoption du document PDC 4.

1.2.1. Etape 1 : les activités préparatoires

Face à l'obligation légale d'élaboration de son PDC 4^{ème} génération, le Conseil communal de Tanguiéta a délibéré et autorisé l'élaboration dudit document. C'est l'arrêté N°028/47/MT-SE-RDLP-SA qui a consacré la mise en place du comité communal de pilotage du PDC 4. Ce comité est composé du SE de la commune, des membres du conseil communal, les chefs services techniques de l'administration communale, les différents responsables des services techniques déconcentrés de l'Etat en poste à Tanguiéta et les membres de la société civile.

Afin de permettre aux membres de ce comité de comprendre l'enjeu du PDC 4 et de leurs rôles dans le cadre de ce processus, des séances de travail ont été organisées avec ces membres. En effet, l'Association des Communes de l'Atacora et de la Donga (ACAD) a organisé un atelier d'échange sur les processus du PDC 4. Cet atelier a permis aux participants dont les membres des comités communaux de pilotage, les cadres techniques de la Direction Départementale du Développement de l'Atacora et de la Donga, du Représentant du Préfet de l'Atacora, des cadres techniques de l'ACAD, des personnes ressources commises pour certaines thématiques d'échanger entre autres sur la méthodologie générale d'élaboration des PDC. A la suite de cet atelier d'échange, les experts et consultants du cabinet d'étude Local Focus Consulting, commis par ACAD pour accompagner le processus du PDC 4 dans la commune de Tanguiéta, ont également tenu une rencontre de renforcement de capacités des membres du comité de pilotage et du comité technique de Tanguiéta sur les enjeux de ce PDC, les différents outils pour la conduite du processus et ont rappelé les attentes vis-à-vis du comité. Ces échanges ont permis au comité de pilotage de la commune de Tanguiéta de s'imprégner des outils et de la méthodologie globale de conduite, surtout en ce qui concerne le rôle de chaque membre pour un aboutissement heureux du processus.

1.2.2. Etape 2 : L'analyse diagnostique

La collecte des données complémentaires a été une étape importante de l'analyse diagnostique dans la commune de Tanguiéta. En effet, il a été question de concevoir un questionnaire de collecte de données pour le niveau arrondissement sur l'état des lieux du développement de la commune. Ce questionnaire couvre tous les aspects socio-économiques relevant du quotidien des populations. Le cabinet Local Focus Consulting a assuré la digitalisation de ces outils à travers la plateforme du logiciel KoboCollect pour

faciliter la collecte dans la commune au moyen de smartphones. Le questionnaire de diagnostic de l'état des lieux a été renforcé par l'outil de géolocalisation des infrastructures sociocommunautaires de base (Ecoles, points d'eau, centres de loisirs, centre de santé, marchés, ...) mis à la disposition des agents enquêteurs commis pour la géolocalisation par arrondissement.

C'est suite à cette étape que la formation des agents enquêteurs est intervenue, suivie de la collecte proprement dite des données. Par arrondissement, une séance de collecte a été ainsi organisée. Cette étape de collecte de données s'est déroulée du 05 au 13 Décembre 2022.

Les données recueillies à l'issue des entretiens ont été déployées sur la plateforme KoboCollect qui a généré automatiquement la base de données dont le traitement et l'analyse ont débouché sur le rapport diagnostic.

- **Atelier de la prévalidation du rapport diagnostic**

Cet atelier s'est déroulé du 16 au 17 Février 2023 à Natitingou et a réuni les membres du comité technique, et le consultant du cabinet d'études Local Focus Consulting. L'objectif de cet atelier était de recueillir les aspirations et amendements du comité pour améliorer, compléter ou modifier les propositions contenues dans le rapport diagnostic tout en se conformant au guide national d'élaboration des PDC (version 2022). De façon spécifique, il s'est agi d'apprécier la pertinence du rapport diagnostic, de la définition des problèmes majeurs de développement de la commune, et de la pertinence des analyses faites par le cabinet LFC des problèmes majeurs de développement identifiés dans la commune de Tanguiéta.

- **Atelier de validation communale du rapport diagnostic**

Cet atelier s'est déroulé le 08 Mars 2023 dans la salle de conférence de l'hôtel de ville de la commune de Tanguiéta et a réuni les membres du comité de pilotage, avec la présence du Directeur Exécutif de l'ACAD, du Directeur Départemental de Développement de l'Atacora et bien d'autres participants. L'objectif de cet atelier était de recueillir les aspirations et amendements du comité de pilotage, améliorer, compléter ou modifier les propositions contenues dans le rapport diagnostic pré-validé par le comité technique. Ainsi, ce rapport diagnostic validé au cours de cet atelier a pris la forme de la version finale.

1.2.3. Etape 3 : Définition de la vision, des orientations et objectifs stratégiques de développement de la commune

Elle s'est déroulée le 15 Mars 2023 au cours d'un atelier communal dans la salle de conférence de la Mairie. Cet atelier a regroupé tous les membres du comité de pilotage et le conseil communal. Pour définir la vision, les participants ont été répartis en deux groupes. Chaque groupe est parti de la vision définie lors de l'élaboration du PDC troisième génération, l'a amendée (en tenant compte du contexte actuel de la commune marqué par l'insécurité), a proposé un scénario de vision et l'a schématisée. Après une mise en commun des propositions, la vision de la Commune a été dégagée et validée.

Les orientations stratégiques ont été formulées sur base de l'état des lieux de la commune fait dans les différents domaines de développement (économie, éducation, santé, gouvernance des ressources naturelles, gouvernance locale, ...) et de la vision de la commune. De ces orientations stratégiques, ont été déduits les objectifs stratégiques de développement. Tout ceci a permis de formuler les programmes pour aboutir à l'élaboration de la Matrice d'Orientations Stratégiques (MOS).

1.2.4. Etape 4 : Programmation

Cette étape a été assurée par le comité technique avec l'accompagnement de l'équipe des consultants. Il s'est agi, de la planification des actions afférentes des programmes retenus et l'attribution des coûts (planification financière) de la mise en œuvre de chacune de ces actions. Cette étape a permis de connaître le coût global estimé pour l'exécution du présent PDC, la contribution financière de la commune et celle des partenaires techniques et financiers.

- **Atelier communal de validation et de définition des mécanismes de mise en œuvre et de suivi évaluation**

Cet atelier s'est déroulé le 25 avril 2023, dans la salle de conférence de la Mairie de Tanguiéta et a regroupé différents acteurs de développement que sont les élus, le comité de pilotage, les chefs des services communaux, les représentants des diverses associations, les représentantes des organisations des femmes, les représentants des acteurs économiques, les représentants des services déconcentrés de l'Etat, le représentant de la Direction Départementale de Développement de l'Atacora.

La synthèse de tous les résultats issus du processus d'élaboration du PDC4, à savoir les données d'état des lieux, la vision, les orientations, les objectifs de développement définis et la programmation quinquennale a permis de réaliser une version provisoire du PDC4. Cette version a été multipliée et distribuée aux élus, et cadres de la commune. La synthèse de cette version provisoire de même que le dispositif institutionnel et les mécanismes de mise en œuvre de suivi-évaluation ont été présentés au cours de cet atelier communal de validation du PDC4. Les participants ont apporté des éléments d'amélioration du fond et de la forme du document. Les diverses contributions ont été ensuite intégrées au document final.

1.2.5. Etape 5 : Adoption, approbation et popularisation ou médiatisation

La phase de l'adoption, de l'approbation et de la popularisation est l'étape au cours de laquelle le Conseil Communal délibère sur les résultats du processus d'élaboration du PDC. Cette délibération est soldée par l'adoption formelle et légale du PDC par le Conseil Communal. Ensuite intervient la consultation du Conseil Départemental de Concertation et de Coordination (CDCC) qui donne son avis technique au Préfet pour l'approbation du PDC. Après approbation du PDC par le Préfet commence le processus de popularisation du PDC.

- **Adoption**

L'adoption a été actée par délibération ANNEE 2023 N°028/21/MT-SE-SA de la quatrième session ordinaire du conseil communal au titre de l'année 2023 tenue les lundi vingt-trois, mardi vingt-quatre et mercredi vingt-cinq octobre deux mille vingt-trois dans la salle de conférence de l'hôtel de ville de Tanguiéta qui a consacré le statut juridique du PDC 4 de la commune de Tanguiéta.

C'est la sous-étape au cours de laquelle le Conseil Communal délibère sur le Plan de Développement de la Commune. Le Conseil Communal vérifie si :

- les objectifs définis dans les différents programmes sont en adéquation avec les problèmes à résoudre et les potentialités à valoriser ;
- les programmes et projets retenus correspondent aux objectifs ;
- la localisation des actions respecte le principe d'aménagement équitable du territoire ;
- la programmation temporelle est en harmonie avec les perspectives de mobilisation de ressources ;

- le contenu du Plan est conforme aux orientations nationales ;
- le potentiel de l'intercommunalité est mis en valeur.

▪ **Approbation de l'autorité de tutelle**

En vertu du pouvoir de tutelle conféré au Préfet par les articles 142, 143 et 144 de la Loi n° 97-029 du 15 Janvier 1999, l'acte de délibération du Conseil Communal portant sur le Plan de Développement Communal doit être soumis ensemble avec le document PDC au Préfet pour contrôle de légalité. En d'autres termes, le Conseil Communal adopte le PDC et le préfet contrôle la légalité.

▪ **Popularisation et médiatisation du Plan**

La popularisation est très importante parce qu'elle permet à la population, à la société civile et à tous les acteurs du développement de la Commune de s'approprier le Plan et de mieux participer à sa mise en œuvre. Ainsi, en plus du rôle de courroie de transmission des conseillers, il sera nécessaire de faire connaître le contenu du Plan à tous les acteurs à travers un programme approprié de communication sociale. Il est essentiel de noter qu'il ne s'agit pas d'un « Plan d'Etat » ni d'un Plan public à l'échelle de la Commune, c'est-à-dire un Plan qui ne contiendrait que les actions à exécuter par la puissance publique ; c'est le plan de tous les acteurs de développement de la Commune.

2. LA PROBLEMATIQUE DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE DE TANGUIETA

La commune de Tanguiéta présente une population jeune qui doit faire face à la déperdition scolaire, à l'insuffisance d'un cadre adéquat de formation technique et professionnelle favorisant plus rapidement son insertion socio-professionnelle. Dans une situation d'absence de réponse appropriée à ces défis, cette jeunesse a donc pour alternative l'exode vers d'autres contrées pour se constituer en main d'œuvre agricole bon marché.

Quant à l'économie de la commune, elle est principalement agricole caractérisée par une production vivrière et de rente orientée vers la commercialisation. Sa conséquence directe est l'utilisation plus accrue des pesticides dans le but d'augmenter les productions. On y voit donc la nécessité d'améliorer les niveaux de rendement des productions à travers l'adoption des techniques de gestion durable des terres et d'adaptation aux changements climatiques, de développer le processus de sécurisation des terres conformément au code foncier pour diminuer l'insécurité foncière galopante. Cela appelle également au développement de la transformation des productions agricoles à travers la facilitation à l'accès au financement des promoteurs des unités de transformation en vue de garantir la matière première. La commune gagnera à diversifier son économie agricole d'une part mais en donnant de la valeur ajoutée à ses productions par cette transformation, d'autre part. Les investissements dans les projets d'entrepreneuriat des jeunes pourraient aller dans ce sens pour trouver par ailleurs des solutions à l'emploi des jeunes. D'autres domaines économiques notamment celui du tourisme et de l'économie numérique sont à explorer par ailleurs.

Le financement des projets structurants et ambitieux par la commune impose à l'administration communale l'adoption de meilleurs outils de gouvernance qui intègrent à la fois la mobilisation des ressources propres et externes mais aussi la reddition de comptes aux populations à la base. De plus, le partenariat public-privé (PPP) et le dialogue public-privé (DPP) sont également des leviers de mobilisation des ressources pour le

développement de la commune. Cela aura le mérite de susciter une meilleure participation citoyenne des populations aux actions de développement de la commune.

3. DIAGNOSTIC SECTORIEL DE LA COMMUNE DE TANGUIETA

3.1. Résultats de l'évaluation du PDC 3

Après cinq (05) ans de mise en œuvre et en prélude au plan de développement communal 4^{ème} génération conformément à la loi, il est important d'évaluer le PDC3 pour en tirer des enseignements et faire des recommandations pour l'avenir. Il s'agit d'une étape essentielle qui permet d'apprécier le chemin parcouru, non seulement en termes de réalisations, mais aussi et surtout de mesurer les progrès réalisés par la commune dans la recherche du bien-être des populations. Cette étape offre une occasion de partager les résultats obtenus et les difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre avec tous les acteurs (élus locaux, partenaires techniques et financiers, ONG, organisations de la société civile, organisations paysannes, secteur privé, etc.) ayant participé à toutes les phases d'élaboration et d'exécution du PDC 3. Ceci vient renforcer le dispositif participatif de pilotage pour l'élaboration d'un PDC de quatrième génération.

Au terme de la mise en œuvre du PDC3 de la commune de Tanguiéta, les coûts et taux de réalisation des axes stratégiques se présentent comme suit :

Tableau 3 : Taux d'exécution par Programme du PDC3

Intitulé du programme	Montant Prévisionnel (en FCFA)	Montant réalisé (en FCFA)	TEP Réalisé	Taux d'eng	Taux d'ord	Taux de décaissement
Programme 1 : Programme Intégré de la Promotion de l'Economie Locale	1 573 200 000	871 844 300	72,45	55,42%	55,42	55,44
Programme 2 : Programme d'Amélioration du niveau de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle à l'échelle communale (PASAN)	239 100 000	95 900 000	99	40.11%	40,11	40,11
Programme 3 : développement sociocommunautaire	3 139 300 000	1258 620 684	72,60	40.09%	40,09	40,09
Programme 4 : Gestion durable de l'environnement et réduction des effets des changements climatiques	862 315 000	295 385 000	38,75	34.25%	34.25%	34.25%
Programme 5 : Renforcement de l'aménagement du territoire et du cadre de vie	92 250 000	27 250 000	52,50	29.54%	29.54%	29.54%
Programme 6 : Renforcement de la qualité de la gouvernance locale et promotion du genre	473 820 000	295 433 976	73,60	62.35%	62,35	62,35

Source : Rapport d'évaluation du PDC 3 Tanguiéta, 2022

En somme, pour une prévision de six milliards quatre cent quatre-vingt-huit millions neuf cent quatre-vingt-cinq mille (6 488 985 000 F CFA), la commune a mobilisé deux milliards huit cent soixante-onze millions trois cent trente-neuf mille six cents (2 871 339 600 F CFA) pendant les cinq ans de mise en œuvre du PDC 3ème génération, soit 44,25%. Il se dégage donc un écart de ressources non mobilisées de trois milliards six cent dix-sept millions six cent quarante-cinq mille quatre cents (3 617 645 400).

Le conseil communal de Tanguiéta avec l'appui de tous les acteurs au développement œuvre inlassablement et quotidiennement à l'atteinte des objectifs de développement contenus dans le PDC3 pour le bien-être des populations. Force est de constater que des problèmes persistent notamment en ce qui concerne :

- ✓ Le faible taux de scolarisation des enfants dans la zone montagneuse ;
- ✓ Le faible taux de fréquentation des centres de santé ;
- ✓ L'insalubrité et le cadre de vie peu assaini dans la ville de Tanguiéta ;
- ✓ L'insécurité alimentaire ;
- ✓ Le faible taux de desserte en eau potable.
- ✓ L'enclavement de certaines localités de la commune
- ✓ Faible représentativité des femmes dans les instances décisionnelles ;
- ✓ Le fonctionnement irrégulier des organes infra communaux

Le taux de réalisation des actions inscrites dans le PDC3 n'est pas la hauteur des ambitions du conseil communal et des attentes des populations. Cette situation s'explique en partie par :

- ✓ Faible adhésion des populations dans la mise en œuvre du PDC3 ;
- ✓ Faible mobilisation des ressources endogènes et exogènes pour financer le PDC ;
- ✓ Retard dans le transfert des ressources FADeC ;
- ✓ Le faible taux de consommation des crédits alloués à la commune ;
- ✓ La pandémie du COVID-19 ;
- ✓ L'insuffisance du personnel communal qualifié pour la mise en œuvre des projets du PDC3

Le diagnostic sectoriel de la commune de Tanguiéta va nécessiter une appréciation de l'état des lieux des activités dans le secteur de l'économie, du social, de l'environnement, et de la gouvernance de la commune, mais aussi l'accessibilité des populations aux services sociaux de base de qualité dans la commune.

3.1.1 Leçons apprises et recommandations

3.1.1.a Leçons apprises

Tableau 4 : Leçons apprises

Volet / Rubrique	Acquis	Insuffisances
Amélioration de la gouvernance locale	Couverture spatiale équilibrée des investissements communaux ; Pratique de la reddition de compte	Le non tenu des sessions des organes infra communaux ne permet pas d'avoir la remontée des informations
Développement du partenariat	Document de référence pour les divers appuis des PTFs ; Outil pour la recherche de financement	Faible rédaction de projet à partir des idées de projets contenues dans le PDC3 à soumettre aux PTFs
Amélioration de l'accessibilité aux services sociaux de base	Beaucoup d'ouvrages socio communautaires ont été érigé	Faible niveau de mise en œuvre des projets du PDC3 dans certains secteurs tels que l'eau
Renforcement de l'emploi et l'entrepreneuriat des Jeunes	Financement des AGR	Absence de fichiers des jeunes demandeurs d'emploi et autres.
Promotion de l'économie locale	Mise en place du guichet unique ; Existence d'Appui financier et technique des PTFs et des ONGs ; Emergence des jeunes promoteurs de projet	Faible niveau d'investissements productifs lié à la faible mobilisation des ressources propres
Diversification des AGR	Mise en place des filières karité, soja, riz ... et volailles et caprins	Problème de pérennisation pour la plupart des promoteurs après les appuis

Source: Données de l'étude, 2022

3.1.1.b Recommandations

Au terme de cette mise en œuvre, les recommandations ci-après ont été formulées :

- ❖ L'appropriation, l'internalisation, la restitution du nouveau PDC par les conseillers communaux, les services techniques de la mairie, les arrondissements, les villages et les hameaux ;
- ❖ L'élaboration des outils appropriés de suivi-évaluation et la capitalisation des acquis ;
- ❖ La participation financière effective de la commune à la réalisation de tous les programmes et projets inscrits dans le PDC4;
- ❖ La mise en œuvre et le suivi du plan de communication ;
- ❖ Le recrutement et le renforcement des capacités du personnel ;
- ❖ Le renforcement de l'effectif du personnel féminin ;
- ❖ le fonctionnement régulier des organes infra communaux du conseil communal ;
- ❖ L'équipement des services techniques en matériels informatiques et mobiliers de bureau ;
- ❖ L'acquisition d'un véhicule de terrain pour faciliter le suivi et l'évaluation des activités du PDC 4;

- ❖ La mise à jour des comptes administratifs et de gestion, du plan de trésorerie ;
- ❖ La mise en œuvre du plan de mobilisation des ressources propres par les acteurs de la chaîne de mobilisation.

3.2. Economie

Dans la commune de Tanguiéta, les activités économiques tournent autour de l'agriculture (vivriers et rente), de l'élevage, de l'exploitation forestière et minière, de l'artisanat, de la transformation des produits agricoles, du commerce, des transports, de l'hôtellerie et des institutions financières.

3.2.1. Production agricole

L'agriculture est la principale activité d'occupation de la population active (plus de 90% des ménages agricoles s'adonnent à l'agriculture dans la commune de Tanguiéta). Sur un total de 9 673 ménages agricoles dénombrés au cours du RNA en 2021, 9 595 sont investis dans la production végétale.

Tableau 5: Répartition des ménages agricoles par type d'activité

Ménages et activités agricoles RNA 2021						
Nombre de ménages agricoles	Production végétale	Production animale	Pêche	Sylviculture	Transformation des produits agricoles	Commercialisation des produits agricoles
9 673	9 595	7 148	5	55	1 027	457

Source : Rapport RNA 2021

Le secteur agricole est l'une des priorités de la commune et se justifie par le choix de la cible spatialisée ODD 2.3 « D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier des femmes, des autochtones, des exploitants familiaux, des éleveurs et des pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et facteurs de production, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emplois autres qu'agricoles ».

Les principales productions agricoles à Tanguiéta sont les céréales (maïs, sorgho, mil, riz), les racines et tubercules (igname et manioc), les légumineuses (niébé, sésame, voandzou et soja) et les cultures de rente (coton, arachide) et le maraîchage (tomate, piment, oignon, carotte, choux, légumes feuilles, etc).

Sur les cinq dernières campagnes agricoles (2018 à 2022), on note une quasi-stagnation des superficies emblavées dans la commune pour la plupart des productions aussi bien vivrières que de rente. En dehors du riz et du sorgho dont les superficies ont légèrement augmenté, les autres cultures ont vu leurs superficies soit stagnées soit diminuées progressivement entre la campagne 2018-2019 et 2022-2023. La même tendance est observée en ce qui concerne les rendements.

Il faut souligner cependant que la production du soja a connu une tendance particulière opposée à celle des autres productions de la commune. En effet, sa production dans la commune en 2019 est d'environ 600 Ha emblavés mais aujourd'hui les superficies engagées pour cette culture sont multipliées par 3.

L'agriculture de la commune de Tanguiéta est donc dans une situation de stagnation traduite par les mêmes quantités de production chaque année sur quasi les mêmes espaces

emblavés. Cette situation pourrait s'expliquer par la grande masse de la main d'œuvre agricole notamment celle des jeunes (15-40 ans) qui partent en exode vers d'autres communes du Bénin et vers le Nigéria pour se constituer en main d'œuvre là-bas plutôt que de rester sur place pour renforcer la production locale.

Tableau 6 : Production végétale de la commune de Tanguiéta

Année	2018-2019		2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023	
Spéculations	Superficie (ha)	Rendement (kg/ha)	Superficie Emblavée (ha)	Rendement (kg/ha)	Superficie Emblavée (ha)	Rendement (kg/ha)	Superficie Emblavée (ha)	Rendement (kg/ha)	Superficie Emblavée (ha)	Rendement (kg/ha)
Riz	1744	2620	1304	2300	3850	2800	4333	3063	4515	2563
Maïs	9860	1870	11650	2000	5800	1775	10994	1938	11990	1723
Sorgho	1612	530	1330	685	1500	655	1652	740	1450	642
Soja	-	-	575	1390	800	1575	1190	1680	1997	1896
Niébé	625	493	680	425	920	472	952	550	297	495
Arachide	512	950	480	965	455	1020	400	1035	228	620
Sésame	-	-	142	390	375	485	320	408	297	450
Tomate	-	-	166	3800	150	4800	180	5780	225	7750
Piment	-	-	125	2680	138	2975	127	3050	194	2800
Oignon	-	-	0,75	6200	0,50	5500	1,5	6300	2,75	8500

Source : ATDA-OA/Décembre, 2022.

La situation des rendements/productions pourrait également relever des questions de respects des itinéraires techniques, de la maîtrise de l'eau agricole et des aléas climatiques.

Cependant, le secteur agricole est confronté à la variabilité climatique qui entraîne le bouleversement du calendrier agricole que les producteurs ne maîtrisent plus. Les pluies commencent parfois trop tôt ou trop tard. Du coup, il est difficile pour les producteurs de trouver les semences appropriées à un rythme des saisons qui ne peut être prévu à l'avance. Aussi, les saisons pluvieuses sont marquées de plus en plus par des poches de sécheresse. Les producteurs sont parfois contraints de procéder à des semis répétitifs en raison des pertes engendrées par le fort ensoleillement et l'absence de pluies sur une longue période. L'érosion des sols (hydrique et éolienne) favorise l'appauvrissement des sols et la baisse drastique des rendements. La baisse des rendements pour la plupart des produits agricoles notée ces trois dernières années, pourrait être interprétée entre autres comme les effets directs du dérèglement climatique dans la commune de Tanguiéta.

Au vu de ces causes liées aux changements climatiques, la commune a priorisé la cible spatialisée ODD 15.3 « D'ici à 2030, lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés, notamment les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations, et s'efforcer de parvenir à un monde sans dégradation des terres » afin d'atténuer les risques climatiques.

En nous référant au genre, nous pouvons retenir que la situation de la femme dans la commune de Tanguiéta est liée au contexte socio-culturel marqué par une inégalité entre l'homme et la femme dans l'accès à la terre notamment. Or de plus en plus, la terre comme facteur de production agricole et d'augmentation de production agricole est un élément factuel dont il faut tenir compte. Un accès limité à la terre réduit du coup la possibilité pour la femme d'éclorer sa capacité réelle au même titre que les hommes dans le domaine de la production agricole. C'est malheureusement la réalité des femmes dans la commune de Tanguiéta où la société considère que tout héritage domanial légué à une femme est destiné à devenir la propriété de son mari. Les terres qui sont concédées aux femmes en général sont des terres appauvries ou des terres dont l'utilisation est limitée aux cultures saisonnières. Cette situation est plus accentuée en milieu rural qu'urbain où la femme est totalement soumise aux décisions de son époux ; ce qui la place dans une insécurité foncière permanente et réduit de ce fait considérablement sa capacité à produire les céréales et autres produits agricoles.

Cette faible capacité des femmes à produire met en péril la sécurité alimentaire et nutritionnelle du ménage. Pourtant, le développement de la production agricole (culture, céréalière, tubercules et racines, ligneuses maraichage, etc) contribue à la disponibilité des produits alimentaires de qualité, l'accessibilité à ces produits par les populations et leur capacités économique à se les procurer, leur utilisation effective et la stabilité dans la jouissance des conditions favorables à la production et la conservation des produits dans le temps qui sont les quatre piliers de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Dans la commune de Tanguiéta, les aliments de base pour la nutrition des populations sont les céréales (maïs, sorgho, mil et riz), des racines et tubercules (igname, manioc), des légumineuses (arachide, niébé, soja) et le maraîchage (tomate, piment, oignon, carotte, choux, légumes feuilles, etc). Malheureusement, les terres pour la culture de ces produits (vivriers et maraîchers) sont insuffisantes pour la population rurale dans certaines localités du fait du relief (présence des montagnes et nature squelettique des sols) et du parc de Pendjari ; ce qui limite l'accès aux terres cultivables. Les terres cultivables existantes ne sont pas dotées d'un Plan Foncier Rural (PFR) ; ce qui rend les producteurs réticents à faire de grands investissements sur les terres. On assiste à une irrégularité des pluies. Les

calendriers de production des produits vivriers ne sont pas respectés du fait des perturbations climatiques. Les engrais spécifiques des vivriers sont difficilement accessibles par la population. Cette dernière est contrainte à utiliser les intrants coton au profit des cultures vivrières. Les semences de bonne qualité des cultures vivrières sont mises en place tardivement. Les sols deviennent de plus en plus pauvres du fait des mauvaises pratiques culturales telles que la monoculture, l'absence de rotation, de l'assolement, des jachères, etc. Les cultures vivrières sont attaquées par des ravageurs tels que les chenilles. On note également la présence des mauvaises herbes striga dans les champs de maïs surtout. L'utilisation abusive des engrais chimiques sans les associer aux matières organiques accélère la dégradation des terres et polluent les eaux de surface. Les producteurs agricoles ne pratiquent pas des principes agroécologiques qui existent déjà dans la communauté ; ce qui concourt à la baisse de la fertilité des sols. La main d'œuvre juvénile disponible s'adonne à la consommation de SODABI ; ce qui rend les jeunes inactifs, agissant négativement sur la main d'œuvre. Par conséquent, les rendements baissent d'année en année.

Quant à la production maraîchère, elle se fait sur une courte durée. Le maraîchage est faiblement pratiqué à cause de la pénurie d'eau. Toutefois, certains sites maraîchers à grand potentiel tel que le barrage de Sépounga ne sont pas valorisés. A peine 5% des bas-fonds à grand potentiel sont valorisés au profit de la production du riz et de quelques cultures maraîchères. Les cultures maraîchères sont attaquées par des ravageurs. Certains maraîchers utilisent des intrants chimiques pour la production maraîchère dont l'utilisation abusive peut entraîner des intoxications alimentaires. Il est aussi important de noter la pratique du maraîchage par une grande partie des ménages dans les bas-fonds mais beaucoup plus orientée vers la vente. Toutefois, certains points d'eau au niveau de certains sites maraîchers tarissent à partir du mois de Janvier. Les sites maraîchers ne sont pas sécurisés.

Par rapport à la conservation des produits agricoles, certains greniers améliorés existent et sont utilisés par la population pour stocker leurs produits. Mais, les pratiques de conservation sont faiblement appliquées. Les magasins existants encore fonctionnels dans la commune ne sont pas bien utilisés. Ces magasins sont souvent utilisés à la fois pour le stockage des intrants chimiques et des vivriers. Il manque d'équipements de conservation dans les magasins. Par conséquent, les pertes de post récolte sont énormes même si les greniers améliorés contribuent à la réduction de certaines pertes de post récolte.

Les activités génératrices de revenu (AGR) exercées dans la commune sont la transformation du riz en riz étuvé, la transformation du soja en fromage, le petit commerce (vente de divers), la transformation du karité en moutarde et en beurre, la transformation du sorgho en boisson locale (Tchoukoutou). Le petit commerce est ancré dans les habitudes des populations. Les femmes sont surtout concernées par le petit commerce pour faire face aux petits besoins alimentaires. Les activités génératrices de revenu (AGR) sont faiblement développées dans la commune du fait du manque de moyens financiers, du manque de formation technique spécifique ou du suivi et le faible accès au financement adaptés. L'accès au crédit est difficile. Les organisations des producteurs ou transformateurs arrivent parfois à avoir de crédit, mais les conditions d'accès au crédit sont difficiles à remplir par les producteurs individuels. Ce faible développement des AGR explique la difficulté des ménages de satisfaire leurs besoins fondamentaux. Le petit commerce permet aux femmes d'avoir une source de revenu pour faire face aux besoins de base. La transformation des produits agricoles est faiblement développée dans la commune. Elle s'explique par l'absence de fonds de roulement surtout au niveau des femmes et le manque d'équipements et de

formations techniques. Par conséquent, les revenus sont faibles et elles ont de difficultés à satisfaire les besoins fondamentaux.

Le stock des productions est aussi insuffisant à cause du bradage courant des récoltes aux fins de remboursement des crédits empruntés durant la période de soudure et pour d'autres dépenses surtout liées aux cérémonies. Aussi, Les pertes des produits difficiles à conserver sont énormes.

La vente des produits de récolte et des animaux d'élevage est observée dans la commune de Tanguiéta à cause de l'existence du marché et de la constitution du revenu ; ce qui facilite l'accès aux aliments de base et contribue à la diversification des sources de revenu.

La vente des produits de cueillette (néré, baobab et karité) est en diminution à cause de l'accroissement de la population, la destruction sans renouvellement des arbres et l'existence d'un marché.

Les revenus des producteurs sont majoritairement agricoles et s'épuisent à une certaine période de l'année. Les sources de revenu sont faiblement diversifiées en milieu rural et fortement diversifiées en milieu urbain.

L'utilisation alimentaire comporte plusieurs composantes telles que l'accès à l'eau potable, la diversification alimentaire, l'accès aux soins de santé, etc.

En ce qui concerne l'accès à l'eau potable, la population de Tanguiéta est confrontée à l'insuffisance d'eau potable car le taux de couverture en eau potable en milieu rural est de 35%. Les consommateurs sont de mauvaise foi, ne paient pas les redevances en eau. Par conséquent, il est difficile de réparer les points d'eau en panne. Il faut aussi préciser que certains endroits ne favorisent pas l'installation des infrastructures hydrauliques. Par ricochet, les ménages n'ayant pas accès à l'eau potable développent des maladies hydriques. Les ménages parcourent parfois de longue distance avant d'accéder à l'eau potable ; ce qui leur fait perdre de temps et ils sont obligés de consommer les eaux de surface souillées à la source. L'hygiène corporelle, vestimentaire et alimentaire fait défaut. Par ailleurs, ils ne disposent pas suffisamment de connaissances sur les bonnes pratiques d'hygiène et de la conservation de l'eau potable. Les conditions de conservation de l'eau ne sont pas appropriées.

Quant à la diversification alimentaire, les ménages ne maîtrisent pas les formes de combinaison alimentaire et les bonnes pratiques culinaires de cuisson des aliments ; entraînant la persistance des cas de malnutrition avec pour corollaire la perte de nutriments, la diarrhée, etc. Pendant la période de soudure qui s'étend habituellement de juin à août, les ménages s'alimentent très mal car on assiste à la baisse de la qualité et de la quantité des repas. Les repas ne sont pas diversifiés dans la commune.

Quant aux soins de santé, il existe plusieurs structures sanitaires qui prennent en charge les maladies en lien avec l'alimentation. Au nombre de ces structures, on peut citer le centre de santé communal, l'hôpital de référence Saint Jean de Dieu, des ONG, etc. Toutefois, ces structures sont faiblement fréquentées par la population. Certaines de ces structures ne disposent pas des agents qualifiés alors qu'on enregistre un mauvais accueil dans d'autres structures. Les matériels et les intrants sont parfois insuffisants. Par conséquent, la population n'a plus confiance à certains agents de santé. Certaines personnes n'ont pas de moyen financier pour accéder aux soins. Il faut souligner la mauvaise foi de certains agents de santé qui pratiquent la vente illicite des produits de mauvaise qualité. Il existe dans la commune des pharmacies ambulantes et des tradi-thérapeutes. Pour la prise en charge de

la malnutrition, il existe des structures de prise en charge dans lesquelles le protocole National de Prise en charge de la malnutrition est disponible.

Concernant l'Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant (ANJE) et l'alimentation des filles adolescentes, des femmes enceintes et allaitantes, on enregistre dans la commune, le non-respect de l'alimentation à 4 étoiles (glucide, protide, lipides et vitamine) pour la maman. Les ménages ne maîtrisent pas les bonnes combinaisons de repas pour les enfants. L'allaitement maternel exclusif est faiblement pratiqué à cause de certains facteurs socioculturels. Les mères allaitantes ne sont pas bien nourries. Par conséquent, on assiste à la dénutrition et à des problèmes de santé.

Les produits vivriers sont disponibles au niveau communal ces cinq dernières années et un système organisationnel de production. Certains produits agricoles sont importés d'autres communes ou d'autres pays (Togo et Burkina-Faso).

Les stocks s'épuisent avant le mois de juin. Après la récolte, les produits vivriers sont abondants sur le marché avant de se raréfier à partir de février puis ils deviennent très rares de juin à août (période de soudure). Tout ceci s'explique par la mauvaise gestion des stocks, le manque de planification de la production, le bradage des produits agricoles et la production maraîchère saisonnière. Il y a également les conditions de stockage conservation qui ne sont pas bonnes et qui engendrent les pertes de post récolte.

Dans le contexte actuel où l'un des défis importants des systèmes de vulgarisation agricole est d'intensifier la meilleure méthode de communication des informations agricoles aux yeux des paysans, ajouté à la prépondérance des effets des changements climatiques, l'utilisation des vidéos est apparue comme une alternative intéressante. Avec les multiples organisations paysannes dont dispose la commune de Tanguiéta, la diffusion de techniques culturelles, de mesures d'adaptation aux changements climatiques et de gestion durable des terres à travers des séances de formation vidéo ou à des vidéos diffusées via des forums WhatsApp peut contribuer à améliorer le rendement des productions agricoles. Mais force est de constater que cette opportunité numérique n'est pas encore exploitée dans l'agriculture dans la commune de Tanguiéta. Or des atouts existent dans ce sens. Au-delà d'une diversité d'organisations agricoles, il se répand de plus en plus au sein de la population l'usage des smartphones multi fonctions qui peuvent être des canaux intéressants de diffusion de messages agricoles importants y compris ceux relatifs au conseil agricole, à la situation des marchés, des prix de produits ou autres. Des efforts des gouvernants aux niveaux national et communal sont cependant indispensables pour mettre en place les facteurs de l'exploitation du digital dans l'agriculture au nombre desquels l'internet passe pour le plus important.

L'agriculture est le socle de l'économie de la commune de Tanguiéta. Du PCDA, on relève 62% de la population active qui s'adonne à l'agriculture dans la commune. Cette agriculture est de plus en plus organisée autour d'institutions diverses dont les interventions donnent progressivement au secteur plus de visibilité et de dynamisme contribuant à la forte augmentation de la production de certaines spéculations (soja, riz) et à l'éclosion des chaînes de valeurs ajoutées et clusters dans la commune.

Les opportunités de création d'emplois rémunérés ou auto-emplois existent et peuvent être notées au triple plan de la production agricole, de la transformation et de la commercialisation. Au niveau de la production, plusieurs spéculations notamment le soja, les maraîchers et le riz peuvent faire émerger des corps de métiers spécifiques qui accompagnent la chaîne de production de ces spéculations. En lieu et place des départs massifs au Nigéria, pour constituer une main d'œuvre saisonnière, un accompagnement

spécifique conçu pour les jeunes pourraient éclore des possibilités d'auto-emplois dans ces domaines de production. La même chose peut être entreprise du côté de la transformation par la mise en place des coopératives de transformations équipées d'unités modernes de transformation de produits tels l'arachide, le soja, le maïs, le riz ... Des filières de commercialisation peuvent également émerger d'une telle organisation et pourraient constituer des possibilités d'emplois pour les jeunes.

En ce qui concerne les cadres de concertation, il revient de prendre en compte dans le PDC4, les besoins ci-après :

- Une ligne budgétaire dans le budget communal pour le fonctionnement de la plateforme : cela va faciliter la tenue des sessions de dialogue, entre autres, celles sur la mobilisation des contributions au développement local (CDL) sur les filières agricoles, celles sur la cohabitation agriculteurs et éleveurs, et celles sur la planification et l'évaluation des campagnes agricoles ;
- Appui de la mairie à développer d'autres outils de financement de la plateforme et les acteurs agricoles : ristourne sur des CDL, subvention des partenaires techniques et financiers, etc ;
- Implication de la plateforme dans l'élaboration des documents de planification de la mairie (PAI, Budget) : cela va faciliter l'appropriation des actions de la mairie par les acteurs agricoles ainsi que la valorisation des investissements par les acteurs agricoles ;
- Implication de la plateforme dans le comité de pilotage du PDC4 : cette implication des acteurs des filières agricoles à travers la plateforme, va assurer plus d'engagement de leur part et la plateforme des actions de développement du secteur agricole.

3.2.2. Place de l'élevage dans la commune de Tanguiéta

La plupart des ménages agricoles de la commune ont pour activité secondaire l'élevage. Mais il reste un secteur dont les performances sont encore faibles dans la commune. L'élevage dans la commune de Tanguiéta se pratique de façon extensive surtout celui des ruminants (bovins, ovins et caprins). La mobilité pastorale est le mode principal de production animale de ces espèces dans la commune. L'élevage de bovins repose essentiellement sur le groupe ethnique peulh. D'autres espèces d'animaux sont aussi élevés dans la commune. Il s'agit des porcins, la volaille (poulets, pintades, canards etc.), les chiens...etc. Le tableau ci-dessous présente la dynamique de la production animale dans la commune de Tanguiéta.

Tableau 7 : Dynamique de la production animale dans la Commune de Tanguiéta

Type de production	2017	2018	2019	2020	2021
Bovins	12 500	13 800	14 100	16 500	17 660
Ovins	17 900	18 700	19 900	20 500	22 000
Caprins	13 600	14 100	15 000	15 500	17 000
Volailles	32 000	33 000	34 000	34 700	38 000
Porcins	5 500	6 100	6 100	6 600	7 500

Source : Cellule Communale ATDA, Tanguiéta

L'élevage joue un rôle important aussi bien dans la sécurité alimentaire que dans la nutrition dans la mesure où il contribue à l'emploi et aux revenus en milieu rural et assure l'accès à des aliments d'origine animale.

Dans le secteur de l'élevage, les filières porteuses de production animale adaptées aux jeunes identifiées sont essentiellement l'élevage des petits ruminants (ovins) et la volaille. Des accompagnements spécifiques en faveur des jeunes et des femmes doivent être mis en place pour promouvoir l'élevage des petits ruminants et la volaille. Il en est de même des aménagements appropriés qui doivent être mis en place comme mesure d'accompagnement pour développer des CVA de production de fourrage pour la sédentarisation des troupeaux de ruminants bovins, ovins et caprins.

Les ressources végétales et hydriques constituent des richesses qui contribuent au développement de l'activité pastorale. La commune dispose des ressources favorables au développement de l'élevage. On peut citer : La présence de montagnes, de collines, le fleuve Pendjari et ses affluents, des surcreusements, des cours d'eau et barrages ...etc. Toutes ces ressources font de la commune, une zone d'accueil des éleveurs transhumants. Plusieurs éleveurs venant d'ailleurs se sont installés dans la commune de Tanguiéta. Cette immigration des éleveurs, de leur troupeau et de toute leur famille est motivée par l'existence en quantité suffisante des ressources fourragères et hydriques dans la commune. Cet état de choses crée la saturation de l'espace agro-pastoral avec pour corollaire la multiplicité des conflits entre agriculteurs et éleveurs. Cela conduit un nombre de plus en plus élevé d'éleveurs peulh à effectuer la petite transhumance (celle de la saison des pluies) vers les forêts et autres aires protégées de la commune avec tous les risques liés en cas d'interception par les agents des eaux et forêts. Cependant L'assèchement rapide des points et plans d'eaux rend difficile l'abreuvement des animaux. Aussi, nous assistons à des maladies animales dues à la mauvaise qualité et à la rareté du fourrage, le manque d'eau et l'eau polluée.

Encadré 2

En somme, il est à retenir que même si l'élevage de bovins n'est pas hissé au premier rang de la production animale de la commune de Tanguiéta, le mode de production de ces bovins basé sur la mobilité pastorale engendre de plus en plus des conflits entre agriculteurs et éleveurs. L'aménagement de l'espace rural à grande échelle qui intègre cette production animale est plus qu'une nécessité dans la mise en œuvre des actions de développement au cours des prochaines années dans la commune.

L'intervention du Projet ProSER est une opportunité pour la commune.

3.2.3. Pêche

La commune dispose d'un potentiel de pêche non négligeable. Il s'agit principalement du fleuve Pendjari et ses affluents et du barrage de Sépounga où la pêche se pratique quasi douze mois sur douze avec des communautés professionnelles de la pêche artisanale. Ces communautés sont bien structurées et reçoivent l'accompagnement technique et matériel des services agricoles dont la DDAEP et l'ATDA et des ONGs. Les ressources halieutiques alimentent les ménages mais constituent également une source de revenus pour les jeunes et les femmes qui s'adonnent à cette activité. La pêche se fait avec les engins traditionnels tels que les filets, palangre, les nasses et parfois les bâtons dans les mares et bas-fonds. Les espèces pêchées sont les Carpes, les Silures, les Tilapia, les Clarias et les Sardine.

Il est demandé que l'administration communale s'implique davantage dans la gestion des opérations de pêche en vue de mieux organiser les acteurs et la collecte de recette issues de l'exploitation des ressources halieutique de la commune.

3.2.4. Production et exploitation des ressources forestières

La commune de Tanguiéta présente quatre (04) unités de ressources forestières : la galerie forestière et la forêt dense, la forêt claire et la savane boisée, la savane arborée et arbustive ainsi que la mosaïque de champs et jachères. Elle couvre une superficie de 5 456 km² dont les 2/3 sont occupées par la Zone Cynégétique et le Parc National de la Pendjari. Par ailleurs on y retrouve aussi des petites plantations communautaires ou individuelles d'anacardier ou des plants à croissance rapide comme l'eucalyptus, l'acacia, gmelina, arborea, tectona granis...etc, de formations végétales hormis celles qui sont protégées, sont prises d'assaut par les populations pour tous leurs besoins en bois notamment la fabrication de mortiers et pilons, la vente du bois de chauffe, la collecte de produits forestiers non ligneux (ramassage des graines de karité et la cueillette des graines de néré), la fabrication du charbon et autres produits de la forêt. En dépit de ce que la loi N° 93-009 du 2 Juillet 1993 portant régime des forêts en République du Bénin réprimande ces pratiques, les populations considèrent l'exploitation forestière comme une activité secondaire générant quelques revenus supplémentaires pour la satisfaction de leurs besoins fondamentaux. Il faut signaler que la mairie a pris des dispositions pour protéger certaines ressources forestières à travers l'arrêté communal interdisant l'exploitation agricole et forestière sur le périmètre du bassin et le circuit d'écoulement d'eau des chutes de la cascade de Tanongou.

La coupe de bois de chauffe et la production de charbon sont des facteurs majeurs de destruction de la végétation notamment les forêts galeries et autres forêts de la commune. Elles contribuent fortement à accentuer les effets des changements climatiques dans la commune.

3.2.5. Exploitation minière

Les ressources minières exploitées dans la commune de Tanguiéta sont le sable et le gravier. Les résultats issus des ateliers d'arrondissements et les différentes collectes de données effectuées sur le terrain révèlent l'existence d'une seule carrière de sable reconnue et protégée par l'administration communale. Les quelques carrières de sable et de gravier non protégées sont soumises à l'exploitation des populations sans aucune règle.

La commune gagnerait plus, si l'administration communale crée d'autres carrières de sables et de graviers d'une part, et mette en place une organisation autour de celles qui existaient et n'étaient pas sous le contrôle de la mairie.

3.2.6. L'artisanat

L'artisanat est constitué de plusieurs corps de métiers investis dans la prestation de service, la transformation des produits agricoles et les autres métiers de réparation. Au nombre de ceux-ci, on peut citer les métiers du textile (couture, tissage, ...), les soudeurs, les mécaniciens (motos, autos...), les coiffeurs/coiffeuses, cordonniers, ... Les artisans dans la commune de Tanguiéta sont organisés en collectif de tous les artisans de la commune regroupant les différents corps de métiers délivrant des diplômes professionnels (CQM). A

cet effet, la commune avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers, peut contribuer au développement de ces corps de métiers.

3.2.7. Transformation des produits agricoles

La transformation des produits agricoles dans la commune de Tanguiéta se limite aux initiatives des femmes ou coopératives de femmes qui utilisent des équipements artisanaux ou semi modernes pour transformer l'arachide en galettes locales/huile, transformer le riz paddy en riz étuvé, les noix de karité en beurre, etc.... La plupart de ces produits sont consommés localement ou vendus sur le marché local.

La commune gagnerait plus, si ces produits connaissent une transformation sur place qui générerait une plus-value permettant d'accroître les revenus des producteurs et la recette communale avec des équipements ou unités de transformation performantes, modernes et adaptés aux réalités de la commune.

3.2.8. Echanges commerciaux

Selon le plan de développement communal 3^e génération, la commune de Tanguiéta est reconnue comme la ville la plus dynamique de l'Atacora du point de vue du commerce. La commune de Tanguiéta de par sa position carrefour entre les autres communes de l'Atacora (Cobly, Boukoubé, Matéri, Toucountouna) et sa proximité avec le Togo et le Burkina-Faso représente le pôle central des échanges commerciaux entre elles, d'autres communes environnantes, le Togo et le Burkina Faso. En effet, les produits agricoles collectés dans les villages des communes de Matéri, Toucountouna et Tanguiéta elle-même, sont regroupés à Tanguiéta centre où ils sont convoyés vers Cotonou, le Togo, le Burkina Faso, le Niger et le Nigéria. La commune importe en retour les produits manufacturés de ces pays voisins. La ville de Tanguiéta est donc un vrai entrepôt de marchandises. Ces échanges commerciaux ne portent pas seulement sur les produits manufacturés et agricoles, ils portent aussi sur les produits d'élevage (Bovins, Ovins et Volailles), et les produits artisanaux locaux. Quant aux produits pétroliers de contrebande, ils sont importés directement du Nigéria.

Il faut remarquer que ce commerce est majoritairement exercé par des acteurs (hommes et femmes), exerçant dans l'informel. Les Dendi, Zerma, Yorouba, etc....en sont les principaux acteurs même si de plus en plus les Ibo et Haoussa venant du Nigéria, les Adjas des départements du Mono et du Couffo se positionnent pour des produits spécifiques (produits électro-ménagers, pièces de rechange des véhicules à deux/quatre roues, boissons alcoolisées, sodabi, ...). Les cadres les plus utilisés pour ces transactions sont les marchés dont les deux plus importants de la commune sont ceux de Tanguiéta et de N'Dahonta. Les autres marchés ne sont que des marchés locaux.

C'est au vu de cet atout commercial qu'offre la commune de Tanguiéta de par sa position carrefour, qu'elle s'est positionnée sur la cible spatialisée ODD 1.2, dont le but est « D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges souffrant d'une forme ou l'autre de pauvreté, telle que définie par chaque pays ».

Aussi, la commune de Tanguiéta est une commune très favorable au développement du secteur commercial pour la gent féminine. Les femmes sont généralement investies dans le commerce des produits agricoles. L'existence des marchés locaux et des marchés transfrontaliers dont Porga et Gando offrent de multiples opportunités pour l'écoulement des produits. A cela s'ajoute la production à grande échelle des produits comme le soja, l'arachide et le riz qui sont des produits commerciaux pas très concurrencés par les hommes. Les difficultés d'accès au crédit, la primauté actuelle des motos et tricycles sur les voitures dans le cadre du transport sont entre autres les contraintes auxquelles font face les femmes de la commune de Tanguiéta.

Tout comme au niveau de la production agricole, les échanges commerciaux subissent les effets des changements climatiques. Leurs manifestations en lien avec ces échanges sont :

- le décoiffement des bâtiments en général et celui des infrastructures marchandes en particuliers (hangars de marchés, magasins de stockage des produits) dues à la violence des vents,
- les fortes chaleurs enregistrées de plus en plus contribuent à endommager les vivres ou autres produits stockés dans les magasins,
- la dégradation et la coupure des routes dues aux fortes pluies et aux inondations récurrentes.

Les mesures d'adaptation à ces effets des changements climatiques s'avèrent urgentes dans la mise en place des infrastructures marchandes de la commune et même dans la construction et l'entretien des pistes rurales. Autrement, les activités commerciales continueront de subir des pertes importantes engendrées pour cause de dérèglement du climat dans la commune.

Même si la digitalisation n'est pas totalement intégrée au quotidien des populations de la commune, les échanges commerciaux des produits GSM à travers les paiements électroniques, la publicité des produits sur les différentes plateformes de communications telles que FACEBOOK, WHATSAPP ont connu un début d'adoption par certains dans l'exercice de leurs activités commerciales. Comme dans les grands centres urbains du Bénin, le développement de la digitalisation pourrait faciliter la création des réseaux de fournisseurs sur internet ou des groupes what's app de vente ou d'achats de produits de tous genres.

La faible couverture du territoire de la commune par les réseaux et la qualité de l'internet combiné au taux d'analphabétisme élevé (plus de 50% selon le RGPH 4) constituent les freins à l'essor de l'utilisation du numérique dans les échanges commerciaux.

Face au défi de plus en plus grand de créer des opportunités pour l'emploi de la jeunesse et des femmes de la commune, les échanges commerciaux représentent une opportunité dont la réorganisation participerait comme une réponse à ces défis. Après les récoltes de produits agricoles dans la commune, il se crée un boom des activités commerciales aussi bien à l'interne qu'au niveau transfrontalier. Ces activités sont entre autres le commerce des produits agricoles et d'élevage, des produits artisanaux, des produits importés (manufacturiers et pétroliers). D'autres corps de métiers liés au transport sur motos deux roues ou tricycles de produits agricoles, l'entreposage, les courtiers ou commissionnaires de produits tropicaux et les chargeurs sont aussi exercés par de nombreux jeunes et femmes de la commune. A cela s'ajoute le commerce des produits pétroliers.

Par ailleurs, il faut mettre en exergue la diversité d'activités génératrices de revenus qui se développent en zone frontalière telles l'animation des buvettes et auberges, des bars et restaurants, des cafètes, des cabines téléphoniques. Ces différentes activités économiques contribuent beaucoup à l'épanouissement de ces acteurs qui sont pour la plupart des jeunes déscolarisés ou en congé de fin d'apprentissage. Les activités commerciales jouent donc un rôle crucial dans l'occupation de la jeunesse et la satisfaction des besoins quotidiens d'une frange de la population de Tanguiéta.

3.2.9. Synthèse des équipements marchands de la commune

Les équipements et infrastructures marchandes de la commune, sont essentiellement les marchés, les hangars de marché, les blocs de boutiques, les boucheries, les magasins de stockage, les parkings et gares routières. En effet, afin de maintenir le dynamisme commercial de la commune et de mobiliser davantage de ressources pour le développement

local, l'administration communale a réalisée des équipements et infrastructures marchandes. Ces équipements et infrastructures réalisés en matériaux définitifs ont pour la plupart besoin d'une réfection.

3.2.10. Banques et institutions de micro finance

L'accès aux institutions et aux ressources financières comporte deux constantes dans la commune de Tanguiéta à l'image des autres communes du Département. Il s'agit des institutions bancaires et des institutions de micro finances. Les institutions de micro finances telles que la CLCAM, SIAN N'SON Micro finance, PADME, PEBCO Bethesda sont fonctionnelles et toutes concentrées au chef-lieu de la commune. Elles assurent l'intermédiation financière (services de micro finance et la finance informelle/tontine), l'épargne et l'appui conseil. Quant aux institutions bancaires, il n'y a que Orabank qui est présente dans la commune. Cela ne satisfait pas certains usagers qui sont obligés de se rendre sur Natitingou où plusieurs autres institutions bancaires sont présentes. Un plaidoyer pour l'installation des banques et d'autres SFD permettra d'offrir une gamme variée d'offres financières aux populations. Il y va également de la sécurité des populations qui sont amenées à transporter de fortes sommes lors des échanges commerciaux.

3.2.11. Tourisme et hôtellerie

La commune de Tanguiéta regorge de beaucoup de potentialités touristiques qui pourraient hisser la commune au premier rang des communes touristiques de l'Atacora. Mais malheureusement ; plusieurs sites touristiques de la commune ne sont pas valorisés.

L'hôtellerie dans la commune de Tanguiéta est très embryonnaire. On enregistre au total quatre (04) hôtels et cinq (05) auberges.

Par ailleurs, on enregistre aussi dans la commune des auberges confessionnelles destinées aux malades de l'hôpital Saint Jean de Dieu. La promotion du tourisme à Tanguiéta nécessite l'installation davantage d'infrastructures adéquates d'accueil et de restauration.

3.2.12. Activités et filières économiques porteuses

❖ Filière Maïs

Le maïs est une céréale de grande importance alimentaire pour de nombreuses populations en Afrique de l'Ouest, principalement au Bénin où il constitue la base du régime alimentaire des populations. Autrefois considérée comme une culture de subsistance, le maïs est également une culture de rente pour la commune pour satisfaire la demande tant au niveau national tant au niveau des pays limitrophes (Togo, Burkina Faso). Au regard de sa forte consommation au plan national, le maïs est très demandé mais également produit en grande quantité ce qui occasionne généralement la chute de son prix (environ 14 000 à 15 000 FCFA le Sac de 100Kg) sur le marché local notamment dans les mois d'octobre à décembre. Cette période d'abondance permet aux commerçants et aux producteurs disposant de moyens financiers de constituer des stocks afin de les revendre en période de soudure et de dégager de plus grande marge. En période de soudure, dans le mois de mai à mi-septembre, le maïs se vend entre 15 000F et 30 000 FCFA le sac de 100kg. Afin de profiter de la hausse des prix en période de soudure, la pratique du warrantage devrait être encouragée au niveau communal afin d'éviter le bradage du maïs en période d'abondance et d'améliorer in fine, le revenu des producteurs de maïs.

Au niveau national et dans les pays limitrophes tels que le Togo et le Burkina Faso, le maïs de la commune connaît également une forte demande. Malgré le niveau de production actuel la demande reste toujours très forte surtout en période de soudure et il conviendrait de

réfléchir à comment satisfaire cette demande sans cesse croissante au niveau des marchés ciblés.

❖ Filière Riz

Au Bénin, la consommation moyenne de riz par tête et par an varie de 6 à 20 kg en zones rurales et de 10 à 30 kg en zones urbaines. La quantité totale consommée chaque année est en pleine évolution. Le pays a besoin de couvrir de l'ordre de 50% de la demande de riz par des importations supérieures à 1.000.000 tonnes/an (Rapport PCDA Tanguiéta 2020-2024). Il existe donc au niveau national une demande de riz non encore couverte par le niveau de production actuel. Mais le riz majoritairement consommé au Bénin est le riz blanc, massivement importé par les commerçants importateurs.

La commune de Tanguiéta dispose de basfonds aménagés favorisant la production du riz local. Ainsi, selon la cellule communale, 4500 Ha de terres sont emblavées avec un rendement moyen entre 2500 à 3000 Kilogramme à l'Hectare.

Le potentiel d'emblavure s'élève à 5000 Hectare et le potentiel de rendement de la variété IR 841 la plus cultivée dans la commune est de 4000 Kilogramme à l'Hectare. De ce fait, la commune peut se fixer un objectif de production de 20 000 Kilogrammes du riz à l'horizon 2027. Mais malheureusement, les trois mini rizeries dont disposent la commune ne sont pas fonctionnelles faute du coût de production élevé ou de l'accès au crédit des agrégateurs toutes choses qui ne favorise pas la promotion des unités de transformation à travers le renforcement de leur capacité financière. La promotion de la production de riz dans la commune permettra de rendre disponible la matière première pour les unités de transformation industrielles et artisanales de la commune. La meilleure option serait de transformer tout le riz de la commune au niveau local pour créer plus de valeur ajoutée dans la commune. En cas de surplus de production au-delà des capacités de transformation locale, l'excédent pourrait être vendu aux autres usines de transformation de riz des autres communes qui sont en manque de matières premières. En travaillant pour une forte production de riz de qualité la commune renforcerait son avantage comparatif de la transformation industrielle de riz.

❖ Filière Soja

D'après le rapport du Plan Communal de Développement Agricole (PCDA, 2020-2024) de Tanguiéta, le soja bénéficie d'un marché diversifié tant au niveau communal, national qu'international. Dans la commune de Tanguiéta, le soja est un produit fortement consommé au niveau de commune à travers le fromage, le lait et l'alimentation du bétail. Au plan national, le marché est le plus grand consommateur, plus de 77% de la production avec des produits issus de la transformation agroalimentaire tels que les biscuits à base de soja, le lait de soja, le fromage de soja, le tourteau et l'huile de soja, etc. Le pays exporte principalement quatre produits et sous-produits dérivés du soja à savoir la fève de soja (1%), la farine de soja (18%), l'huile de soja (18%), le tourteau de soja (62%). Le tourteau représente 62% en moyenne des exportations depuis 10 ans. C'est à dire que le soja exporté a déjà subi une transformation ce qui crée de la valeur ajoutée pour l'économie nationale. En 2016 par exemple, un équivalent de 31 464 tonnes a été exporté soit 22,5% de la production estimée de la même année (139 909 tonnes).

Il s'en déduit que le soja a un marché dynamique. Des débouchés existent pour la commercialisation de la production de soja de la commune de Tanguiéta tant au niveau communal, national et international.

❖ Filière Poulet local

Le poulet fait l'objet de multiples préparations dans la cuisine béninoise. La demande en viande de volaille est en augmentation. Elle concerne aussi bien la volaille locale ou « poulet bicyclette » que le poulet de chair. Quant à l'œuf de consommation, l'évolution des habitudes alimentaires a introduit son utilisation fréquente dans les plats proposés dans les centres urbains de consommation. Le niveau de consommation des protéines d'origine animale au Bénin a été estimé à 6,11 kilogrammes par habitant et par an. C'est un niveau de consommation qui est inférieur au seuil de consommation minimale fixé par la FAO à 21 kilogrammes de protéines par an. Au Bénin globalement, la production locale est insuffisante pour couvrir les besoins. Pour supprimer toutes les importations de volailles et abats congelés, qui s'établissent en moyenne à 30.000 tonnes par an, le Bénin doit produire environ 22 millions de poulets de chair de 1,3 kilogramme de poids carcasse par an. Ce qui représenterait un chiffre d'affaires d'environ 22 milliards de Francs CFA pour la filière avicole béninoise en considérant un prix de vente moyen de 1000 Francs CFA /poulet. Assurer la couverture des besoins en viande est un défi important car la prévision du PSDSA (2018-2021) est de passer de 29,1% de taux de couvertures des besoins en viande en 2017 à 37,7% en 2021. Cette progression quoi qu'impressionnante si elle était réalisée ne permettra pas de satisfaire les besoins en vue d'atteindre la sécurité alimentaire et nutritionnelle et nécessitera de poursuivre l'importation de viande.

Au plan communal, le besoin de produits carnés est encore plus important compte tenu du profil de la commune en matière de sécurité alimentaire. Selon l'AGSVAN (2013), la commune de Tanguiéta tombe dans le groupe de communes à risque élevé d'insécurité alimentaire et est située dans les zones 'rouges' d'insécurité alimentaire. Il est donc indispensable d'intensifier la production locale pour nourrir la population.

La demande exprimée du poulet de race local au niveau de la commune provient essentiellement des ménages, des entreprises du secteur hôtellerie et restauration, des services traiteurs. Cette demande est aussi exprimée par les commerçantes venues de Natitingou, Parakou, Cotonou, de Porto Novo. Enfin, compte tenu de sa proximité avec le Togo et Burkina-Faso, les volailles produites dans la commune sont revendues également aux grossistes venant de ces deux pays.

3.2.13. Finances locales

La commune de Tanguiéta à l'instar des autres communes du Bénin n'a pas réussi à réaliser toutes ses prévisions budgétaires. Sur les 5 dernières années, il est apparu que la commune a réalisé des recettes de fonctionnement d'un taux de 61,80% pour 53,37% de dépenses effectivement engagées pendant que 34,97% de recettes d'investissement ont été mobilisées pour 31,02% de dépenses effectives. Sur **les sept milliards huit cent trente-trois millions zéro vingt-sept mille huit cent soixante-quatorze** (7 833 027 174) FCFA prévu entre 2017 et 2021 en termes de budget d'investissement et de fonctionnement de la commune, seulement **trois milliards zéro trente-un millions huit cent soixante-dix-huit mille six cent trente-deux** (3 031 878 632) FCFA ont pu être mobilisés. Ce qui représente 38,71% de réalisation.

Il faut signaler que **deux milliards trois cent cinquante-sept millions huit cent dix-sept mille deux cent trente** (2 357 817 230) FCFA de recettes d'investissement ont été réalisés sur les 5 dernières années soit une capacité moyenne annuelle de mobilisation qui s'élève à **quatre cent soixante-onze millions cinq cent soixante-trois mille quatre cent quarante-six** (471 563 446) FCFA. Ces recettes proviennent essentiellement d'apport extérieur dont le FADeC.

La capacité moyenne de mobilisation des recettes est de **quatre-vingt-six millions trente-quatre milles cinq cent cinquante-un** (86 034 551) FCFA en termes de recettes fiscales et

non fiscales. Ces recettes sont exclusivement destinées au fonctionnement de l'administration communale.

La mise en place d'un répertoire des contribuables des ressources non fiscales permettra de booster la capacité de mobilisation des recettes propres de la commune afin de réduire l'écart entre les prévisions budgétaires et les réalisations au cours des années à venir.

3.2.14. Transport

Le réseau routier du Bénin est caractérisé sur le plan administratif et sur le plan technique. La classification administrative caractérise les routes en Routes Nationales Inter-Etats (RNIE), Routes Nationales (RN) et les pistes rurales tandis que celle issue des standards techniques les regroupe en Routes Bitumées (RB) et Routes en Terre (RT).

La commune de Tanguiéta abrite ces trois types de routes. Elle est traversée par la RNIE 9 et la RNIE 3 reliant respectivement Tanguiéta au Togo via Coby et celle la reliant au Burkina Faso via Dassari. On dénombre également des routes nationales dont celle qui relie Tanguiéta à Coby qui est dans un état de dégradation avancée, même si elle est inscrite dans le PAG.

La majeure partie des routes nécessite des réaménagements ainsi que le renforcement des ouvrages routiers. Les pistes rurales sont pour la plupart dégradées. Cette situation est beaucoup plus grave en période de pluie et la conséquence est l'inaccessibilité des villages du fait de l'impraticabilité de la plupart de ces pistes en saison pluvieuse. De même, on note une insuffisance de moyens de transport dans la commune. A l'intérieur des arrondissements, durant la saison pluvieuse, plusieurs villages sont d'accès difficile par rapport au chef-lieu de leur arrondissement à cause du mauvais état des pistes ou de l'inexistence d'ouvrages d'art de désenclavement adéquats.

Par ailleurs, les parcs automobiles aménagés de la commune nécessitent la mise en place d'un dispositif organisationnel pour leur fonctionnement.

3.2.15. Entrepreneuriat et insertion professionnelle

L'Etat béninois a mis en place plusieurs programmes de promotion de l'entrepreneuriat agricole. Ces programmes devraient être une réponse aux nombreux problèmes d'insertion professionnelle des jeunes et des femmes surtout dans les zones rurales. Le projet de promotion de l'entrepreneuriat agricole (PPEA) dont l'objectif principal est de veiller à la mise en place d'une vaste pépinière de jeunes entrepreneurs ruraux prêts à s'installer de façon durable dans l'agriculture est conçu et mis en œuvre dans ce sens. Nous avons également des ONG et associations de développement qui s'investissent aussi à la cause. Des centres d'incubation des jeunes à l'entrepreneuriat agricole et qui offrent aux jeunes des modules de formations sur l'entrepreneuriat agricole sont dénombrés un peu partout sur toute l'étendue du territoire béninois.

Les innombrables programmes de l'Etat central et les différentes initiatives des partenaires privés n'ont pas véritablement impacté la situation de l'entrepreneuriat à Tanguiéta. Dans la commune, on ne dénombre pas une initiative d'entreprise créatrice d'emplois formels sécurisés et permettant par ailleurs à la commune d'engranger des revenus. La prise d'initiatives dans ce sens par les autorités communales permettrait de réduire l'exode des jeunes de la commune vers le Borgou et le Nigeria où ils se constituent en main-d'œuvre bon marché des entrepreneurs agricoles.

❖ Quelles opportunités de création d'emploi pour la jeunesse et les femmes ?

- **Dans le secteur agricole** : les opportunités de création d'emplois rémunérés ou auto-emplois existent et peuvent être notées au triple plan de la production agricole, de la transformation et de la commercialisation. Au niveau de la production, plusieurs spéculations notamment le soja, les maraîchers et le riz peuvent faire émerger des corps de métiers spécifiques qui accompagnent la chaîne de production de ces spéculations. En lieu et place des départs massifs au Nigéria, pour constituer une main d'œuvre saisonnière, un accompagnement spécifique conçu pour les jeunes pourraient éclore des possibilités d'auto-emplois dans ces domaines de production. La même chose peut être entreprise du côté de la transformation par la mise en place des coopératives de transformations équipées d'unités modernes de transformation de produits tels l'arachide, le soja, le maïs, le riz ... Des filières de commercialisation peuvent également émerger d'une telle organisation et pourraient constituer des possibilités d'emplois pour les jeunes.
- **Dans le secteur de l'élevage** : Les filières porteuses de production animale adaptées aux jeunes identifiées sont essentiellement l'élevage des petits ruminants (ovins) et la volaille. Des accompagnements spécifiques en faveur des jeunes et des femmes doivent être mises en place pour promouvoir l'élevage des petits ruminants et la volaille. Il en de même des aménagements appropriés qui doivent être mises en place comme mesure d'accompagnement pour développer des CVA de production de fourrage pour la sédentarisation des troupeaux de ruminants bovins, ovins et caprins.
- **Dans le secteur de la transformation digitale** : Les services publics numérisés au niveau national constituent une opportunité d'emplois pour les jeunes. Avec un équipement informatique assez modeste, les jeunes peuvent s'organiser pour offrir des prestations de service numérique à la population même des contrées les plus éloignées de la commune.
- **Dans le secteur touristique** : les différents sites touristiques de la commune peuvent faire objet de valorisation pour développer les différents métiers liés au tourisme en faveur des jeunes dans la commune.

❖ **Besoins et disponibilité des profils, qualifications et expériences dans les entreprises agricoles**

Les besoins d'emplois dans le domaine agricole peuvent être variés dans la commune de Tanguiéta. Dans les unités agricoles de la commune, les profils des spécialistes qui pourraient faire objet de sollicitation sont :

- les vétérinaires titulaires d'au moins le BEAT ;
- les techniciens en production végétale de niveau minimum BEAT ;
- les techniciens en TTA
- les zootechniciens
- les fournisseurs d'intrants agricoles ;
- des promoteurs de pharmacies vétérinaires ;
- des spécialistes en maîtrise de l'eau et en irrigation ;
- des promoteurs de dépôts de provende ;
- des conseillers en matière d'équipements agricoles ;
- des agents comptables ;
- des spécialistes en infrastructures d'élevage ;
- des promoteurs de dépôt de semence ;
- des spécialistes en entretien et maintenance d'équipements agricoles ;
- des spécialistes en approvisionnement de stock ;

- des spécialistes en marketing et accès au marché d'écoulement des produits agricoles ;
- des spécialistes en technique de Transformation Agroalimentaire.

❖ Difficultés d'insertion des jeunes à l'emploi et suggestions aux acteurs communaux

La difficulté principale pour les jeunes en quête d'emploi vient de leur mauvaise perception sociale de l'emploi. En effet, les jeunes continuent d'attendre des offres d'emplois de fonctionnariat c'est-à-dire servir dans les bureaux sans apprécier la vraie notion d'emploi qui est toute occupation capable de générer des revenus. Il faut souligner cependant que certains jeunes commencent par comprendre et s'investissent de plus en plus dans la création des activités génératrices de revenus surtout dans le domaine agricole. Des difficultés existent toutefois dans l'accompagnement à l'insertion professionnelle des jeunes. Ces difficultés sont résumées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 8: Difficultés d'insertion des jeunes à l'emploi et suggestions à l'endroit des acteurs communaux

Difficultés	Suggestions
- L'accès au foncier ; - L'accès aux crédits ; - Les difficultés liées au montage de plans d'affaires ; - Le manque de discernement dans le choix des idées d'entreprises ; - La faible capacité financière des jeunes ; - La mauvaise gestion de leur entreprise ; - La difficulté d'accès au marché d'écoulement des produits	- Sensibiliser des jeunes sur l'auto emploi et sur les initiatives créatrices d'emploi et de revenus ; - Mettre en place un accompagnement de coaching des jeunes ; - Mettre en place un dispositif d'accompagnement des jeunes qui ont des idées de projets d'entreprise innovantes ; - Faire des plaidoyers à l'endroit des structures de microfinance pour que des facilités soient accordées aux jeunes et aux femmes dans le processus d'accès au crédit ; - Prioriser les jeunes dans la mise en place des subventions accordées par les projets de l'Etat et des PTFs ; - Accompagner les jeunes dans le montage des plans d'affaires ; - Faire des plaidoyers en direction des centres de formation professionnelle pour un accent particulier sur l'entrepreneuriat dans les curricula de formation ; - Faire des plaidoyers des centres de formation professionnelle pour la promotion des profils spécifiques

Encadré 6

En définitive, dans le domaine de l'emploi des jeunes, des opportunités existent dans la commune de Tanguiéta notamment dans le domaine agricole où l'éclosion de différents corps de métiers est possible. Cependant, la concrétisation de cette opportunité réside dans la capacité de la commune à renforcer les capacités des jeunes en entrepreneuriat et auto emplois mais aussi en sa capacité à appuyer à l'installation de ces jeunes sur les terres agricoles disponibles.

3.3. Social

Cette rubrique présente le niveau de développement de la commune en termes d'existence des infrastructures relatives aux services socio-économiques de base, la qualité et l'usage faits de ces infrastructures ainsi que leur impact sur le bien-être des populations.

3.3.1. Eau

Pour faciliter l'accès à l'eau potable à la population, plusieurs ouvrages hydrauliques sont réalisés dans la commune. Il s'agit des adductions d'eau villageoise (AEV), des pompes d'eau autonome (PEA) et des forages équipés de pompe à motricité humaine (FPMH). Ainsi, on dénombre au total dans toute la commune 201 forages équipés de pompe à motricité humaine dont 118 fonctionnels et 83 en pannes ; 9 AEV dont 1 seule en panne et 8 PEA toutes fonctionnelles. La répartition par arrondissement de toutes ces infrastructures hydrauliques est résumée comme suit :

Tableau 9 : Répartition des infrastructures hydrauliques par arrondissement dans la commune

ARRONDISSEMENT	FPMH		AEV		PEA	
	Fonctionnel	Panne	Fonctionnelle	Panne	Fonctionnel	Panne
COTIAKOU	11	07	03	01	00	00
N'DAHONTA	25	17	01	00	03	00
TAÏACOU	37	21	01	00	02	00
TANGUIETA	31	26	00	00	02	00
TANONGOU	14	12	03	00	01	00
COMMUNE	118	83	08	01	08	00

Source : Service Technique, Mairie de Tanguiéta, Décembre 2022.

De ce tableau, on relève une nette disparité dans la répartition des infrastructures hydrauliques de la commune.

Le taux de desserte en eau potable en milieu rural est de 35% et quant à la couverture de la SONEB dans la commune, elle est limitée au seul arrondissement central dont des quartiers entiers sont loin de bénéficier de la couverture. Soucieuse de ce déficit d'eau, la commune de Tanguiéta s'est positionnée sur la cible spatialisée ODD 6.4 dont le but est « D'ici à 2030, faire en sorte que les ressources en eau soient utilisées beaucoup plus efficacement dans tous les secteurs et garantir la viabilité des prélèvements et de l'approvisionnement en eau douce afin de remédier à la pénurie d'eau et de réduire nettement le nombre de personnes qui manquent d'eau ».

Encadré 7

Malgré toutes ces réalisations et les efforts consentis par l'Etat, les PTF et les conseils communaux, la couverture de la commune en eau potable reste encore très faible. Cela s'explique par l'insuffisance des points d'eau, la mauvaise répartition géographique des ouvrages, l'habitat dispersé et le relief pas très favorable à l'installation des ouvrages d'accès à l'eau potable dans la commune.

3.3.2. Education et alphabétisation

Le secteur de l'éducation fait partie des priorités d'ordre social de la commune de Tanguiéta et cela se justifie par son choix des cibles spatialisées ODD 4.1 « D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, les dotant d'acquis véritablement utiles » et 4.5 « D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de

l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle ».

Dans le secteur de l'éducation, il existe des avancées notables au niveau central avec entre autres, la création des plateformes inter connectées permettant de suivre le cursus des apprenants et des enseignants notamment la plateformes Educ'Master, de faire l'archivage des cours de même que des épreuves et même le niveau de chaque élève en temps réel. Le même dispositif peut être adopté au niveau communal pour inter relier les écoles au niveau de chaque commune et permette un archivage et un suivi numérique de la réalité scolaire de la commune.

Aussi, l'Etat central fait de nos jours la promotion des jeunes enseignants à travers le système d'Aspirant au Métier de l'Enseignement (AME). La commune peut assurer le prolongement de cette activité à travers l'installation des centres pour la formation professionnelle ou des centres d'incubation pour les métiers de l'entrepreneuriat. Des dizaines de formateurs peuvent être employés dans ces centres qui in fine, permettront l'installation des centaines de jeunes entrepreneurs.

L'enseignement primaire dispose dans la commune de 11 écoles maternelles dont 06 publiques et 05 privées ; 73 écoles primaires dont 66 publiques et 07 privées. Le tableau ci-dessous présente la répartition de ces écoles par arrondissement.

Tableau 2 : Tableau de répartition des infrastructures scolaires maternelle et primaires

Arrondissement	Ecole maternelle		Ecole primaire		Ecole de confession religieuse
	Publique	Privée	Publique	Privée	
Cotiakou	1	0	16	1	0
N'Dahonta	0	0	14	1	0
Taïacou	1	0	11	0	0
Tanguiéta	3	5	16	5	1
Tanongou	1	0	9	0	0
TOTAL COMMUNE	6	5	66	7	1

Source : Circonscription scolaire Tanguiéta, Décembre 2022.

Selon les annuaires statistiques du MEMP de l'année scolaire 2021 - 2022, le taux brut de scolarisation des enfants dans la commune de Tanguiéta est 103,61% dont 96,79% de filles et 110% de garçons contre un taux départemental de 99,60% et 117,43% au niveau national. Ce taux est en dessus de la moyenne départementale et en dessous de la moyenne nationale. Le taux d'achèvement du cours primaire est de 42,17% dont 39,68% de filles et 44,44% de garçons contre un taux départemental de 37,80% et 61,82% au niveau national. Le taux d'abandon global au primaire est de 22,21% au niveau communal contre 19,05% au niveau départemental en 2022.

Tableau 11: Taux brut de scolarisation et taux d'achèvement en 2022

Indicateurs clés	Genre	Tanguiéta	Atacora	National
Taux Brut de Scolarisation	M	110,00%	104,95%	121,59%
	F	96,79%	93,85%	113,16%

	T	103,61%	99,60%	117,43%
Taux d'achèvement du Primaire	M	44,44%	40,17%	64,55%
	F	39,68%	35,21%	59,04%
	T	42,17%	37,80%	61,82%

Source : Annuaire statistiques MEMP, 2021-2022.

Tableau 12: Taux d'abandon par année d'étude selon le genre

	CI	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	GLOBAL
TANGUIETA							
Masculin	1,43%	11,30%	13,84%	18,92%	12,32%	13,29%	10,52%
Féminin	1,62%	14,12%	19,92%	15,84%	11,65%	12,48%	10,33%
Total	1,52%	12,57%	13,41%	17,57%	12,03%	12,94%	10,43%
ATACORA							
Masculin	5,24%	14,56%	11,78%	17,10%	11,04%	13,93%	11,57%
Féminin	5,28%	14,66%	11,94%	17,51%	11,78%	15,41%	11,83%
Total	5,26%	14,60%	11,85%	17,28%	11,37%	14,58%	11,69%

Source : Annuaire statistiques MEMP, 2021-2022.

En termes d'infrastructures notamment les salles de classes, on dénombre 381 salles de classes publiques pour le primaire en 2022 dont 87,1% en matériaux définitifs. Un taux de 8,39% de ces salles de classe se trouvent dans un état dégradé nécessitant un investissement de réfection.

Tableau 13: Nature, état et répartition des salles de classe utilisées par la commune

Niveau	Etat des salles	Salles de classe utilisées					% salles de classe en matériaux définitifs
		Murs et toiture en matériaux définitifs	Murs en matériaux définitifs, toiture précaire	Murs précaires, toiture en matériaux définitifs	Salles de classe en matériaux provisoires	Total	
TANGUIETA	Bon	332	3	14	0	349	87,1%
	Mauvais	23	0	9	0	32	
	Total	355	3	23	0	381	
ATACORA	Bon	3347	7	119	1	3474	83,3%
	Mauvais	291	14	201	38	544	
	Total	3638	21	320	39	4018	

Source : Annuaire statistiques MEMP, 2021-2022.

Tableau 14: Ratios élèves par maître, élèves par salle de classe et élèves par groupe pédagogique

Départements / Communes	Nombre d'écoles	Ratio Elèves par maître	Ratio Elèves par salle de classe	Ratio Elèves par Groupe Pédagogique	Coefficient d'utilisation des maîtres
TANGUIETA	93	52,1	46,9	46,5	1,11
ATACORA	914	47,2	43,3	42,2	1,09
ENSEMBLE BENIN	11 775	40,1	39,1	36,5	1,03

Source : Annuaire statistiques MEMP, 2021-2022.

Les problèmes principaux soulevés au cours du diagnostic par les populations en ce qui concerne l'enseignement primaire dans la commune sont :

- Insuffisance de salles de classe et de mobiliers,
- Etat majoritairement dégradé des infrastructures scolaires,
- Les écoles non clôturées,
- Manque de suivi parental,
- Manque de bibliothèque,
- La déperdition scolaire,
- Insuffisance d'enseignants,
- Enseignants non qualifiés dans le rang des aspirants,
- Démission de certaines cuisinières de cantine pour manque de motivation (salaire),
- L'alcoolisme des enseignants,
- Grossesse en milieu scolaire

Il faut préciser que la déperdition scolaire à Tanguiéta est causée selon les parents d'élèves par :

- Manque de moyens des parents pour envoyer et entretenir les enfants à l'école ;
- Envoi des enfants au Nigéria ou ailleurs dans les grandes villes pour petits boulots de survie (surtout les filles) ;
- Manque de moyens pour les parents d'élèves à faire face aux souscriptions scolaires comme la cantine scolaire ;
- Le choix délibéré de certains parents d'arrêter la scolarisation de certaines filles ;
- L'exode rural ;
- L'irresponsabilité ou la démission de certains parents ;
- L'utilisation des enfants par certains parents pour les travaux champêtres et les activités génératrices de revenus

En ce qui concerne l'enseignement secondaire, la commune compte sept (07) collèges d'enseignements généraux et deux (02) collèges privées réparties dans les arrondissements comme suit :

Tableau 15 : Répartition des collèges de la commune

Arrondissement	Collège d'Enseignement Général (CEG)		Collège d'enseignement technique (CET)	Lycée d'enseignement technique
	Public	Privé		
COTIAKOU	01	00	00	00

N'DAHONTA	01	00	00	00
TAÏACOU	01	00	00	00
TANGUIETA	03	02	00	00
TANOUGOU	01	00	00	00
TOTAL	07	02	00	00

Source : Enquête de terrain, Mairie Tanguiéta, Décembre 2022.

Les problèmes relevés au niveau de l'enseignement primaire demeurent les mêmes qu'au niveau de l'enseignement secondaire, sauf qu'à ces problèmes s'ajoutent les grossesses précoces, les mariages forcés et l'enlèvement des filles en pleine année scolaire.

La promotion de l'alphabétisation dans la commune de Tanguiéta est très inquiétante dans la mesure où pour toute la commune, il n'y a que cinq (05) centres d'alphabétisation dont deux (02) à Taïacou, deux (02) à Tanguiéta et un (01) à N'dahonta construits avec des matériels définitifs et qui sont actuellement abandonnés. Ces différents centres manquent de matériels et les maîtres alphabétiseurs ne sont pas motivés. Le taux de personnes alphabétisées dans la commune est très faible. Il est de moins de 2% de la population selon le RGPH 4. Les langues nationales enseignées dans ces centres sont uniquement le Naténi, le Waama et le Biali.

3.3.3. Santé

Le secteur de la santé constitue l'une des priorités de la commune de Tanguiéta en matière d'accès aux services sociaux de base de qualité. Au regard de ce contexte, la commune a priorisé la cible spatialisée ODD 3.7 qui stipule que : D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux.

Dans le secteur de la santé, les plateformes existent au niveau national qui inter connectent les différents services des hôpitaux, notamment les services de prestation et de pharmacie au services financiers. Ce qui donne plus de transparence dans la gestion financière des unités de santé. Il peut être installé au niveau communal des plateformes numériques qui interconnectent les centres de santé de la commune et qui facilitent l'identification et le suivi sanitaire de la population communale. Cela pourrait être une source de production des statistiques fiables pour la commune en matière sanitaire.

La commune de Tanguiéta fait partie de la zone sanitaire Tanguiéta-Matéri-Cobly. Elle dispose dans l'arrondissement central d'un centre de santé communal et dans chaque arrondissement un centre de santé d'arrondissement conformément à la carte sanitaire du Bénin.

Des dispensaires et maternités isolés sont également disponibles dans certains villages pour faciliter l'accès aux premiers soins des populations ; malheureusement la plupart ne sont pas fonctionnels faute d'équipements et de personnels. A cela s'ajoute la grande formation sanitaire confessionnelle d'envergure régionale qu'est l'hôpital Saint Jean de Dieu, qui est érigé en hôpital de zone Tanguiéta-Matéri-Cobly assurant des prestations assez importantes.

Tableau 16 : Répartition des formations sanitaires de la commune par arrondissement

Arrondissement	Centre de santé communal	Centre de santé d'arrondissement	Dispensaires isolés	Maternités isolées	Hôpital confessionnel
COTIAKOU	00	01	03	01	00
N'DAHONTA	00	01	00	00	00

TAÏACOU	00	01	02	00	00
TANGUIETA	01	00	01	00	01
TANONGOU	00	01	01	01	00
TOTAL	01	04	07	02	01

Source : Zone sanitaire Tanguiéta.

Les problèmes relevés dans le domaine de la santé mettent en exergue les taux faibles de CPN pour les femmes dans les maternités de la commune (Voir tableau des indicateurs de la santé des femmes enceintes). Les ateliers diagnostics révèlent que les facteurs qui expliquent le faible taux des consultations prénatales sont le manque de moyen financier, l'ignorance ou la négligence, l'administration des soins traditionnels, les pesanteurs socio-culturelles, l'irresponsabilité de certains maris et le problème d'autonomisation financière de la femme.

Tableau 17 : Indicateurs de la santé des femmes enceintes et allaitantes à Tanguiéta en 2021

Indicateurs de la santé	Valeur (%)		
	2019	2020	2021
Taux de fréquentation	50,3	52,8	58,7
Taux accouchement	78,7	83,9	83,7
Couverture en CPN1	37	42	36,7
Couverture en CPN4	12,2	23,2	27
Taux d'abandon CPN1-CPN4	24,8	18,8	9,7
Couverture en BCG	124,1	132,7	91,3
Couverture en Penta 1	119,1	125,3	108,5
Couverture en Penta3	113,7	114,3	103,7

Source : Zone sanitaire Tanguiéta-Matéri-Cobly, Décembre 2022.

Au défi principal du faible taux de fréquentation des centres de santé par les femmes, il faut ajouter :

- La vétusté du plateau technique,
- La vétusté de certains centres de santé,
- Insuffisance de centres de santé,
- Le manque du personnel surtout dans les maternités,
- Certains relais communautaires ne sont pas instruits,
- Absence de logements des sage-femmes et des infirmiers,
- Les centres de santé ne sont pas clôturés sauf le centre de santé communal et le centre de santé d'arrondissement de Taïacou,
- L'insuffisance des véhicules de supervision des centres de santé de la commune.

3.3.4. Culture, sports et loisirs

Les habitants de la ville de Tanguiéta viennent de plusieurs axes et donc d'aire culturelle variée. Les faits culturels ou rites saillants sont surtout les rites de passages et de revitalisation chez les Natimba, et les rites de circoncision et de scarification chez les Waaba. Les populations de l'arrondissement de Cotiakou célèbrent annuellement la fête des ignames.

Dans les arrondissements ruraux de la commune, les activités sportives et de loisirs sont très peu développées faute d'infrastructures appropriées pour leur développement. Tous les arrondissements de la commune sont dotés des maisons de jeunes aménagées et équipées mais ne disposent pas d'électricité. Dans ces arrondissements, il existe quelques terrains de football, mais qui ne sont pas aménagés. Ces quelques aires de jeux appartiennent pour la

plupart aux établissements scolaires. En dehors du football qui se pratique par quartier sans réelle organisation, les autres disciplines du sport et les activités de loisirs (luttons, danses, folklores...etc) qui, jadis, constituaient les activités de distraction des populations, sont en voie de disparition.

Quant à l'arrondissement central, avec la mise en œuvre du PAG 2016 – 2021, il a bénéficié de la construction du stade communal omnisports moderne.

L'arrondissement central dispose également d'un Centre de Lecture et d'Animation Culturelle (CLAC) équipé et d'une maison du peuple très vétuste. La commune de Tanguiéta ne dispose pas d'une salle de cinéma.

La jeunesse doit être au cœur du dispositif mis en place pour assurer non seulement la promotion de l'économie locale mais aussi les conditions de vie sociales des populations. Pour ce faire, dans le domaine des sports et loisirs, les défis suivants sont à relever :

- l'organisation des tournois sportifs et de jeux ludiques ;
- l'institution de compétitions sportives scolaires annuelles au sein de la commune ;
- l'institution de compétitions scolaires annuelles de scrabble et de génie en herbe ;
- la création des réserves foncières dans les centres d'arrondissement pour abriter des complexes sportifs ;
- la dotation des écoles et collèges des aires de jeu pour les disciplines sportives ;
- la distribution des équipements sportifs pour encourager les initiatives locales d'émancipation de la jeunesse ;
- la construction et l'équipement d'une bibliothèque communale ;
- la construction et l'équipement de bibliothèques dans les arrondissements ;
- la réhabilitation et la modernisation de la maison du peuple ;
- la promotion et la création des bibliothèques scolaires et spécialisées ;
- la promotion et la création des espaces de loisirs.

3.3.5. Electricité

L'accès à l'énergie électrique dans la commune est très limité et se résume seulement à quelques ménages des chefs-lieux des arrondissements. En effet, selon un rapport de la Direction Générale des Ressources Energétique intitulé "Bilans Energétiques et Indicateurs 2016-2021", le taux d'accès à l'énergie électrique de la commune de Tanguiéta est de 23,42% et un taux de couverture de 23,73%.

L'énergie solaire est l'alternative utilisée pour combler le déficit dans les villages et quartiers de ville. Le développement de cette source énergétique ne serait-ce que pour l'éclairage public contribuera à soulager les peines des populations et à réduire l'insécurité.

3.3.6. Habitat

La commune de Tanguiéta est caractérisée par un habitat de type traditionnel et groupé. On enregistre des agglomérations formées par des villages ou quartiers de ville. Notons que l'habitat est très concentré dans les Chefs-lieux d'arrondissement.

Lorsqu'on se rend dans les hameaux qui de plus en plus s'installent en raison de la propension à l'augmentation des superficies emblavées, on y retrouve un habitat dispersé.

Dans les villages et les hameaux, les habitations sont majoritairement en matériaux précaires (banco) et coiffées de pailles ou de tôles. Mais de nos jours il naît des îlots de prospérité et on rencontre de plus en plus des habitations en semi dur ou en durs avec des toitures en feuilles de tôle ondulées ou carrément des immeubles de plusieurs niveaux en matériaux définitifs aux chefs-lieux de la commune.

3.3.7. Aménagement du territoire et sécurisation foncière

L'essentiel de la voirie urbaine de la commune de Tanguiéta se résume à quelques voies de la ville de Tanguiéta. Les autres voies et celles des autres arrondissements sont dépourvus d'une voirie urbaine en raison de leur non lotissement. Elle est composée de voies pavées au centre-ville assorties de caniveaux à ciel-ouvert et fermé pour le drainage des eaux pluviales et des pistes carrossables aménagées suivant le SDAC de la commune. A l'instar des autres communes de l'Atacora, le mode d'habitation de la commune de Tanguiéta (habitat dispersé) ne facilite pas la construction d'une voirie urbaine. On note néanmoins une véritable volonté de modernisation et de construction de la voirie urbaine dans la commune.

Pour ce qui est de la sécurisation foncière, la loi n° 2017-15 modifiant et complétant la loi n° 2013-01 du 14 août 2013 portant code foncier et domanial précise clairement que le premier acte de présomption de propriété foncière en milieu rural en République du Bénin est l'Attestation de Détention Coutumière (ADC). Depuis la promulgation de cette loi, il est donc fait obligation à chaque individu propriétaire présumé d'une parcelle en milieu rural de faire la procédure pour disposer de ce document pour sa propriété.

Malheureusement, la question de la sécurisation foncière est une problématique majeure dans la commune de Tanguiéta. La majorité des arrondissements est montagneuse, de ce fait, les zones montagneuses et la zone tampon du parc pendjari ne peuvent pas faire objet d'une sécurisation foncière.

En ce qui concerne les zones où la sécurisation foncière est possible, il faut préciser que de nos jours, certains propriétaires terriens de la commune de Tanguiéta ne sont pas dans la dynamique de sécurisation de leurs terres. De ce fait, ils sont soumis à l'insécurité foncière qui occasionne actuellement des conflits fonciers. Pour remédier à ce problème de sécurisation foncière, la commune de Tanguiéta a porté son choix sur la cible spatialisée ODD 1.4 « D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services sociaux de base, à la propriété, au contrôle des terres, à d'autres formes de propriété, à l'héritage, aux ressources naturelles, à des nouvelles technologies et des services financiers adéquats, y compris la microfinance ».

Encadré 5

L'administration communale doit œuvrer dans la sensibilisation des populations sur l'importance de la sécurisation foncière et la formalisation des contrats d'usage des terres rurales.

3.3.8. Urbanisation, hygiène et assainissement

Le drainage des eaux pluviales est une problématique majeure dans la commune de Tanguiéta dont 4 des 5 arrondissements (Tanguiéta, Tanongou, Taïacou et Cotiakou) se trouvent au pied des montagnes. En dehors du chef-lieu de la Commune qui dispose de caniveaux le long de la route inter état et au niveau des voies pavées, il n'existe pas d'autres dispositifs de drainage des eaux pluviales. Cette situation n'est rien d'autre que la conséquence du faible niveau d'urbanisation de la commune. Cela est une des causes des inondations qui rendent à leur tour les infrastructures souterraines d'assainissement inopérantes (fosses des latrines, fosses septiques, etc.) et contaminent le milieu. Durant la saison des pluies, les eaux pluviales se mélangent à ces mêmes eaux usées et aux ordures, contaminant les zones inondées et le milieu naturel.

Le Code de l'administration territoriale confère aux Communes la responsabilité en matière d'approvisionnement des populations en eau potable et en assainissement et d'importantes responsabilités en matière d'hygiène (Article 39). Mais, ces prérogatives ne sont pas actuellement pleinement exercées par les collectivités locales, surtout ce qui concerne la gestion des eaux usées. Il faut noter qu'il n'y a pas encore un système de gestion des eaux usées. La grande majorité des ménages se débarrasse de leurs eaux usées dans la nature.

Selon l'Unicef Bénin, au niveau national, 54 % des ménages n'utilisent pas de toilettes et défèquent encore à l'air libre (brousse / champs) : 77 % en milieu rural contre 36 % en milieu urbain. 7 enfants sur 10 ont leurs matières fécales qui ne sont pas évacuées de façon hygiénique. La situation dans la commune de Tanguiéta ne déroge pas à cette tendance nationale. Les infrastructures d'hygiène et d'assainissement existant dans la commune sont dérisoires et en nombre insuffisant même si on note une volonté des populations en ce qui concerne la construction des latrines familiales ces dernières années suite aux actions de l'ONG SIA N'SON.

Les latrines familiales ne sont pas dans leur grande majorité en très bon état car elles sont pour la plupart construites en matériaux précaires avec de la terre posée sur des planches qui constituent la dalle. Généralement, elles s'effondrent en saison pluvieuse. Seules les écoles sont dotées de latrines institutionnelles dans leur quasi-totalité.

En ce qui concerne la gestion des déchets solides, la mairie a mis en place un dispositif de gestion communautaire au centre-ville. Néanmoins, on note une prolifération des dépotoirs sauvages dans tous les arrondissements. Seul le chef-lieu de la commune dispose de poubelles publiques et familiales environ 156 (ACHA). Le Plan d'Hygiène et d'Assainissement Communal (PHAC) est déjà révolu (2012 – 2017) et a été exécuté à hauteur de 30% mais n'a pas été renouvelé. De même, le dispositif de gestion des déchets solides et ménagers existant au centre-ville est à améliorer (manque de site de regroupement et de décharge finale). L'absence d'une gestion rationnelle des déchets solides a des incidences de plus en plus significatives sur la santé de la population ; de sérieux problèmes proviennent des dangers que représentent les excréments humains et les déchets biomédicaux mélangés aux ordures ménagères. Une gestion défailante des déchets solides conduit au blocage des systèmes de drainage, aggravant les risques d'inondations et provoquant une accentuation du risque sanitaire. Par conséquent, une gestion efficace des déchets solides est nécessaire pour permettre le fonctionnement du drainage des eaux de pluie et préserver la santé des populations. Aussi, la commune en priorisant la cible spatialisée ODD 6.2 « D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable » va résoudre les problèmes d'hygiènes et d'assainissements.

3.3.9. Télécommunications, accès à l'internet et aux médias

La commune de Tanguiéta ne bénéficie pas d'une couverture intégrale des réseaux de communications au Bénin (MTN, MOOV et CELTIIS). En effet, on constate une bonne couverture par endroit du réseau MOOV dans les chefs-lieux d'arrondissement, alors que la couverture des autres réseaux (MTN et CELTIIS) est partielle. Cette situation provoque du coup un accès limité aux services internet pour les populations.

En ce qui concerne les mass média, la commune de Tanguiéta est couverte par des radios d'envergure nationale, régionale et communautaire comme présenté dans le tableau suivant.

Tableau 18: Types et radios présentes dans la commune de Tanguiéta

N°	Type de radio	Nom de la radio	Niveau de couverture
01	Radio nationale	ORTB-Cotonou	Intégrale
02	Radio régionale	Radio Parakou	
03	Radio Communautaire	Radio rurale locale de Tanguiéta	Intégrale
04	Radio commerciale	Alafia-Bénin	Intégrale

Source : Enquête de terrain, Décembre 2022.

Quant à la couverture télévisuelle, l'avènement des antennes paraboliques permet d'avoir des images nettes de l'ORTB et d'autres chaînes nationales telles que Canal 3, E-Télé, Eden TV...etc.

Encadré 8

En l'état actuel de l'accès à internet, la numérisation des services publics est un défi énorme pour la commune de Tanguiéta. Les préalables de l'accès à la couverture intégrale au réseau téléphonique et à l'énergie électrique se doivent d'être relevés à court et moyen termes.

3.4. Gouvernance

3.4.1 Gouvernance locale

L'appréciation de la Gouvernance se fera à travers les performances de la commune dans le cadre de l'indice de Gouvernance Locale initié par le Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale (IGL).

Ainsi, cinq domaines permettront d'apprécier l'état de la gouvernance de la commune de Tanguiéta. Il s'agit de :

- La Gouvernance politique et administrative ;
- La gouvernance financière ;
- La gouvernance foncière ;
- La gouvernance genre et participative
- La relation avec la Tutelle.

3.4.1.1. Gouvernance politique et administrative.

Tableau 19 : gouvernance politique et administrative

N°	Indicateurs	Valeur En 2022	Ecart rapport à la moyenne par la	Actions à mener
1	Nbre de session du CCO	74,88	Positif	Continuer les efforts de performance
2	Taux de service fonctionnel	99,75	Positif	Continuer les efforts de performance
3	Taux de part des élus aux CC	4,48	Négatif	Renforcer les capacités des élus sur leur rôles et responsabilité
4	Existence de MP	99,75	Positif	Continuer les efforts de performance
5	Taux d'évaluation du personnel	0,25	Négatif	Renforcer le système d'évaluation du personnel
6	Taux de CP Fonctionnelle	26,37	Négatif	Renforcer les capacités des élus sur leur rôles et responsabilité
7	Taux d'adéquation profil/Poste	66,86	Positif	Continuer les efforts de performance
8	Taux de fonctionnalité du système des archives	99,75	Positif	Continuer les efforts de performance
9	Taux de services publics locaux en gestion déléguée	63,57	Positif	Continuer les efforts de performance
10	Nombre du rapport d'activité du Maire	74,91	Positif	Continuer les efforts de performance
11	Nombre de réunion de municipalité	16,83	Négatif	Organisation des réunions de municipalité
12	Nombre moyen de sessions de conseils d'arrondissement	7,89	Négatif	Sensibilisation des élus sur l'animation des sessions d'arrondissement. Renforcement des capacités des élus sur leur rôles et responsabilité
13	Nombre moyen de sessions de conseils de villages	0,06	Négatif	Sensibilisation des élus sur l'animation des sessions d'arrondissement. Renforcement des capacités des élus sur leur rôles et responsabilité
14	Nombre de délégation de signature du maire aux adjoints	7,71	Négatif	Renforcement des capacités des élus sur leur rôles et responsabilité
15	Nombre de délégation de pouvoir effectué par le maire	99,98	Positif	

Source : RDLP, décembre 2023, maquette IGL 2022

L'analyse des indicateurs par rapport au domaine de la gouvernance politique et administrative montre que sur 15 indicateurs, la commune a pu avoir la moyenne sur huit indicateurs. L'état de la gouvernance s'est détérioré, ceci est due à l'entrée en vigueur de la réforme structurelle du secteur de la décentralisation.

3.4.1.2. Gouvernance financière

Tableau 20: gouvernance financière.

N°	Indicateurs	Valeur En 2022	Ecart rapport à la moyenne	Actions à mener
1	Taux d'exécution du budget communal	38,83	Négatif	Renforcer les capacités des agents de la chaine des dépenses sur l'élaboration de budgets réalistes
2	Taux d'autofinancement d'investissements	0,25	Négatif	Renforcer les capacités des agents de la chaine des dépenses sur les normes des indicateurs de l'IGL
3	Part des investissements dans les dépenses totales de la commune	83,67	Positif	Continuer les efforts de performance
4	Taux des dépenses d'entretien	29,27	Négatif	Renforcement le mécanisme de dépenses d'entretien
5	Adoption du budget dans les délais	99,75	Positif	Continuer les efforts de performance
6	Respect du délai de vote du compte administratif	0,25	Positif	Continuer les efforts de performance
7	Taux d'accroissement des ressources propres	8,48	Négatif	Renforcer les capacités des agents de la chaine des dépenses sur les normes des indicateurs de l'IGL
8	Taux de recouvrement fiscal de la commune	13,93	Négatif	Renforcer les capacités des agents de la chaine des dépenses sur les normes des indicateurs de l'IGL
9	Délai moyen de passation des marchés publics communaux	33,5	Négatif	Renforcer les capacités des agents de la chaine des dépenses sur les normes des indicateurs de l'IGL
10	Existence des plans de passation des marchés validés et publiés	99,75	Positif	Continuer les efforts de performance
11	Ratio des marchés publics ayant respecté les procédures	99,75	Positif	Continuer les efforts de performance

Source : RDLP, données IGL 2022

L'état des lieux sur la gouvernance financière n'est pas reluisant. En effet onze indicateurs permettent d'apprécier l'état de la gouvernance financière dans les mairies. Sur les 11 indicateurs, la commune n'a pas performé sur 06 indicateurs

3.4.1.3. Gouvernance foncière

Tableau 21 : gouvernance foncière.

N°	Indicateurs	Valeur En 2022	Ecart par rapport à la moyenne	Actions à mener
1	Existence d'un Schéma Directeur d'Aménagement Communal (SDAC)	99,75	Positif	A actualiser
2	Existence d'un Plan de Développement Communal (PDC)	8,65	Négatif	Elaboration du PDC
3	Nombre de réunions de suivi-évaluations du PTA/PAI/PAD	8,35	Négatif	Dynamiser le comité de suivi-évaluation
4	Taux d'accroissement des infrastructures économiques et marchandes	6,7	Négatif	Construction d'infrastructures économiques et marchandes
5	Fonctionnalité des organes de gestion foncière aux niveaux communal et infra communal	0,12	Négatif	Appui au fonctionnement des organes de gestion foncière
6	Existence d'un Tableau de Bord Social actualisé	0,25	Négatif	Elaboration du TBS
7	Nombre d'accords de coopération décentralisée mis en œuvre	25,12	Négatif	Recherche de coopérations décentralisées
8	Taux de paiement des cotisations de la commune à l'intercommunalité	04,14	Négatif	Paiement régulier des cotisations de la commune
9	Nombre de contentieux fonciers impliquant la commune	50	Négatif	Règlement de tous les contentieux fonciers impliquant la commune

Source : RDLP, données IGL 2022

L'état des lieux sur la gouvernance foncière n'est pas du tout reluisant. En effet, sur les neuf indicateurs permettent d'apprécier l'état de la gouvernance foncière, la commune n'a performé que sur 01 seul indicateur. Il s'agit Existence d'un Schéma Directeur d'Aménagement Communal (SDAC). Ainsi des efforts doivent être faits afin d'améliorer la gouvernance foncière.

3.4.1.4. Gouvernance Politique genre et participative

Tableau 22: gouvernance genre et participative.

N°	Indicateurs	Valeur En 2022	Ecart par rapport à la moyenne	Actions à mener
1	Affichage des relevés de décisions du conseil communal dans les délais	79,88	Positif	Continuer les efforts de performance
2	Nombre de séances de reddition de compte	33,36	Négatif	Réalisation des séances de reddition de compte dans tous les arrondissements
3	Nombre d'actions spécifiques en faveur des femmes au cours de l'année	25,03	Négatif	Mise en œuvre des actions spécifiques en faveur des femmes
4	Existence d'un mécanisme d'information du public par rapport aux prestations de la commune	99,75	Positif	Continuer les efforts de performance
5	Nombre de cadres de concertation fonctionnels (Eau, Hygiène et Assainissement ; CCoS ; Maire et OSC)	87,31	Positif	Continuer les efforts de performance

Source : RDLP, données IGL 2022

L'analyse des indicateurs par rapport à la gouvernance genre et participative montre que sur les cinq indicateurs, la commune n'a pas atteint la moyenne sur deux. Il s'agit du Nombre de séances de reddition de compte et du Nombre d'actions spécifiques en faveur des femmes au cours de l'année. Cependant elle a performé sur les trois autres indicateurs.

3.4.1.5. Relation avec la tutelle

Tableau 23 : La relation avec la Tutelle.

N°	Indicateurs	Valeur En 2022	Ecart par rapport à la moyenne	Actions à mener
1	Nombre de participation aux séances du Conseil Départemental de Concertation et de Coordination (CDCC)	66,61	Positif	Continuer les efforts de performance
2	Taux de conformité des actes communaux	99,75	Positif	Continuer les efforts de performance
3	Transmission du budget dans les délais	50	Positif	Continuer les efforts de performance
4	Transmission du compte administratif dans les délais	33,42	Négatif	Accélérer le processus de certification du compte de gestion par la DGTCP
5	Animation d'un cadre de concertation entre le maire et les services déconcentrés communaux	0,25	Négatif	Renforcement de capacité des agents de la chaîne des dépenses sur les normes des indicateurs de l'IGL

Source : RDLP, données IGL 2021 et 2022

L'analyse des indicateurs sur les relations avec la tutelle révèle que sur les cinq indicateurs retenus, la commune n'a pas atteint la moyenne sur deux. Il s'agit de la Transmission du compte administratif dans les délais et de l'Animation du cadre de concertation entre le maire et les services déconcentrés communaux. Il faut souligner que l'indicateur comme l'Animation du cadre de concertation entre le maire et les services déconcentrés communaux où l'état de la gouvernance s'est détérioré est due à l'entrée en vigueur de la réforme structurelle du secteur de la décentralisation. Cependant la commune a performé sur les trois autres indicateurs. La commune doit redoubler d'effort dans l'animation du cadre de concertation entre le maire et les services déconcentrés communaux.

3.4.2. Administration communale

La réforme de la décentralisation a apporté aujourd'hui une distinction nette entre les organes politiques et les organes techniques dans l'animation de la vie des administrations territoriales.

Classée comme commune à statut ordinaire par la loi n°2021-14 du 20 décembre 2021 portant code de l'administration territoriale en République du Bénin, la commune de Tanguiéta est gérée par une administration bâtie suivant l'organigramme type des communes ordinaires en attendant l'élaboration et la mise en vigueur des organigrammes types des mairies conformément à la circulaire N°032/MDGL/DC/SGM/SP-CONAFIL/SA du 09 septembre 2022. Ainsi, l'administration communale de Tanguiéta sous l'autorité du Secrétaire Exécutif est composée des services et divisions suivants :

- Le Secrétariat Exécutif (SE) sous lequel sont directement rattachés le Secrétariat Administratif (SA), le service Transmission (STr), la Cellule de Contrôle des Marchés Publics (CCMP), Secrétariat Administratif d'Arrondissement (SAA), et la Cellule Juridique (CJ).

D'autres services sont animés par des responsables qui rendent compte au SE. Il s'agit :

- Du Service des Affaires Administratives et Financières (SAAF) dont les divisions sont :
 - Division des Affaires Générales et de la Promotion de l'Emploi (DAGPE) ;
 - Division des Affaires Financières (DAF) ;
 - Division Affaires Economiques et Marchandes (DAEM) ;
 - Division de la Comptabilité des Matières (DCMa) ;
 - Division de l'Etat Civil (DEC)
- Du Service du Développement Local et de la Planification (SDLP) dont les divisions sont :
 - Division de Développement Local et de la Planification (DDLDP)
 - Division de la Coopération Décentralisée et de l'Intercommunalité (DCDI)
 - Division des Affaires Sociales, Jeunesse et Education (DASJE)
- Du Service Techniques (ST) à trois divisions que sont :
 - Division des Etudes et des Travaux (DET)
 - Division de l'Eau, de l'Hygiène et de l'Assainissement (DEHA)
 - Division de la Voirie et de la Mobilité Urbaine (DVMU)
- Du Service des Systèmes d'Information (SSI) à deux divisions que sont :
 - Division de l'Information et de la Communication (DIC)
 - Division du Pré archivage et de la Documentation (DPD)
- Du Service des Affaires Domaniales et Environnementales (SADE) dont les divisions sont :
 - Division des Affaires Domaniales et du Registre Foncier Urbain (DADRFU)
 - Division de la Protection de l'Environnement (DAECC)
 - Division de l'Urbanisme (DU)

- Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) dont les divisions sont :
 - Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics (SP/PRMP)
 - Commission d'Ouverture et d'Evaluation (COE)

L'Etat central a doté les administrations territoriales du personnel qui sans doute est pourvu de compétence nécessaire pour assurer les différentes responsabilités dans la gestion de l'administration communale. En dépit de cette réforme louable de l'Etat central, l'état des lieux dans la commune de Tanguiéta fait cas d'une insuffisance du personnel contraignant d'autres responsables de service à assumer une double voire triple fonction. C'est le cas, par exemple du responsable des affaires domaniales qui est encore le point focal SAN, et de la responsable du service affaire générale qui représente encore le point focal entrepreneuriat et emploi des jeunes. Cet état de chose porte préjudice à l'administration communale quant à son objectif d'efficacité et pourrait à long terme engendrer une lourdeur administrative au grand désarroi des usagers de la commune. L'administration gagnerait donc à s'aligner dans la dynamique de la réforme impulsée par l'Etat central en dotant les différents responsables de collaborateurs qualifiés et en nombre suffisant.

3.4.2. Dispositif institutionnel

A l'instar des communes du Bénin, l'administration locale de Tanguiéta fonctionne selon les dispositions du code de l'administration territoriale en vigueur en République du Bénin. Outre ce code, la commune de Tanguiéta dispose d'un Manuel de procédures administratives, budgétaires et comptable, d'un SDAC, de l'outil SEPAC (Système d'évaluation du personnel de l'administration Communale).

3.4.3. Coopération décentralisée et participation citoyenne

La Commune de Tanguiéta est membre de l'ACAD (Association des Communes de l'Atacora et de la Donga). Cette intercommunalité réunit toutes les 13 communes de l'Atacora et de la Donga et dispose d'un conseil d'administration dont la présidence tournante est assurée par un maire d'une des treize (13) communes. C'est l'organe politique de prise de décision de l'intercommunalité. Elle dispose également d'un bureau exécutif. Bras technique de l'intercommunalité, le bureau exécutif est dirigé par un Directeur Exécutif accompagné des cadres techniques que sont les Chargés de Programme. ACAD travaille à la mobilisation des ressources propres des communes mais aussi auprès des partenaires techniques et financiers dans le cadre des projets structurant à caractère intercommunal. La commune est également membre de l'ANCB.

Depuis l'instauration du système de décentralisation et son corollaire de la gouvernance locale qui se veut participative, responsable, transparente, efficiente, inclusive et respectueuse des législations, la gestion des affaires à l'échelle locale est particulièrement importante dans la mesure où les gouvernements interagissent avec les citoyens et les communautés au quotidien. La participation citoyenne se mesure donc à l'aune de l'engagement obligatoire ou volontaire de personnes ordinaires, agissant ensemble ou seules ou au sein d'une organisation ou non, en vue d'influer sur une décision portant sur des choix significatifs qui affectent d'une manière ou d'une autre leur communauté.

Cette participation citoyenne dans la commune de Tanguiéta se manifeste à travers, les redditions de compte organisées par l'exécutif communal et la participation effective des populations à ces séances de reddition de compte. Mais l'engagement du citoyen lambda à s'approprier la question de la gestion des affaires publiques de la commune au double plan de sa participation à la mobilisation des ressources à travers le paiement des impôts et taxes et de l'interpellation des autorités communales sur des questions de gouvernance n'est pas encore une réalité dans la commune.

La Cellule de participation Citoyenne de la commune reste la seule organisation en matière de participation citoyenne. Elle participe à la synthèse des besoins exprimés par les populations et propose des amendements au budget. Elle procède alors de la nécessité de faire participer la population au processus de planification (plan de développement communal, plan d'actions, plan d'investissement annuel, etc.), à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des services publics.

3.4.4. Sécurité

La sécurité des personnes et des biens est assurée par les Commissariats des arrondissements de Tanguiéta, de Tanongou et de Taïacou. Contrairement à ce que prévoit la carte sécuritaire en République du Bénin, les arrondissements de Cotiakou et de N'Dahonta ne disposent pas de commissariat. Le commissariat de Taïacou assure tant bien que mal la sécurité dans ces deux arrondissements. Il faut préciser que c'est l'ancien local du bureau d'arrondissement et le site communal de l'entreprise COLAS qui abritent respectivement le commissariat de Tanongou et de Tanguiéta actuellement.

Par ailleurs, la commune abrite un camp militaire grâce auquel les efforts conjoints des militaires et des policiers républicains permettent d'assurer la sécurité dans la commune. Cependant, des défis sécuritaires restent encore à relever dans la commune.

La Commune de Tanguiéta n'est pas en marge de l'extrémisme violent, sa jeunesse confrontée au fort taux de chômage est exposée et constituée une proie facile au recrutement des individus armés non identifiés. La commune de Tanguiéta est déclarée zone rouge de dix-neuf (19) heures à six (06) heures réduisant ainsi la libre circulation des personnes et des biens avec pour corolaires la baisse de l'économie locale compte tenu de sa proximité avec le Parc National Pendjari et la commune de Matéri, qui sont fortement menacés par ces individus armés non identifiés.

Ainsi, avec les nouveaux défis sécuritaires auxquelles doit faire face la région Nord-Ouest de l'Atacora, il urge qu'une synergie d'actions se développe entre les commissariats de toutes les communes voisines mais aussi avec les services de sécurité transfrontaliers du Togo pour une meilleure maîtrise des cas de violence liée à l'extrémisme.

Une autre source de conflit est la transhumance. Même si la transhumance transfrontalière est interdite sur le territoire béninois, Tanguiéta de par sa position géographique continue d'accueillir un grand nombre de transhumants clandestins. Cela occasionne quotidiennement des conflits car ces transhumants ne maîtrisent pas les couloirs de passage et organisent généralement le pâturage nocturne. La gestion de la transhumance nécessite une attention particulière de la part du conseil communal. La mise en place d'un dispositif de prévention, de transformation et de gestion des conflits en lien avec la transhumance pourrait être une solution.

3.5. Environnement

3.5.1. Risques environnementaux et leurs impacts

Le principal risque environnemental auquel sont exposées les populations de la commune de Tanguiéta est celui lié aux changements climatiques. En effet, les changements climatiques sont une modification progressive et durable des paramètres statistiques (paramètres moyens, variabilité) du climat global de la terre ou de ses divers climats régionaux. Ces changements peuvent être dus à des processus intrinsèques à la terre, à des influences extérieures ou aux activités humaines. Ils constituent une menace permanente à laquelle toutes les communes du Bénin sont confrontées. Ils se manifestent par les phénomènes observés au niveau de trois principaux paramètres du climat : la température, les précipitations et le vent.

Les impacts liés à ces changements climatiques se traduisent dans la commune de Tanguiéta par :

- Les inondations,
- Les poches de sécheresse,
- Les vents violents,
- Les fortes chaleurs,
- Les variations des dates de pluie,
- Les épidémies

3.5.2. Risques climatiques identifiés et les modes d'existences

Les échanges au cours des ateliers diagnostics avec les populations ont permis d'identifier les risques climatiques majeurs auxquels elles sont exposées. Il s'agit entre autres de la mauvaise répartition des précipitations sur le territoire communal ; des poches de sécheresse fréquentes ; des vents violents ; de forte chaleur et des inondations périodiques.

Tableau 24 : Risques climatiques majeurs dans la commune de Tanguiéta

Risques climatiques (Aléas/Phénomènes)	Causes principales	Récurrence
Poches de sécheresse fréquentes et longues	- Destruction du couvert végétal ; - Pratique de l'agriculture extensive sur brulis - Feux de végétation incontrôlés - Hausse de la température et baisse de la pluviométrie	Chaque année
Mauvaise répartition des précipitations	- Destruction du couvert végétal ; - Réchauffement du sol entraînant une augmentation de l'évaporation ;	Chaque année
Forte chaleur	- Destruction du couvert végétal / Absence d'arbres ; - Rareté des pluies, - Pratique de l'agriculture extensive sur brûlis ; - Augmentation des gaz à effet de serre.	Chaque année
Inondations	- Mauvaise répartition des pluies dans le temps et dans l'espace ; - Inexistence d'infrastructures d'assainissement ; - Occupation des couloirs naturels d'eau ; - Existence de nombreux bas-fonds dans la commune - Existence de plaine inondable dans la commune.	Chaque année
Vents violents	- Abatages des grands arbres ; - Inexistence de la foresterie urbaine ; - Extension des espaces agricoles.	Chaque année

Source : Résultat atelier diagnostic d'arrondissement.

Au vu de ces causes liées aux changements climatiques, la commune a priorisé la cible spatialisée ODD 15.3 « D'ici à 2030, lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés, notamment les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations, et s'efforcer de parvenir à un monde sans dégradation des terres » afin d'atténuer les risques climatiques.

3.5.3. Evaluation des impacts des risques climatiques sur les secteurs prioritaires

Le changement climatique est une thématique transversale dont l'impact se ressent sur tous les autres secteurs de développement de la commune. Les secteurs prioritaires auxquels l'on peut faire référence sont l'agriculture, l'élevage, la foresterie, la santé humaine, les

établissements humains. A ces secteurs peuvent s'ajouter les zones humides qui sont impactées aussi par le changement climatique.

Le tableau suivant donne plus de détails des impacts des risques climatiques sur les secteurs prioritaires.

Tableau 25 : Impacts des risques climatiques sur les secteurs prioritaires

Risques climatiques	Agriculture/élevage	Zones humides (Bas-fonds et ressources en eau)	Foresterie/Energie	Etablissements humains/Santé
Poches de sécheresse fréquentes et longues	- Indisponibilité des ressources en eau - Baisse des rendements - Mortalité des plantes accrue - Stress hydrique généralisé - Potentiel de dégradation des terres accrues - Semis répétitif - Assèchement de cultures - Insuffisance des produits vivriers - Cherté des denrées alimentaires - Insécurité alimentaire - Malnutrition - Manque d'eau, d'espèces fourragères et d'herbe pour les bétails - Conflits entre agriculteurs et éleveurs autour des points d'eau	- Disponibilité en eau réduite - Baisse drastique en eau des nappes phréatiques - Tarsissements précoces des points et plan d'eau - Conflits autour des points d'eau - Quantité d'espèces fourragère réduite	- Demande en eau accrue des plantes - Réduction du couvert végétal - Diminution de la diversité biologique - Risque d'incendie - Intensification des feux de végétation, - Difficultés de régénération des espèces et perte de biodiversité	- Pollution de l'environnement - Prolifération des moustiques, - Epidémies (paludisme, choléra, méningite, - Infection Respiratoire Aigüe (IRA), etc.)
Mauvaise répartition des précipitations	- Indisponibilité des ressources en eau - Baisse des rendements - Insécurité alimentaire - Mortalité des plantes accrue - Stress hydrique généralisé - Potentiel de dégradation des terres accru - Augmentation des prix des produits vivriers - Manque d'eau et d'espèces fourragères	- Disponibilité en eau réduite - Besoins importants en eau - Conflits autour des points d'eau	- Demande en eau accrue des plantes - Perte des valeurs nutritives des fourrages - Mortalité des plantes accrues - Diminution de la diversité biologique	- Risque de maladies - Prolifération des moustiques, - Epidémies (paludisme, choléra, méningite, IRA, etc.)

Risques climatiques	Agriculture/élevage	Zones humides (Bas-fonds et ressources en eau)	Foresterie/Energie	Etablissements humains/Santé
Précipitations abondantes et violentes/ inondations	- Destruction des cultures - Pourriture des produits de récoltes - Perte de bétail et volaille - Destruction des cultures vivrières, faible disponibilité et accessibilité alimentaires (quantité et qualité) - Augmentation des prix des produits vivriers	- Faible influence	- Taux d'hydromorphisme élevé chez les plantes - Perte de la biodiversité - Chablis (destruction des arbres) - Mort prématurée de certaines espèces	- Risque de maladies, - Pollution de l'environnement, - Prolifération des moustiques, - Epidémies (paludisme, choléra, IRA, etc.) - Forte érosion des sols - Destruction des habitations - Destruction des ouvrages
Vents violents	- Destruction des cultures - Destruction des plantations - Destruction des espèces animales - Destruction des toitures des habitats	- Pollution de l'eau	- Chablis (destruction des arbres)	- Dommage et destruction des infrastructures

3.5.4. Stratégies endogènes développées par les communautés locales

Les différentes analyses des résultats issus du diagnostic des impacts/effets des changements climatiques sur les secteurs prioritaires identifiés dans la commune de Tanguiéta a permis de choisir les actions d'adaptation. Ces actions visent à améliorer la capacité de résilience des secteurs prioritaires de la commune, à dynamiser l'économie locale et à renforcer les moyens de subsistance des populations locales (Voir tableau ci-après).

Tableau 26 : Mesures endogènes d'adaptations développées par les communautés locales

Agriculture et élevage	Zones humides (Bas-fonds et ressources en eau)	Foresterie/Energie	Etablissements humains et santé
- Adoption de cultures à cycle court et résistantes à la sécheresse, - Développement de l'agroforesterie - Aménagement des bas-fonds pour les cultures maraichères, - Réalisation d'ouvrage de retenu d'eau - Promotion du tourisme - Réserves alimentaires - Développement de l'élevage des petits ruminants et de la volaille - Installation des cultures aux abords des cours d'eau et des bas-fonds - Mise des récoltes à l'abri de l'eau - Réaliser la technique d'assolement-rotation, reboisement - Désensabler les retenues d'eau, - Produire du fourrage - Préparer le terrain avant le démarrage effectif de la pluie, multiplier le surcreusement - Réaliser les infrastructures de maîtrise d'eau	- Construction des retenus d'eau à des fins d'élevage et de maraîchage - Aménagement des retenus d'eau - Aménagement des bas-fonds - Mise en place des techniques de conservation d'eau et du sol - Renforcement des bases des maisons - Habitations éloignées des abords des cours d'eau et bas-fonds - Réaliser les infrastructures de maîtrise d'eau	- Reboisement - Sensibilisation à l'usage rationnelle du bois - Développer la pratique de l'agroforesterie - Développement les plantations des essences pérennes	- Abandon des zones à risque - Sensibilisation de la population à la gestion des déchets polluants - Soins traditionnels par les plantes (ethnobotanique) - Renforcement des centres de prise en charge en matériel, équipement et ressources humaines - Renforcement de la capacité de surveillance intégrée des maladies transmissibles et d'intervention à tous les niveaux, - Promotion des moustiquaires imprégnées à longue durée d'action, - Renforcement des sensibilisations des populations sur d'éventuelles épidémies - Construction des maisons basses avec des lambrequins

3.6. Analyse SWOT des secteurs de développement

Tableau 27 : FFOM/SEPO et situation de référence ou de départ

Secteur/Domaine	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Agriculture	Disponibilité des terres cultivables Bonne production agricole Existence des groupements féminins dynamiques dans la transformation des produits agricoles Existence des plateformes de producteurs agricoles Existence de clusters et cadre de concertation filières Existence des fermes agricoles Climat favorable à la diversification des produits agricoles Disponibilité d'un plan de développement agricole communale Existence des bas-fonds Existence de sites maraîchers avec maîtrise totale d'eau Présence de la couche juvénile dans les corps de métier du secteur	Faible mise en place de crédits agricoles Surexploitation des sols Non-respect des techniques de gestion de la fertilité des sols Non-respect des itinéraires de techniques agricoles en générale Faible utilisation de magasins de stockage Conflits entre éleveurs et agriculteurs dus à la transhumance et à la mobilité Appauvrissement et dégradation des sols Utilisation abusive des engrais chimiques et des pesticides Pratiques agricoles encore rudimentaires Le maillon transformation est constitué d'acteurs (femmes) vieillissants	Volonté politique Proximité et ouverture sur le Togo et le Burkina Fasso pour les échanges commerciaux Existence des IMF (CLCAM, SIAN'SON Microfinance, PEBCO-BETHESDA, PADME) Appui des partenaires au développement à travers des programmes et projets sectoriels Disponibilité du dispositif d'encadrement technique (ATDA, DDAEP, ONGs prestataires) et PTF à accompagner la commune Existence du Fonds du FADEC agriculture Existence du FNDA	Aléas climatiques Feux de végétation Cherté des intrants agricoles Faible disponibilité des produits phytosanitaires homologués Prolifération des produits phytosanitaires non homologués Insécurité grandissante
Elevage	Connaissance empirique de l'élevage Existence de fort potentiel agropastoral Diversification des espèces d'élevage Existence des fermes animales Existence de pâturage Existence d'une union communale des éleveurs dynamiques Existence de cadre de concertation filière	La disparition de certains couloirs de passage Inexistence des espaces pastoraux aménagés Insuffisance de vétérinaires Insuffisance de pâturage en saison sèche Insuffisance de produits vétérinaires Inexistence des points d'eau Insuffisance des aires de repos	Existence du fond FADEC agriculture Disponibilité des PTFs à accompagner la commune (Projet ProSER) Existence de prestataires privés pour les soins vétérinaires sous le contrôle de la DDAEP Existence de l'ATDA pour les appuis et suivis techniques	L'exposition des animaux aux différentes maladies Prolifération des œufs importés du Nigéria Assèchement de certains points d'eau Insécurité grandissante
	Existence des mares, barrages,	Cours d'eau saisonniers	Volonté politique	Assèchement

Secteur/Domaine	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Pêche	rivières et fleuves Existence d'acteurs professionnels formalisés Existence d'infrastructures (cages flottants, bassins, bacs, ...) de production piscicole Bonne connaissance des pratiques de pisciculture	Non-respect des normes en matière d'exploitation des ressources halieutiques	Disponibilité des PTF à accompagner le sous-secteur Existence de structures d'encadrement (DDAEP, ATDA, etc.)	précoce des points d'eau Dégradation des berges des fleuves Ensablement des points d'eau Pollution des eaux
Industrie, artisanat et ressources minières	Existence d'une usine d'égrenage de coton (Label Coton Bénin) Existence de matière première pour l'artisanat Existence des associations d'artisan Existence d'un collectif communal des artisans Existence des scieries Existence des artisans d'arts Facilitation de la mise en fonction effective de la maison des artisans afin de promouvoir les produits Existence de la main d'œuvre Disponibilité des carrières	Insuffisance de formation et de renforcement de capacités à l'endroit des artisans et des opérateurs économiques Faible accès des artisans et promoteurs aux crédits adaptés Insuffisance des matériels de travail Exploitation anarchique et illégale des ressources minières (Sables et graviers) Non formalisation de l'exploitation de carrière de sable, de graviers Faible couverture du réseau électrique Instabilité de la fourniture du courant électrique	Existence d'un code minier. Forte fréquentation de la commune par les touristes Organisation au niveau national des examens de fin de formation (CQM) Existence des PTF	Insécurité grandissante Exode rurale
Santé	Existence de l'hôpital de zone Saint Jean de Dieu Existence d'un centre de santé communal Existence des centres de santé d'arrondissement Existence des dispensaires et maternité isolés Existence du centre de promotion sociale Existence d'une pharmacie Existence de centre nutritionnel Existence de prise en charge de malades de fistule obstétricale de la	Insuffisance de point d'eau potable et de l'électricité dans les formations sanitaires ; Insuffisance de personnel qualifié et de matériels didactiques dans le secteur de la santé Insuffisance du plateau technique dans les centres de santé La quasi inexistence de logement du personnel de santé Logement du personnel de santé en mauvais état La non fonctionnalité de certains maternités et dispensaires isolés Manque de clôture dans certains centres de	Disponibilité des structures d'encadrement et PTF Disponibilité du FADEC santé et santé communautaire La volonté politique	Cherté des produits pharmaceutiques Prolifération des produits pharmaceutiques en provenance des pays voisins L'automédication Le tabagisme L'alcoolisme

Secteur/Domaine	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
	fondation Claudine TALON	santé Inexistence des actes pour sécuriser les domaines des centres de santé Insuffisance d'ambulance et de véhicules de supervision Mauvais accueil des patients et usagers des centres de santé et hôpital de zone Manque de formation et de renforcement de capacités Insuffisance de pharmacie dans la commune Indisponibilité de certains produits pharmaceutiques Faible taux de fréquentation des patients dans les formations sanitaires		
Education et Alphabétisation	Disponibilité d'infrastructures et équipements d'éducation scolaire Existence de Collège dans tous les arrondissements Existence de l'association des parents d'élèves Existence des centres d'alphabétisation Disponibilité des maîtres alphabétiseurs Disponibilité de coordination communale d'alphabétisation Le bon taux de scolarisation	Insuffisance des salles de classes et d'équipements Insuffisance de documents didactiques et d'accompagnement et d'infrastructures sportives Insuffisance d'enseignants qualifiés dans les écoles et Collèges Faible niveau des enfants Manque de suivi des enfants par les parents Insuffisance de centre d'alphabétisation dans la commune Insuffisance de clôture dans quelques écoles et collèges Insuffisance de documents didactiques et d'accompagnement d'alphabétisation Déperdition scolaire	Disponibilité des structures d'encadrement et PTF Disponibilité du FADEC éducation Volonté du gouvernement à promouvoir l'alphabétisation Volonté du gouvernement à promouvoir la scolarisation des filles Volonté du gouvernement à promouvoir et soutenir les cantines scolaires La volonté de PAGEDA à accompagner la commune pour ouvrir d'autres centres d'alphabétisation	Insuffisance des ressources FADEC affectées à la Commune. Risques liés aux changements climatiques (Inondation, vent violent) Mauvaise répartition du corps enseignants Insécurité grandissante
Hydraulique, hygiène et assainissement	Existences des ONG intervenant dans le domaine de l'hygiène et l'assainissement Existence d'une commission Eau, Hygiène et Assainissement Existence des ouvrages	Points d'eau potable insuffisants Pannes de certains ouvrages Faible niveau de couverture du réseau SONEB Inexistence de cimetière public aménagés dans les agglomérations	Disponibilité du FADEC Disponibilité des structures d'encadrement et PTF à accompagner la commune Agence ANAEPMR	Prévalence des maladies hydriques et d'épidémie de choléra Prévalence de la défécation à l'air

Secteur/Domaine	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
	d'approvisionnement en eau potable (SONEB, FPM, AEV, PEA) Existence d'un chargé d'eau, Hygiène et Assainissement Existence des forages privés Existence d'une Association Communale d'Hygiène et d'Assainissement (ACHA) Existence de latrines institutionnelles et familiales	Dysfonctionnement du dispositif de gestion des déchets solides ménagers Persistance de la défécation à l'aire libre Caducité du PHAC et PCEAU Faible extension du réseau AEV au niveau des arrondissements Coût élevé de l'eau en milieu rural Insuffisance de latrines institutionnelles et familiales Inexistence des centres de décharge intermédiaire et final des ordures Insuffisance des collecteurs pour drainer les eaux usées Manque de sensibilisation sur l'hygiène et l'assainissement		libre Prolifération des sachets plastiques Utilisation des intrants chimiques dans l'agriculture
Routes et pistes	La RNIE3 traversant la commune Existence d'un réseau prioritaire des ITR Entretien des ITR Existence de quelques pistes aménagées	Mauvais état des pistes rurales et des ITR Dégradation très avancée de la RNIE3 Insuffisance des ressources pour entretenir les pistes	Classement de la route Tanguiéta - Frontière Togo comme route national dans le SNAT Disponibilité de FADEC piste	Fortes pluies augmentant la dégradation des pistes
Energie	Existence du réseau SBEE dans la commune Existence des lampadaires solaires pour l'électrification publique et privée Existence des mini centrales solaires dans la commune	Faible couverture du réseau électrique Faible nombre de lampadaires solaires installés Insuffisance de station d'approvisionnement en carburant Coupures intempestives Défaut d'entretien des lampadaires solaires et mini centrales Panne des stations d'énergie renouvelable La non disponibilité du gaz domestique (rupture de stock et coût élevé)	Projet de renforcement de l'électrification dans les communes (projet gouvernemental)	Risque d'incendies liés au trafic des produits pétroliers Perturbation du réseau électrique par la végétation
Commerce	Existences de plusieurs marchés Existence d'infrastructure marchandes Proximité et ouverture sur le Togo et le Burkina Faso pour les	Insuffisance d'infrastructures marchandes, Insuffisance de structures d'appui aux activités commerciales (banque commerciale, structure de crédit etc.) Faible niveau d'organisation des acteurs	Existence de grands marchés d'approvisionnement et de fourniture en matière d'échange commercial avec le Togo et le Burkina-Faso	Influence négative du Burkina sur la sécurité de la commune de par sa proximité et son

Secteur/Domaine	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
	échanges commerciaux Existence de marché à bétail aménagés Existence du marché de porc Position géographique de la commune	des marchés et des commerçants Mauvais état des routes Faible animation de certains marchés	Disponibilité des structures d'encadrement et PTF à accompagner la commune Disponibilité du FADEC Disponibilité des services de transport favorisant le transport des biens et des personnes	ouverture sur le Burkina
Ressources naturelles	Existence de terres encore fertiles dans la commune Existence encore de reliques de forêts naturelles dans tous les terroirs villageois Existence des forêts sacrées Existence des cascades et des chutes d'eau Existence du Parc Existence de AVIGREF	Ensamblage des cours d'eau Inexistence de politique locale de gestion des ressources naturelles (forêts, cours d'eau, forêts sacrées, mares etc.) Tarissement des rivières Mauvaises pratiques agricoles et d'exploitation des bas-fonds Inexistence d'un plan de reboisement	Loi-cadre sur l'environnement Existence d'une politique nationale de gestion des ressources forestières Existence du Service Communale des Eaux Forêts et Chasses et des ONGs	Changement climatique Défrichement sans contrôle des forêts existantes Déforestation
Urbanisme	Lotissements au centre urbain de Tanguiéta Existence d'un SDAC Existence des pavés dans la ville	Non disponibilité de tous les documents de lotissement, Occupation des zones impropres à l'habitation dans les agglomérations Faible viabilisation des zones loties Des commissions communales d'urbanisme et d'autorisation non opérationnelles Inexistence de plan d'urbanisme	La réglementation nationale sur les lotissements et remembrements	Relief favorable à l'érosion dans les grandes agglomérations
Tourisme et hôtellerie	Existence du parc de la Pendjari Existence des cascades de Tanongou et de Tanguiéta Existence des hôtels et auberges folkloriques et culturels Existence de partenariat avec APN et AVIGREF	Faible valorisation de la réserve de biosphère de la Pendjari Faible valorisation de tous les sites touristiques culturels et naturels identifiés dans la commune Faible professionnalisation des guides et acteurs touristiques Insuffisance des centres d'hébergement et de restauration Non fonctionnalité d'ADEPTE	Existence du APN Disponibilité des structures d'encadrement et PTF à accompagner la commune	Menace sécuritaire
Administration locale	Amélioration des conditions de vie du personnel de l'administration	Caducité du plan de formation des agents de la mairie	Disponibilité et coopération entre les structures d'encadrement et	L'insécurité grandissante

Secteur/Domaine	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
	communale Mise à disposition du personnel qualifié	Inexistence du plan de carrière du personnel Actualiser le manuel de procédure	PTF à accompagner la commune Assistance – conseil de la tutelle et des SDE Loi portant code de l'administration territoriale	
Mobilisation des ressources financières	Existence de commission des affaires économiques et financières Diversité des sources de mobilisation des ressources financières propres (existence de potentialité agricole) Existence d'une stratégie de redevance en eau Existence des agents collecteurs Plan stratégique de mobilisation des ressources propres Existence de Convention de partenariats entre la mairie et le CIPE Existence de cadre de concertation pour la mobilisation des ressources propres	Faible taux de mobilisation de ressources propres Faible dialogue entre les autorités locales et les opérateurs économiques Inexistence des comités de gestion de marché Incivisme fiscale Mauvaise organisation des collecteurs	Fond FADEC Existence des PTF intervenant dans l'appui au financement du développement local Existence du cadre légal des pour la mobilisation des ressources	Retard dans le transfert des ressources du fond FADEC Retard dans le transfert des ristournes au niveau des impôts indirects L'insécurité grandissante
Gouvernance	Existence des cadres de concertation Existence des documents de planification (SDAC, PDC...) Organisation des revues périodiques évaluations des documents de planification Organisation des séances publiques de reddition de comptes Bonne implication des Cellules de participation Citoyenne Existence des organes communaux et infra communaux Bonne tenue à bonne date des sessions des organes communaux	Insuffisance du personnel Faible fonctionnalité des cadres de concertations existence Insuffisance de cadre adéquat de travail du personnel Insuffisance de renforcement de capacité du personnel Non tenue à bonne date des sessions des conseils d'arrondissements Non tenue des sessions des conseils du village	Réforme structurelle du secteur de la décentralisation avec l'arrivée des cadres communaux Existence de cadre de l'assistance de la tutelle Existence du Programme Annuel d'Assistance Conseil aux Communes (PAAC) Existence des PTF au développement	Menace politique Risque de corruption dans la chaîne de passation de marché

3.6.1. Problèmes majeurs de la commune

Les problèmes majeurs évoqués dans cette rubrique concernent les grands problèmes sectoriels qui entravent le développement de la commune. Ces problèmes sont synthétisés dans le tableau suivant.

Tableau 3 : Synthèse des problèmes majeurs de développement de la commune de Tanguiéta

Secteur	Problèmes	Cibles prioritaires ODD concerné	Prise en compte par le SDAC de la commune	Solutions possibles
Education et formation technique et professionnelle				
Accès à l'éducation et à la formation professionnelle	- Déperdition scolaire élevée et faible accès des jeunes aux formations techniques et professionnelles	(ODD 4) Accès à une éducation de qualité : veiller à ce que tous aient accès à l'éducation et promouvoir des possibilités d'apprentissage de qualité dans des conditions équitables tout au long de la vie.	Oui	- Adopter un plan de scolarisation et de maintien de tous les enfants à l'école (du primaire au secondaire) - Mettre en place une politique d'accès aux formations professionnelles des jeunes gens de la commune
Economie agricole				
Production et protection des sols	- Appauvrissement continu des sols de la commune - Technique culturale très extensive	(ODD 15) Protection de la faune et de la flore terrestres : préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la déforestation, la désertification, stopper et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité	Oui	- Réduction de l'utilisation à grande échelle des produits chimiques - Adoption des mesures GDT/ACC - Promotion des cultures biologiques
Transformation des produits agricoles/élevage	- Absence d'une politique communale de développement des unités locales de transformation des produits agricoles et d'élevage - La faible capacité de transformation des unités existantes (Non	(ODD 9) Innovation et infrastructures : Soutenir les petites entreprises pour qu'elles se développent, favoriser le développement des entreprises qui respectent l'environnement et fabriquent des produits sains (qui ne nuisent pas à notre planète ni aux populations) et permettre l'accès de tous aux nouvelles technologies.	Oui	- Adopter un plan de développement des unités de transformation des produits agricoles décliné comme suit : - Identifier les produits à transformer - Renforcer la capacité des unités existantes - Installer les unités de

Secteur	Problèmes	Cibles prioritaires ODD concerné	Prise en compte par le SDAC de la commune	Solutions possibles
	moderne) - Inexistence d'unités de transformation de certains produits (riz)			transformation à grande capacité - Avoir un système de maintenance efficace
Commercialisation et sécurité alimentaire	- Ecoulement des produits agricoles non organisés - Magasins de stockage de produits vivriers en nombre insuffisant - Absence de stratégie locale rigoureuse de conservation des produits agricoles	(ODD 2) Fin de la faim, réaliser la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable	Non	- Organiser l'écoulement des produits agricoles par filière - Multiplication des magasins de stockage
Aménagement du territoire et urbanisation				
Aménagement rural et sécurisation foncière	- Faible taux de sécurisation foncière en milieu rural - Non formalisation des contrats d'usage	(ODD 15) Protection de la faune et de la flore terrestres : préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la déforestation, la désertification, stopper et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité	Oui	- Adopter de l'approche systématique groupée développée par le ProPFR dans les communes du Borgou - Sensibilisation des populations sur l'importance de la sécurisation foncière - Sensibiliser les populations à la formalisation des contrats d'usage des terres rurales

Secteur	Problèmes	Cibles prioritaires ODD concerné	Prise en compte par le SDAC de la commune	Solutions possibles
Urbanisation	- Suspension des opérations de lotissement/remembrement au niveau national - Non lotissement de certains chefs-lieux d'Arrondissement	(ODD 11) Villes et communautés durables : créer des villes, des logements, des transports ouverts à tous, sûrs, résistants et durables.	Oui	- Plaidoyer auprès de l'Etat central pour la poursuite des opérations des lotissement/remembrement conformément aux textes en vigueur - Procéder au lotissement de ces chefs-lieux d'arrondissement
Administration communale, mobilisation des ressources et participation citoyenne				
Profils et compétences des agents communaux	- Insuffisance des agents à tous les postes - Inadéquation entre qualification de certains agents et leur poste	(ODD 16) Promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives pour le développement durable, permettre un accès à la justice pour tous et bâtir des institutions efficaces, redevables et inclusives à tous les niveaux.	Non	- Organiser un audit organisationnel
Mobilisation des ressources	- Faible capacité de mobilisation des ressources propres	(ODD 16) Promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives pour le développement durable, permettre un accès à la justice pour tous et bâtir des institutions efficaces, redevables et inclusives à tous les niveaux.	Non	- Mise en œuvre effectif du plan de mobilisation des ressources de la commune - Implication des élus communaux et locaux dans la chaîne de mobilisation des ressources propres

Secteur	Problèmes	Cibles prioritaires ODD concerné	Prise en compte par le SDAC de la commune	Solutions possibles
Participation citoyenne	- Insuffisance de l'implication des populations aux processus de prise de décisions publiques au niveau communal - Faible participation des populations à la mobilisation des ressources propres de la commune	(ODD 16) Promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives pour le développement durable, permettre un accès à la justice pour tous et bâtir des institutions efficaces, redevables et inclusives à tous les niveaux.	Non	- Elaboration d'une stratégie de participation citoyenne par le biais d'un plan de communication
Problèmes liés aux thématiques transversales				
Changements climatiques	- Inondation dégradant les routes - Vent violent	(ODD 13) Prendre des mesures urgentes pour lutter contre le changement climatique et ses impacts.	Non	Actualiser le plan de contingence de la commune
Couches vulnérables /inclusion	- Inexistence de maison d'accueil pour les couches vulnérables	(ODD 5) Réaliser l'égalité du genre et l'autonomisation des femmes et des filles.	Non	- Plaidoyer auprès des partenaires pour la construction d'une maison d'accueil
Genre et participation des femmes	- Faible taux de présence des femmes dans les instances de prise de décision	(ODD 5) Réaliser l'égalité du genre et l'autonomisation des femmes et des filles.	Non	- Adoption d'une politique de discrimination positive dans tous les secteurs du développement
Protection sociale et droits des enfants	- Taux élevé de travail des enfants - Mariage précoce	(ODD 5) Réaliser l'égalité du genre et l'autonomisation des femmes et des filles.	Non	- Sensibilisation pour la scolarisation et le maintien des enfants à l'école

Secteur	Problèmes	Cibles prioritaires ODD concerné	Prise en compte par le SDAC de la commune	Solutions possibles
Entreprenariat et emploi des jeunes/femmes	- Faible financement du document de politique stratégique communale de promotion de l'emploi	(ODD 8) Accès à des emplois décents : promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein-emploi productif et un travail décent pour tous.	Oui	- Prévoir une ligne budgétaire chaque année pour le financement des activités dudit document - Solliciter l'appui des partenaires techniques et financiers
Digitalisation	- Couverture partielle de la commune par les réseaux de téléphonie mobile - Faible taux de digitalisation services de l'administration communale	(ODD 9) Innovation et infrastructures : Soutenir les petites entreprises pour qu'elles se développent, favoriser le développement des entreprises qui respectent l'environnement et fabriquent des produits sains (qui ne nuisent pas à notre planète ni aux populations) et permettre l'accès de tous aux nouvelles technologies.	Oui	- Plaidoyer auprès des opérateurs GSM pour une couverture intégrale de la commune - Doter la commune de d'un Schéma Directeur des Systèmes d'Information - Elaborer, adopter et mettre en œuvre une politique de numérisation des services de l'administration communale
Culture et Loisir				
Culture	- Inexistence de fête identitaire - Disparition des activités de loisir	(ODD 3) Assurer une vie saine et promouvoir le bien-être pour tous à tous les âges	Non	- Créer des activités culturelles
Loisir				- Créer des activités de loisir (luttons, danses, les disciplines sportives ...etc)

3.6.2. Défis majeurs

La commune fait face à des défis majeurs qu'il importe de relever afin qu'elle soit accessible et sécurisée avec une population dont le bien-être social est assuré. Ces défis majeurs sont :

- ✓ la promotion du développement économique local et l'emploi des jeunes ;
- ✓ l'amélioration du niveau des équipements sociaux, de la qualité et de l'accès aux services sociaux de base dans la commune ;
- ✓ la promotion de la gestion durable et équilibrée des ressources naturelles, les mesures d'adaptation aux effets du changement climatique et de l'aménagement du territoire ;
- ✓ le renforcement de la gouvernance locale, du partenariat et du développement des services numériques ;
- ✓ l'amélioration de la situation sécuritaire et de la protection civile au niveau communal.

3.6.3. Enjeux

Face à ces défis majeurs, la commune a identifié les enjeux suivants pour lui permettre de résorber ceux-ci et d'atteindre ses objectifs de développement. Il s'agit de :

- ✓ l'accroissement des ressources internes et externes de la commune ;
- ✓ la réduction de la pauvreté sous toutes ses formes ;
- ✓ développement une agriculture durable et résiliente ;
- ✓ l'amélioration de l'accès des ménages aux services sociaux de qualité ;
- ✓ la lutte pour le maintien d'une biodiversité et des écosystèmes riches ;
- ✓ renforcement du système sécuritaire communal ;
- ✓ l'amélioration de la parenté responsable pour maintenir la qualité de vie ;
- ✓ l'amélioration de l'aménagement du territoire communal conformément aux grandes affectations contenues dans le SDAC.

4. FONDEMENTS, PRINCIPES ET VALEURS DU PDC 4 DE LA COMMUNE DE TANGUIETA

4.1. Fondements du PDC 4 de la commune de Tanguiéta

Le PDC est un document de planification du développement de la commune sur une période de cinq ans. Il est élaboré sur la base d'une méthodologie qui intègre toutes les prévisions et programmations d'ordre social, économique, spatial, environnemental et autres de la commune. Celles-ci sont en adéquation avec les orientations stratégiques et programmations sectorielles contenues dans les documents régionaux (niveau départemental) et nationaux.

L'élaboration du PDC de 4^{ème} génération de la commune de Tanguiéta doit donc s'arrimer à un certain nombre de documents de planification aux niveaux régional et national.

4.1.1. Au niveau régional

- **L'Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons**

Cet agenda offre un cadre solide pour réparer les injustices du passé et faire du 21^{ème} siècle, le siècle de l'Afrique avec une vision panafricaine durable pour une « *Afrique intégrée, prospère et pacifique, dirigée par ses propres citoyens, et représentant une force dynamique sur la scène mondiale* ». Il repose sur sept (07) aspirations que sont :

1. Une Afrique prospère fondée sur la croissance inclusive et le développement durable.
2. Un continent intégré, uni sur le plan politique et ancré dans les idéaux du Panafricanisme et la vision de la Renaissance africaine.
3. Une Afrique où bonne gouvernance, démocratie, respect des droits de l'homme, justice et état de droit sont à l'ordre du jour.
4. Une Afrique vivant dans la paix et dans la sécurité.
5. Une Afrique dotée d'une forte identité, d'un patrimoine commun, de valeurs et d'éthique partagée.
6. Une Afrique dont le développement est axé sur les populations, qui s'appuie sur le potentiel de ses populations, notamment celles des femmes et des jeunes, qui se soucie du bien-être des enfants.
7. Une Afrique qui agit en tant qu'acteur et partenaire forts, unie et influente sur la scène mondiale.

- **Feuille de route de l'Union Africaine sur « Tirer pleinement profit du dividende démographique en investissant dans la jeunesse »**

Tirer pleinement profit du dividende démographique requiert des actions clés à entreprendre dans les différents aspects de la planification du développement et de l'édification d'une nation. Cette feuille de route est axée sur quatre piliers étroitement liés et essentiels pour assurer l'augmentation des investissements dans la jeunesse, promouvoir le changement et placer les pays africains sur la voie qui mène à la valorisation du dividende démographique.

Eu égard aux divergences entre les pays, l'on s'attend à ce que les actions majeures proposées servent de directives devant être mises en œuvre sur la base des priorités locales. Les quatre (04) piliers du dividende démographique sont :

Pilier N°1 : Emploi et entrepreneuriat

Pilier N°2 : Education et développement des compétences

Pilier N°3 : Santé et bien-être

Pilier N°4 : Droits, gouvernance et autonomisation de la jeunesse

▪ Les Objectifs de Développement Durable (ODD) et l'Agenda 2030

Adopté le 25 septembre 2015 par les Etats membres des Nations Unies, l'Agenda 2030 pour le développement durable est un plan d'action universel et transformateur pour les personnes, la planète et la prospérité et qui inclut dix-sept (17) objectifs et 169 cibles. Pour la mise en œuvre de cet agenda, le Bénin a démarré dès l'année 2016 un processus de contextualisation et d'appropriation des Objectifs de Développement Durable. L'appropriation des ODD au Bénin reste un processus continu qui a connu cinq (05) grandes étapes à savoir : la priorisation des cibles des ODD, la domestication des indicateurs des cibles prioritaires, l'intégration des cibles prioritaires dans la planification nationale, le costing des cibles prioritaires des ODD et le processus de spatialisation de ces cibles au niveau des communes.

Au terme de ces premiers travaux réalisés, le Bénin a procédé à la priorisation d'un ensemble de quarante-neuf (49) cibles définies prioritaires (exception faite des cibles de moyens de mise en œuvre des ODD 1 à 16 et des cibles de l'ODD 17 qui ont été exclues du processus de priorisation car considérées comme prioritaires) et à la domestication des indicateurs des cibles prioritaires (au total, 168 indicateurs retenus après contextualisation des indicateurs mondiaux associés au package des 49 cibles prioritaires du Bénin).

Pour l'atteinte de ces cibles définies, les collectivités locales ont été positionnées comme des acteurs principaux de mise en œuvre des ODD auprès de l'Etat central.

Ainsi la commune de Tanguiéta s'est-elle positionnée sur 10 cibles prioritaires qui riment avec ses spécificités. Ces cibles prioritaires ainsi que les actions phares retenues pour la commune de Tanguiéta sont synthétisées dans le tableau suivant :

Tableau 29: Récapitulatif des cibles prioritaires ODD dans la commune de Tanguiéta

N°	Cibles prioritaires ODD	Actions prioritaires
01	1.2 D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tout âge qui vivent dans la pauvreté sous tous ses aspects, telle que définie par chaque pays et quelles qu'en soient les formes	- Organisation des producteurs en coopératives depuis la base jusqu'au niveau faîtière dans les filières phares (maïs, sorgho, mil, riz, soja) ; - Elaboration du plan de développement du secteur agricole - Recherche de financement pour la mise en œuvre du plan du développement agricole - Organisation des marchés groupés au niveau de toutes les coopératives
02	1.3 Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient	- Elaboration de projets de protection des personnes vulnérables et des pauvres - Promotion des structures (ONG spécialisée) pour la protection des personnes vulnérables
03	1.4 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services sociaux de base, à la propriété, au contrôle des terres, à d'autres formes de propriété, à l'héritage, aux ressources naturelles, à des nouvelles technologies et des services financiers adéquats, y compris la microfinance	- Promotion à l'accès équitable aux ressources économiques, au foncier, à d'autres formes de propriétés, aux ressources naturelles ainsi qu'aux nouvelles technologies - Elaboration de projet de facilitation d'accès pour tous aux services sociaux de base

N°	Cibles prioritaires ODD	Actions prioritaires
04	2.3 D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier les femmes, les autochtones, les exploitants familiaux, y compris les éleveurs et les pêcheurs, en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et intrants, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emploi autres qu'agricoles	- Appui au développement des filières agricoles et animales porteuses de la commune
05	3.7 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux	- Renforcement de l'accès de tous aux services de santé de qualité - Information, éducation et communication sur les thématiques de santé humaine, sexuelle, procréative
06	4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile	- Elaboration et mise en œuvre du plan sectoriel de l'éducation - Création des EM, EPP et construction de modules de classes équipées dans toutes les localités - Dotation des EM et EPP en enseignants qualifiés - Promouvoir la scolarisation gratuite au primaire et au secondaire
07	4.5 D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle	- Assurance et garantie à l'accès à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle pour tous (y compris les personnes vulnérables, handicapées...etc)
08	6.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable	- Elaboration et mise en œuvre du plan d'hygiène et d'assainissement - Promotion des structures (ONG) de gestion et de collecte des déchets - Création et aménagement des points de décharges intermédiaires et finales
09	6.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement l'utilisation rationnelle des ressources en eau dans tous les secteurs et garantir la viabilité des retraits et de l'approvisionnement en eau douce afin de tenir compte de la pénurie d'eau et de réduire nettement le nombre de personnes qui souffrent du manque d'eau	- Renforcement de la couverture des infrastructures hydrauliques - Garantie à l'accès à l'eau potable à toute la population
10	15.3 D'ici à 2020, lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés, notamment les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations, et s'efforcer de parvenir à un monde sans dégradation des sols	- Elaboration de projet de lutte contre la déforestation et la destruction des sols - Promotion du reboisement - Restauration des terres et sols dégradés - Sensibilisation de la population sur l'utilisation des engrais non homologués

4.1.2. Au niveau national

▪ **Le Plan National de Développement (PND) 2018-2025**

Le PND est le premier niveau de déclinaison de la vision Bénin 2025 Alafia conformément au système de planification retenu par le Bénin lors des journées nationales de réflexion organisées à ce sujet les 5 et 6 décembre 1991 et adopté par le Gouvernement en Conseil des Ministres en 1992.

Il vise à préciser les repères stratégiques pour l'action de développement pour les huit (08) années qui séparent de 2025, échéance retenue pour la réalisation et concrétisation de la vision. Ainsi, il sera opérationnalisé en deux phases : la première de 2018 à 2021 à travers le Programme de Croissance pour le Développement Durable (PC2D) et le Programme d'Action du Gouvernement dont il intègre les axes et la deuxième phase de 2022 à 2025. La mise en œuvre du PND 2018-2025 contribuera à conforter les réalisations du PAG 2016-2021 en assurant la continuité de l'action de développement d'un Gouvernement à l'autre et offre également l'opportunité d'assurer l'atteinte des cibles prioritaires des Objectifs de Développement Durable (ODD) et de l'agenda 2063 de l'Afrique à tous les niveaux du processus de gestion de développement (niveaux central, sectoriel et local).

▪ **Le programme d'Actions Gouvernementale (PAG 2) 2021-2026**

Le PAG pour le quinquennat 2021-2026 se fonde sur les objectifs stratégiques du Plan National de Développement 2018-2025, les cibles prioritaires de l'Agenda 2030 pour les Objectifs de Développement Durable (ODD) ainsi que les objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine. Il est élaboré dans une démarche cohérente, inclusive et participative et se décline à travers des réformes, des projets structurants à poursuivre ainsi que de nouveaux projets planifiés sur la période.

Conformément à la déclinaison du système national de planification, le PAG 2021-2026 se positionne comme le seul instrument de planification opérationnelle au niveau national. Il est de ce fait, l'unique instrument de pilotage de l'action gouvernementale et servira de base pour la programmation des activités des Ministères, des Agences et autres structures ainsi que pour l'élaboration et la mise en œuvre du budget de l'Etat au cours de la période.

En lien avec les progrès de la période antérieure, le Gouvernement fonde ses actions pour le quinquennat 2021-2026 sur trois (3) piliers et sept (7) axes à savoir :

- Renforcer la démocratie, l'État de droit et la bonne gouvernance : ce pilier couvre deux axes d'intervention :
 - a) Renforcement de la démocratie et de l'État de droit et,
 - b) Consolidation de la bonne gouvernance ;
- Poursuivre la transformation structurelle de l'économie : les objectifs à atteindre à travers ce pilier se déclinent en trois axes :
 - a) Renforcement du cadre macroéconomique et maintien de sa stabilité,
 - b) Accélération de la croissance économique et,
 - c) Promotion d'une Education de qualité et de l'Enseignement et Formation Techniques et Professionnels (EFTP) ;
- Poursuivre l'amélioration du bien-être social des populations : les interventions couvrent deux axes :
 - a) Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base et à la protection sociale
 - b) Renforcement du développement équilibré et durable de l'espace national.

La mise en œuvre de l'ensemble des actions, réformes et projets planifiés au titre du quinquennat 2021-2026 nécessitera des ressources financières estimées à 12 011 milliards F CFA, en hausse de 33% par rapport à l'enveloppe initiale du PAG 2016-2021 (estimé à 9 039 milliards F CFA). Les financements correspondants proviendront aussi bien des instruments publics (48%) que du Partenariat Public Privé (PPP) (52%). Les investissements permettront, à l'horizon 2026 de réaliser un taux de croissance à deux chiffres et de générer plus de 1,3 million d'emplois directs et indirects.

■ **Le Plan Stratégique de Développement du Secteur Agricole (PSDSA) 2025**

Malgré son taux de croissance et sa contribution très appréciable au PIB, le secteur agricole n'a pas encore atteint la forte vitalité des économies émergentes. Il existe des gains de productivité à réaliser dans tous les sous-secteurs, comme le laissent entrevoir les performances de production et de rendements des filières agricoles.

Raison pour laquelle, en cohérence avec l'analyse diagnostique, les enjeux et les défis à relever dans le secteur agricole béninois ainsi que les engagements internationaux, la vision du PSDSA est : « *Un secteur agricole béninois dynamique à l'horizon 2025, compétitif, attractif, résilient aux changements climatiques et créateur de richesses, d'emplois, répondant de façon équitable aux besoins de sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population béninoise et aux besoins de développement économique et social de toutes les couches de la population du pays* ».

Cette vision formulée pour le développement du secteur agricole du Bénin et celle de l'ECOWAP/PDDAA mettent l'accent sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population, la compétitivité, la modernisation des systèmes de production des exploitations familiales agricoles et leur adaptabilité. Par conséquent, la vision du PSDSA est parfaitement en cohérence avec celle de l'ECOWAP/CEDEAO.

La politique agricole régionale adoptée par la CEDEAO affirme comme vision ce qui suit : « *Une agriculture moderne et durable, fondée sur l'efficacité et l'efficience des exploitations familiales et la promotion des entreprises agricoles grâce à l'implication du secteur privé. Productive et compétitive sur le marché intra-communautaire et sur les marchés internationaux, elle doit permettre d'assurer la sécurité alimentaire et de procurer des revenus décents à ses actifs* ».

4.1.3. Au niveau communal

■ **Le Schéma Directeur d'Aménagement de la Commune de Tanguiéta 2012-2025**

Les différentes tendances issues du diagnostic posent clairement la problématique d'aménagement et de développement de la commune que le SDAC essaie de corriger à travers une vision formulée comme suit : « *TANGUIETA, PREMIERE DESTINATION TOURISTIQUE DU BENIN, EST EN 2025, LA COMMUNE OU LES ACTIVITES COMMERCIALES ET AGROPASTORALES PROSPERENT POUR ASSURER LE BIEN ETRE DE LA POPULATION, AVEC LA COLLABORATION FRUCTUEUSE DE TOUS LES ACTEURS DE DEVELOPPEMENT* ».

Cette vision est déclinée en six (06) orientations à savoir :

- exploiter au mieux les secteurs présentant un bon potentiel pour l'agriculture, l'élevage et la pêche (OS1) ;

- aménager le territoire dans un souci de faciliter la synergie entre les usagers de l'agriculture, l'élevage et le tourisme (OS2) ;
- profiter de la présence de la réserve de la biosphère de la Pendjari pour diversifier les produits touristiques pourvoyeurs d'emplois pour les jeunes (OS3) ;
- renforcer le rôle de pôle de développement de la ville de Tanguiéta de la région Pendjari en assurant un rayonnement commercial et en créant un tissu industriel (OS4) ;
- favoriser le développement d'agglomérations urbaines dans tous les arrondissements aux fins de la structuration du territoire de la commune (OS5) ;
- rationaliser l'implantation des équipements et infrastructures socio-économiques en tenant compte de la répartition de la population (OS6).

4.2. Principes et valeurs du PDC 4 de la commune de Tanguiéta

Les Principes directeurs du PDC4 de la commune de Tanguiéta s'arriment à ceux définis dans le PAG 2. Il s'agit des principes de responsabilité, d'équité et de redevabilité. L'innovation, la créativité et l'excellence dans la fourniture des services sociaux de base sont les valeurs qui doivent être promues pour atteindre la vision définie dans ce PDC 4.

5. RAISON D'ETRE DU PDC4 ET VISION COMMUNALE

5.1. Raison d'être du PDC 4

Eu égard aux défis majeurs de la commune de Tanguiéta, la raison d'être de son PDC 4 est **« le développement de l'économie locale et l'amélioration de la qualité de l'accès des services sociaux de base dans un environnement sécurisé »**.

5.2. Vision communale

Après une analyse de la vision du plan de développement communal 3ème génération, et en tenant compte de la problématique actuelle de développement de la commune et du contexte actuel marqué par l'insécurité, il est convenu de concert avec tous les acteurs de développement de la commune que l'ancienne vision soit actualisée et ramenée à l'horizon 2029.

Sur la base de ces considérations la nouvelle vision de la commune se formule comme suit : **« D'ICI 2029, TANGUIETA, COMMUNE TOURISTIQUE DU BENIN, EST BIEN GOUVERNEE, A ECONOMIE PROSPERE, RESILIENTE, SECURISEE ET OFFRANT DES SERVICES SOCIAUX DE BASE ADEQUATS »**.

5.3. Théorie de changement

5.3.1. Modèle logique du PDC 4

Le modèle logique du PDC 4 de Tanguiéta reposera sur la mise en œuvre des programmes découlant des orientations stratégiques impactant tous les domaines du développement de la commune. A chaque programme sera affecté un objectif précis de développement dont la réalisation contribuera à obtenir des changements à court, moyen et long terme qui réaliseront le changement global souhaité.

5.3.2. Descriptif narratif de la théorie de changement

Le diagnostic sectoriel de la commune de Tanguiéta a révélé des problèmes majeurs qui freinent le développement de la commune. C'est au vu de ces problèmes que la raison d'être du PDC-4 de la commune est formulée comme suit : « accessibilité durable des populations aux services sociaux de base pour un bien-être social ».

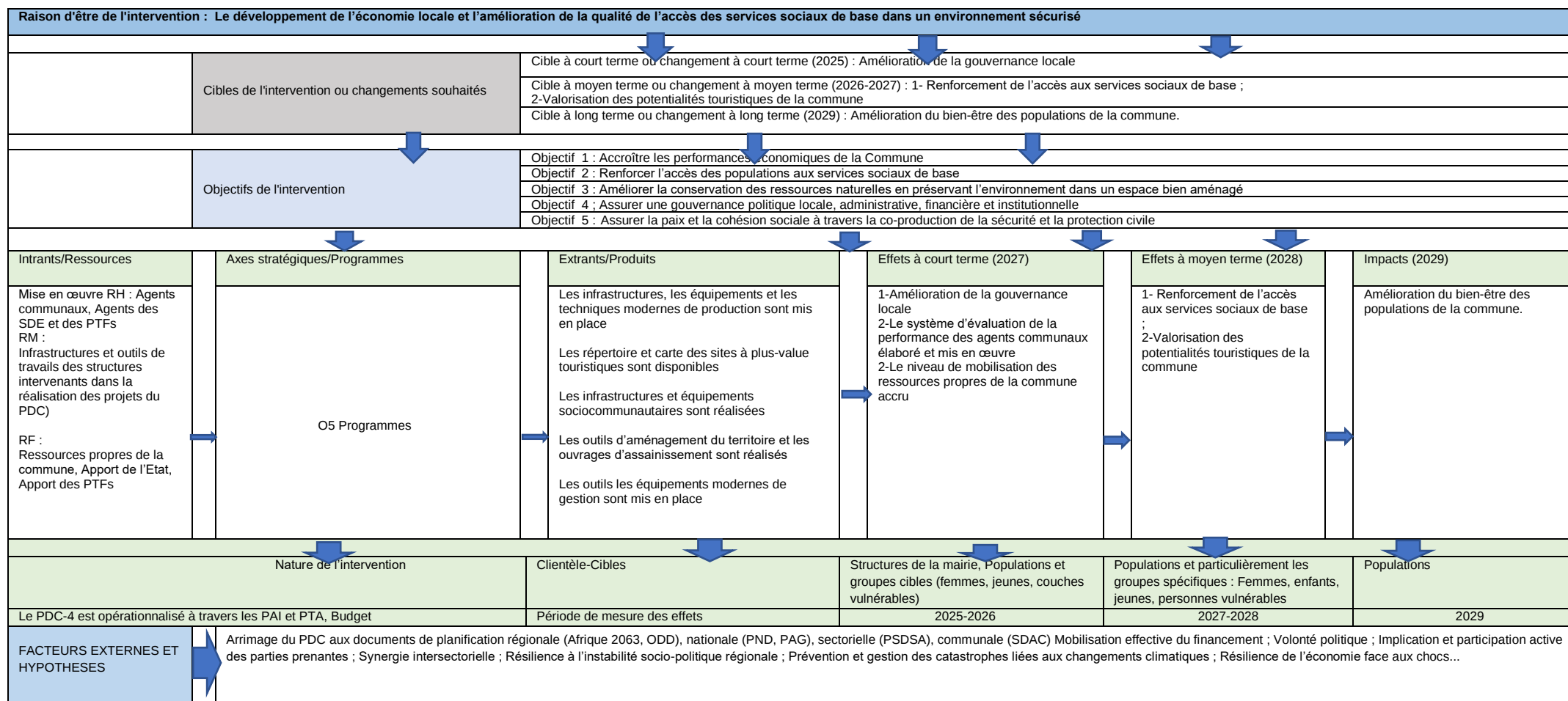
Pour y parvenir, des programmes en lien avec des orientations stratégiques seront définis. Ces programmes toucheront le domaine de l'économie locale et de l'emploi des jeunes à travers le développement du tourisme et de l'agriculture, de l'accès aux services de base de qualité, de la gestion durable et équilibrée des ressources naturelles, de l'aménagement du territoire communal et de la gouvernance, la paix et la cohésion sociale à travers la co-production de la sécurité et la protection civile. A cet effet, elle s'appuiera sur les ressources humaines (administration communale, agents des services déconcentrés de l'Etat et ceux des partenaires), matérielles (communale et des partenaires) et financières (ressources propres, appui de l'Etat, appui financier des partenaires) pour mettre en œuvre les différents programmes du PDC-4 qui produiront à coup sûr des résultats. Les cibles visées à cet effet sont : les structures de la mairie, les populations et groupes spécifiques (femmes, jeunes, couches vulnérables).

L'atteinte de ces résultats est tributaire de la mise en place effective des financements, de la mise en œuvre réelle des projets et de l'environnement politique et juridique favorable.

Ces résultats vont conduire aux changements à court, moyen et long terme ci-après :

- Changements à court terme : La gouvernance locale est améliorée et la sécurité locale est renforcée
- Changements à moyen terme : l'économie locale résiliente est promue et les services sociaux de base sont améliorés
- Changements à long terme : Le bien-être social est amélioré.

Figure 1: Schéma du modèle logique du PDC 4



6. ORIENTATIONS STRATEGIQUES, OBJECTIFS ET PROGRAMMES

Tableau 30: Matrice du cadre stratégique

Vision	Orientations stratégiques	Objectifs stratégiques	Axes d'interventions	Programmes
<i>D'ICI 2029, TANGUIETA, COMMUNE TOURISTIQUE DU BENIN, EST BIEN GOUVERNEE, A ECONOMIE PROSPERE, RESILIENTE, SECURISEE ET OFFRANT DES SERVICES SOCIAUX DE BASE ADEQUATS</i>	Orientation stratégique 1 : Promouvoir l'économie local et l'emploi des jeunes à travers le développement du tourisme et de l'agriculture	Objectif stratégique 1.1 : Accroître les performances économiques de la Commune	Economie locale	Programme 1 : Promotion de l'économie local et l'emploi des jeunes à travers le développement du tourisme et de l'agriculture
	Orientation stratégique 2 : Améliorer le niveau des équipements sociaux, la qualité et l'accès aux services sociaux de base dans la commune	Objectif stratégique 2.1 : Renforcer l'accès des populations aux services sociaux de base	Développement des services sociaux de bases	Programme 2 : Amélioration du niveau des équipements sociaux, de la qualité et de l'accès aux services sociaux de base dans la commune
	Orientation stratégique 3 : Assurer la gestion durable des ressources naturelles, l'adaptation au changement climatique et l'aménagement du territoire communal	Objectif stratégique 3.1 : Améliorer la conservation des ressources naturelles en préservant l'environnement dans un espace bien aménagé	Environnement sain et durable	Programme 3 : Gestion durable des ressources naturelles, adaptation au changement climatique et aménagement du territoire communal
	Orientation stratégique 4 : Renforcer la gouvernance locale, le partenariat et le développement des services numérique	Objectif stratégique 4.1 : Assurer une gouvernance politique locale, administrative, financière et institutionnelle	Gouvernance locale	Programme 4 : Renforcement de la gouvernance locale, du partenariat et du développement des services numériques
		Objectif stratégique 4.2 : Améliorer l'offre des services numérique		
	Orientation stratégique 5 : Assurer la paix et la cohésion sociale à travers la co-production de la sécurité et la protection civile	Objectif stratégique 5.1 : Assurer la paix et la sécurité dans la commune	Paix et sécurité	Programme 5 : Assurer la paix et la cohésion sociale à travers la co-production de la sécurité et la protection civile

6.1. Orientations stratégiques

Dans le but de concrétiser la vision communale retenue pour l'horizon 2030 et après l'analyse diagnostique et l'examen de la matrice FFOM dans tous les secteurs de développement, cinq (05) orientations stratégiques ont été formulées. Il s'agit de :

OS1 : Promouvoir l'économie local et l'emploi des jeunes à travers le développement du tourisme et de l'agriculture ;

OS2 : Améliorer le niveau des équipements sociaux, la qualité et l'accès aux services sociaux de base dans la commune ;

OS3 : Assurer la gestion durable des ressources naturelles, l'adaptation au changement climatique et l'aménagement du territoire communal ;

OS4 : Renforcer la gouvernance locale, le partenariat et le développement des services numériques ;

OS5 : Assurer la paix et la cohésion sociale à travers la co-production de la sécurité et la protection civile.

Ainsi formulées, ces orientations stratégiques s'inscrivent parfaitement dans la stratégie de réalisation de la nouvelle vision de la commune. Cependant, il est question de s'assurer que ces orientations stratégiques sont en harmonie avec les documents de stratégie adoptés par la commune notamment le SDAC et les cibles prioritaires des ODD.

Le tableau ci-dessous renseigne sur l'arrimage des orientations du PDC 4 et ces deux documents. Il montre une parfaite émanation des orientations stratégiques du PDC 4 des documents de planification existant tels les cibles des ODD et le SDAC.

6.2. Cohérence des orientations stratégiques du PDC 4 avec PND/PAG, PNDS, PNIASAN, PSE, PSDSA, PAG2, PC2D, les ODD et les cibles prioritaires ODD de la commune de Tanguiéta.

Tableau 31 : Cohérence des orientations stratégiques du PDC 4 avec le SDAC et les ODD

N°	Orientations stratégiques PDC 4	Orientations stratégiques SDAC Tanguiéta	Cibles prioritaires ODD Tanguiéta
01	Promouvoir l'économie local et l'emploi des jeunes à travers le développement du tourisme et de l'agriculture	Exploiter au mieux les secteurs présentant un bon potentiel pour l'agriculture, l'élevage et la pêche Profiter de la présence de la réserve de la biosphère de la Pendjari pour diversifier les produits touristiques pourvoyeurs d'emplois pour les jeunes	2.3 D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier les femmes, les autochtones, les exploitants familiaux, les éleveurs et les pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et intrants, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emploi autres qu'agricoles
02	Améliorer le niveau des équipements sociaux, la qualité et l'accès aux services sociaux de base dans la commune	Rationaliser l'implantation des équipements et infrastructures socio-économiques en tenant compte de la répartition de la population	1.4 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété et au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage et aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adéquats, y compris la microfinance
03	Assurer la gestion durable des ressources naturelles, l'adaptation au changement climatique et l'aménagement du territoire communal	- Aménager le territoire dans un souci de faciliter la synergie entre les usages de l'agriculture, l'élevage et le tourisme	D'ici à 2020, lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés, notamment les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations, et s'efforcer de parvenir à un monde sans dégradation des sols 6.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable
04	Renforcer la gouvernance locale, le partenariat et le développement des services numérique	-	-
05	Assurer la paix et la cohésion sociale à travers la co-production de la sécurité et la protection civile	-	-

Tableau 32: Cohérence des orientations stratégique du PDC 4 avec le PAG2 et les ODD

Orientations Stratégiques du PDC 4	Orientations stratégiques Bénin Alafia 2025	Orientations stratégiques du PAG2 2021 - 2026	Objectif du Développement Durable (ODD)
Orientation Stratégique 1 : Promouvoir l'économie local et l'emploi des jeunes à travers le développement du tourisme et de l'agriculture	▪ Renforcement des bases humaines et matérielles de l'économie ▪ Renforcement de la lutte contre la pauvreté dans un cadre sécurisé	▪ Renforcement du cadre macroéconomique et maintien de sa stabilité ▪ Accélération de la croissance économique	▪ ODD1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde ▪ ODD2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable ▪ ODD8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous ▪ ODD9 : Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation ▪ ODD12 : Etablir des modes de consommation et de production durables
Orientation Stratégique 2 : Améliorer le niveau des équipements sociaux, la qualité et l'accès aux services sociaux de base dans la commune	▪ Renforcement de la lutte contre la pauvreté dans un cadre sécurisé	▪ Promotion d'une éducation de qualité et de l'EFTP ▪ Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base et à la protection sociale	▪ ODD2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable ▪ ODD3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge ▪ ODD4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ▪ ODD6 : Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau ▪ ODD7 : Garantir l'accès à tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable
Orientation Stratégique 3 : Assurer la gestion durable des ressources naturelles, l'adaptation au changement climatique et l'aménagement du territoire communal	▪ Promotion d'un aménagement du territoire qui assure le développement régional et la gestion rationnelle de l'environnement	▪ Renforcement du développement équilibré et durable de l'espace national	▪ ODD3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge ▪ ODD11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables ▪ ODD13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions ▪ ODD15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification,

			enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité
Orientation Stratégique 4 : Renforcer la gouvernance locale, le partenariat et le développement des services numérique	- Consolidation de la démocratie et de la bonne gouvernance - Promotion d'une culture de gestion concertée et de reddition de compte	- Renforcement de la démocratie et de l'Etat de droit - Consolidation de la bonne gouvernance	- ODD16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous. - ODD5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles pour tous
Orientation Stratégique 5 : Assurer la paix et la cohésion sociale à travers la co-production de la sécurité et la protection civile			

Tableau 33: Arrimage des orientations stratégique du PDC 4 avec le PC2D et le PND

Orientations Stratégiques du PDC 4	Axes opérationnels d'actions prioritaires du PC2D (2018 -2021)	Orientations stratégiques du PND (2018 – 2025)
Orientation Stratégique 1 : Promouvoir l'économie locale et l'emploi des jeunes à travers le développement du tourisme et de l'agriculture	- Axe 3 : Assainissement du cadre macroéconomique et maintien de la stabilité - Axe 4 : Amélioration de la croissance économique	Objectif stratégique 2: accroître durablement la productivité et la compétitivité de l'économie béninoise
Orientation Stratégique 2 : Améliorer le niveau des équipements sociaux, la qualité et l'accès aux services sociaux de base dans la commune	- Axe 5 : Amélioration des performances de l'éducation - Axe 6 : Renforcement des services sociaux de base et protection sociale	Objectif stratégique 1 : Développer un capital humain sain, compétent et compétitif
Orientation Stratégique 3 : Assurer la gestion durable des ressources naturelles, l'adaptation au changement	Axe 7 : Développement équilibré et durable de l'espace national	Objectif stratégique 3: assurer la gestion durable du cadre de vie, de l'environnement et l'émergence des pôles régionaux de développement
Orientation Stratégique 4 : Renforcer la gouvernance locale, le partenariat et le développement des services numérique Orientation Stratégique 5 : Assurer la paix	- Axe 1 : Renforcement des bases de la démocratie et de l'Etat de droit - Axe 2 : Amélioration de la gouvernance	Objectif stratégique 4: consolider l'état de droit et la bonne gouvernance

et la cohésion sociale à travers la co-production de la sécurité et la protection civile		
--	--	--

Tableau 34: Arrimage des orientations stratégiques du PDC 4 avec les piliers du dividende démographique et les ODD

Orientations Stratégiques du PDC 4	Piliers du dividende démographique	Objectifs de Développement Durable (ODD)
Orientation Stratégique 1 : Promouvoir l'économie local et l'emploi des jeunes à travers le développement du tourisme et de l'agriculture	Pilier N°1 : Emploi et entrepreneuriat	ODD 1 : Eradiquer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde ODD 5 : Réaliser l'égalité du genre et l'autonomisation des femmes et des filles ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous
Orientation Stratégique 2 : Améliorer le niveau des équipements sociaux, la qualité et l'accès aux services sociaux de base dans la commune	Pilier N°2 : Education et développement des compétences Pilier N°3 : Santé et bien-être	ODD 4 : Assurer une éducation de qualité inclusive et équitable et promouvoir des opportunités d'apprentissage pour tous tout au long de la vie ODD 5 : Réaliser l'égalité du genre et l'autonomisation des femmes et des filles ODD 3 : Assurer une vie saine et promouvoir le bien-être pour tous à tous les âges ODD 6 : Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau
Orientation Stratégique 3 : Assurer la gestion durable des ressources naturelles, l'adaptation au changement	-	-
Orientation Stratégique 4 : Renforcer la gouvernance locale, le partenariat et le développement des services numérique	Pilier N°4 : Droits, gouvernance et autonomisation de la jeunesse	ODD 16 : Promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives pour le développement durable, permettre un accès à la justice pour tous et bâtir des institutions efficaces, redevables et inclusives à tous les niveaux
Orientation Stratégique 5 : Assurer la paix et la cohésion sociale à travers la co-production de la sécurité et la protection civile	-	

Tableau 35: Arrimage des orientations stratégiques du PDC 4 avec les piliers du dividende démographique et les orientations stratégiques du PAG2

Orientations Stratégiques du PDC 4	Piliers du dividende démographique	Orientations stratégiques du PAG 2 (2021-2026)
Orientation Stratégique 1 : Promouvoir l'économie local et l'emploi des jeunes à travers le développement du tourisme et de l'agriculture	Pilier N°1 : Emploi et entrepreneuriat	▪ Renforcement du cadre macroéconomique et maintien de sa stabilité ▪ Accélération de la croissance économique
Orientation Stratégique 2 : Améliorer le niveau des équipements sociaux, la qualité et l'accès aux services sociaux de base dans la commune	Pilier N°2 : Education et développement des compétences Pilier N°3 : Santé et bien-être	▪ Promotion d'une éducation de qualité et de l'EFTP ▪ Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base et à la protection sociale
Orientation Stratégique 3 : Assurer la gestion durable des ressources naturelles, l'adaptation au changement	-	▪ Renforcement du développement équilibré et durable de l'espace national
Orientation Stratégique 4 : Renforcer la gouvernance locale, le partenariat et le développement des services numérique	Pilier N°4 : Droits, gouvernance et autonomisation de la jeunesse	▪ Renforcement de la démocratie et de l'Etat de droit ▪ Consolidation de la bonne gouvernance
Orientation Stratégique 5 : Assurer la paix et la cohésion sociale à travers la co-production de la sécurité et la protection civile	-	

6.3. Matrice d'Orientation Stratégique (MOS) du PDC 4

Tableau 36: Matrice d'orientations stratégiques

Orientations stratégiques	Objectifs stratégiques	Programmes	Projets	Cibles spatialisées
Orientation stratégique 1 : Promouvoir l'économie local et l'emploi des jeunes à travers le développement du tourisme et de l'agriculture	Objectif stratégique 1.1 : Accroître les performances économiques de la Commune	Programme 1 : Promotion de l'économie local et l'emploi des jeunes à travers le développement du tourisme et de l'agriculture	Projet 1.1 : Appui au développement agricole et à l'accès aux marchés sous régionaux	2.3 D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier les femmes, les autochtones, les exploitants familiaux, y compris les éleveurs et les pêcheurs, en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et intrants, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emploi autres qu'agricoles
			Projet 1.2 : Appui au développement de l'élevage	
			Projet 1.3 : Appui à la diversification de l'offre touristique dans la commune	8.9 D'ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux (Non priorisée)
			Projet 1.4 : Développement de l'artisanat et de la culture dans la commune	1.2 D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges souffrant d'une forme ou l'autre de pauvreté, telle que définie par chaque pays
			Projet 1.5 : Développement des infrastructures favorables à l'émergence du commerce	1.2 D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges souffrant d'une forme ou l'autre de pauvreté, telle que définie par chaque pays
			Projet 1.6 : Promotion de l'entrepreneuriat et de la	8.3 Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent les

Orientations stratégiques	Objectifs stratégiques	Programmes	Projets	Cibles spatialisées
			compétitivité des entreprises locales	activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers (Non priorisée)
			Projet 1.7 : Amélioration des indicateurs de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la commune	2.1 D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès toute l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante (Non priorisée) 2.2 D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en atteignant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées (Non priorisée) 2.3 D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier des femmes, des autochtones, des exploitants familiaux, des éleveurs et des pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et facteurs de production, au savoir, aux services

Orientations stratégiques	Objectifs stratégiques	Programmes	Projets	Cibles spatialisées
				financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emplois autres qu'agricoles
Orientation stratégique 2 : Améliorer le niveau des équipements sociaux, la qualité et l'accès aux services sociaux de base dans la commune	Objectif stratégique 2.1 : Renforcer l'accès des populations aux services sociaux de base	Programme 2 : Amélioration du niveau des équipements sociaux, de la qualité et de l'accès aux services sociaux de base dans la commune	Projet 2.1 : Amélioration du système éducatif pour une éducation de qualité et accessible à tous	4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, les dotant d'acquis véritablement utiles 4.4. D'ici à 2030, augmenter nettement le nombre des jeunes disposant des compétences, notamment techniques et professionnels, nécessaire à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat (Non priorisée) 4.5 D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle
			Projet 2.2 : Amélioration la qualité de l'offre des soins de santé dans la commune	3.1 D'ici à 2030, faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes (Non priorisée) 3.2 D'ici à 2030, éliminer les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans, tous les pays devant

Orientations stratégiques	Objectifs stratégiques	Programmes	Projets	Cibles spatialisées
				chercher à ramener la mortalité néonatale à 12 pour 1 000 naissances vivantes au plus et la mortalité des enfants de moins de 5 ans à 25 pour 1 000 naissances vivantes au plus (Non priorisée) 3.3 D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles (Non priorisée) 3.4 D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être (Non priorisée) 3.7 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux
			Projet 2.3 : Amélioration des performances de la commune dans le domaine de l'alphabétisation	4.5 D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation

Orientations stratégiques	Objectifs stratégiques	Programmes	Projets	Cibles spatialisées
				professionnelle
			Projet 2.4 : Amélioration l'accès à l'eau potable	6.1 D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable (Non priorisée) 6.4 D'ici à 2030, faire en sorte que les ressources en eau soient utilisées beaucoup plus efficacement dans tous les secteurs et garantir la viabilité des prélèvements 6.5 D'ici à 2030, assurer la gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris au moyen de la coopération transfrontière selon qu'il convient (Non priorisée)
			Projet 2.5 : Amélioration des conditions d'hygiène et d'assainissement de base des populations dans la commune	6.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation
			Projet 2.6 : Développement des infrastructures de transport rural dans la commune	1.2 D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges souffrant d'une forme ou l'autre de pauvreté, telle que définie par chaque pays
			Projet 2.7 : Développement des activités de jeunesses, loisirs et de sports	8.9 D'ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux (Non priorisée)

Orientations stratégiques	Objectifs stratégiques	Programmes	Projets	Cibles spatialisées
			Projet 2.8 : Renforcement du dispositif de protection sociale et de lutte contre toute forme de violence	1.3 Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient 16.2 Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants (Non priorisée)
<u>Orientation stratégique 3 :</u> Assurer la gestion durable des ressources naturelles, l'adaptation au changement climatique et l'aménagement du territoire communal	<u>Objectif stratégique 3.1 :</u> Améliorer la conservation des ressources naturelles en préservant l'environnement dans un espace bien aménagé	<u>Programme 3 :</u> Gestion durable des ressources naturelles, adaptation au changement climatique et aménagement du territoire communal	Projet 3.1 : Promotion de la gestion durable des terres et d'adaptation au changement climatique (GDT/ACC)	13.1 Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat (Non priorisée)
			Projet 3.2 : Amélioration de la gestion durable des plans et points d'eau et zones humides	6.5 D'ici à 2030, assurer la gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris au moyen de la coopération transfrontière selon qu'il convient (Non priorisée)
			Projet 3.3 : Appui à la gestion durable des ressources forestières et fauniques	15.1 D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier des forêts, des zones humides, des montagnes et des zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux (Non priorisée) 15.2 D'ici à 2020, promouvoir la gestion

Orientations stratégiques	Objectifs stratégiques	Programmes	Projets	Cibles spatialisées
				durable de tous les types de forêt, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître nettement le boisement et le reboisement au niveau mondial (Non priorisée) 15.3 D'ici à 2030, lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés, notamment les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations, et s'efforcer de parvenir à un monde sans dégradation des terres
			Projet 3.4 : Amélioration de l'aménagement du territoire communal	11.1 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis (Non priorisée) 11.3 D'ici à 2030, renforcer l'urbanisation durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays (Non priorisée)
			Projet 3.5 : Renforcement des opérations de sécurisation foncière et domaniale dans la commune	1.4 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété foncière, au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage, aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des

Orientations stratégiques	Objectifs stratégiques	Programmes	Projets	Cibles spatialisées
				services financiers adaptés à leurs besoins, y compris la microfinance
Orientation stratégique 4 : Renforcer la gouvernance locale, le partenariat et le développement des services numérique	Objectif stratégique 4.1 : Assurer une gouvernance politique locale, administrative, financière et institutionnelle	Programme 4 : Renforcement de la gouvernance locale, du partenariat et du développement des services numériques	Projet 4.1 : Renforcement de la gouvernance politique locale	-
	Objectif stratégique 4.2 : Améliorer l'offre des services numérique		Projet 4.2 : Amélioration des performances de l'administration communale	16.6 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux (Non priorisée)
			Projet 4.3 : Renforcement du dispositif communal de mobilisation des ressources internes et externes	1.a Garantir une mobilisation importante de ressources provenant de sources multiples, y compris par le renforcement de la coopération pour le développement, afin de doter les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, de moyens adéquats et prévisibles de mettre en œuvre des programmes et politiques visant à mettre fin à la pauvreté sous toutes ses formes (Non priorisée)
			Projet 4.4 : Dynamisation de la coopération décentralisée, l'intercommunalité et le partenariat	17.17 Encourager et promouvoir les partenariats publics, les partenariats public-privé et les partenariats avec la société civile, en faisant fond sur l'expérience acquise et les stratégies de financement appliquées en la matière (Non priorisée)
			Projet 4.5 : Amélioration de l'offre des services numériques dans la commune	9.c Accroître nettement l'accès aux technologies de l'information et des communications et faire en sorte que tous les habitants des pays les moins avancés aient accès à Internet à un coût abordable d'ici à 2030 (Non priorisée)

Orientations stratégiques	Objectifs stratégiques	Programmes	Projets	Cibles spatialisées
				priorisée)
<u>Orientation stratégique 5 :</u> Assurer la paix et la cohésion sociale à travers la co-production de la sécurité et la protection civile	<u>Objectif stratégique 5.1 :</u> Assurer la paix et la sécurité dans la commune	<u>Programme 5 :</u> Assurer la paix et la cohésion sociale à travers la co-production de la sécurité et la protection civile	Projet 5.1 : Réduction des phénomènes sociaux dans la commune	-
			Projet 5.2 : Renforcement des capacités opérationnelles des forces de défense et de sécurité dans la commune dans un cadre de co-production de la sécurité	-
			Projet 5.3 : Mise en place d'un dispositif communal des risques/vulnérabilités aux effets d'urgence et de catastrophes	-

Source : Comité technique PDC 4 Tanguiéta, Mars 2023

Le diagnostic des forces, faiblesses, opportunités et menaces du développement de la commune de Tanguiéta a conduit celle-ci à orienter sa stratégie autour de cinq (05) axes qui constituent les piliers sur lesquels, celle-ci compte s'appuyer au cours des cinq (05) prochaines années pour atteindre la vision qu'elle s'est définie.

En effet, au vu des problèmes qui empêchent la croissance de la production agricole et du problème de transformation dont elle souffre avec pour corolaire la perte de la plus-value et du sous-emploi, la première orientation stratégique de ce PDC 4 bâtie sur la promotion du développement économique local et l'emploi des jeunes permettra à travers les différents projets issus du programme de celle-ci d'apporter une approche de solution à la productivité et la compétitivité de la production agricole, sa transformation au plan local ainsi que la création d'emploi aux jeunes et femmes de la commune impactant ainsi tous les secteurs de l'économie locale. De plus, la commune à travers sa deuxième orientation stratégique, pensent améliorer le niveau des équipements sociaux, la qualité et l'accès aux services sociaux de base.

Par ailleurs, le désir de promotion de l'économie locale, dans la commune de Tanguiéta caractérisé d'un contexte de dégradation continue des ressources naturelles dues aux effets des changements climatiques et aux actions anthropiques fait l'objet d'une attention toute particulière au sein de ce PDC 4 à travers sa troisième orientation stratégique. Les projets issus du programme 3 comptent à travers leurs mises en œuvre concilier la promotion de l'économie locale dont le premier levier est l'agriculture et la gestion durables des ressources naturelles.

Toute cette volonté de développement ne saurait prospérer sans un cadre de travail adéquat et une quiétude quotidienne pour l'ensemble des acteurs du développement de la commune. La commune de Tanguiéta compte donc, grâce aux projets du programme de sa quatrième et cinquième orientation stratégique, créer des conditions d'une meilleure gouvernance, d'une politique de promotion de la sécurité, de la paix à travers l'adoption des outils modernes de gestion impliquant la participation citoyenne pour une meilleure mobilisation des ressources propres.

7. CADRE PROGRAMMATIQUE DU PDC 4 DE LA COMMUNE DE TANGUIETA

7.1. Programmes de mise en œuvre

La mise en œuvre du PDC 4 se fera à travers cinq (05) programmes présentés comme suit :

Tableau 37: Programmes de mise en œuvre du PDC 4

PROGRAMMES	OBJECTIFS GLOBAUX	OBJECTIFS SPECIFIQUES	PROJETS
Programme 1 : Promotion de l'économie local et l'emploi des jeunes à travers le développement du tourisme et de l'agriculture	Objectif global 1 : Accroître les performances économiques de la Commune	Objectif spécifique 1.1 : Améliorer la productivité et la compétitivité des filières agricoles porteuses et valoriser le tourisme dans la commune	Projet 1.1 : Appui au développement agricole et à l'accès aux marchés sous régionaux
			Projet 1.2 : Appui au développement de l'élevage
			Projet 1.3 : Appui à la diversification de l'offre touristique dans la commune
			Projet 1.4 : Développement de l'artisanat et de la culture dans la commune
			Projet 1.5 : Développement des infrastructures favorables à l'émergence du commerce
			Projet 1.6 : Promotion de l'entrepreneuriat et de la compétitivité des entreprises locales
			Projet 1.7 : Amélioration des indicateurs de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la commune
Programme 2 : Amélioration du niveau des équipements sociaux, de la qualité et de l'accès aux services sociaux de base dans la commune	Objectif global 2 : Renforcer l'accès des populations aux services sociaux de base	Objectif spécifique 2.1 : Renforcer la construction et l'équipement des infrastructures sociaux de base	Projet 2.1 : Amélioration du système éducatif pour une éducation de qualité et accessible à tous
			Projet 2.2 : Amélioration la qualité de l'offre des soins de santé dans la commune
			Projet 2.3 : Amélioration des performances de la commune dans le domaine de l'alphabétisation
			Projet 2.4 : Amélioration l'accès à l'eau potable

PROGRAMMES	OBJECTIFS GLOBAUX	OBJECTIFS SPECIFIQUES	PROJETS
			Projet 2.5 : Amélioration des conditions d'hygiène et d'assainissement de base des populations dans la commune Projet 2.6 : Développement des infrastructures de transport rural dans la commune Projet 2.7 : Développement des activités de jeunesses, loisirs et de sports Projet 2.8 : Renforcement du dispositif de protection sociale et de lutte contre toute forme de violence
Programme 3 : Gestion durable des ressources naturelles, adaptation au changement climatique et aménagement du territoire communal	Objectif global 3 : Améliorer la conservation des ressources naturelles en préservant l'environnement dans un espace bien aménagé	Objectif spécifique 3.1 : Contribuer de façon substantielle à la gestion durable des ressources naturelles et de la protection de l'environnement	Projet 3.1 : Promotion de la gestion durable des terres et d'adaptation au changement climatique (GDT/ACC) Projet 3.2 : Amélioration de la gestion durable des plans et points d'eau et zones humides Projet 3.3 : Appui à la gestion durable des ressources forestières et fauniques Projet 3.4 : Amélioration de l'aménagement du territoire communal Projet 3.5 : Renforcement des opérations de sécurisation foncière et domaniale dans la commune
Programme 4 : Renforcement de la gouvernance locale, du partenariat et du développement des services numériques	Objectif général 4 : Assurer une gouvernance politique locale, administrative, financière, numérique et institutionnelle	Objectif spécifique 4.1 : Améliorer les performances de la gouvernance locale et du partenariat	Projet 4.1 : Renforcement de la gouvernance politique locale Projet 4.2 : Amélioration des performances de l'administration communale

PROGRAMMES	OBJECTIFS GLOBAUX	OBJECTIFS SPECIFIQUES	PROJETS
			Projet 4.3 : Renforcement du dispositif communal de mobilisation des ressources internes et externes Projet 4.4 : Dynamisation de la coopération décentralisée, l'intercommunalité et le partenariat Projet 4.5 : Amélioration de l'offre des services numériques dans la commune

7.2. Cadre logique du PDC 4 de la commune de Tanguiéta

Le cadre logique du plan de développement 4^{ème} génération de la commune de Tanguiéta se présente comme suit :

Tableau 38: Cadre logique du PDC 4 de la commune de Tanguiéta

Logique d'intervention	Indicateurs de performance	Source de vérification	Hypothèses
Programme 1 : Promotion de l'économie local et l'emploi des jeunes à travers le développement du tourisme et de l'agriculture			
Objectif général 1 : Accroître les performances économiques de la Commune	- Taux d'accroissement des recettes de la commune - Niveau d'augmentation des revenus des acteurs économiques privés - Niveau d'augmentation de la production agricole - Nombre de nouveaux emplois	- Compte administratif et de gestion - Rapport d'études statistiques - Rapport statistique DDAEP - Rapport de statistique de INSTAD	- Réalisation d'investissements structurants
Objectif spécifique 1.1 : Améliorer la productivité et la compétitivité des filières agricoles porteuses et valoriser le tourisme dans la commune	- Taux d'accroissements des rendements - Volume des ventes groupées (meilleur prix, meilleure qualité)	- Rapports statistiques DDAEP/Mairie - Enquête terrain	- Implication des acteurs directs des filières agricoles (dialogue public-privé) - Disponibilité des intrants - Régularité des pluies
Résultat 1.1.1 : Les revenus/recettes des familles d'acteurs des filières et de la mairie sont améliorés	- Revenus des ménages - Revenus des OPA - Taux d'accroissement des CDL	- Rapport de gestion - TBS	- Adhésion des acteurs - Collaboration des élus
Action 1.1.1.1 : Appui au développement agricole et à l'accès aux marchés sous régionaux	- Nombre de plaidoyers fait pour appuyer la mise en œuvre du conseil agricole - Quantité de stock d'intrants agricoles disponibles - Type et nombre	- Rapport d'activité - Rapport statistique DDAEP - PV de réception et fiche d'enregistrement des matériels au niveau de la cellule communale	- Implication des acteurs des filières agricoles - Volonté politique - Accompagnement des PTFs

	d'équipements agricoles modernes disponibles - Nombre de plaidoyers fait auprès des SFD et FNDA pour faciliter l'octroi des micro crédits adaptés au secteur agricole - Nombre de maillons des filières porteuses organisés et structurés en coopérative fonctionnelle - Nombre de formation organisée au profit des acteurs du secteur agricole - Superficie de bas-fond aménagés pour la riziculture et pour le maraîchage - Nombre de sessions organisées au profit de la plateforme multi acteurs - Nombre de clusters agricoles promus		
Action1.1.1.2 : Appui au développement de l'élevage	- Nombre d'éleveurs appuyés en formation, en équipements et kits d'élevage - Nombre de cabinet de soin vétérinaire installé dans la commune - Nombre de formation organisée au profit des coopératives d'éleveurs - Nombre d'espaces fourragers matriciels de grande envergure aménagé - Nombre de forages/puits pastoraux réalisés		

	- Nombre d'aires de pâturage et/ou de repos sécurisée ou aménagée - Nombre de kilomètre de couloirs de passage des bœufs balisés - Nombre de campement pastoraux pilotes créé/aménagé dans le cadre de la sécurisation des éleveurs - Nombre de sessions de dialogue tenues entre agriculteurs et éleveurs (plateforme de dialogue)		
Action 1.1.1.3 : Appui à la diversification de l'offre touristique dans la commune	- Existence d'un répertoire de tous les sites à plus-value touristique - Existence d'une carte de tous les sites à plus-value touristique - Nombre de sites à plus-value touristique valorisés et aménagés - Nombre de sites à plus-value touristique réhabilités - Type et nombre de nouveaux produits et prestations touristiques offerts - Nombre d'acteurs touristiques (hôteliers et restaurateurs) formés - Nombre de plateforme fonctionnelle de dialogue entre acteurs touristiques locaux et la mairie - Nombre de sessions tenues par la plateforme	- Répertoire des sites touristiques - Carte des sites touristiques - PV de réception - Rapport de formation - Attestation de formation des acteurs touristiques - PV de session	- Volonté politique - Accompagnement des PTFs - Adhésion et engagement des acteurs touristiques

Action 1.1.1.4 : Développement de l'artisanat et de la culture dans la commune	- Nombre d'artisans formés - Nombre d'artisans équipés - Nombre de CQM délivré - Nombre de foire communale des produits artisanaux et culturels organisée - Existence d'un répertoire des rites, cérémonies et danses culturelles	- Rapport de formation - Attestation de formation des artisans - PV de réception des équipements - Note d'affectation des équipements - Répertoire des rites, cérémonies et danses culturelles	- Adhésion et engagement des acteurs artisanaux - Accompagnement des PTFs - Implication des élus locaux - Implication de la population
Action 1.1.1.5 : Développement des infrastructures favorables à l'émergence du commerce	- Type et nombre de boutiques, hangars...etc construits - Nombre de site devant abriter un marché moderne identifié - Nombre de marchés modernes construits - Nombre de marchés à bétail construits - Nombre de parkings gros porteur réhabilités - Nombre de parkings gros porteur construits - Nombre de gares routières réhabilités - Nombre d'associations des usagers de marchés créés - Nombre de plaidoyers fait auprès des IMFs pour l'octroi des micros crédits adaptés au secteur du commerce	- PV de réception - Rapport d'étude - Rapport d'activité	- Volonté politique - Accompagnement des PTFs - Collaboration étroite des IMFs - Implication des élus
Action 1.1.1.6 : Promotion de l'entrepreneuriat et de la compétitivité des entreprises locales	- Nombre de sessions de formations organisées sur l'entrepreneuriat au profit des jeunes et femmes - Nombre de séances d'orientation et d'insertion professionnelle organisées au profit des jeunes et femmes	- Rapport de formation - Attestation de formation des jeunes et femmes formées - Rapport de séance	- Adhésion et engagement des bénéficiaires - Accompagnement des PTFs

Action 1.1.1.7 : Amélioration des indicateurs de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la commune	- Nombre de jardins familiaux créés - Nombre de ménages ayant bénéficié d'un appui aux Activités Génératrices de Revenu - Nombre de sessions de formations organisées au profit des femmes sur les techniques de préparations et utilisation des compléments alimentaires - Proportion des relais communautaires formés sur la surveillance de la croissance de l'enfant (Prise de poids, taille, PB mensuel) et sur la reconnaissance des signes de danger conduisant à la prise de recours aux soins de santé - Proportion de ménages informés, éduqués sur l'hygiène alimentaire, corporelle et environnementale - Nombre de sessions organisées au profit de la plateforme multi acteurs sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle	- Rapport d'activités - Rapport de formation - Attestation de formation des bénéficiaires - PV de session ou Rapport de session	- Adhésion et engagement des ménages - Accompagnement des ONGs spécialisées - Appui de l'administration communale
Programme 2 : Amélioration du niveau des équipements sociaux, de la qualité et de l'accès aux services sociaux de base dans la commune			
Objectif général 2 : Renforcer l'accès des populations aux services sociaux de base	- Taux de fréquentation des services sociaux - Niveau de satisfaction des populations	- Registre - Rapport activités SDE - RGPH	- Stabilité politique et sécuritaire - Formation/sensibilisation des populations
Objectif spécifique 2.1 : Renforcer la construction et	- Existence/disponibilité des services sociaux, - Fonctionnalité des services	- Rapport activités SDE	- Stabilité politique et sécuritaire - Formation/sensibilisation

l'équipement des infrastructures sociales de base.	- sociaux, - Accessibilité des services sociaux, - Taux de fréquentation des services sociaux		des populations
Résultat 2.1.1 : Les infrastructures des services sociaux de base modernes sont construites/réhabilitées et équipées.	-	-	-
Action 2.1.1.1 : Amélioration du système éducatif pour une éducation de qualité et accessible à tous	- Nombre de modules de salles de classe construits et équipés - Nombre de modules de salles de classe réhabilités/réfectionnés - Nombre d'écoles ayant bénéficiée d'une construction de mur de clôture - Nombre d'écoles ayant bénéficiée d'équipement tables bancs - Nombre de bibliothèques construit et équipé - Nombre de plaidoyers fait pour doter les écoles d'enseignants qualifiés - Nombre de sessions du cadre de concertation des acteurs de l'éducation tenue	- PV de réception - Note d'affectation des meubles (Tables bancs) - Rapport d'activité - PV de session	- Accompagnement des PTFs - Accompagnement de l'Etat central
Action 2.1.1.2 : Amélioration la qualité de l'offre des soins de santé dans la commune	- Type et nombre de centres de santés réhabilités et équipés - Type et nombre de centres de santés équipés - Nombre de centres de santés ayant bénéficiés de	- PV de réception - Rapport de formation - Attestation de formation des bénéficiaires - PV de session - Rapport d'activité	- Accompagnement des PTFs - Accompagnement de l'Etat central - Implication de la population - Adhésion et engagement

	- construction de mur de clôture - Nombre de plaidoyers fait pour doter les centres de santé de personnels qualifiés - Nombre de centre convivial et d'écoute des adolescents et jeunes sur la santé sexuelle et reproductive créé - Nombre de foire de santé organisée dans la commune - Nombre de séance de sensibilisation organisée sur la fréquentation des centres de santé par les populations - Nombre de formation organisée au profit des membres des comités de gestion des centres de santé - Proportion des membres des comités de gestion des centres de santé formés		des acteurs du secteur de la santé
Action 2.1.1.3 : Amélioration des performances de la commune dans le domaine de l'alphabétisation	- Nombre de centres d'alphabétisation construits et équipés - Existence d'un programme d'alphabétisation - Nombre de concours de publication des textes en langues organisés	- PV de réception - Rapport d'activité	- Accompagnement des PTFs - Accompagnement de l'Etat central - Adhésion et engagement des apprenants
Action 2.1.1.4 : Amélioration l'accès à l'eau potable et à l'éclairage public	- Type et nombre d'infrastructures hydrauliques construites et réhabilitées - Taux de couverture en eau potable	- PV de réception - Rapport d'activité - Rapport de formation - Attestation de formation des	- Accompagnement des PTFs - Accompagnement de l'Etat central - Adhésion et engagement des artisans réparateurs

	- Nombre de plaidoyers faits pour l'extension du réseau SONEB dans le chef-lieu de la commune - Nombre de sessions de formations organisées au profit des artisans réparateurs des ouvrages - Existence de stock de pièces de rechange - Proportion des membres de comité des usagers des points d'eau/Association des consommateurs d'eau potable formés - Nombre de plaidoyers faits pour l'extension du réseau SBEE dans tous les chefs-lieux d'arrondissement - Taux de couverture en énergie électrique - Nombre de lampadaires solaires et dispositifs d'alimentation en énergie solaire mis en place dans la commune	- Fiche de stock des pièces de rechange - Rapport statistique SONEB - Rapport statistique SBEE	
Action 2.1.1.5 : Amélioration des conditions d'hygiène et d'assainissement de base des populations dans la commune	- Existence du plan d'hygiène et d'assainissement communal - Nombre de latrines institutionnelles réalisées - Proportion des ménages disposant de latrines familiales - Nombre de mètres linéaires d'eau et de caniveaux construits	- PHAC - PV de réception - Rapport d'étude ou d'activité	- Accompagnement des PTFs - Volonté politique - Implication des élus - Adhésion et engagement des ménages

	- Nombre de kilomètres de caniveaux curés et entretenus		
Action 2.1.1.6 : Développement des activités de jeunesses, loisirs et de sports	- Nombre d'aires de jeux construites - Nombre de tournois organisés par discipline sportive - Nombre de mouvements associatifs de jeunes mis en place dans la commune	- PV de réception - Rapport d'activité	- Accompagnement des PTFs - Volonté politique - Implication des élus - Adhésion et engagement des jeunes
Action 2.1.1.7 : Renforcement du dispositif de protection sociale et de lutte contre toute forme de violence	- Nombre de centres d'accueil construits et équipés - Nombre de plaidoyers pour la réhabilitation de l'espace contacte RBC - Nombre de séances de vulgarisation des textes sur les droits des femmes et des enfants organisées - Nombre de campagnes de sensibilisation sur les phénomènes sociaux en lien avec les enfants et les femmes organisées - Nombre de séances IEC organisées sur les cas de maltraitance et d'abandon - Nombre de plaidoyers fait au profit des personnes vulnérables (femmes, handicapés) pour l'accès au micro crédit adaptés à leur activité génératrice de revenu	- PV de réception - Rapport d'activité - Rapport de sensibilisation	- Accompagnement des PTFs - Volonté politique - Implication des élus - Adhésion et engagement des personnes vulnérables
Action 2.1.1.8 : Promotion l'intégration	- Nombre de séance de sensibilisation organisée au	- Rapport d'activité	- Accompagnement des PTFs

des personnes vulnérables et de troisième âge dans la vie sociale	profit des personnes vulnérables et de troisième âge - Type et nombre d'action menée pour l'intégration des personnes vulnérables et de troisième âge dans la vie sociale		- Adhésion et engagement des bénéficiaires - Implication des élus et de la population
Programme 3 : Gestion durable des ressources naturelles, adaptation au changement climatique et aménagement du territoire communal			
Objectif général 3 : Améliorer la conservation des ressources naturelles en préservant l'environnement dans un espace bien aménagé	- Taux de productivité - Taux de rendement	- Rapport d'évaluation DDAEP	- Formation des producteurs - Mise en œuvre des mesures (GDT, NDT...) - Adhésion des producteurs
Objectif spécifique 3.1 : Contribuer de façon substantielle à la gestion durable des ressources naturelles et de la protection de l'environnement	- Superficies des ressources naturelles disponibles et entretenues - Etat de la faune et de la flore existantes	- Rapport d'activité	- Engagement de la section communale des eaux, forêts et chasses - Engagement de la population - Accompagnement des PTFs
Résultat 3.1.1 : Les ressources naturelles sont gérées de façon durable	Superficie de terres restaurées/protégées	- Statistiques agricoles	- Formation des producteurs - Accompagnement des PTF/ONG - Suivi de la mise en œuvre des techniques
Action 3.1.1.1 : Promotion de la gestion durable des terres et d'adaptation au changement climatique	- Nombre de sessions de formations organisées au profit des agriculteurs sur les techniques de gestion intégrée des ressources en	- Rapport d'activité - Rapport de formation - Attestation de formation	- Implication des acteurs des filières agricoles - Accompagnement des PTFs - Implication des élus

(GDT/ACC)	eau (GIRES) et de la fertilité des sols (GIFS) - Nombre de sensibilisations et de sessions de formations organisées au profit des agriculteurs sur la pratique de la régénérescence naturelle assistée (RNA) - Nombre de sensibilisations et de formations organisées au profit des agriculteurs sur la promotion de l'agroforesterie - Nombre de producteurs formés sur l'utilisation des semences à cycle court - Nombre de formations organisées au profit des agriculteurs et transformateurs sur la valorisation des produits forestiers non ligneux (PFNL)		- Accompagnement de la DDAEP et l'ATDA
Action 3.1.1.2 : Amélioration de la gestion durable des plans et points d'eau et zones humides	- Proportion de bassins aménagés et exploités pour l'élevage et l'agriculture	- PV de réception et rapport d'activités ATDA	- Volonté politique - Disponibilité des ressources financières
Action 3.1.1.3 : Appui à la gestion durable des ressources forestières et fauniques	- Existence d'une carte des ressources floristiques et faunique de la commune - Existence d'un plan communal de reboisement - Nombre de conventions locales signées pour la protection des parcs à karité - Nombre d'hectares de parcs à karité sous conventions locales	- Carte des ressources floristiques et faunique de la commune - Plan de reboisement - Rapport d'activité	- Volonté politique - Implication de la population - Accompagnement des PTFs

	- Superficie des espaces reboisés - Nombre de forêts communautaires créées - Nombre de séances de sensibilisation - Nombre de journée nationale de l'arbre organisée		
Action 3.1.1.4 : Renforcement de la sécurisation des terres agricoles et les domaines de la commune	- Nombre d'actes de sécurisation délivrés	- Registre des délivrances des actes - Bordereau de transmission à l'ANDF	- Adhésion des présumés propriétaires terriens - Disponibilité des acteurs
Action 3.1.1.5 : Amélioration de l'aménagement du territoire communal	- Proportion d'arrondissements ayant bénéficié d'aménagement conformément aux affectations du SDAC	- Rapport revue trimestrielle PTA - Plan d'Urbanisme	- Volonté des présumés propriétaires terriens
Programme 4 : Renforcement de la gouvernance locale, du partenariat et du développement des services numériques			
Objectif général 4 : Assurer une gouvernance politique locale, administrative, financière, numérique et institutionnelle	-	-	-
Objectif spécifique 4.1 : Améliorer les performances de la gouvernance locale et du partenariat	-	-	-
Résultat 4.1.1: Les performances de la gouvernance locale et du partenariat sont	- Note de performance individuelle des agents - Type et Nombre de sessions tenues	- Contrat d'objectif - Plan de travail individuel - PV de session - Liste de présence	- Volonté du conseil communal - Accompagnement des PTFs - Accompagnement de

améliorées			l'Etat central - Adhésion et engagement des acteurs concernés
Action 4.1.1.1 : Renforcement de la gouvernance politique locale	- Nombre de membres des organes communaux et infra-communaux formés - Nombre de réunions des commissions permanentes et des organes infra communaux tenues - Nombre de séances de reddition de compte tenues - Nombre de réunions de la cellule communale de la veille citoyenne tenues - Nombre de sessions de formation sur la participation et la veille citoyenne tenues	- Rapport de formation - PV de réunion ou compte rendu de réunion - PV de séance	- Volonté politique - Accompagnement des PTFs - Implication des élus locaux - Adhésion et engagement de la population
Action 4.1.1.2: Amélioration des performances de l'administration communale	-Nombre d'infrastructures construites et/ou réfectionnées - Nombre de moyens roulants mis à la disposition des agents - Nombre de matériels informatiques et de mobiliers de bureau fonctionnels -Nombre de sessions du conseil communal - Nombre de sessions du conseil de supervision - Nombre de sessions des commissions permanentes - Nombre de réunions de gestion courante de la commune (municipalité) - Nombre de réunion de CODIR - Nombre de sessions d'arrondissements	- PV de réception - Note d'affectation du moyen roulant - Note d'affectation du matériels informatiques et mobiliers de bureau	- Accompagnement des PTFs - Accompagnement de l'Etat central

	- Nombre de sessions de villages/quartiers de ville - Nombre de rencontre des cadres de concertation - Existence du plan de formation - Nombres d'élus et personnel renforcés - Nombre de session de formation		
Action 4.1.1.3 : Renforcement du dispositif communal de mobilisation des ressources internes et externes	- Nombre de sessions du cadre de concertation sur la mobilisation des ressources propres tenues - Nombre de sessions de formations des acteurs de la chaine de mobilisation des ressources - Nombre de projets financés dans le cadre du PPP	- Rapport de sessions - Rapport de formation - Rapport d'activité	- Adhésion et engagement des acteurs de la chaine de mobilisation des ressources - Accompagnement des PTFs
Action 4.1.1.4 : Dynamisation de la coopération décentralisée, l'intercommunalité et le partenariat	- Nombre de nouvelles coopérations décentralisées - Nombre de nouveau partenariat avec les communes d'autres pays	- Rapport d'activité	- Collaboration étroite avec les communes partenaires
Objectif spécifique 4.2 : Renforcer les services numériques de la commune	- Durée de traitement des dossiers - Nombre de plaintes des usagers de la mairie	- Registre courrier arrivé (SA)	-
Résultat 4.2.1: Les services numériques de la commune sont renforcés	- Nombre de services renforcés et type de renforcement numérique mis en œuvre	- Rapport d'activité	- Accompagnement des PTFs - Volonté politique
Action 4.2.1.1: Améliorer l'offre des services numérique	- Type et nombre d'actes administratifs dématérialisés - Nombre de plaidoyers fait	- Rapport d'activité	- Accompagnement des PTFs

	pour le développement des services numériques dans les secteurs productifs de la commune - Nombre de plaidoyers fait pour l'amélioration de la qualité de l'internet dans la commune - Nombre de jeunes appuyés dans la mise en œuvre des projets de développement des offres de services digitaux - Nombre de centres multimédias créés dans la commune		- Volonté politique
Programme 5 : Assurer la paix et la cohésion sociale à travers la co-production de la sécurité et la protection civile			
Objectif général 5 : Assurer la paix et la sécurité dans la commune	- Nombre de cas liés à l'insécurité enregistré - Nombre de plaintes liées à l'insécurité	- Rapport police républicaine - Registre police républicaine	- Accompagnement des PTFs - Adhésion et engagement des élus locaux - Implication de la population
Objectif spécifique 5.1 : Renforcer le système sécuritaire de la commune	- Type et nombre de plaidoyers fait pour le renforcement du système sécuritaire de la commune - Type et nombre d'initiatives entrepris	- Rapport d'activité	- Accompagnement des PTFs - Adhésion et engagement des élus locaux - Implication de la population
Résultat 5.1.1: Le système sécuritaire de la commune est renforcé	- Taux de réduction d'insécurité	- Rapport statistique police républicaine	- Accompagnement des PTFs - Adhésion et engagement des élus locaux - Implication de la population
Action 5.1.1.1 : Réduction des	- Nombre d'opérations organisées par la police	- Rapport police républicaine	- Appui de l'administration communale

phénomènes sociaux dans la commune	républicaine pour réduire les phénomènes sociaux		- Forte implication de la population - Adhésion et engagement des élus locaux
Action 5.1.1.2: Renforcement des capacités opérationnelles des forces de défense et de sécurité dans la commune dans un cadre de co-production de la sécurité	- Nombre de plaidoyers faits pour la construction des locaux des forces de défense et de sécurité de la commune - Nombre de plaidoyers faits pour les mises à jour des compétences techniques des unités des FDS de la commune - Nombre de plaidoyers faits pour augmenter l'effectif des unités des FDS de la commune de Tanguiéta - Nombre de plaidoyers faits pour la dotation en matériels et équipements militaires adéquats - Nombre de plaidoyers faits pour la mise à disposition à temps des ressources financières aux FDS de la commune - Proportion des personnes étrangères enregistrées - Nombre de séances de sensibilisations organisées sur la co-production de la sécurité dans la commune - Nombre de sessions des comités locaux de sécurité tenues	- Rapport d'activité - Rapport de formation	- Volonté politique - Engagement de l'administration communale - Communication étroite avec l'Etat central

Action 5.1.1.3 : Mise en place d'un dispositif communal des risques/vulnérabilités aux effets d'urgence et de catastrophes	- Existence d'un PCC - Nombre de sessions de la plateforme communale de réduction des risques de catastrophes tenues - Nombre de formations organisées au profit des membres de la plateforme communale de réduction des risques de catastrophes - Nombre de sites d'accueil des sinistrés acquis et aménagés	- Document PCC - Rapport de session ou PV de session - Rapport de formation - PV de réception	- Volonté politique - Accompagnement des PTFs - Adhésion et engagement des acteurs de la plateforme communale de réduction des risques de catastrophes
---	--	--	--

Source : Comité technique du PDC 4 de la commune de Tanguiéta, avril 2022.

7.3. Plan d'actions pluriannuel du PDC 4 de la commune de Tanguiéta

Tableau 39: Plan d'actions pluriannuel du PDC 4 de la commune de Tanguiéta

Programme/Objectif général/Objectif spécifique/Résultat/Action/Activité	Budgétisation des actions					Total par source de financement		Total
	(En milliers de FCFA)					Budget communal	PTF, ONG, DIASPORA	
	2025	2026	2027	2028	2029			
Programme 1 : Promotion de l'économie local et l'emploi des jeunes à travers le développement du tourisme et de l'agriculture								
Objectif général 1 : Accroître les performances économiques de la Commune								
Objectif spécifique 1.1 : Améliorer la productivité et la compétitivité des filières agricoles porteuses et valoriser le tourisme dans la commune								
Résultat 1.1.1 : Les revenus/recettes des familles d'acteurs des filières et de la mairie sont améliorés								
Action 1.1.1.1 : Appui au développement agricole et à l'accès aux marchés sous régionaux	50 250	49 150	48 250	48 150	48 150	188 950	55 000	243 950
Action 1.1.1.2 : Appui au développement de l'élevage	72 120	71 620	71 620	71 620	71 620	293 600	65 000	358 600
Action 1.1.1.3 : Appui à la diversification de l'offre touristique dans la commune	49 700	47 700	37 200	37 200	37 200	165 000	44 000	209 000
Action 1.1.1.4 : Développement de l'artisanat et de la culture dans la commune	30 200	24 200	24 200	24 200	24 200	112 000	15 000	127 000
Action 1.1.1.5 : Développement des infrastructures favorables à l'émergence du commerce	192 580	192 080	192 080	192 080	192 080	350 900	610 000	960 900
Action 1.1.1.6 : Promotion de l'entrepreneariat et de la compétitivité des entreprises locales	2 000	4 000	2 000	2 000	2 000	10 000	2 000	12 000

Programme/Objectif général/Objectif spécifique/Résultat/Action/Activité	Budgétisation des actions					Total par source de financement		Total
	(En milliers de FCFA)					Budget communal	PTF, ONG, DIASPORA	
	2025	2026	2027	2028	2029			
Action 1.1.1.7 : Amélioration des indicateurs de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la commune	10 200	10 200	10 200	10 200	10 200	31 000	20 000	51 000
COUT TOTAL PROGRAMME 1						1 151 450	811 000	1 962 450
Programme 2 : Amélioration du niveau des équipements sociaux, de la qualité et de l'accès aux services sociaux de base dans la commune								
Objectif général 2 : Renforcer l'accès des populations aux services sociaux de base								
Objectif spécifique 2.1 : Renforcer la construction et l'équipement des infrastructures sociaux de base.								
Résultat 2.1.1 : Les infrastructures des services sociaux de base modernes sont construites/réhabilitées et équipées								
Action 2.1.1.1 : Amélioration du système éducatif pour une éducation de qualité et accessible à tous	232 160	232 160	232 160	232 160	232 160	563 800	597 000	1 160 800
Action 2.1.1.2 : Amélioration la qualité de l'offre des soins de santé dans la commune	126 700	126 500	126 500	126 500	126 500	389 000	243 700	632 700
Action 2.1.1.3 : Amélioration des performances de la commune dans le domaine de l'alphabétisation	38 600	38 600	38 600	38 600	38 600	140 000	53 000	193 000
Action 2.1.1.4 : Amélioration à l'accès à l'eau potable et à l'énergie	137 040	137 040	137 040	137 040	137 040	447 700	237 500	685 200
Action 2.1.1.5 : Amélioration les conditions d'hygiène et d'assainissement de base des populations dans la commune	118 140	118 140	118 140	118 140	118 140	215 000	375 700	590 700
Action 2.1.1.6 : Développement des infrastructures de transport rural dans la commune	160 000	160 000	160 000	160 000	160 000	500 000	300 000	800 000

Programme/Objectif général/Objectif spécifique/Résultat/Action/Activité	Budgétisation des actions					Total par source de financement		Total
	(En milliers de FCFA)					Budget communal	PTF, ONG, DIASPORA	
	2025	2026	2027	2028	2029			
Action 2.1.1.7 : Développement des activités de jeunesses, loisirs et de sports	43 000	44 000	43 000	43 000	43 000	155 000	61 000	216 000
Action 2.1.1.8 : Renforcement du dispositif de protection sociale et de lutte contre toute forme de violence	20 120	18 720	19 720	18 720	18 720	53 100	42 900	96 000
COUT TOTAL PROGRAMME 2						2 463 600	1 910 800	4 374 400
Programme 3 : Gestion durable des ressources naturelles, adaptation au changement climatique et aménagement du territoire communal								
Objectif général 3 : Améliorer la conservation des ressources naturelles en préservant l'environnement dans un espace bien aménagé								
Objectif spécifique 3.1 : Contribuer de façon substantielle à la gestion durable des ressources naturelles et de la protection de l'environnement								
Résultat 3.1.1 : Les ressources naturelles sont gérées de façon durable								
Action 3.1.1.1 : Promotion de la gestion durable des terres et d'adaptation au changement climatique (GDT/ACC)	70 000	70 000	63 000	63 000	63 000	225 000	104 000	329 000
Action 3.1.1.2 : Amélioration de la gestion durable des plans et points d'eau et zones humides	75 600	50 600	35 600	35 600	35 600	181 000	52 000	233 000
Action 3.1.1.3 : Appui à la gestion durable des ressources forestières et fauniques	70 940	43 640	43 640	43 640	43 640	147 000	98 500	245 500
Action 3.1.1.4 : Amélioration de l'aménagement du territoire communal	34 100	100	100	100	100	16 000	18 500	34 500
Action 3.1.1.5 : Renforcement des opérations de sécurisation foncière et domaniale dans la commune	47 450	46 700	46 700	46 700	46 700	215 000	19 250	234 250
COUT TOTAL PROGRAMME 3						784 000	292 250	1 076 250
Programme 4 : Renforcement de la gouvernance locale, du partenariat et du développement des services numériques								

Programme/Objectif général/Objectif spécifique/Résultat/Action/Activité	Budgétisation des actions					Total par source de financement		Total
	(En milliers de FCFA)					Budget communal	PTF, ONG, DIASPORA	
	2025	2026	2027	2028	2029			
Objectif global 4 : Assurer une gouvernance politique locale, administrative, financière, numérique et institutionnelle								
Objectif spécifique 4.1 : Améliorer les performances de la gouvernance locale et du partenariat								
Résultat 4.1.1 : Les performances de la gouvernance locale et du partenariat sont améliorées								
Action 4.1.1.1 : Renforcement de la gouvernance politique locale	16 000	16 000	16 000	16 000	16 000	35 000	45 000	80 000
Action 4.1.1.2: Amélioration des performances de l'administration communale	99 900	249 900	87 400	87 400	87 400	291 000	321 000	612 000
Action 4.1.1.3 : Renforcement du dispositif communal de mobilisation des ressources internes et externes	17 400	17 400	17 400	17 400	17 400	55 500	31 500	87 000
Action 4.1.1.4 : Dynamisation de la coopération décentralisée, l'intercommunalité et le partenariat	8 460	8 460	8 460	8 460	8 460	0	42 300	42 300
Objectif spécifique 4.2 : Renforcer les services numériques de la commune								
Résultat 4.2.1 : Les services numériques de la commune sont renforcés								
Action 4.2.1.1: Améliorer l'offre des services numérique	36 600	35 900	13 400	13 400	13 400	75 000	37 700	112 700
COUT TOTAL PROGRAMME 4						456 500	477 500	934 000
Programme 5 : Assurer la paix et la cohésion sociale à travers la co-production de la sécurité et la protection civile								
Objectif général 5 : Assurer la paix et la sécurité dans la commune								
Objectif spécifique 5.1 : Renforcer le système sécuritaire de la commune								
Résultat 5.1.1: Le système sécuritaire de la commune est renforcé								
Action 5.1.1.1 : Réduction des phénomènes sociaux dans la commune	2 200	2 000	2 000	2 000	2 000	0	10 200	10 200

Programme/Objectif général/Objectif spécifique/Résultat/Action/Activité	Budgétisation des actions					Total par source de financement		Total
	(En milliers de FCFA)					Budget communal	PTF, ONG, DIASPORA	
	2025	2026	2027	2028	2029			
Action 5.1.1.2: Renforcement des capacités opérationnelles des forces de défense et de sécurité dans la commune dans un cadre de co-production de la sécurité	2 200	12 500	12 500	12 500	12 500	27 200	25 000	52 200
Action 5.1.1.3 : Mise en place d'un dispositif communal des risques/vulnérabilités aux effets d'urgence et de catastrophes	2 200	26 800	26 800	26 800	26 800	55 400	54 000	109 400
COUT TOTAL PROGRAMME 5						114 533	57 267	171 800
COUT TOTAL PDC 4						4 970 083	3 548 817	8 518 900

Source : Comité technique du PDC 4, avril 2022.

Au terme de la programmation des actions du PDC 4 et de leur budgétisation, il se révèle que le montant total de la mise en œuvre de celles-ci s'élève à **huit milliards cinq cent dix-huit millions neuf cent milles (8 518 900 000) francs CFA** comparé aux **six milliards soixante-sept millions sept cent soixante-un mille (6 067 761 000) francs CFA** du PDC 3. Ce qui représente une hausse de **28,77%**. De ce montant, la contribution attendue du budget communal à travers les ressources propres et les apports de l'Etat est de **quatre milliards neuf cent soixante-dix millions quatre-vingt-trois milles (4 970 083 000) francs CFA** soit une contribution financière de **58,34%** du montant global, tandis que les fonds attendus des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) s'élève à **trois milliards cinq cent quarante-huit millions huit cent dix-sept milles (3 548 817 000) francs CFA**. Cette tendance haussière du coût de ce PDC 4 s'explique, par les ambitions de développement de l'ensemble des acteurs communaux au vue des défis à relever dans les cinq (05) prochaines années.

Tableau 40: Récapitulatif de la budgétisation des programmes du PDC4

PROGRAMMES	Budgétisation des programmes (En milliers de FCFA)					Total par source de financement		Total
	2025	2026	2027	2028	2029	Budget communal	PTF, ONG, DIASPORA	
Programme 1 : Promotion de l'économie local et l'emploi des jeunes à travers le développement du tourisme et de l'agriculture	407 050	398 950	385 550	385 450	385 450	1 151 450	811 000	1 962 450
Programme 2 : Amélioration du niveau des équipements sociaux, de la qualité et de l'accès aux services sociaux de base dans la commune	875 760	875 160	875 160	874 160	874 160	2 463 600	1 910 800	4 374 400
Programme 3 : Gestion durable des ressources naturelles, adaptation au changement climatique et aménagement du territoire communal	298 090	211 040	189 040	189 040	189 040	784 000	292 250	1 076 250
Programme 4 : Renforcement de la gouvernance locale, du partenariat et du développement des services numériques	256 010	250 010	142 660	142 660	142 660	456 500	477 500	934 000
Programme 5 : Assurer la paix et la cohésion sociale à travers la co-production de la sécurité et la protection civile	6 600	41 300	41 300	41 300	41 300	114 533	57 267	171 800
COUT TOAL PDC 4	1 843 510	1 776 460	1 633 710	1 632 610	1 632 610	4 970 083	3 548 817	8 518 900

7.4. Cadre de performance du PDC 4 de la commune de Tanguiéta

Le cadre de mesure des performances ou des résultats du PDC 4 de la commune de Tanguiéta est présenté comme suit :

Tableau 41 : Cadre de performance/résultats du PDC 4 de la commune de Tanguiéta

Objectif général/Objectif spécifique/Résultat/Action	Indicateurs de Performance	Valeur de Base (Référence)	Valeur cible					Total/Moyenne
		2022	2025	2026	2027	2028	2029	
Programme 1 : Promotion de l'économie local et l'emploi des jeunes à travers le développement du tourisme et de l'agriculture								
Objectif général 1 : Accroître les performances économiques de la commune								
Objectif spécifique 1.1: Améliorer la productivité et la compétitivité des filières agricoles porteuses et valoriser le tourisme dans la commune								
Résultat 1.1.1: Les revenus/recettes des familles d'acteurs des filières agricoles et touristiques de la commune sont améliorés								
Action 1.1.1.1 : Appui au développement agricole et à l'accès aux marchés sous régionaux	Nombre d'équipements agricoles modernes disponibles	0	0	15	20	25	30	90
	Nombre de plaidoyers fait auprès des SFD et FNDA pour faciliter l'octroi des micro crédits adaptés au secteur agricole	0	0	1	0	1	0	2
	Nombre de maillons des filières porteuses organisés et structurés en coopérative fonctionnelle	3	4	4	4	4	4	20

Objectif général/Objectif spécifique/Résultat/Action	Indicateurs de Performance	Valeur de Base (Référence)	Valeur cible					Total/Moyenne
		2022	2025	2026	2027	2028	2029	
	Nombre de formation organisée au profit des acteurs du secteur agricole	0	2	2	2	2	2	10
	Superficie de bas-fond aménagés pour la riziculture et pour le maraîchage	0	0	25ha	25ha	25ha	25ha	100ha
Action 1.1.1.2 : Appui au développement de l'élevage	La proportion d'éleveurs professionnels de volailles et petits ruminants s'est accru	10%	20%	25%	25%	25%	25%	25%
Action 1.1.1.3 : Appui à la diversification de l'offre touristique dans la commune	25% des touristes arrivant dans la commune achètent les produits touristiques développés autres que les produits classiques de la commune	25%	30%	50%	50%	50%	50%	50%
	La capacité d'accueil hôtelière des touristes s'est accrue de 30%	30%	45%	50%	50%	50%	50%	50%
	50 % des clients des restaurateurs et des hôteliers sont satisfaits des prestations	30%	45%	50%	50%	50%	50%	50%

Objectif général/Objectif spécifique/Résultat/Action	Indicateurs de Performance	Valeur de Base (Référence)	Valeur cible					Total/Moyenne
		2022	2025	2026	2027	2028	2029	
Action 1.1.1.4 : Développement de l'artisanat et de la culture dans la commune	20% des artisans ont obtenu des crédits	20%	45%	50%	70%	80%	80%	80%
	La production des artisans d'art et des nouveaux métiers a augmenté de 20%	20%	45%	50%	70%	80%	80%	80%
	Nombre de valeurs culturelles valorisées dans le tourisme et les manifestations publiques sont passées du simple ou double	90%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
	Nombre de foire communale des produits artisanaux et culturels organisée	0	0	1	1	1	1	4
	Existence d'un répertoire des rites, cérémonies et danses culturelles	0	Non	-	Oui	Oui	Oui	-

Objectif général/Objectif spécifique/Résultat/Action	Indicateurs de Performance	Valeur de Base (Référence)	Valeur cible					Total/Moyenne
		2022	2025	2026	2027	2028	2029	
Action 1.1.1.5 : Développement des infrastructures favorables à l'émergence du commerce	Type et nombre de boutiques, hangars...etc construits	Marchés (06) ; Boucherie (01) ; Hangars (382) ; Boutiques (85) ; Magasins marché (05) ; Magasins de stockages (30)	Marchés (00) ; Boucherie (00) ; Hangars (00) ; Boutiques (00) ; Magasins marché (00) ; Magasins stockages (00)	Marchés (00) ; Boucherie (01) ; Hangars (382) ; Boutiques (02) ; Magasins marché (01) ; Magasins de stockages (00)	Marchés (00) ; Boucherie (00) ; Hangars (382) ; Boutiques (01) ; Magasins marché (01) ; Magasins de stockages (00)	Marchés (00) ; Boucherie (00) ; Hangars (382) ; Boutiques (01) ; Magasins marché (00) ; Magasins de stockages (00)	Marchés (00) ; Boucherie (00) ; Hangars (382) ; Boutiques (01) ; Magasins marché (00) ; Magasins de stockages (00)	Marchés (06) ; Boucherie (02) ; Hangars (382) ; Boutiques (90) ; Magasins marché (07) ; Magasins de stockages (30)
	Nombre de site devant abriter un marché moderne identifié	1	0	0	0	0	0	1
	Nombre de marché moderne construit	0	0	0	1	0	0	1
	Nombre de marché à bétail construit	0	0	1	0	0	0	1
	Nombre de parking gros porteur réhabilité	0	0	1	0	0	0	1
	Nombre de parking gros porteur construit	0	0	1	0	0	0	1

Objectif général/Objectif spécifique/Résultat/Action	Indicateurs de Performance	Valeur de Base (Référence)	Valeur cible					Total/Moyenne
		2022	2025	2026	2027	2028	2029	
	Nombre de gare routière réhabilité	0	0	1	0	0	0	1
	Nombre d'association des usagers de marchés créés	0	0	1	0	0	0	1
	Nombre de plaidoyers fait auprès des IMFs pour l'octroi des micros crédits adaptés au secteur du commerce	0	0	1	1	1	1	4
Action 1.1.1.6 : Promotion de l'entrepreneuriat et de la compétitivité des entreprises locales	Nombre de session de formation organisée sur l'entrepreneuriat au profit des jeunes et femmes	0	-	5	5	5	5	20
	Nombre de séance d'orientation et d'insertion professionnelle organisée au profit des jeunes et femmes	0	0	3	3	3	3	12
Action 1.1.1.7 : Amélioration des indicateurs de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la commune	Nombre de jardin familiale créé	0	0	0	1	0	0	1
	Nombre de ménage ayant bénéficié d'un appui aux Activités Génératrices de Revenu	0	0	15	20	30	35	100

Objectif général/Objectif spécifique/Résultat/Action	Indicateurs de Performance	Valeur de Base (Référence)	Valeur cible					Total/Moyenne
		2022	2025	2026	2027	2028	2029	
	Nombre de session de formation organisée au profit des femmes sur les techniques de préparations et utilisation des compléments alimentaires	0	0	3	3	3	3	12
	Proportion de ménages informés, éduqués sur l'hygiène alimentaire, corporelle et environnementale	0%	0%	30%	45%	55%	60%	60%
	Nombre de session organisée au profit de la plateforme multi acteurs sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle	0	0	3	3	3	3	12
Programme 2 : Amélioration du niveau des équipements sociaux, de la qualité et de l'accès aux services sociaux de base dans la commune								
Objectif général 2 : Renforcer l'accès des populations aux services sociaux de base								
Objectif spécifique 2.1 : Renforcer la construction et l'équipement des infrastructures sociaux de base.								
Résultat 2.1.1 : Les infrastructures des services sociaux de base modernes sont construites/réhabilitées et équipées.								
Action 2.1.1.1 : Amélioration du système éducatif pour une éducation de qualité et accessible à tous	Nombre de modules de salles de classe construits et équipés	0	0	4	3	2	1	10

Objectif général/Objectif spécifique/Résultat/Action	Indicateurs de Performance	Valeur de Base (Référence)	Valeur cible					Total/Moyenne
		2022	2025	2026	2027	2028	2029	
	Nombre de modules de salles de classe réhabilités/réfectionnés	0	0	5	5	5	5	20
	Nombre d'école ayant bénéficiée d'une construction de mur de clôture	0	0	5	5	5	5	20
	Nombre d'écoles ayant bénéficiée d'équipement tables bancs	0	0	5	5	5	5	20
	Nombre de bibliothèque construit et équipé	0	0	1	0	1	0	2
	Nombre de plaidoyers fait pour doter les écoles d'enseignants qualifiés	0	0	1	0	1	0	2
	Nombre de session du cadre de concertation des acteurs de l'éducation tenue	0	0	2	2	2	2	8
Action 2.1.1.2 : Amélioration la qualité de l'offre des soins de santé dans la commune	Type et nombre de centres de santés réhabilités	0	0	1	1	1	1	4
	Type et nombre de centres de santés équipés	0	0	2	2	2	2	8

Objectif général/Objectif spécifique/Résultat/Action	Indicateurs de Performance	Valeur de Base (Référence)	Valeur cible					Total/Moyenne
		2022	2025	2026	2027	2028	2029	
	Nombre de centres de santés ayant bénéficiés de construction de mur de clôture	2	0	1	1	1	0	3
	Nombre de plaidoyers fait pour doter les centres de santé de personnels qualifiés	0	0	1	0	1	0	2
	Nombre de centre convivial et d'écoute des adolescents et jeunes sur la santé sexuelle et reproductive créé	0	0	0	1	0	0	1
	Nombre de foire de santé organisée dans la commune	0	0	1	1	1	1	4
	Nombre de séance de sensibilisation organisée sur la fréquentation des centres de santé par les populations	0	0	1	1	1	1	4
	Nombre de formation organisée au profit des membres des comités de gestion des centres de santé	0	0	2	2	2	2	8

Objectif général/Objectif spécifique/Résultat/Action	Indicateurs de Performance	Valeur de Base (Référence)	Valeur cible					Total/Moyenne
		2022	2025	2026	2027	2028	2029	
	Proportion des membres des comités de gestion des centres de santé formés	0%	0%	10%	15%	20%	25%	70%
Action 2.1.1.3 : Amélioration des performances de la commune dans le domaine de l'alphabétisation	Nombre de centres d'alphabétisation construits et équipés	5	0	1	0	1	0	2
	Existence d'un programme d'alphabétisation	Oui	0	20%	25%	30%	50%	50%
	Nombre de concours de publication des textes en langues organisés	0	0	1	1	1	1	4
Action 2.1.1.4 : Amélioration l'accès à l'eau potable et à l'éclairage public	Type et nombre d'infrastructures hydrauliques construites et réhabilitées	FPMH (118) ; AEV (8) ; PEA (8)	0	0	0	0	0	0
	Taux de couverture en eau potable	35%	35%	45%	45%	55%	55%	55%
	Nombre de plaidoyers fait pour l'extension du réseau SONEB dans le chef-lieu de la commune	0	0	2	2	2	2	8

Objectif général/Objectif spécifique/Résultat/Action	Indicateurs de Performance	Valeur de Base (Référence)	Valeur cible					Total/Moyenne
		2022	2025	2026	2027	2028	2029	
	Nombre de sessions de formations organisées au profit des artisans réparateurs des ouvrages	0	0	1	1	1	1	4
	Existence de stock de pièces de rechange	0	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	
	Proportion des membres de comité des usagers des points d'eau/Association des consommateurs d'eau potable formés	0%	0%	10%	15%	20%	25%	25%
	Nombre de plaidoyers fait pour l'extension du réseau SBEE dans tous les chefs-lieux d'arrondissement	0	0	2	2	2	2	8
	Taux de couverture en énergie électrique	23,73%	23,73%	25%	30%	35%	40%	40,00%

Objectif général/Objectif spécifique/Résultat/Action	Indicateurs de Performance	Valeur de Base (Référence)	Valeur cible					Total/Moyenne
		2022	2025	2026	2027	2028	2029	
	Nombre de lampadaires solaires et dispositifs d'alimentation en énergie solaire mis en place dans la commune	0	0	50	50	50	50	200
Action 2.1.1.5 : Amélioration les conditions d'hygiène et d'assainissement de base des populations dans la commune	Existence du plan d'hygiène et d'assainissement communal	Non	-	Oui	25%	35%	45%	45%
	Nombre de latrines institutionnelles réalisées	85	85	90	100	120	120	515
	Proportion des ménages disposant de latrines familiales	0	25%	35%	40%	50%	50%	50%
	Nombre de mètre linéaire d'eau et de caniveaux construits	0	0	10m	10m	10m	10m	40m
	Nombre de kilomètre de caniveaux curés et entretenus	0	0	10m	10m	10m	10m	40m
Action 2.1.1.6 : Développement des activités de jeunesses, loisirs et de sports	Nombre d'aires de jeux construites	0	0	0	1	0	0	1

Objectif général/Objectif spécifique/Résultat/Action	Indicateurs de Performance	Valeur de Base (Référence)	Valeur cible					Total/Moyenne
		2022	2025	2026	2027	2028	2029	
	Nombre de tournoi organisé par discipline sportive	0	0	1	1	1	1	4
	Nombre de mouvements associatifs de jeunes mis en place dans la commune	1	0	1	0	0	0	1
Action 2.1.1.7 : Renforcement du dispositif de protection sociale et de lutte contre toute forme de violence	Nombre de centre d'accueil construit et équipés	0	0	0	1	0	0	1
	Nombre de plaidoyers pour la réhabilitation de l'espace contacte RBC	0	0	1	0	1	0	2
	Nombre de séances de vulgarisation des textes sur les droits des femmes et des enfants organisées	0	0	2	2	2	2	8

Objectif général/Objectif spécifique/Résultat/Action	Indicateurs de Performance	Valeur de Base (Référence)	Valeur cible					Total/Moyenne
		2022	2025	2026	2027	2028	2029	
	Nombre de campagnes de sensibilisation sur les phénomènes sociaux en lien avec les enfants et les femmes organisées	0	0	2	2	2	2	8
	Nombre de séances IEC organisées sur les cas de maltraitance et d'abandon	0	0	2	2	2	2	8
	Nombre de plaidoyers fait au profit des personnes vulnérables (femmes, handicapés) pour l'accès au micro crédit adaptés à leur activité génératrice de revenu	0	0	2	2	2	2	8
Action 2.1.1.8 : Promotion l'intégration des personnes vulnérables et de troisième âge dans la vie sociale	Nombre de séance de sensibilisation organisée au profit des personnes vulnérables et de troisième âge	0	0	2	2	2	2	8

Objectif général/Objectif spécifique/Résultat/Action	Indicateurs de Performance	Valeur de Base (Référence)	Valeur cible					Total/Moyenne
		2022	2025	2026	2027	2028	2029	
	Type et nombre d'action menée pour l'intégration des personnes vulnérables et de troisième âge dans la vie sociale	0	0	2	2	2	2	8
Programme 3 : Gestion durable des ressources naturelles, adaptation au changement climatique et aménagement du territoire communal								
Objectif général 3 : Améliorer la conservation des ressources naturelles en préservant l'environnement dans un espace bien aménagé								
Objectif spécifique 3.1 : Contribuer de façon substantielle à la gestion durable des ressources naturelles et de la protection de l'environnement								
Résultat 3.1.1 : Les ressources naturelles sont gérées de façon durable								
Action 3.1.1.1 : Promotion de la gestion durable des terres et d'adaptation au changement climatique (GDT/ACC)	80% des acteurs de production encadrés maîtrisent les nouvelles techniques de GDT/ACC et les mettent en œuvre	0	80%	80%	80%	80%	80%	80%
Action 3.1.1.2 : Amélioration de la gestion durable des plans et points d'eau et zones humides	60% des plans et points d'eau et zones humides importants pour le développement de la commune ont connu des actions de protection et de gestion durable	0%	60%	60%	60%	60%	60%	60%
Action 3.1.1.3 : Appui à la gestion durable des ressources forestières et fauniques	Nombre de plants reboisés	0	500	1000	1000	1000	1000	4500

Objectif général/Objectif spécifique/Résultat/Action	Indicateurs de Performance	Valeur de Base (Référence)	Valeur cible					Total/Moyenne
		2022	2025	2026	2027	2028	2029	
	Taux d'augmentation de la superficie des forêts de la commune dans la zone protégée	0%	15%	15%	15%	15%	15%	15%
Action 3.1.1.4 : Renforcement de la sécurisation des terres agricoles et les domaines de la commune	Taux des domaines de la collectivité ayant un titre foncier est en 2022 de 75%	3,20%	75%	75%	80%	80%	90%	90%
Action 3.1.1.5 : Amélioration de l'aménagement du territoire communal	Taux des actions ayant un impact important sur l'aménagement du territoire et qui sont conformes aux documents de planification (SDAC et PDU)	0	80%	80%	80%	80%	80%	80%
	Réduction du taux de ménage qui défèque à l'air libre	50%	80%	80%	80%	80%	80%	80%
	Taux d'enlèvement et de traitement des déchets solides ménagers à Tanguieta ville	20%	60%	60%	60%	60%	80%	80%
Programme 4 : Renforcement de la gouvernance locale, du partenariat et du développement des services numériques								
Objectif général 4 : Assurer une gouvernance politique locale, administrative, financière, numérique et institutionnelle								

Objectif général/Objectif spécifique/Résultat/Action	Indicateurs de Performance	Valeur de Base (Référence)	Valeur cible					Total/Moyenne
		2022	2025	2026	2027	2028	2029	
Objectif spécifique 4.1 : Améliorer les performances de la gouvernance locale et du partenariat								
Résultat 4.1.1: Les performances de la gouvernance locale et du partenariat sont améliorées								
Action 4.1.1.1 : Renforcement de la gouvernance politique locale	80% des instances de prises de décision et de concertation au niveau communal sont opérationnelles	80%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
	Taux des sessions du Conseil communal, des organes infra communaux se tiennent régulièrement	CC 100%	CC100%	CC100%	CC100%	CC100%	CC100%	C6100%
		CA 80%	CA 100%	CA 100%	CA 100%	CA 100%	CA 100%	CA 100%
		CV 80%	CV 100%	CV 100%	CV 100%	CV 100%	CV 100%	CV 100%
		02 par an	04 par an	04 par an	04 par an	04 par an	04 par an	
Action 4.1.1.2: Amélioration des performances de l'administration communale	70% des usagers sont satisfaits des prestations de l'administration communale	70%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
	80% des registres d'état civil sont sécurisés	80%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Objectif général/Objectif spécifique/Résultat/Action	Indicateurs de Performance	Valeur de Base (Référence)	Valeur cible					Total/Moyenne
		2022	2025	2026	2027	2028	2029	
	80% des outils de planification communale sont opérationnels	80%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
	Nombre de matériels informatiques et de mobiliers de bureau fonctionnels	-	-	-	-	-	-	
	Existence du plan de formation	Oui	20%	25%	30%	35%	45%	45%
Action 4.1.1.3: Renforcement du dispositif communal de mobilisation des ressources internes et externes	Nombre de sessions du cadre de concertation sur la mobilisation des ressources propres tenues	0	5	5	5	5	5	25
	Nombre de sessions de formations des acteurs de la chaîne de mobilisation des ressources	0	4	4	4	4	4	20
Action 4.1.1.4 : Dynamisation de la coopération décentralisée, l'intercommunalité et le partenariat	Nombre de nouvelle coopération décentralisée	2	0	2	3	3	3	11

Objectif général/Objectif spécifique/Résultat/Action	Indicateurs de Performance	Valeur de Base (Référence)	Valeur cible					Total/Moyenne
		2022	2025	2026	2027	2028	2029	
	Nombre de nouveau partenariat avec les communes d'autres pays	2	0	2	3	3	3	11
	Nombre de projets financés dans le cadre du PPP	-	-	-	-	-	-	
Objectif spécifique 4.2 : Renforcer les services numériques de la commune								
Résultat 4.2.1: Les services numériques de la commune sont renforcés								
Action 4.2.1.1: Améliorer l'offre des services numérique	Type et nombre d'actes administratifs dématérialisés	0	5	10	15	20	20	70
	Nombre de plaidoyers fait pour le développement des services numériques dans les secteurs productifs de la commune	0	0	2	2	2	2	8
	Nombre de plaidoyers fait pour l'amélioration de la qualité de l'internet dans la commune	0	0	2	2	2	2	8

Objectif général/Objectif spécifique/Résultat/Action	Indicateurs de Performance	Valeur de Base (Référence)	Valeur cible					Total/Moyenne
		2022	2025	2026	2027	2028	2029	
	Nombre de jeunes appuyés dans la mise en œuvre des projets de développement des offres de services digitaux	0	0	10	15	0	0	25
	Nombre de centres multimédias créés dans la commune	0	0	0	1	0	0	1
Programme 5 : Assurer la paix et la cohésion sociale à travers la co-production de la sécurité et la protection civile								
Objectif général 5 : Assurer la paix et la sécurité dans la commune								
Objectif spécifique 5.1 : Renforcer le système sécuritaire de la commune								
Résultat 5.1.1: Le système sécuritaire de la commune est renforcé								
Action 5.1.1.1 : Réduction des phénomènes sociaux dans la commune	Nombre d'opérations organisée par la police républicaine pour réduire les phénomènes sociaux	0	0	2	2	2	2	8
Action 5.1.1.2: Renforcement des capacités opérationnelles des forces de défense et de sécurité dans la commune dans un cadre de co-production de la sécurité	Nombre de plaidoyers fait pour la construction des locaux des forces de défense et de sécurité de la commune	0	0	2	2	2	2	8

Objectif général/Objectif spécifique/Résultat/Action	Indicateurs de Performance	Valeur de Base (Référence)	Valeur cible					Total/Moyenne
		2022	2025	2026	2027	2028	2029	
	Nombre de plaidoyers fait pour les mises à jour des compétence techniques des unités des FDS de la commune	0	0	2	2	2	2	8
	Nombre de plaidoyers fait pour augmenter l'effectif des unités des FDS de la commune de Tanguiéta	0	0	2	2	2	2	8
	Nombre de plaidoyers fait pour la dotation en matériels et équipements militaires adéquats	0	0	2	2	2	2	8
	Nombre de plaidoyers fait pour la mise à disposition à temps des ressources financières aux FDS de la commune	0	0	2	2	2	2	8

Objectif général/Objectif spécifique/Résultat/Action	Indicateurs de Performance	Valeur de Base (Référence)	Valeur cible					Total/Moyenne
		2022	2025	2026	2027	2028	2029	
	Nombre de séances de sensibilisation organisée sur la co-production de la sécurité dans la commune	0	0	2	2	2	2	8
	Nombre de sessions des comités locaux de sécurité tenues	0	0	2	2	2	2	8
Action 5.1.1.3 : Mise en place d'un dispositif communal des risques/vulnérabilités aux effets d'urgence et de catastrophes	Existence d'un PCC	0	Non	Oui	15%	20%	30%	30%
	Nombre de sites d'accueil des sinistrés acquis et aménagés	0	0	0	1	0	0	1

Source : Comité technique du PDC 4, avril 2023.

7.5. Cadre de performance de suivi des indicateurs des cibles spatialisées des ODD

Ce cadre de performance permet de suivre la réalisation des indicateurs en ce qui concerne les cibles spatialisées des ODD sur lesquelles la Commune de Tanguiéta s'est positionnée. Les projets/actions ont été arrimés aux cibles spatialisées compte tenu des actions prioritaires que les communes avaient défini lors de la spatialisation des cibles prioritaires.

Tableau 42: Cadre de performance de suivi des indicateurs des cibles spatialisées des ODD

ODD	CIBLES SPATIALISEES	PROJETS/ACTI ONS	INDICATEURS MONDIAUX	INDICATEURS DOMESTIQUES/P ROXY	VALEUR DE REFEREN CE	VALEURS CIBLES						
						2025	2026	2027	2028	2029	Services Responsab les	Observati ons
ODD 1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde	Cible 1 : 1.2	Projet 1.4 : Développement de l'artisanat et de la culture dans la commune	1.2 D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tout âge qui vivent dans la pauvreté sous tous ses aspects, telle que définie par chaque pays et quelles qu'en soient les formes	20% des artisans ont obtenu des crédits	20%	45%	50%	70%	80%	80%		
				La production des artisans d'art et d'artisans des nouveaux métiers a augmenté de 20%	20%	45%	50%	70%	80%	80%		
				Nombre de valeurs culturelles valorisées dans le tourisme et les manifestations publiques sont passées du simple ou double	90%	100%	100%	100%	100%	100%		
				Nombre de foire communale des produits artisanaux et culturels organisée	0	0	1	1	1	1		
				Existence d'un répertoire des rites, cérémonies et danses culturelles	0	Non	-	Oui	Oui	Oui		
		Projet 1.5 : Développement des infrastructures favorables à		Type et nombre de boutiques, hangars...etc construits	Marchés (06) ; Boucherie (01) ; Hangars	Marché s (00) ; Bouche rie (00) ;	Marché s (00) ; Bouche rie (01) ;	Marché s (00) ; Bouche rie (00) ;	Marché s (00) ; Bouche rie (00) ;	Marché s (00) ; Bouche rie (00) ;		

ODD	CIBLES SPATIALISEES	PROJETS/ACTI ONS	INDICATEURS MONDIAUX	INDICATEURS DOMESTIQUES/P ROXY	VALEUR DE REFEREN CE	VALEURS CIBLES						
						2025	2026	2027	2028	2029	Services Responsab les	Observati ons
		l'émergence du commerce			(382) ; Boutiques (85) ; Magasins marché (05) ; Magasins de stockages (30)	Hangars (00) ; Boutiques (382) ; Boutiques (00) ; Magasins marché (00) ; Magasins de stockages (00)	Hangars (382) ; Boutiques (02) ; Magasins marché (01) ; Magasins de stockages (00)	Hangars (382) ; Boutiques (01) ; Magasins marché (01) ; Magasins de stockages (00)	Hangars (382) ; Boutiques (01) ; Magasins marché (00) ; Magasins de stockages (00)	Hangars (382) ; Boutiques (01) ; Magasins marché (00) ; Magasins de stockages (00)		
				Nombre de site devant abriter un marché moderne identifié	1	0	0	0	0	0		
				Nombre de marché moderne construit	0	0	0	1	0	0		
				Nombre de marché à bétail construit	0	0	1	0	0	0		
				Nombre de parking gros porteur réhabilité	0	0	1	0	0	0		
				Nombre de parking gros porteur construit	0	0	1	0	0	0		
				Nombre de gare routière réhabilité	0	0	1	0	0	0		
				Nombre d'association des	0	0	1	0	0	0		

ODD	CIBLES SPATIALISEES	PROJETS/ACTI ONS	INDICATEURS MONDIAUX	INDICATEURS DOMESTIQUES/P ROXY	VALEUR DE REFEREN CE	VALEURS CIBLES						
						2025	2026	2027	2028	2029	Services Responsab les	Observati ons
				usagers de marchés créés								
				Nombre de plaidoyers fait auprès des IMFs pour l'octroi des micros crédits adaptés au secteur du commerce	0	0	1	1	1	1		
	Cible 1 : 1.3	Projet 2.8 : Renforcement du dispositif de protection sociale et de lutte contre toute forme de violence	1.3 Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part	Nombre de centre d'accueil construit et équipés	0	0	0	1	0	0		
				Nombre de plaidoyers pour la réhabilitation de l'espace contacte RBC	0	0	1	0	1	0		
				Nombre de séances de vulgarisation des textes sur les droits des femmes et des enfants organisées	0	0	2	2	2	2		
				Nombre de campagnes de	0	0	2	2	2	2		

ODD	CIBLES SPATIALISEES	PROJETS/ACTI ONS	INDICATEURS MONDIAUX	INDICATEURS DOMESTIQUES/P ROXY	VALEUR DE REFEREN CE	VALEURS CIBLES						
						2025	2026	2027	2028	2029	Services Responsab les	Observati ons
			importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient	sensibilisation sur les phénomènes sociaux en lien avec les enfants et les femmes organisées								
				Nombre de séances IEC organisées sur les cas de maltraitance et d'abandon	0	0	2	2	2	2		
				Nombre de plaidoyers fait au profit des personnes vulnérables (femmes, handicapés) pour l'accès au micro crédit adaptés à leur activité génératrice de revenu	0	0	2	2	2	2		
	Cible 1 : 1.4	Projet 3.5 : Renforcement des opérations de sécurisation foncière et domaniale dans la commune	1.4 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources	Taux des domaines de la collectivité ayant un titre foncier est en 2022 de 75%	3,20%	75%	75%	80%	80%	90%		

ODD	CIBLES SPATIALISEES	PROJETS/ACTI ONS	INDICATEURS MONDIAUX	INDICATEURS DOMESTIQUES/P ROXY	VALEUR DE REFEREN CE	VALEURS CIBLES						
						2025	2026	2027	2028	2029	Services Responsab les	Observati ons
			économiques et qu'ils aient accès aux services sociaux de base, à la propriété, au contrôle des terres, à d'autres formes de propriété, à l'héritage, aux ressources naturelles, à des nouvelles technologies et des services financiers adéquats, y compris la microfinance									
ODD 2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable	Cible 2 : 2.3	Projet 1.1 : Appui au développement agricole et à l'accès aux marchés sous régionaux	2.3 D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier les femmes, les autochtones, les exploitants familiaux, y compris les éleveurs et les	Nombre d'équipements agricoles modernes disponibles	0	0	15	20	25	30		
				Nombre de plaidoyers fait auprès des SFD et FNDA pour faciliter l'octroi des micros crédits adaptés au secteur agricole	0	0	1	0	1	0		
				Nombre de maillons des filières porteuses	3	4	4	4	4	4		

ODD	CIBLES SPATIALISEES	PROJETS/ACTI ONS	INDICATEURS MONDIAUX	INDICATEURS DOMESTIQUES/P ROXY	VALEUR DE REFEREN CE	VALEURS CIBLES						
						2025	2026	2027	2028	2029	Services Responsab les	Observati ons
			pêcheurs, en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et intrants, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emploi autres qu'agricoles	organisés et structurés en coopérative fonctionnelle								
				Nombre de formation organisée au profit des acteurs du secteur agricole	0	2	2	2	2	2		
				Superficie de bas-fonds aménagés pour la riziculture et pour le maraîchage	0	0	25ha	25ha	25ha	25ha		
		Projet 1.2 : Appui au développement de l'élevage		La proportion d'éleveurs professionnels de volailles et petits ruminants s'est accru	10%	20%	25%	25%	25%	25%		
		Projet 1.7 : Amélioration des indicateurs de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la commune		Nombre de jardin familial créé	0	0	0	1	0	0		
				Nombre de ménage ayant bénéficié d'un appui aux Activités Génératrices de Revenu	0	0	15	20	30	35		
				Nombre de session de formation organisée au profit des femmes sur les	0	0	3	3	3	3		

ODD	CIBLES SPATIALISEES	PROJETS/ACTI ONS	INDICATEURS MONDIAUX	INDICATEURS DOMESTIQUES/P ROXY	VALEUR DE REFEREN CE	VALEURS CIBLES						
						2025	2026	2027	2028	2029	Services Responsab les	Observati ons
				techniques de préparations et utilisation des compléments alimentaires								
				Proportion de ménages informés, éduqués sur l'hygiène alimentaire, corporelle et environnementale	0%	0%	30%	45%	55%	60%		
				Nombre de session organisée au profit de la plateforme multi acteurs sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle	0	0	3	3	3	3		
ODD 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges	Cible 3 : 3.7	Projet 2.2 : Amélioration la qualité de l'offre des soins de santé dans la commune	3.7 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et la prise en compte de la	Type et nombre de centres de santés réhabilités	0	0	1	1	1	1		
				Type et nombre de centres de santés équipés	0	0	2	2	2	2		
				Nombre de centres de santés ayant bénéficiés de construction de mur de clôture	2	0	1	1	1	0		
				Nombre de plaidoyers fait pour	0	0	1	0	1	0		

ODD	CIBLES SPATIALISEES	PROJETS/ACTI ONS	INDICATEURS MONDIAUX	INDICATEURS DOMESTIQUES/P ROXY	VALEUR DE REFEREN CE	VALEURS CIBLES						
						2025	2026	2027	2028	2029	Services Responsab les	Observati ons
			santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux	doter les centres de santé de personnels qualifiés								
				Nombre de centre convivial et d'écoute des adolescents et jeunes sur la santé sexuelle et reproductive créé	0	0	0	1	0	0		
				Nombre de foire de santé organisée dans la commune	0	0	1	1	1	1		
				Nombre de séance de sensibilisation organisée sur la fréquentation des centres de santé par les populations	0	0	1	1	1	1		
				Nombre de formation organisée au profit des membres des comités de gestion des centres de santé	0	0	2	2	2	2		
				Proportion des membres des comités de gestion des centres de santé formés	0%	0%	10%	15%	20%	25%		

ODD	CIBLES SPATIALISEES	PROJETS/ACTI ONS	INDICATEURS MONDIAUX	INDICATEURS DOMESTIQUES/P ROXY	VALEUR DE REFEREN CE	VALEURS CIBLES						
						2025	2026	2027	2028	2029	Services Responsab les	Observati ons
ODD 4 : Assurer une éducation de qualité inclusive et équitable et p²romouvoir des opportunités d'apprentissage pour tous tout au long de la vie	Cible 4 : 4.1	Projet 2.1 : Amélioration du système éducatif pour une éducation de qualité et accessible à tous	4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile	Nombre de modules de salles de classe construits et équipés	0	0	4	3	2	1		
				Nombre de modules de salles de classe réhabilités/réfectionnés	0	0	5	5	5	5		
				Nombre d'école ayant bénéficiée d'une construction de mur de clôture	0	0	5	5	5	5		
				Nombre d'écoles ayant bénéficiée d'équipement tables bancs	0	0	5	5	5	5		
				Nombre de bibliothèque construit et équipé	0	0	1	0	1	0		
				Nombre de plaidoyers fait pour doter les écoles d'enseignants qualifiés	0	0	1	0	1	0		
				Nombre de session du cadre de concertation des acteurs de l'éducation tenue	0	0	2	2	2	2		

ODD	CIBLES SPATIALISEES	PROJETS/ACTI ONS	INDICATEURS MONDIAUX	INDICATEURS DOMESTIQUES/P ROXY	VALEUR DE REFEREN CE	VALEURS CIBLES						
						2025	2026	2027	2028	2029	Services Responsab les	Observati ons
	Cible 4 : 4.5	Projet 2.3 : Amélioration des performances de la commune dans le domaine de l'alphabétisation	4.5 D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle	Nombre de centres d'alphabétisation construits et équipés	5	0	1	0	1	0		
				Existence d'un programme d'alphabétisation	Oui	0	20%	25%	30%	50%		
				Nombre de concours de publication des textes en langues organisés	0	0	1	1	1	1		
ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau	Cible 6 : 6.2	Projet 2.5 : Amélioration des conditions d'hygiène et d'assainissement de base des populations dans la commune	6.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une	Existence du plan d'hygiène et d'assainissement communal	Non	-	Oui	25%	35%	45%		
				Nombre de latrines institutionnelles réalisées	85	85	90	100	120	120		
				Proportion des ménages disposant de latrines familiales	0	25%	35%	40%	50%	50%		
				Nombre de mètre	0	0	10m	10m	10m	10m		

ODD	CIBLES SPATIALISEES	PROJETS/ACTI ONS	INDICATEURS MONDIAUX	INDICATEURS DOMESTIQUES/P ROXY	VALEUR DE REFEREN CE	VALEURS CIBLES						
						2025	2026	2027	2028	2029	Services Responsab les	Observati ons
			attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable	linéaire d'eau et de caniveaux construits								
				Nombre de kilomètre de caniveaux curés et entretenus	0	0	10m	10m	10m	10m		
			6.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement l'utilisation rationnelle des ressources en eau dans tous les secteurs et garantir la viabilité des retraits et de l'approvisionnement en eau douce afin de tenir compte de la pénurie d'eau et de réduire nettement le nombre de personnes qui souffrent du manque d'eau	Type et nombre d'infrastructures hydrauliques construites et réhabilitées	FPMH (118) ; AEV (8) ; PEA (8)	0	0	0	0	0		
				Taux de couverture en eau potable	35%	35%	45%	45%	55%	55%		
				Nombre de plaidoyers fait pour l'extension du réseau SONEB dans le chef-lieu de la commune	0	0	2	2	2	2		
				Nombre de sessions de formations organisées au profit des artisans réparateurs des ouvrages	0	0	1	1	1	1		
				Existence de stock de pièces de rechange	0	Non	Oui	Oui	Oui	Oui		

ODD	CIBLES SPATIALISEES	PROJETS/ACTI ONS	INDICATEURS MONDIAUX	INDICATEURS DOMESTIQUES/P ROXY	VALEUR DE REFEREN CE	VALEURS CIBLES						
						2025	2026	2027	2028	2029	Services Responsab les	Observati ons
				Proportion des membres de comité des usagers des points d'eau/Association des consommateurs d'eau potable formés	0%	0%	10%	15%	20%	25%		
ODD 15 : Protéger, restaurer et promouvoir l'utilisation durable des écosystèmes terrestres, la gestion durable des forêts, lutte contre la désertification et stopper et inverser la dégradation des terres et la perte de la biodiversité	Cible 15 : 15.3	Projet 3.3 : Appui à la gestion durable des ressources forestières et fauniques	15.3 D'ici à 2020, lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés, notamment les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations, et s'efforcer de parvenir à un monde sans dégradation des sols	Nombre de plants reboisés	0	500	1000	1000	1000	1000		
				Taux d'augmentation de la superficie des forêts de la commune dans la zone protégée	0%	15%	15%	15%	15%	15%		

Source : Comité technique du PDC 4, avril 2023.

8. DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE DU PDC 4

Trois éléments essentiels caractérisent le dispositif de mise en œuvre du PDC. Il s'agit du mécanisme de la mobilisation des ressources nécessaires au financement des projets/programmes du PDC, le dispositif institutionnel de mise en œuvre et son articulation avec les différents acteurs et le mécanisme de suivi-évaluation qui comprend les outils de reporting, la circulation et le partage de l'information et l'appréciation des progrès quantitatifs et qualitatifs réalisés.

8.1. Mécanisme de mobilisation des ressources

Pour mettre en œuvre son PDC 4, la commune de Tanguiéta va asseoir un mécanisme de mobilisation des ressources qui repose sur les mécanismes classiques à savoir l'Etat Central à travers le fonds FADEC devenu FIC, les ressources internes provenant de la collecte des taxes locales, l'apport des partenaires techniques et financiers (projets programmes, intercommunalité, coopération intercommunale ou décentralisée) et les financements innovants notamment ceux en lien avec les partenariats publics privés (PPP) ou les emprunts.

Une stratégie de mobilisation des ressources financières pour financer le PDC sera adoptée au conseil de supervision et validée par le conseil communal et servira de boussole pour la mobilisation des ressources dans le cadre du PDC 4. Cette stratégie devra mettre un accent particulier sur la mobilisation des ressources propres qui impose que l'administration communale innove sur les mécanismes pour booster ces ressources propres d'une part. Il faudra également, en fonction des possibilités qu'offre la loi sur le partenariat public-privé, travailler à convaincre des partenaires privés nationaux et étrangers dans le financement des projets notamment ceux liés à l'accroissement des productions et la transformation agricole et bien d'autres encore d'autre part.

Le tableau ci-dessous présente la contribution de chaque acteur (Commune, Etat et PTF) au financement du PDC 4 de la commune de Tanguiéta.

Tableau 43: Contribution de chaque acteur au financement du PDC 4

Source de financement	Budgétisation par source de financement (En milliers de FCFA)					Total
	2025	2026	2027	2028	2029	
Recettes propres	300 354	400 603	420 203	440 103	450 103	2 011 363
FADEC/FIC	640 744	753 744	523 744	522 744	517 744	2 958 720
Contribution des PTF, ONG, DIASPORA	824 765	699 763	689 763	669 763	664 763	3 548 817
TOTAL	1 765 860	1 854 110	1 633 710	1 632 610	1 632 610	8 518 900

Source : Comité technique du PDC 4, avril 2023.

Partant du tableau synthèse du cadre programmatique (Tableau 40), la contribution du Budget communal composé des recettes propres et des apports du FADEC/FIC est d'un montant de **quatre milliards neuf cent soixante-dix millions quatre-vingt-trois milles (4 970 083 000) francs CFA**. De ce montant l'apport de l'Etat (FADEC/FIC) s'élèverait à **deux milliard neuf cent cinquante-huit million sept cent vingt mille (2 958 720 000)**

francs CFA, si l'Etat maintient la dynamique de sa contribution annuelle telle qu'effectuée en 2022 qui s'élève à **trois cent million trois cent cinquante-quatre mille (300 354 000) francs CFA** au titre des subventions d'investissement. La Commune quant à elle s'attèlera à mobiliser les deux milliard **neuf cent cinquante-huit millions sept cent vingt mille (2 958 720 000) francs CFA** restant soit en nature ou en espèces.

Pour garantir le financement total des projets de ce PDC, la Commune doit également développer une bonne stratégie de mobilisation des ressources auprès des PFT à travers les mécanismes du DPP et du PPP. Il est attendu de ces efforts de mobilisation, une contribution annuelle minimale de **set cent neuf million sept cent soixante-trois mille (709 763 000) francs FCA**.

8.2. Dispositif de mise en œuvre et de suivi évaluation du PDC 4 de la commune de Tanguiéta

8.2.1. Institutions de mise en œuvre et relations

Le dispositif de mise en œuvre du PDC 4 repose sur les institutions qui gèrent l'administration communale aussi bien au plan politique qu'au niveau technique en relation avec les institutions de tutelle et les autres institutions accompagnant le développement communal. Ainsi avons-nous :

- **Au niveau politique : Le Conseil Communal (CC) et le Conseil de Supervision**

Le conseil de supervision est chargé de la gouvernance politique du PDC. Il adopte les projets et budgets et les soumet au conseil communal pour validation.

- **Au niveau administratif : Le SE et ses services techniques**

Ils sont la cheville ouvrière de mise en œuvre du PDC. Une fois adoptée et approuvée, l'exécution du budget des projets /programmes est assurée par le SE. Les services techniques s'occupent du montage technique, de la budgétisation et du suivi-évaluation de la mise en œuvre des projets /programmes.

- **Au niveau des citoyens et des acteurs privés**

La légitimité des actions publiques locales et l'espoir de voir ces actions produire des effets escomptés, dépend de l'implication des populations à la base (citoyens et acteurs privés), à travers la planification, la mise en œuvre et l'évaluation de ces actions. Pour ce faire, plusieurs mécanismes et outils ont été mis en place et favorisent cette implication : il s'agit, entre autres, de la plateforme de dialogue public-privé, du collectif des artisans, etc. Ces différents mécanismes favorisent un meilleur choix des actions, un meilleur engagement des acteurs dans la mise en œuvre et un meilleur apprentissage par l'auto-évaluation. La particularité de la plateforme de dialogue public-privé, multi filières et multi acteurs, c'est qu'elle s'inscrit dans le secteur qui occupe et procure l'alimentation et les revenus à 62% de la population de Tanguiéta, et qui plus est un secteur peu valorisé. Une meilleure implication de ces acteurs va faciliter une meilleure valorisation des investissements, par conséquent, une amélioration des performances du PDC4.

- **Au niveau de la tutelle : Préfecture**

Dans le souci d'encadrer l'exercice des compétences dévolues aux communes en sauvegardant l'intérêt général et la légalité, l'Etat a prévu des garde-fous au sein desquels la tutelle occupe une place prépondérante. La tutelle désigne le contrôle exercé par l'État sur les collectivités territoriales. L'exercice de la tutelle est confié au préfet de département. Aux termes de l'article 12 de la loi n° 2021-14 du 20 décembre 2021 portant code de l'administration territoriale en République du Bénin, « Le préfet exerce, dans les conditions fixées par la présente loi, la tutelle des collectivités territoriales et veille, à ce titre, à la

légalité de leurs actes, l'assistance-conseil à la commune, le soutien des actions de la commune, l'harmonisation des actions de la commune avec celles de l'Etat, l'examen de la légalité des actes pris par les autorités communales (art 272).

Elle approuve également tous les documents techniques de planification (PDC, budgets communaux,). Dans le cadre de la mise en œuvre du PDC, son rôle de veille à la prise en compte des projets communaux en harmonie avec le PDC de même que le respect des normes nationales est requis.

- **Au niveau de l'association des communes : ACAD**

L'association des communes assure la coordination des projets programmes appuyée par les partenaires techniques et financiers dans les communes et veille dans le cadre de la mise en œuvre des PDC à la prise en compte desdits projets, à la mobilisation des ressources complémentaires et aussi au renforcement des capacités pour une meilleure mobilisation interne des communes au plan humain, matériel et financier.

- **Appuis techniques : Directions techniques des ministères sectoriels et agences spécialisées**

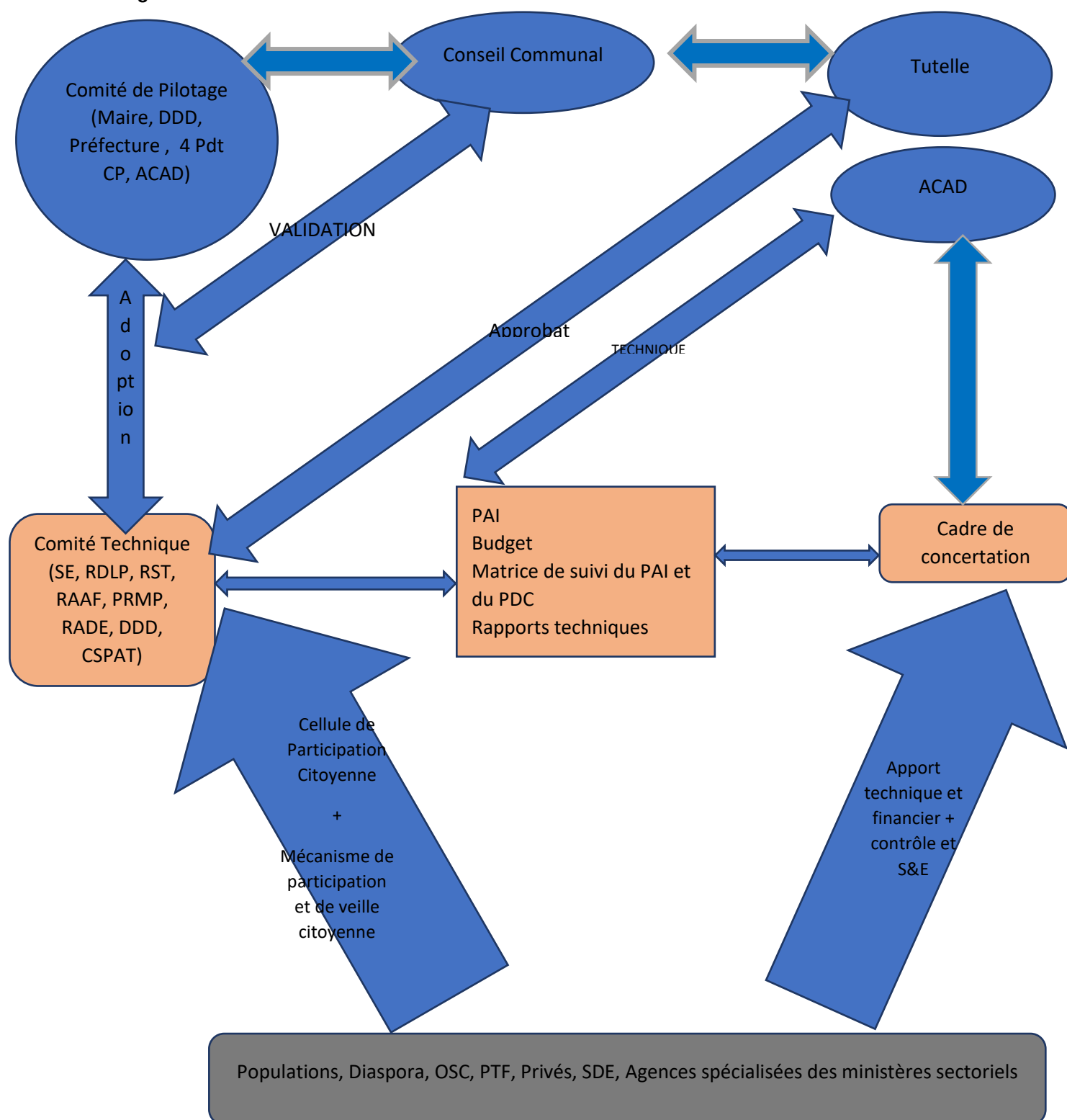
Leur rôle attendu est l'accompagnement technique, la vérification du respect des normes nationales mais aussi l'harmonisation ou l'arrimage de leurs interventions directes au PDC de la commune.

- **ONG spécialisées et autres PTF**

Leur rôle attendu est l'accompagnement technique et financier des communes dans le processus de mise en œuvre du PDC à travers le financement direct de certains projets ou programmes et une exécution directe mais dont les actions doivent s'arrimer aux prévisions de la commune.

Le schéma ci-dessous met en relief les différentes institutions impliquées dans la mise en œuvre du PDC et les relations fonctionnelles, de tutelle et de partenariat existantes entre elles.

Figure 2: Schéma de mise en œuvre et de suivi évaluation du PDC 4 de la commune de Tanguiéta



8.2.2. Reddition de compte

La loi sur la décentralisation prévoit que l'autorité communale rende compte de sa gestion à la population qu'elle administre. A cet effet, le Maire de la commune a l'obligation de faire la reddition de compte suivant un programme qu'il communique à l'autorité de tutelle. Au cours de l'année, le Maire fait cet exercice deux fois à raison d'une première fois à la fin du premier semestre et la seconde fois à la fin du second semestre. Au cours de ces séances, le Maire fait le point de sa gestion, de ses réalisations et les moyens qu'il a utilisés à la population et à l'autorité de tutelle.

Elle aussi est un exercice adopté par les exécutifs communaux, ces dernières années en raison de ce que cela est partie intégrante des critères de performance de l'administration communale au niveau de l'association nationale des communes du Bénin (ANCB).

8.2.3. Contrôle citoyen

Les cellules de participation citoyenne (CPC) au niveau arrondissement et communal devront s'organiser pour mobiliser les différentes associations de jeunes, de femmes, de producteurs, d'éleveurs, d'artisans, etc... pour exiger la vulgarisation des actions prévues dans le PDC 4 et interpeller de temps en temps les élus pour une mise en œuvre réelle des prévisions. Le contrôle citoyen par les mêmes instances des réalisations doit être également une réalité pour s'assurer de la qualité de la mise en œuvre des projets du PDC. Mais l'aspect contrôle-citoyen de la mise en œuvre n'est pas encore une réalité dans la commune de Tanguéta.

8.2.4. Mécanisme de suivi-évaluation

La mise en œuvre efficace et efficiente du PDC 4 exige l'adoption d'un dispositif de suivi-évaluation performante. Ce dispositif doit clarifier le cadre institutionnel de suivi-évaluation du PDC et un cadre de performance du PDC assorti des indicateurs précis avec des valeurs cibles inscrits dans la durée de vie du PDC. Outre l'adoption de ces instruments, quelques outils de suivi-évaluation doivent être intégrés dans la gestion de l'administration communale afin de s'assurer de la valeur ajoutée au quotidien que l'exécution du PDC procure à la commune.

8.2.5. Dispositif institutionnel de suivi-évaluation du PDC

La commune de Tanguéta doit se doter d'une institution claire chargée du suivi-évaluation du PDC 4. Cette institution installée au niveau communal pourra disposer des répondants au niveau arrondissement qui lui rendent compte. Le tableau suivant précise la composition du cadre communal de suivi-évaluation, son rôle ainsi que celui de son répondant au niveau arrondissement.

Tableau 44: Dispositif de suivi institutionnel de mise en œuvre du PDC 4 de la commune de Tanguiéta

Type d'instance de suivi	Titre ou fonction des membres	Titre au sein de l'instance	Périodicité de rencontre	Outils de travail
Instance communale de suivi-évaluation	Le Conseil de Supervision	Tous les membres	Session mensuelle	- Rapports d'activités du S.E - Cadre performance
	Le Maire ou son Représentant	Membre	Une session chaque trimestre	- Cadre de performance/ Résultats du PDC
	Secrétaire Exécutif	Coordonnateur		- Plan pluriannuel de Travail Budgétisé (PPTB)
	RDLP	Rapporteur		- PAI (Plan annuel d'investissement)
	RAAF	Membre		- Plan annuel de passation des marchés
	RADE	Membre		- Situation de référence du PDC 4
	RST	Membre		- Plan de consommation des crédits
Instance d'arrondissement de suivi-évaluation du PDC	PRMP, CCMP, RSI, C/SDE, CCEC/ATDA, les présidents des quatre commissions permanentes, OSC, ACAD, EPCI Pendjari	Membre		
	Le Chef d'arrondissement,	Membres	Chaque mois à l'occasion du conseil d'arrondissement	Support des actions du PDC 4 pour l'arrondissement
	Le Secrétaire d'arrondissement	Rapporteur		
	Les conseillers d'arrondissement	Membres		
	Membres CPC de l'arrondissement	Membres		
	Les chefs de villages de l'arrondissement	Membres		
Cadres de concertation	Conseil Communal du suivi du secteur agricole (CCoS)	Membres ou observateur	Par trimestre	Orientations sur le secteur agricole
	Plateforme de dialogue public-privé multi filière	Membres ou observateur	Par trimestre	- Plan de développement agricole - Plan de développement des filières agricoles - Argumentaires de plaidoyer cadre de performance des filières - Chartes filières - PDC4, PAI, Budget communal
	Collectif artisans	Membres ou observateur	Par trimestre	PDC4, PAI, Budget communal

8.2.6. Tâches du comité communal de suivi-évaluation

Le comité communal de suivi-évaluation du PDC a pour responsabilité de mettre à jour les outils qui lui facilitent les tâches de suivi de la mise en œuvre du PDC 4 mais aussi de l'évaluation des actions. Pour réussir la mission de suivi-évaluation, il est nécessaire pour le

comité de se réunir en des sessions trimestrielles, semestrielles et annuelles de suivi-évaluation. Ce sera l'occasion de renseigner certains outils notamment le cadre de performance, les indicateurs cibles, l'évaluation de la consommation des crédits, etc...

Les outils de suivi du PDC 4 sont :

- Le cadre de mesure des performances ou des résultats. Cet outil renseigne sur les indicateurs clés à réaliser par chaque projet du PDC et sa valeur de référence de même que sa valeur cible annuelle, trimestrielle ou semestrielle.
- Le Plan de Travail Annuel Budgétisé (PTAB), une déclinaison annuelle du plan pluriannuel suivant la méthodologie harmonisée de calcul en vigueur dans les Ministères ;
- La matrice d'évaluation trimestrielle et annuelle du PTAB suivant la méthodologie harmonisée de calcul ;
- Le Plan de Passation des Marchés (PPM) par an et les outils de suivi de sa mise en œuvre ;
- Le Plan de Consommation des Crédits (PCC) et les outils de suivi de sa mise en œuvre ;
- Document de référence des indicateurs du PDC dès que possible pour apprécier la valeur ajoutée de la mise en œuvre du PDC ;
- Matrice d'évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre du PDC en 2026 et d'évaluation finale du PDC en 2028.
-

8.2.7. Outils du suivi et d'évaluation du PDC 4

La commune devrait se doter d'un Tableau de Bord Social (TBS) qui lui permettra d'assurer le pilotage du suivi et d'évaluation de son PDC 4. La commune pourra utiliser les outils ci-dessous et d'autres que ses services compétents pourraient élaborer avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers.

Suivi des activités. A partir du PDC 4, un Plan Annuel d'Investissement (PAI) est élaboré en début de chaque année lors de la réunion des différents acteurs. Cette planification annuelle est déclinée en un plan trimestriel en début de chaque trimestre. Il conviendra ensuite de faire la comparaison entre les activités prévues et le niveau de réalisation de ces activités à travers le tableau ci-après.

Tableau : Suivi des activités

Projet	Activités planifiées	Localités concernées	Activités réalisées	Ecart	Explication de l'écart
PROGRAMME I					
PROGRAMME II					
PROGRAMME III					
PROGRAMME IV					

Suivi des indicateurs. Un plan de collecte des données est nécessaire pour faire un suivi cohérent des indicateurs. Pour faciliter une collecte judicieuse des informations utiles pour apprécier le niveau d'atteinte desdits indicateurs, les services techniques de la commune pourraient utiliser le tableau ci-après, à adapter au besoin après concertation avec les partenaires de la commune.

Tableau : Grille de collecte des données pour le suivi des indicateurs

Libellé de l'indicateur	Niveau d'atteinte de l'indicateur	Source d'information	Méthodes et outils de collecte	Période de collecte	Responsable de la collecte

Suivi budgétaire : Le suivi budgétaire doit permettre de vérifier si les ressources financières mobilisées pour la mise en œuvre du PDC sont utilisées de façon appropriée et efficiente. Il doit permettre également de mettre à la disposition des différents acteurs les moyens financiers nécessaires dans les délais convenus. Le tableau de suivi budgétaire permet de voir les tendances et de procéder aux réajustements nécessaires. Le tableau ci-dessous peut être utilisé :

Tableau : Tableau de suivi budgétaire

Rubrique	Année.....Trimestre.....				Depuis le début de l'année à ce jour				Observations
	Prévision	Réalisation	Ecart	%	Prévision	Réalisation	Ecart	%	
A									
B									
C									

9. GESTION DES RISQUES ET CONDITIONS DE SUCCES DU PDC 4

Les différents projets retenus pour être exécutés dans le PDC 4 de la commune de Tanguiéta, ne peuvent l'être effectivement si certains événements surviennent et empêchent la mise en œuvre de ces projets. Ces événements peuvent être qualifiés de facteurs de risques. Par ailleurs, même si des facteurs de risques ne surviennent pas, la mise en œuvre du PDC 4 nécessite que des conditions minimales soient remplies aussi bien dans la commune de Tanguiéta qu'au niveau national. Il s'agit des conditions de succès.

9.1. Matrice des risques du PDC 4

Tableau 45: Matrice des risques

N°	Facteurs de risques	Probabilité d'avènement	Solutions possibles
01	Insécurité généralisée liée aux mouvements de perturbations liées à l'extrémisme violent	Probabilité moyenne car la commune de Tanguiéta est proche du Burkina-Faso et des communes environnantes de l'Atacora qui subissent les attaques des groupes armés	Sécuriser la commune et empêcher tout déploiement des groupes armés sur son territoire
02	Catastrophe naturelle liée aux changements climatiques	Moyenne en raison des changements réels enregistrés de plus en plus dans le rythme des pluies et des saisons	Adoption des mesures d'adaptations aux changements climatiques dans tous les secteurs de production de la commune

N°	Facteurs de risques	Probabilité d'avènement	Solutions possibles
03	Crise politique locale ou nationale empêchant le fonctionnement des institutions nationales et locales	Peu probable	Les autorités politiques à tous les niveaux sont priées de cultiver la paix sociale et politique
04	Crise économique internationale sévère avec répercussion grave sur le fonctionnement du dispositif de ravitaillement mondial des denrées précieuses	Moyenne en raison de la persistance du conflit européen dont les conséquences engendrent un accès de plus en plus difficile aux vivriers de haute consommation et aux produits pétroliers	L'accent devra être mis sur les productions et la transformation de produits locaux et un ravitaillement en produits pétroliers auprès des pays accessibles

9.2. Conditions de succès du PDC 4 de la commune de Tanguiéta

La réalisation de quelques conditions est obligatoire pour que la mise en œuvre du PDC 4 soit un succès dans la commune de Tanguiéta. Au nombre de ces conditions, nous avons :

- L'augmentation des ressources propres mobilisées par la commune. En effet, la capacité de mobilisation de ressources propres de la commune devra être multipliée par 10 de son taux actuel pour espérer trouver les ressources financières indispensables à la réalisation du PDC 4.
- Bonne coordination des interventions dans la commune ; le PDC 4 devra être véritablement la boussole des interventions de tous les partenaires techniques et financiers de la commune de Tanguiéta. Une bonne coordination de ces interventions permettra d'éviter les doublons et permettra la réaffectation des ressources pour l'atteinte des résultats du PDC 4.
- Efficacité et efficience dans l'exécution des projets/programmes du PDC ; les acteurs devront adopter des outils de mise en œuvre qui rassurent de l'atteinte des résultats mais en même temps permettent d'être efficaces.
- Développement de nouveaux partenariats dont les PPP.

CONCLUSION

Le Plan de développement communal est l'un des principaux outils de la bonne gouvernance dans le processus de mise en œuvre de la décentralisation. Il est le guide de gestion du conseil communal. Suite à l'expiration du PDC 3 de la commune de Tanguiéta, l'élaboration d'un nouveau PDC s'est imposée, le PDC 4.

Etant donné que le conseil communal a une obligation de disposer de cet outil (Art 30 de loi n° 2021-14 du 20 décembre 2021, portant code de l'administration territoriale en République du Bénin), la commune de Tanguiéta, à l'instar des autres communes de l'Atacora s'est investie à se doter de ce précieux outil pour faire face aux exigences de son développement pour les cinq prochaines années.

Le processus d'élaboration de ce PDC 4 a débuté par un diagnostic dans tous les secteurs de développement de la commune. Ainsi, l'analyse diagnostique réalisée dans les différents secteurs de la commune de Tanguiéta, révèle que la commune a connu de grandes avancées mais aussi de recul et de vives expériences suivant les secteurs considérés. Au nombre des plus grands maux dont souffre la commune de Tanguiéta, figure l'exode de sa jeunesse pour se constituer en main d'œuvre agricole dans d'autres pays, la commercialisation à grande échelle des principaux produits agricoles de grande consommation...etc.

Ainsi pour améliorer les conditions de vie des populations, la mise en œuvre des différents programmes/projets proposés, apportera des approches de solutions au diagnostic effectué. Par ailleurs, une attention particulière a été portée aussi sur les nouvelles thématiques de développement qui prennent de plus en plus de l'ampleur dans la commune et qui pèsent davantage sur son développement. Ainsi, les effets des changements climatiques, la croissance démographique rapide, l'approche genre, l'insécurité publique liée à l'extrémisme violent et aux conflits fonciers, etc. ont bénéficié d'un regard particulier pour un développement équilibré et harmonieux de la commune.

La réalisation de la vision définie dans ce PDC 4, ramène donc la commune de Tanguiéta à améliorer davantage sa stratégie de mobilisation des ressources propres et le développement de nouveaux types de partenariats dont le Dialogue Public-Privé (DPP) et le Partenariat Public-Privé (PPP).

Le suivi et l'évaluation réguliers de la mise en œuvre des différents projets par les instances proposées à cet effet assureront l'atteinte des objectifs fixés.

ANNEXES

Annexe 1: Liste des participants aux ateliers diagnostics d'arrondissement

Participants	Echelle	Nombre par Arrondissement						Total
		Cotiakou	N'dahonta	Taiacou	Tanguiéta centre	Tanongou	-	
Elus communaux de l'arrondissement y compris le CA	Arrond	2	3	2	3	2	-	12
Maître alphabétiseur	Arrond	1	1	1	1	1	-	5
Représentant des migrants	Arrond	2	2	2	2	2	-	10
Représentant ONG	Arrond	1	1	1	1	1	-	5
Services Déconcentrés de l'Etat (Major ou infirmier, CRP, Directeur CEG, CCeC, Eaux et Forêts)	Arrond	3	2	2	4	3	-	14
Personnes vivant avec un handicap	Arrond	1	1	1	1	1	-	5
Représentant conducteurs de taxi-moto	Arrond	1	1	1	1	1	-	5
Représentants des artisans	Arrond	2	2	2	2	2	-	10
Représentantes des femmes (transformatrices, commerçantes)	Arrond	2	2	2	2	2	-	10
Association de développement	Arrond	1	1	1	1	1	-	5
Représentants des jeunes	Arrond	2	2	2	2	2	-	10
Représentant éleveur peulh	Arrond	1	1	1	1	1	-	5
Producteur agricole	Arrond	1	1	1	1	1	-	5
Chef traditionnel	Arrond	1	1	1	1	1	-	5
Chef religieux	Arrond	2	2	2	2	2	-	10
Relais communautaire (santé communautaire)	Arrond	1	1	1	1	1	-	5
Total représentants au niveau Arrondissement qui en fonction de leur résidence habituelle sont		24	24	23	26	23	-	120

Participants	Echelle	Nombre par Arrondissement						Total
		Cotiakou	N'dahonta	Taïacou	Tanguiéta centre	Tanongou	-	
d'un village								
Les chefs de villages ou quartiers de ville et 1 de leurs conseillers	Village	24	20	34	24	16	-	118
Total								364

Source : Mairie de Tanguiéta, Décembre 2022.

Annexe 2: Atelier diagnostique dans l'arrondissement de Taïacou



Source : Cliché Moubachirou DOCHAMOU, Taïacou, Décembre 2022.

Annexe 3: Atelier diagnostic dans l'arrondissement de N'dahonta



Source : Cliché Moubachirou DOCHAMOU, N'dahonta, Décembre 2022.

Annexe 4: Atelier diagnostic dans l'arrondissement de Tanguiéta



Source : Cliché Moubachirou DOCHAMOU, Tanguiéta, Décembre 2022.

Annexe 5: Atelier diagnostic dans l'arrondissement de Cotiakou



Source : Cliché Moubachirou DOCHAMOU, Cotiakou, Décembre 2022.

Annexe 6: Atelier diagnostic dans l'arrondissement de Tanongou



Source : Cliché Moubachirou DOCHAMOU, Tanongou, Décembre 2022.

Annexe 7 : Arrêté communal portant l'autorisation de l'évaluation du PDC3 et l'élaboration du plan de développement communal quatrième génération (PDC 4) de la commune de Tanguiéta



MINISTERE DE LA DECENTRALISATION
ET DE LA GOUVERNANCE LOCALE
REPUBLIQUE DU BENIN

DEPARTEMENT DE L'ATACORA
COMMUNE DE TANGUIETA
BP : 26 TANGUIETA-BENIN
Tél : +229 97 48 08 49
IFU : 4201810469229
Mail : maitietanguieta@yahoo.fr



**DELIBERATION ANNEE 2022 N°028/1/MT-SG-SA DE LA 1^{ère} SESSION
EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL COMMUNAL DE TANGUIETA POUR L'ANNEE
2022 PORTANT AUTORISATION DE L'EVALUATION DU PDC3 ET DE
L'ELABORATION DU PDC4**

Le conseil communal de Tanguiéta, régulièrement convoqué et réuni en séance publique le lundi 14 février 2022 à la mairie de Tanguiéta, le quorum étant atteint ainsi que l'atteste la liste de présence jointe au compte rendu de la réunion ;

Vu la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n°2019-40 du 07 novembre 2019 ;

Vu la loi n°97-028 du 15 janvier 1999 portant Organisation de l'administration territoriale de la République du Bénin ;

Vu la loi n° 97-029 du 15 janvier 1999 portant Organisation des Communes en République du Bénin ;

Vu la loi n°98-007 du 15 janvier 1999 portant régime financier des communes en République du Bénin ;

Vu la décision n°60/CENA/PT/VP/CB/SEP/-SP du 20 mai 2020 portant proclamation des résultats définitifs des élections communales et municipales du 17 mai 2020 ;

Vu l'arrêté n°2/0968/P-SGD-CM-STCCD-DCLC du 10 juin 2020 portant constat de désignation du Maire, des Adjoints au maire et des chefs d'arrondissement de la Commune de Tanguiéta ;

Considérant l'exposé du Chef du Service de la Planification et du Développement Local (C/SPDL) au sujet de l'évaluation du Plan de Développement Communal de la troisième génération (PDC3) et de l'élaboration du Plan de Développement Communal de la quatrième génération (PDC4) ;

Après en avoir délibéré ;

Le conseil communal par 15 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

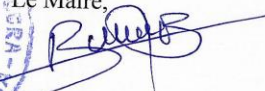
DECIDE :

d'autoriser l'évaluation du Plan de Développement Communal de la troisième génération (PDC3) et de l'élaboration du Plan de Développement Communal de la quatrième génération (PDC4) de la commune de Tanguiéta.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil communal.

Fait à Tanguiéta, le 15 Février 2022

Le Maire,


Zakari BOUKARY



Annexe 8 : Arrêté communal de la création, de la composition, d'attribution et de fonctionnement de l'instance d'élaboration du plan de développement communal quatrième génération (PDC 4) de la commune de Tanguiéta



MAIRIE DE TANGUIETA
REPUBLIQUE DU BENIN



BP : 26 TANGUIÉTA
TEL : 97-48-08-49
mail : mairietanguieta@yahoo.fr
IFU : 4201810469229
Site : www.decentralisation.gouv.bj

ARRETE COMMUNAL

Année 2022 N°028/ ~~47~~ MT-SE-RDLP-SA

PORTANT CREATION, COMPOSITION, ATTRIBUTION ET FONCTIONNEMENT DE L'INSTANCE D'ELABORATION DU
PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL QUATRIEME GENERATION (PDC 4).

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE TANGUIETA

Vu la loi N° 90-032 du 11 décembre 1990 portant constitution de la République du Bénin telle que modifiée par la loi N° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;

Vu loi N°2021-14 du 20 décembre 2021 portant code de l'administration territoriale en République du Bénin ;

Vu la décision portant proclamation, le 21 avril 2021 par la cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;

Vu le décret N°2021-257 du 25 Mai 2021 portant composition du gouvernement de la république du Bénin ;

Vu le décret N°2021-401 du 28 Juillet 2021 fixant la structure type des ministères ;

Vu le décret n°2001-411 du 15 octobre 2001, portant composition, attributions et fonctionnement du Conseil Départemental de Concertation et de Coordination ;

Vu le décret n°2002-376 du 22 Août 2002, portant organisation et fonctionnement de l'administration départementale ;

Vu le décret N° 2021-282 du 02 Juin 2021 portant nomination de Madame Dèrè L.M. CHABI NAH en qualité du Préfet du Département de l'Atacora ;

Vu l'arrêté préfectoral année 2020 N°2/095/P-SGD-CM-STCCD-DCLC du 10 Juin 2020 portant constat de désignation du Maire, des Adjoints au Maire et des Chefs d'Arrondissement de la Commune de Tanguiéta ;

IFU N° 4201810469229

e-mail: mairietanguieta@yahoo.fr

BP: 26 Tanguiéta

1

Vu l'arrêté communal année 2022 n°028/24/MT/SAG-GRH-SA du 14 avril 2022 portant nomination du Secrétaire Exécutif de la Mairie de Tanguiéta

Vu le procès-verbal constatant les résultats du tirage au sort des secrétaires exécutifs des communes en date du 31 mars 2022 ;

Considérant le guide méthodologique d'élaboration des Politiques et stratégies au Bénin,

Considérant les nécessités de service.

ARRETE :

Article 1er : Création

Il est créé, une instance dédiée à l'élaboration du Plan de Développement Communal quatrième génération (PDC4) dans la commune de Tanguiéta.

Article 2 : Organes de l'instance

L'instance visée à l'article 1^{er} est composée de deux (02) organes, à savoir : le Comité de Pilotage (CP) et le Comité technique (CT).

Article 3 : Composition du Comité de Pilotage

Le comité de pilotage est composé de :

Président : Le Maire de la commune ou son représentant

Secrétaire : Le Secrétaire Exécutif de la commune ou son représentant

Rapporteur 1 : Le Responsable du Développement Local et de la Planification

Membres :

- le Président de la Commission des Affaires Economiques et Financières (CAEF) ;
- le Président de la Commission des Affaires Domaniales et Environnementales (CADE) ;
- le Président de la Commission de la coopération des relations avec les institutions;
- le Président de la Commission des Affaires Sociales, sportives et Culturelles (CASSC) ;
- un représentant de la Direction Départementale du Développement ;
- un représentant de la Préfecture
- le Responsable du Centre de Promotion Sociale ;
- le Président des Organisations de la Société Civile (OSC) de la commune ;



- deux (02) personnes ressources (ACAD et un expert individuel).

Article 4 : Composition du Comité Technique

Le comité technique est composé de :

Président : Le Secrétaire Exécutif de la commune

Rapporteur : Le Responsable du Développement Local et de la Planification et ou son représentant

Membres :

- Responsable des Services Techniques de la mairie ;
- Responsable des Affaires Administratives et Financières de la mairie ;
- Responsable des Affaires Domaniales et Environnementales de la mairie ;
- Responsable des Systèmes d'Information de la mairie ;
- les cinq (05) Secrétaires administratifs d'arrondissement ;
- un collaborateur du Responsable des Affaires Administratives et Financières de la mairie ;
- un collaborateur du Responsable du Développement Local et de la Planification (RDLP) de la mairie ;
- Responsable du Centre de Promotion Sociale ;
- Le Trésorier communal ;
- Le chef Cellule Communale ATDA ;
- Le CT des CA du projet ReFORME : (05 CT)
- Personnes ressources : les PTF, la Préfecture, la Direction Départementale du Développement et ACAD

Article 5 : Missions de l'Instance

L'instance d'élaboration du PDC4 a pour mission, le pilotage politique et technique du processus d'élaboration du PDC4.

A ce titre, le Comité de Pilotage est chargé de :

- Assurer la supervision des organes de l'Instance d'élaboration du PDC 4 ;
- Assurer le portage politique du processus : mobilisation des élus communaux et locaux et leaders d'opinion, autorités morales, politiques et administratives ;
- Adopter le planning de mise en œuvre du processus ;
- Valider et faire adopter le budget de mise en œuvre du processus ;



- Adopter le plan de communication et de mobilisation sociale pour le processus ;
- Valider les dimensions et thématiques centrales ou transversales à prendre en compte pour l'élaboration du PDC ;
- Valider les livrables et autres produits du processus : outils de diagnostic et d'élaboration du PDC, rapport diagnostic, document de plan de développement communal ;
- assurer le suivi politique et la coordination du processus : relations avec les élus communaux et locaux, leaders d'opinions, autorités morales, politiques et administratives, interface entre l'Instance et le Conseil communal, le Conseil de supervision et les Conseils de village et de quartiers de villes.

Le Comité Technique est chargé de :

- préparer le démarrage du processus d'élaboration du PDC : élaboration des termes de référence du processus et de recrutement de l'équipe d'appui technique (consultants), élaborer le planning et le budget de mise en œuvre du processus, élaborer le plan de communication et de mobilisation sociale pour le processus ;
- valider la méthodologie d'élaboration du PDC : démarche, outils de diagnostic et d'élaboration du PDC, organisation technique et institutionnelle, plan de rédaction du rapport de diagnostic du PDC et du document de PDC ;
- assurer le portage technique du processus : mobilisation des acteurs techniques et des populations dans les phases de préparation, de diagnostic et d'élaboration du PDC, interface entre l'Equipe d'appui technique et les acteurs techniques du processus (services déconcentrés de l'Etat, Organisations professionnelles du secteur privé, ONG, partenaires techniques et financiers, jeunes, femmes, populations vulnérables et marginalisées) ;
- identifier les dimensions et thématiques centrales ou transversales à prendre en compte dans l'élaboration du PDC ;
- Assurer la supervision technique du processus d'élaboration du PDC : supervision des opérations de communication, de collecte des données, de rédaction du rapport de diagnostic, veiller à la prise en compte de toutes les dimensions et thématiques centrales ou transversales retenues pour le PDC, supervision de l'Equipe d'appui technique (consultants),
- veiller au respect du cahier des charges de l'Equipe d'appui technique ;
- organiser les activités du processus : information et communication des acteurs et des populations, réunion ou atelier de lancement du processus, réunions ou ateliers de travail



des groupes thématiques d'élaboration du PDC, atelier de validation du rapport de diagnostic du PDC, atelier de planification du PDC, atelier de validation du PDC, appui à l'organisation de la session d'adoption du PDC par le Conseil de Supervision et de la session de validation du PDC par le Conseil communal ;

- assurer le suivi technique du processus : suivi des activités du processus, assurance-qualité des livrables et autres produits (outils de collecte et d'analyse des données, rapport de diagnostic du PDC et rapports d'analyses thématiques, document de PDC) ;
- participer à la production technique liée au processus: conduite des activités de collecte des données pour le diagnostic du PDC, rédaction du rapport de la collecte des données, des rapports d'ateliers sur le processus, du rapport de diagnostic du PDC et document de PDC.

Article 6 :

Le comité de pilotage se réunit sur convocation de son président toutes les fois qu'il le juge nécessaire pour évaluer le niveau d'avancement des activités et assurer une bonne planification de celles-ci.

Article 7 :

L'Instance d'élaboration peut, au besoin solliciter l'appui du comité départemental chargé de coordonner la planification des politiques de développement dans le département de l'Atacora.

Article 8 :

Les charges de fonctionnement de l'instance sont imputables au budget communal.

Article 9 :

L'instance peut, au besoin, faire appel à toute personne dont le concours serait nécessaire.

Article 10 :

Le présent arrêté qui abroge toutes les dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de sa signature, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.



Fait à Tanguieta, le 14 novembre 2022



Ampliatiions

- ✓ PDA.....01
- ✓ Maire et Adjoints.....03
- ✓ SE.....01
- ✓ Conseillers Communaux14
- ✓ Membres CP..... 29
- ✓ Membres CT..... 12
- ✓ Chrono.....01
- ✓ Archives 01

IFU N° 4201810469229

e-mail: mairietanquieta@yahoo.fr

BP: 26 Tanguieta

6

Annexe 9 : Arrêté communal portant validation du projet du plan de développement communal quatrième génération (PDC 4) de la commune de Tanguiéta



MAIRIE DE TANGUIETA
REPUBLIQUE DU BENIN



BP : 26 TANGUIÉTA
TEL : 97-48-08-49
mail : mairietanguieta@yahoo.fr
IFU : 4201810469229
Site : www.decentralisation.gouv.bj

**DELIBERATION ANNEE 2023 N°028/21 /MT-SE-SA DE LA QUATRIEME
SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL COMMUNAL AU TITRE DE
L'ANNEE 2023**

PORTANT VALIDATION DU PROJET DE PDC4 DE LA COMMUNE DE TANGUIETA

Les lundi vingt-trois, mardi vingt-quatre et mercredi vingt-cinq octobre deux mil vingt et trois, s'est réuni en séance publique à la salle de conférence de l'Hôtel de ville de Tanguiéta, le Conseil Communal régulièrement convoqué. Etaient présents à cette session, quatorze (14) conseillers communaux sur les dix-sept (17) que compte le Conseil Communal de Tanguiéta ; lesquels pouvaient délibérer valablement, conformément aux dispositions de la loi N°2021-14 du 20 Décembre 2021 portant code de l'administration Territoriale en République du Bénin.

Vu : la loi N° 90-32 du 11 décembre 1990 portant constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n°2019-40 du 07 novembre 2019 ;

Vu : la loi N°2021-14 du 20 Décembre 2021 portant Code de l'Administration Territoriale en République du Bénin ;

Vu : la loi n°2022- 33 du 09 décembre 2022 portant loi de finances pour la gestion 2023;

Vu : la décision portant proclamation le 21 avril 2021, par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;

Vu : le décret N° 2021-282 du 02 juin 2021 portant nomination de madame Déré L. M. CHABI NAH en qualité de Préfet du Département de l'Atacora ;

Vu : l'arrêté préfectoral N°2/098.P-SGD-CM-STCCD-DCLC du 10 Juin 2020 portant constat de désignation du Maire, des Adjoints au Maire et des Chefs d'Arrondissement de la Commune de Tanguiéta ;

Vu : l'arrêté communal Année 2022 N°028/24/MT-SAG-GRH-SA du 14 Avril 2022 portant nomination du Secrétaire Exécutif de la Maire de Tanguiéta ;

Après avis des membres du Conseil Communal et,

Après en avoir délibéré ;

Le Conseil Communal par 14 voix pour, 00 voix contre, 00 abstention,

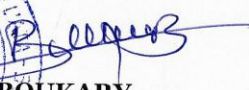
DECIDE

- 1) de valider le projet de PDC4 de la Commune de Tanguiéta.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Communal.

Tanguiéta, le 25 Octobre 2023

Le Président de Séance


Zakari BOUKARY

Annexe 10 : Plan détaillé des activités du PDC4 de la commune de Tanguiéta

Tableau 46: Plan détaillé des activités du PDC 4

Programmes /Objectif général /Objectifs spécifiques /Résultats /Actions	Indicateurs de Performance	Activités	Années de réalisation				
			2025	2026	2027	2028	2029
Programme 1 : Promotion de l'économie local et l'emploi des jeunes à travers le développement du tourisme et de l'agriculture							
Objectif général 1 : Accroître les performances économiques de la Commune							
Objectif spécifique 1.1 : Améliorer la productivité et la compétitivité des filières agricoles porteuses et valoriser le tourisme dans la commune							
Résultat 1.1.1 : Les revenus/recettes des familles d'acteurs des filières et de la mairie sont améliorés							
Action1.1.1.1 : Appui au développement agricole et à l'accès aux marchés sous régionaux	Nombre de formation	Former les producteurs des filières porteuses sur les itinéraires techniques modernes de production	X	X	X	X	X
	Nombre de producteurs	Aménagement des bas-fonds suivant l'approche SMART VALLEY	X	X	X		
	Nombre de filières appuyées	Faciliter l'acquisition des machines agricoles aux producteurs	X	X	X	X	X
	Taux de rendement	Faciliter l'accès aux financements des IMF et du FNDA	X	X	X	X	X
	Nombre de bas-fonds aménagés	Appuyer le fonctionnement des plateformes de dialogue multi filière multi acteurs	X	X	X	X	X
	Superficie des bas-fonds aménagés	Appuyer le développement des clusters		X	X	X	X
		Gérer les magasins de stockages des produits agricoles des intrants	X	X	X	X	X
Action1.1.1.2 : Appui au développement de l'élevage	Nombre d'éleveurs appuyés en formation	Appuyer les éleveurs des volailles, des porcs et des petits ruminants en formation, en équipements et kits d'élevage	X	X	X	X	X
	Nombre de cabinet de soin vétérinaire installé dans la commune	Susciter l'installation d'un cabinet de soins vétérinaires et des prestataires des offres de services vétérinaires	X	X	X	X	X
	Nombre d'espaces fourragers matriciels de grande envergure	Faire des plaidoyers pour l'achèvement de	X				

Programmes /Objectif général /Objectifs spécifiques /Résultats /Actions	Indicateurs de Performance	Activités	Années de réalisation				
			2025	2026	2027	2028	2029
	aménagé Nombre de forages/puits pastoraux réalisés	l'aménagement du périmètre irrigué du barrage de SEPOUNGA					
		Aménager les espaces fourragers matriciels de grande envergure		X	X	X	X
Action 1.1.1.3 : Appui à la diversification de l'offre touristique dans la commune	Existence d'un répertoire de tous les sites à plus-value touristique Existence d'une carte de tous les sites à plus-value touristique Nombre de sites à plus-value touristique valorisés et aménagés	Réaliser des études de valorisation et d'aménagement des sites à plus-value touristique de la commune	X	X	X	X	X
		Développer les produits et prestations touristiques (circuits pédestres, équestres, tourisme chez l'habitant etc.)	X	X	X	X	X
		Former les acteurs touristiques : hôteliers, guides, conservateurs, restaurateurs, etc	X	X	X	X	X
		Susciter l'installation des opérateurs hôteliers	X	X	X	X	X
		Développer un city tour dans la commune de Tanguiéta	X	X	X	X	X
Action 1.1.1.4 : Développement de l'artisanat et de la culture dans la commune	Nombre d'artisans formés Nombre d'artisans équipés Nombre de CQM délivré Nombre de foire communale des produits artisanaux et culturels organisée Existence d'un répertoire des rites, cérémonies et danses culturelles	Développer l'artisanat d'art dans les villages riverains des sites touristiques	X	X	X	X	X
		Renforcer les capacités organisationnelles et techniques des artisans	X	X	X	X	X
		Appuyer l'organisation du processus d'obtention du CQM et CQP dans la commune	X	X	X	X	X
		Appuyer les acteurs dans la transformation artisanale des produits locaux	X	X	X	X	X
		Valoriser des rites, cérémonies et danses culturelles et cultuelles	X				
		Organiser des foires communales des produits artisanaux et culturels	X	X	X	X	X
Action 1.1.1.5 Développement des infrastructures favorables à l'émergence du commerce	Nombre de magasins Nombre de hangars Nombres de boutiques Nombre de site devant abriter un	Poursuivre la modernisation des marchés de N'dahonta, Taïacou, Yangou et Tanongou (boutiques, hangars, Parking etc.)	X	X	X	X	X

Programmes /Objectif général /Objectifs spécifiques /Résultats /Actions	Indicateurs de Performance	Activités	Années de réalisation				
			2025	2026	2027	2028	2029
	marché Nombre de marché à bétail construit	Construire une nouvelle gare routière moderne à Tanguiéta	X	X	X	X	X
		Identifier et sécuriser un site devant abriter un marché moderne dans la ville de Tanguiéta	X	X	X	X	X
		Rendre fonctionnel le marché de Cotiakou	X	X	X	X	X
		Créer et construire des hangars et Boutiques dans le marché de Mamoussa	X	X	X	X	X
		Construire un marché à bétail	X	X	X	X	X
		Construire un abattoir frigorifique à Tanguiéta	X	X	X	X	X
Action 1.1.1.6 : Promotion de l'entrepreneuriat et de la compétitivité des entreprises locales	Nombre de session de formation organisée sur l'entrepreneuriat au profit des jeunes et femmes Nombre de séance d'orientation et d'insertion professionnelle organisée au profit des jeunes et femmes	Renforcer les capacités des jeunes notamment sur l'entrepreneuriat local (montage des plans d'affaires, recherche d'opportunité etc.)	X	X	X	X	X
		Mettre en place un dispositif communal d'orientation et d'insertion professionnel des jeunes entrepreneurs locaux (formalisation des entrepreneurs locaux, accès à l'information, accès au marché, accès au foncier, aux technologies appropriées)		X			
		Mettre en place une unité de montage de matériels solaires en collaboration avec les firmes internationales	X	X	X	X	X
		Créer un centre d'apprentissage et de maintenance des ouvrages hydrauliques	X	X	X	X	X
		Créer une miellerie communale avec un label équitable pour l'arrondissement de Cotiakou	X	X	X	X	X
Action 1.1.1.7 : Amélioration des indicateurs de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la commune	Nombre de jardin familiale créé Nombre de ménage ayant bénéficié d'un appui aux Activités Génératrices de Revenu	Appuyer la promotion des jardins scolaires et familiaux de cases	X	X	X	X	X
		Renforcer les capacités des groupements dans le cadre des activités Génératrices de	X	X	X	X	X

Programmes /Objectif général /Objectifs spécifiques /Résultats /Actions	Indicateurs de Performance	Activités	Années de réalisation				
			2025	2026	2027	2028	2029
	Nombre de session de formation organisée au profit des femmes sur les techniques de préparations et utilisation des compléments alimentaires	Revenu					
		Renforcer les capacités des acteurs locaux en matière de leadership communal des interventions SAN et de planification, mise en œuvre, de suivi-évaluation des actions SAN	X	X	X	X	X
		Animer la plateforme multi acteurs sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle au niveau communal	X	X	X	X	X
Programme 2 : Amélioration du niveau des équipements sociaux, de la qualité et de l'accès aux services sociaux de base dans la commune							
Objectif général 2 : Renforcer l'accès des populations aux services sociaux de base							
Objectif spécifique 2.1 : Renforcer la construction et l'équipement des infrastructures sociaux de base.							
Résultat 2.1.1 : Les infrastructures des services sociaux de base modernes sont construites/réhabilitées et équipées							
Action 2.1.1.1 : Amélioration du système éducatif pour une éducation de qualité et accessible à tous	Nombre de modules de salles de classe construits et équipés Nombre de modules de salles de classe réhabilités/réfectionnés Nombre d'école ayant bénéficiée d'une construction de mur de clôture	Construire et équiper les modules de classe	X	X	X	X	X
		Réhabiliter / Réfectionner les modules des salles de classes	X	X	X	X	X
		Construire les murs de clôtures des écoles EM+EPP et de la Région Pédagogique	X	X	X	X	X
		Equiper les salles de classe	X	X	X	X	X
		Organiser l'inscription et maintien des enfants à l'école dans la zone de la montagne	X	X	X	X	X
		Dynamiser le cadre de concertation des acteurs de l'éducation	X	X	X	X	X
		Construire des cuisines dans les écoles à cantines	X	X	X	X	X
		Accompagner le transfert monétaire en faveur des filles de CE1 au CM2 et de la 6è en 1 ^{ère}					
Action 2.1.1.2 : Amélioration la qualité de	Type et nombre de centres de	Réhabiliter et équiper les dispensaires	X	X	X	X	X

Programmes /Objectif général /Objectifs spécifiques /Résultats /Actions	Indicateurs de Performance	Activités	Années de réalisation				
			2025	2026	2027	2028	2029
l'offre des soins de santé dans la commune	santés réhabilités et équipés Type et nombre de centres de santés équipés Nombre de centres de santés ayant bénéficiés de construction de mur de clôture Nombre de plaidoyers fait pour doter les centres de santé de personnels qualifiés	isolés					
		Equiper le centre de santé communale et les centres de santé des arrondissements	X	X	X	X	
		Construire des murs de clôture dans les centres de santé des arrondissements	X	X	X	X	X
		Construire/réhabiliter et équiper des maternités dispensaires, incinérateurs et logements dans les centres de santé	X	X	X	X	X
		Plaidoyer pour doter les centres de santé de personnels qualifiés	X				
		Créer les centres conviviaux et d'écoute des adolescents et jeunes sur la santé sexuelles et reproductives		X	X	X	X
		Organiser des foires de santé au niveau des centres de santé des arrondissements	X	X	X	X	X
		Mettre en place une stratégie de couverture des mutuelles de santé dans les autres arrondissements	X	X	X	X	X
		Organiser des séances de sensibilisation sur le planning familiale	X	X	X	X	X
		Organiser des séances de sensibilisation sur le mariage précoce	X	X	X	X	X
		Organiser des séances de sensibilisation au profit des élèves et apprentis sur la grossesse précoce	X	X	X	X	X
		Organiser des séances de sensibilisation sur la parenté responsable	X	X	X	X	X
Action 2.1.1.3 : Amélioration des performances de la commune dans le domaine de l'alphabétisation	Nombre de centres d'alphabétisation construits et équipés Existence d'un programme d'alphabétisation Nombre de concours de publication	Ouvrir et animer les centres d'alphabétisation	X	X	X	X	X
		Construire/Réhabiliter des centres d'alphabétisation	X	X	X	X	X
		Motiver les maitres alphabétiseurs	X	X	X	X	X
		Suivre et évaluer chaque année les	X	X	X	X	X

Programmes /Objectif général /Objectifs spécifiques /Résultats /Actions	Indicateurs de Performance	Activités	Années de réalisation				
			2025	2026	2027	2028	2029
	des textes en langues organisés	activités de chaque centre d'alphabétisation					
		Organiser un concours de publication des textes en langues (pour H et F)	X	X	X	X	X
Action 2.1.1.4 : Amélioration l'accès à l'eau potable et à l'énergie	Type et nombre d'infrastructures hydrauliques construites et réhabilitées Taux de couverture en eau potable Nombre de plaidoyers fait pour l'extension du réseau SONEB dans le chef-lieu de la commune Taux de couverture en énergie électrique Taux de couverture en énergie électrique Nombre de lampadaires solaires et dispositifs d'alimentation en énergie solaire mis en place dans la commune	Réhabiliter les FPM de la commune	X	X	X	X	X
		Plaidoyer pour réaliser et équiper 10 FPM	X	X	X	X	X
		Plaidoyer pour la réalisation/réhabilitation/extension des AEV dans la commune	X	X	X	X	X
		Plaidoyer pour faire l'extension du réseau SONEB dans la ville de Tanguiéta	X	X	X	X	X
		Former/recycler des artisans réparateurs à l'entretien des ouvrages d'eau	X	X	X	X	X
		Plaidoyer pour faire l'extension du réseau SBEE dans la ville de Tanguiéta et les chefs-lieux d'arrondissement	X	X	X	X	X
		Développer l'énergie photovoltaïque dans les lieux et places publiques de la commune	X	X	X	X	X
		Construire trois (03) centrales solaires photovoltaïques d'une puissance cumulée de 60 MW		X	X	X	X
		Entretien des installations photovoltaïques à usage public de la ville de Tanguiéta	X	X	X	X	X
Action 2.1.1.5 : Amélioration les conditions d'hygiène et d'assainissement de base des populations dans la commune	Existence du plan d'hygiène et d'assainissement communal Proportion des ménages disposant de latrines familiales	Actualiser le Plan d'hygiène et d'assainissement communal	X	X	X	X	X
		Réaliser les latrines dans les établissements publics (centre de santé, écoles, gares routières, marché, places publiques)	X	X	X	X	X
		Susciter la réalisation des latrines familiales et des ouvrages d'évacuation des eaux usées domestiques et boue de	X	X	X	X	X

Programmes /Objectif général /Objectifs spécifiques /Résultats /Actions	Indicateurs de Performance	Activités	Années de réalisation				
			2025	2026	2027	2028	2029
		vidange					
		Mettre en place un système communal innovant de gestion et de valorisation des déchets solides ménagers	X	X	X	X	X
		Mettre en place un système de gestion intégrée des DSM et assainir les caniveaux de la ville	X	X	X	X	X
		Faire des plaidoyers pour la mise en place d'un système de gestion des déchets biomédicaux dans les formations sanitaires	X	X	X	X	X
		Organiser des séances d'IEC pour l'adoption des bonnes pratiques d'hygiène en milieu communautaire et les établissements publics (écoles, collèges, centre de santé, marché gare routière, places publiques etc.)	X	X	X	X	X
		Construire 1500 ml collecteurs d'eau et des caniveaux	X	X	X	X	X
		Curer et entretenir des caniveaux existants	X	X	X	X	X
Action 2.1.1.6 : Développement des activités de jeunesses, loisirs et de sports	Nombre d'aires de jeux construites Nombre de tournoi organisé par discipline sportive Nombre de mouvements associatifs de jeunes mis en place dans la commune	Réhabiliter /Réfectionner et équiper des centres de jeunes et loisirs des chefs-lieux d'arrondissement	X	X	X	X	X
		Sécuriser et Construire des aires de jeux dans tous les arrondissements	X	X	X	X	X
		Promouvoir des associations des jeunes		X			
		Organiser des tournois des principaux sports (football, athlétisme, pétanque, lutte traditionnelle, handball et basketball)	X	X	X	X	X
		Construire le palais de congrès de la culture et de la jeunesse de la Pendjari	X	X	X	X	X
Action 2.1.1.7 : Renforcement du dispositif de		Construire et équiper un centre d'accueil		X	X	X	

Programmes /Objectif général /Objectifs spécifiques /Résultats /Actions	Indicateurs de Performance	Activités	Années de réalisation				
			2025	2026	2027	2028	2029
protection sociale et de lutte contre toute forme de violence	Nombre de centre d'accueil construit et équipés Nombre de plaidoyers pour la réhabilitation de l'espace contacte RBC	Construire cent (100) logements sociaux et économiques en matériaux locaux durables (écolo)	X	X	X	X	X
		Renforcer les capacités d'accueil du centre de promotion sociale	X	X	X	X	X
		Plaidoyer pour la réhabiliter l'espace contacte RBC	X				
		Appuyer le CPS dans la prise en charge des VBG, trafic et maltraitance d'enfants	X	X	X	X	X
Action 2.1.1.8 : Promotion l'intégration des personnes vulnérables et de troisième âge dans la vie sociale	Nombre de séance de sensibilisation organisée au profit des personnes vulnérables et de troisième âge Type et nombre d'action menée pour l'intégration des personnes vulnérables et de troisième âge dans la vie sociale	Appuyer la formation et l'insertion professionnelle des personnes vulnérables	X	X	X	X	X
		Mettre en place un fond d'assistance aux personnes handicapés PH et aux personnes de troisième âge PTA	X	X	X	X	X
		Vulgariser les textes sur les droits des femmes et des enfants	X		X		
		Organiser les campagnes de sensibilisation sur les phénomènes sociaux en lien avec les enfants et les femmes (mariage précoce des filles, exploitation des enfants, proxénétisme déscolarisation des enfants etc.)	X	X	X	X	X
		Organiser les séances d'IEC sur les cas de maltraitance et d'abandon	X	X	X	X	X
		Plaidoyer pour l'accès aux personnes vulnérables (des femmes, des handicapés) au micro crédits adaptés à leur activité génératrice de revenu ;	X	X	X	X	X
		Accompagner le projet pilote de digitalisation des associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC)	X				
		Améliorer les conditions de vie des	X	X	X	X	X

Programmes /Objectif général /Objectifs spécifiques /Résultats /Actions	Indicateurs de Performance	Activités	Années de réalisation				
			2025	2026	2027	2028	2029
		femmes et des hommes par l'accès équitable aux ressources, services et technologies					
		Appuyer les OSC qui œuvrent pour la promotion du genre	X	X	X	X	X
Programme 3 : Gestion durable des ressources naturelles, adaptation au changement climatique et aménagement du territoire communal							
Objectif général 3 : Améliorer la conservation des ressources naturelles en préservant l'environnement dans un espace bien aménagé							
Objectif spécifique 3.1 : Contribuer de façon substantielle à la gestion durable des ressources naturelles et de la protection de l'environnement							
Résultat 3.1.1 : Les ressources naturelles sont gérées de façon durable							
Action 3.1.1.1 : Promotion de la gestion durable des terres et d'adaptation au changement climatique (GDT/ACC)	Nombre de sessions de formations organisées au profit des agriculteurs sur les techniques de gestion intégrée des ressources en eau (GIRES) et de la fertilité des sols (GIFS) Nombre de sensibilisations et de sessions de formations organisées au profit des agriculteurs sur la pratique de la régénérescence naturelle assistée (RNA) Nombre de producteurs formés sur l'utilisation des semences à cycle court	Renforcer les capacités des agriculteurs sur les techniques de Gestion Intégrée de la Fertilité des Sols (GIFS)	X	X	X	X	X
		Renforcer les capacités des agriculteurs sur les Techniques Gestion intégrée des Ressources en Eau (GIRE)	X	X	X	X	X
		Promouvoir la Pratique de la Régénérescence Naturelle Assistée (RNA) par la sensibilisation et la formation des agriculteurs	X	X	X	X	X
		Promouvoir l'Agroforesterie par la sensibilisation et la formation des agriculteurs	X	X	X	X	X
		Promouvoir l'utilisation des semences à cycle court	X	X	X	X	X
		Promouvoir la valorisation des produits forestiers Non Ligneux (PFNL) : Apiculture, fungiculture, Transformation du Karité, Transformation néré, Transformation du Baobab, Pisciculture... à travers la formation des agriculteurs et transformateurs	X	X	X	X	X

Programmes /Objectif général /Objectifs spécifiques /Résultats /Actions	Indicateurs de Performance	Activités	Années de réalisation				
			2025	2026	2027	2028	2029
		Créer des forêts communautaires et un mini-parc zoologique	X	X	X	X	X
		Promouvoir l'agro écologie	X	X	X	X	X
		Organiser les visites d'échange pour le partage d'expériences	X	X	X	X	X
		Sensibiliser les agriculteurs sur les risques liés à l'association culturale des vivriers avec le coton	X	X			
Action 3.1.1.2 : Amélioration de la gestion durable des plans et points d'eau et zones humides	Proportion de bassins aménagés et exploités pour l'élevage et l'agriculture	Réaliser un état des lieux et une cartographie spatiale des plans et points d'eau de la commune	X				
		Réaliser les études d'avant-projet sommaire et détaillé d'aménagement des plans et points d'eau de la commune		X			
		Aménager/Réhabiliter les plans et points d'eau de la commune dans une perspective de préservation durable	X	X	X	X	X
		Dynamiser et faciliter l'animation du comité local de gestion de d'eau	X	X	X	X	X
		Organiser la journée Mondiale de lutte contre la désertification et la sécheresse	X	X	X	X	X
Action 3.1.1.3 : Appui à la gestion durable des ressources forestières et fauniques	Superficie des espaces reboisées Nombre de forêts communautaires créées Nombre de journée nationale de l'arbre organisée	Réaliser un état des lieux et une cartographie spatiale des ressources floristique et faunique spécifiques de la commune	X	X			
		Réaliser les études d'avant-projet sommaire et détaillé de préservation/conservation et enrichissement des ressources floristique et faunique de la commune	X	X			
		Elaborer et mettre en œuvre un plan communal quinquennal de reboisement	X	X	X	X	X

Programmes /Objectif général /Objectifs spécifiques /Résultats /Actions	Indicateurs de Performance	Activités	Années de réalisation				
			2025	2026	2027	2028	2029
		Reboiser les berges des cours et plans d'eau et espaces nus de la commune suivant le plan de reboisement	X	X	X	X	X
		Promouvoir le reboisement individuel et collectif	X	X	X	X	X
		Promouvoir la préservation des forêts sacrées	X	X	X	X	X
		Promouvoir la protection des parcs d'essences fruitières (Karité, Néré...) par l'approche « convention locale »	X	X	X	X	X
		Réaliser les forêts artificielles communautaires	X	X	X	X	X
		Organiser les Journées Nationales de l'Arbre (JNA)	X	X	X	X	X
		Réglementer/encadrer l'activité de production de charbon de bois	X				
		Organiser et encadrer la gestion des feux de végétation dans des villages	X	X	X	X	X
		Promouvoir l'utilisation rationnelle du bois énergie à travers la vulgarisation des foyers améliorés et combustible écologique	X	X	X	X	X
		Veiller à la mise en œuvre et au respect des règles du Plan d'Utilisation de Terre dans la Zone d'Occupation Contrôlée	X	X	X	X	X
		Prendre un arrêté communal d'interdiction de la coupe anarchique des arbres	X				
		Organiser la journée mondiale de l'environnement		X	X	X	X
		Organiser la Journée Mondiale pour le Climat		X	X	X	X

Programmes /Objectif général /Objectifs spécifiques /Résultats /Actions	Indicateurs de Performance	Activités	Années de réalisation				
			2025	2026	2027	2028	2029
Action 3.1.1.4 : Amélioration de l'aménagement du territoire communal	Proportion d'arrondissements ayant bénéficié d'aménagement conformément aux affectations du SDAC Nombre de sessions tenues par l'instance communale d'urbanisme	Elaborer un Schéma Directeur d'Aménagement Communal (SDAC)	X				
		Elaborer un Plan Directeur d'Urbanisme	X				
		Mettre en place/dynamiser les instances communales d'urbanisme	X	X	X	X	X
		Construire et entretenir les pistes de dessertes rurales (20 Km/an)	X	X	X	X	X
		Aménager et entretenir au moins 10 km des voies urbaines	X	X	X	X	X
		Construire des ouvrages de franchissement	X	X	X	X	X
		Créer les pistes cyclables de randonnées en montagne	X	X	X	X	X
Action 3.1.1.5 : Renforcement des opérations de sécurisation foncière et domaniale dans la commune	Nombre d'actes de sécurisation délivrés	Actualiser le Registre foncier Urbain (RFU)	X				
		Sécuriser/immatriculer les domaines publics de la commune et de l'Etat	X	X	X	X	X
		Appuyer les lotissements conformément à la loi	X	X	X	X	X
		Sensibiliser les populations sur code foncier et domanial en république du Bénin (Focus procédures d'acquisition de terres et gestion des terres agricoles)	X	X	X	X	X
		Délivrer des actes de présomption de propriété aux demandeurs en règle (ADC ; affirmation convention de vente ; Attestation de recasement etc.)	X	X	X	X	X
		Redynamiser instances locales de gestion foncière	X	X	X	X	X
		Poursuivre la réalisation des Plans fonciers Ruraux	X	X	X	X	X

Programmes /Objectif général /Objectifs spécifiques /Résultats /Actions	Indicateurs de Performance	Activités	Années de réalisation				
			2025	2026	2027	2028	2029
		Faciliter la réalisation du cadastre national	X	X	X	X	X
		Créer des registres d'opérations foncières et domaniales	X				
		Instaurer un cadre de concertation entre les conservateurs endogènes et l'administration communale	X				
Programme 4 : Renforcement de la gouvernance locale, du partenariat et du développement des services numériques							
Objectif global 4 : Assurer une gouvernance politique locale, administrative, financière, numérique et institutionnelle							
Objectif spécifique 4.1 : Améliorer les performances de la gouvernance locale et du partenariat							
Résultat 4.1.1 : Les performances de la gouvernance locale et du partenariat sont améliorées							
Action 4.1.1.1 : Renforcement de la gouvernance politique6 locale	Nombre de membres des organes communaux et infra-communaux formés Nombre de réunions des commissions permanentes et des organes infra communaux tenues Nombre de séances de reddition de compte tenues	Renforcer les capacités des membres des organes communaux et infra-communaux		X		X	
		Dynamiser le fonctionnement des commissions permanentes et des organes infra communaux	X	X	X	X	X
		Dynamiser le cadre intégrateur des acteurs de développement	X				
		Organiser les séances de reddition de comptes	X	X	X	X	X
		Renforcer la participation et la veille citoyenne	X	X	X	X	X
		Suivre la tenue régulière des sessions des conseils d'arrondissements	X	X	X	X	X
		Suivre la tenue régulière des sessions des conseils de villages	X	X	X	X	X
Action 4.1.1.2: Amélioration des performances de l'administration communale	Nombre d'infrastructures construites et/ou réfectionnées Nombre de moyens roulants mis à	Actualiser et mettre en œuvre le plan de formation des agents de l'administration communale	X	X			

Programmes /Objectif général /Objectifs spécifiques /Résultats /Actions	Indicateurs de Performance	Activités	Années de réalisation				
			2025	2026	2027	2028	2029
	la disposition des agents Nombre de matériels informatiques et de mobiliers de bureau fonctionnels	Actualiser le manuel de procédures administrative, financière et technique de la Mairie				X	X
		Elaborer et mettre en œuvre le système d'évaluation des performances de l'administration communale (SEPAC)	X	X	X	X	X
		Elaborer et mettre en œuvre des Plans de Travail Annuels ;	X	X	X	X	X
		Dynamiser le cadre de concertation entre la mairie et les services déconcentrés de l'état (SDE)	X	X	X	X	X
		Renforcer le système informatisé de gestion administrative comptable, financière et de préarchivage	X	X	X	X	X
		Doter le personnel de l'administration communale (matériels roulants, matériels informatiques, mobiliers de bureau et autres équipements de travail)	X	X	X	X	X
		Réhabiliter/Equiper les bureaux d'arrondissement		X			
		Mettre en place un dispositif d'alimentation en énergie solaire à la Mairie et dans les bureaux d'arrondissement	X	X	X	X	X
		Opérationnaliser le dispositif de suivi évaluation des documents de planification (PAI ; PDC ; PTA ; SDAC, PHAC, PCC)	X	X	X	X	X
		Mettre en place un dispositif informatisé de collecte, de traitement et d'analyse des statistiques au niveau communal	X	X	X	X	X
		Elaborer et mettre en œuvre le plan de communication	X	X	X	X	X
Action 4.1.1.3 : Renforcement du dispositif communal de mobilisation des ressources	Nombre de sessions du cadre de concertation sur la mobilisation des	Dynamiser le cadre de concertation sur la mobilisation des ressources propres	X	X	X	X	X

Programmes /Objectif général /Objectifs spécifiques /Résultats /Actions	Indicateurs de Performance	Activités	Années de réalisation				
			2025	2026	2027	2028	2029
internes et externes	ressources propres tenues Nombre de sessions de formations des acteurs de la chaine de mobilisation des ressources	Renforcer la collaboration avec la plateforme dans la mobilisation des ressources de la mairie	X	X	X	X	X
		Opérationnaliser le plan stratégique de mobilisation des ressources	X	X	X	X	X
		Renforcer le système informatisé de recouvrement des ressources financières (extension RFU et du guichet unique)	X	X	X	X	X
		Renforcer les capacités opérationnelles des acteurs de la chaine de mobilisation des ressources	X	X	X	X	X
		Promouvoir le dialogue et partenariat public privé pour financer le développement local	X	X	X	X	X
		Rechercher et développer les stratégies innovantes de mobilisation des ressources	X	X	X	X	X
		Développer les stratégies innovantes de mobilisation des ressources interne et externes (forum économique, table ronde, mutualisation des ressources via l'intercommunalité, coopération décentralisée, diaspora etc)	X	X	X	X	X
		Créer des conditions favorables et incitatives à l'investissement privé et à l'installation des entreprise et industries privées	X	X	X	X	X
		Renforcer le partenariat public-privées	X	X	X	X	X
Action 4.1.1.4 : Dynamisation de la coopération décentralisée, l'intercommunalité	Nombre de projets financés dans le cadre du PPP	Relancer la coopération avec la commune de Forbach en France	X	X	X	X	X

Programmes /Objectif général /Objectifs spécifiques /Résultats /Actions	Indicateurs de Performance	Activités	Années de réalisation				
			2025	2026	2027	2028	2029
et le partenariat	Nombre de nouvelle coopération décentralisée Nombre de nouveau partenariat avec les communes d’autres pays	Renforcer le partenariat avec la commune d’Antoing en Belgique ;	X	X	X	X	X
		Susciter et mettre en œuvre le partenariat avec la commune de Villeneuve d’Ascq en France	X	X	X	X	X
		Développer l’intercommunalité avec les communes de la Pendjari et d’autres communes	X	X	X	X	X
		Développer les cadres de partenariat formels avec les communes d’autre pays, les associations et organisations non gouvernementales nationales ou internationales	X	X	X	X	X
		Renforcer la station d’énergie solaire de Kountori et Peninga	X	X	X	X	X
		Former des techniciens en énergie solaire	X	X	X	X	X
Objectif spécifique 4.2 : Renforcer les services numériques de la commune							
Résultat 4.2.1 : Les services numériques de la commune sont renforcés							
Action 4.2.1.1: Améliorer l'offre des services numérique	Type et nombre d’actes administratifs dématérialisés Nombre de plaidoyers fait pour le développement des services numériques dans les secteurs productifs de la commune Nombre de plaidoyers fait pour l’amélioration de la qualité de l’internet dans la commune	Elaborer et mettre en œuvre le schéma directeur des systèmes d’information de la commune		X	X	X	X
		Dématérialiser les procédures de délivrance des actes administratifs dans l’administration communale	X	X	X	X	X
		Faire des plaidoyers pour le développement des services numériques dans les secteurs productifs de la commune	X				
		Appuyer les jeunes dans la mise en œuvre des projets de développement des offres de services digitaux	X	X			
		Appuyer la création des centres	X	X	X	X	X

Programmes /Objectif général /Objectifs spécifiques /Résultats /Actions	Indicateurs de Performance	Activités	Années de réalisation				
			2025	2026	2027	2028	2029
		multimédias dans les chefs-lieux d'arrondissement					
		Faire des plaidoyers pour l'amélioration de la couverture intégrale en téléphonie mobile et la connectivité à internet haut débit dans la commune	X				
Programme 5 : Assurer la paix et la cohésion sociale à travers la co-production de la sécurité et la protection civile							
Objectif général 5 : Assurer la paix et la sécurité dans la commune							
Objectif spécifique 5.1 : Renforcer le système sécuritaire de la commune							
Résultat 5.1.1: Le système sécuritaire de la commune est renforcé							
Action 5.1.1.1 : Réduction des phénomènes sociaux dans la commune	Nombre d'opérations organisée par la police républicaine pour réduire les phénomènes sociaux	Sensibiliser la population sur les conséquences de la consommation de drogue et produits psychotropes dans la commune	X	X	X	X	X
		Répertorier les produits psychotropes et la drogue et les gîtes de consommation	X	X	X	X	X
		Appuyer les opérations de destruction de gîtes de consommation de drogue, et produits psychotropes dans la commune	X	X	X	X	X
Action 5.1.1.2: Renforcement des capacités opérationnelles des forces de défense et de sécurité dans la commune dans un cadre de co-production de la sécurité	Nombre de plaidoyers fait pour la construction des locaux des forces de défense et de sécurité de la commune Nombre de plaidoyers fait pour les mises à jour des compétence techniques des unités des FDS de la commune Nombre de plaidoyers fait pour la dotation en matériels et équipements militaires adéquats	Plaider auprès de l'Etat central pour la construction des locaux des forces de défense et de sécurité de la commune de Tanguiéta suivant les modèles standards qui prennent en compte le contexte sécuritaire lié au terrorisme	X				
		Plaider auprès de l'Etat central pour des mises à jour des compétences techniques des unités des FDS de la commune	X				
		Plaider auprès de l'Etat central pour augmenter l'effectif des unités des FDS de Tanguiéta	X				

Programmes /Objectif général /Objectifs spécifiques /Résultats /Actions	Indicateurs de Performance	Activités	Années de réalisation				
			2025	2026	2027	2028	2029
		Plaider pour la création des commissariats dans les arrondissements de N'dahonta et Cotiakou	X	X	X	X	X
		Plaider pour la dotation en matériels et équipements militaires adéquats		X	X	X	X
		Plaider pour l'augmentation et la mise à disposition à temps des ressources financières aux FDS de la commune	X				
		Procéder à l'enregistrement systématique et au suivi des personnes étrangères dans les villages et quartiers de ville de la commune de Tanguiéta	X	X	X	X	X
		Organiser les séances de sensibilisation sur la co-production de la sécurité dans la commune de Tanguiéta	X	X	X	X	X
		Sensibiliser les populations, les conducteurs de taxi auto et moto sur la montée du radicalisme/ extrémisme violent	X	X	X	X	X
		Redynamiser et animés les sessions des comités locaux de sécurité (CLS)	X	X	X	X	X
		Renforcer les capacités des FDS et les Sapeurs-pompiers dans la recherche de l'information et l'assistance aux victimes	X	X	X	X	X
		Organiser les campagnes de salubrité publique avec la participation des populations et des FDS	X	X	X	X	X
Action 5.1.1.3 : Mise en place d'un dispositif communal des risques/vulnérabilités aux effets d'urgence et de catastrophes	Existence d'un PCC Nombre de sessions de la plateforme communale de réduction des risques de catastrophes tenues Nombre de formation organisée au profit des membres de la plateforme communale de réduction des risques de catastrophes	Dynamiser la plateforme communale de Réduction des Risques de Catastrophes (RRC)	X	X	X	X	X
		Renforcer les capacités des membres de la plateforme communale de Réduction des Risques de Catastrophes (RRC)	X	X	X	X	X
		Acquérir et aménager les sites d'accueil des sinistrés	X	X	X	X	X

Programmes /Objectif général /Objectifs spécifiques /Résultats /Actions	Indicateurs de Performance	Activités	Années de réalisation				
			2025	2026	2027	2028	2029
	Nombre de sites d'accueil des sinistrés acquis et aménagés	Mettre en place un système de volontariat dans la prévention, la préparation, la réponse aux urgences et le relèvement	X	X	X	X	X
		Actualiser et mettre en œuvre le PCC	X	X	X	X	X
		Vulgariser le PCC pour son appropriation	X	X	X	X	X
		Organiser la collecte de données sur les aléas climatiques	X				
		Former les maçons locaux sur les nouvelles normes de construction	X	X	X	X	X
		Animer les émissions radios avant, pendant et après les inondations	X	X	X	X	X
		Former et recycler les membres de la plateforme, les pairs éducateurs et secouristes et les relais communautaires sur les gestes qui sauvent	X	X	X	X	X
		Organiser les séances de sensibilisations de proximité dans les villages à hauts risques d'inondations avec les PES	X	X			
		Promouvoir les modèles de greniers résilients à l'incendie	X				

Annexe 11 : Pondération des programmes-actions du PDC 4 de la commune de Tanguiéta

Selon le document intitulé "Méthodologie harmonisée de calcul du taux d'exécution physique" du Ministère du Développement (2013), dans le Budget-Programme de tous les ministères, il existe un programme généralement intitulé "**Administration et gestion des services**". Ce programme vient en appui à tous les autres programmes du Budget-Programme. En effet, ce programme apporte les ressources nécessaires (ressources humaines, matérielles et financières) à la réalisation des autres. De même, il assure les préalables requis (passation des marchés par exemple) à la réalisation de toutes les actions programmées.

En dépit de cet important rôle, ce sont les actions des autres programmes qui assurent la visibilité réelle du ministère et partant sa contribution à l'atteinte des objectifs nationaux de développement.

De ce point de vue, la pondération du programme relatif à l'administration et à la gestion des services ne saurait excéder 20. La somme des pondérations des autres programmes serait alors supérieure ou égale à 80.

Pour les autres programmes, la base de pondération pourrait être le nombre d'indicateurs clés du ministère retenus dans les documents de référence du pays (SCRIP et PAP) ou les indicateurs à partir desquels, la contribution du ministère au processus de gestion du développement peut être appréciée. Dans un cas comme dans l'autre, le poids d'un programme peut être proportionnel au nombre d'indicateurs du programme sur le nombre clés retenu.

Pour ce qui est de notre PDC, le Programme 4 représentant le programme "Administration et gestion des services". Son poids est donc de 20.

Les indicateurs clés retenus pour la pondération des autres programmes sont : **le nombre de projet et le coût du programme.**

Pour déterminer le poids d'un programme, nous avons considéré le nombre total de projets des programmes P1, P2, P3 et P5, le poids du programme P4 étant déjà connu (20). La formule ci-dessous a alors été utilisée :

$$\mathbb{P} = \frac{\frac{N_p \times 80}{N_t} + \frac{C_p \times 80}{C_t}}{2}$$

$\mathbb{P}$: Poids du programme

N_p : Nombre de projets du programme

N_t : Somme des projets des autres programmes exceptés le programme Gouvernance

C_p : Coût du programme

C_t : Somme du coût des autres programmes exceptés le programme Gouvernance

80 : Poids total restant après déduction du poids du programme Gouvernance

Le poids des projets de ce PDC 4 a été pondéré suivant l'indicateur clé "**coût du projet**" sans distinction de programme. La formule suivante a servi de base pour la détermination du poids de chaque projet :

$$P = \frac{C_p \times \mathbb{P}}{C_{\mathbb{P}}}$$

P : Poids du projet

C_p : Coût du projet

$\mathbb{P}$: Poids du programme

$C_{\mathbb{P}}$: Coût du programme dont relève le projet

Tableau 47: Pondération des programmes-actions

Programmes/Actions	Poids (%)
Programme 1 : Promotion de l'économie local et l'emploi des jeunes à travers le développement du tourisme et de l'agriculture	22 ,52
Action 1.1 : Appui au développement agricole et à l'accès aux marchés sous régionaux	2,80
Action 1.2 : Appui au développement de l'élevage	4,12
Action 1.3 : Appui à la diversification de l'offre touristique dans la commune	2,40
Action 1.4 : Développement de l'artisanat et de la culture dans la commune	1,46
Action 1.5 : Développement des activités favorables à l'émergence du commerce	11,03
Action 1.6 : Promotion de l'entrepreneuriat et de la compétitivité des entreprises locales	0,14
Action 1.7 : Amélioration des indicateurs de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la commune	0,59
Programme 2 : Amélioration du niveau des équipements sociaux, de la qualité et de l'accès aux services sociaux de base dans la commune	36,98
Action 2.1 : Amélioration du système éducatif pour une éducation de qualité et accessible à tous	9,81
Action 2.2 : Amélioration la qualité de l'offre des soins de santé dans la commune	5,35
Action 2.3 : Amélioration des performances de la commune dans le domaine de l'alphabétisation	1,63
Action 2.4 : Amélioration l'accès à l'eau potable	5,79
Action 2.5 : Amélioration les conditions d'hygiène et d'assainissement de base des populations dans la commune	4,99
Action 2.6 : Développement des infrastructures de transport rural dans la commune	6,76
Action 2.7 : Développement des activités de jeunesses, loisirs et de sports	1,83
Action 2.8 : Renforcement du dispositif de protection sociale et de lutte contre toute forme de violence	0,81
Programme 3 : Gestion durable des ressources naturelles, adaptation au changement climatique et aménagement du territoire communal	14,37
Action 3.1 : Promotion de la gestion durable des terres et d'adaptation au changement climatique (GDT/ACC)	4,39
Action 3.2 : Amélioration de la gestion durable des plans et points d'eau et zones humides	3,11
Action 3.3 : Appui à la gestion durable des ressources forestières et fauniques	3,28
Action 3.4 : Amélioration de l'aménagement du territoire communal	0,46
Action 3.5 : renforcement des opérations de sécurisation foncière et domaniale dans la commune	3,13
Programme 4 : Renforcement de la gouvernance locale, du partenariat et du développement des services numériques	20
Action 4.1 : Renforcement de la gouvernance politique locale	1,71
Action 4.2 : Amélioration des performances de l'administration communale	13,10
Action 4.3 : Renforcement du dispositif communal de mobilisation des ressources internes et externes	1,86
Action 4.4 : Dynamisation de la coopération décentralisée, l'intercommunalité et le partenariat	0,91
Action 4.5 : Amélioration de l'offre des services numériques dans la commune	2,41
Programme 5 : Assurer la paix et la cohésion sociale à travers la co-production de la sécurité et la protection civile	6,12
Action 5.1 : Réduction des phénomènes sociaux dans la commune	0,36
Action 5.2 : Renforcement des capacités opérationnelles des forces de défense et de sécurité dans la commune dans un cadre de co-production de la sécurité	1,86
Action 5.3 : Mise en place d'un dispositif communal des risques/vulnérabilités aux effets d'urgence et de catastrophes	3,90



Annexe 12 : Fiche de description succincte du projet

Fiche de description succincte du projet

COMMUNE : TANGUIETA

N°Action 1.1.1.1	Titre : Appui au développement agricole et à l'accès aux marchés sous régionaux	Programme / Secteur concerné : Promotion de l'économie local et l'emploi des jeunes à travers le développement du tourisme et de l'agriculture
Justification : Projet Appui au développement agricole et à l'accès aux marchés sous régionaux vise à transformer l'agriculture locale en renforçant les infrastructures, les pratiques agricoles et les capacités de stockage. Cette initiative se décline en plusieurs volets pour répondre aux besoins variés de la communauté agricole. Cette initiative globale vise à stimuler le développement agricole, à renforcer la résilience face aux défis environnementaux et à améliorer les conditions de vie des communautés agricoles de la Commune de Tanguiéta. Il représente un investissement stratégique dans l'avenir de l'agriculture locale.		
Objectifs spécifiques : -Promouvoir le développement de la production agro pastorale -Construire/Réfectionner/Equiper les infrastructures agricoles dans la commune de Tanguiéta		Indicateurs : -Nombre de formation ; -Nombre de producteurs -Nombre de filières appuyées -Taux de rendement -Nombre de bas-fonds aménagés -Superficie des bas-fonds aménagés
Risques : Situation sécuritaire Facteurs de succès : Mobilisation de ressources financières		
Résultats attendus : R1 : -Le développement de la production agro pastorale est assuré R2 : -Les infrastructures agro pastorales sont construites/réfectionnées/équipées dans la commune de Tanguiéta		
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :		
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :		
Mode Opératoire du projet prévu : ☒ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☒ Agence MOD, ☒ Structure intercommunale, ☒ Assistance par ☒ Prestataire privé ; ☐ Service déconcentré, ☒ autre (à spécifier) ☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base(Communauté), ☒ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :		

Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Commune de Tanguiéta	5 ans	-Agriculteurs, producteurs, maraîchers locaux ; Population locale ; -Acteurs de la chaîne de valeur agricole, y compris les transformateurs et les commerçants	☒ propre ☒ partagée ☒ déléguée

Coût estimatif total en F CFA	243 950 000
-------------------------------	-------------

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
50 250 000	49 150 000	48 250 000	48 150 000	48 150 000

Sources de Financement prévues	Montant en F CFA
Communes (Ressources propres)	188 950 000
Bénéficiaires/Communauté	
FADeC	
Projet de l'Etat	
Coopération décentralisée	55 000 000
DIASPORA	
Autre	

Fiche de description succincte du projet

COMMUNE : TANGUIETA

N° Action 1.1.1.2	Titre : Appui au développement de l'élevage et de la pêche	Programme / Secteur concerné : Promotion de l'économie local et l'emploi des jeunes à travers le développement du tourisme et de l'agriculture
Justification : -Forte production animale ; - Conflits entre agriculteurs et éleveurs ; - Disponibilité des terres pour la production animale ; - Nécessité de contribuer à la visibilité de la commune au plan régional et international ; - Nécessité de répondre aux enjeux de développement de plus en plus grands.		
Objectif spécifique: -Equiper les acteurs de la chaîne de production animal et halieutique de capacité financière, technique et managériale ; -Promouvoir le développement de la production agro pastorale ; -Construire/Réfectionner/Equiper les infrastructures agricoles dans la commune de Tanguiéta		Indicateurs : - Nombre d'éleveurs appuyés en formation ; -Nombre de cabinet de soin vétérinaire installé dans la commune ; -Nombre d'espaces fourragers matriciels de grande envergure aménagé ; -Nombre de forages/puits pastoraux réalisés
Risques : Situation sécuritaire Facteurs de succès : Mobilisation de ressources financières		
Résultats attendus : R1 : les acteurs de la chaîne de production animal et halieutique de capacité financière, technique et managériale sont équipés ; R2 : le développement de la production agro pastorale est promu ; R3 : les infrastructures agricoles dans la commune de Tanguiéta sont construits/réfectionnées/équipées.		
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :		
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :		
Mode Opérateur du projet prévu : ☒ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☒ Structure intercommunale, ☐ Assistance par ☒ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☒ autre (à spécifier) ☒ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base(Communauté), ☐ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :		

Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence
------------------------	-----------------	-------------------------	--------------------

			relative au projet
Commune de Tanguiéta	5 ans	-Eleveurs ; Population locale ; -Acteurs de la chaîne de valeur d'élevage, y compris les commerçants	☒ propre ☒ partagée ☒ déléguée

Coût estimatif total en F CFA	358 600 000
--------------------------------------	--------------------

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
72 120 000	71 620 000	71 620 000	71 620 000	71 620 000

Sources de Financement prévues	Montant en F CFA
Communes (Ressources propres)	293 600 000
Bénéficiaires/Communauté	
FADeC	
Projet de l'Etat	
Coopération décentralisée	65 000 000
DIASPORA	
Autre	

Fiche de description succincte du projet

COMMUNE :TANGUIETA

N°. Action 1.1.1.3	Titre : Appui à la diversification de l'offre touristique dans la commune	Programme / Secteur concerné : Promotion de l'économie local et l'emploi des jeunes à travers le développement du tourisme et de l'agriculture
Justification : Existence d'un potentiel touristique (plusieurs sites touristiques) non valorisé		
Objectif spécifique: -Aménager les sites touristiques -Stimuler la croissance économique des secteurs de l'artisanat, du tourisme, et de l'hôtellerie. -Favoriser la création d'emplois locaux. - Promouvoir le patrimoine culturel de la région et attirer les touristes. - Améliorer les infrastructures touristiques et culturelles		Indicateurs : - Existence d'un répertoire de tous les sites à plus-value touristique -Existence d'une carte de tous les sites à plus-value touristique -Nombre de sites à plus-value touristique valorisés et aménagés
Risques : Situation sécuritaire Facteurs de succès : Mobilisation de ressources financières		
Résultats attendus : R1 : Un plan stratégique de relance économique élaboré ; R2 : Les sites touristiques de la commune sont aménagés ; R3 : Une augmentation de l'affluence touristique et une croissance économique dans le secteur.		
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :		
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :		
Mode Opératoire du projet prévu : ☒ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☒ Assistance par ☒ Prestataire privé ; ☐ Service déconcentré, ☒ autre (à spécifier) ☒ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Communauté), ☐ Régie ☒ autre (à spécifier) Information supplémentaire :		

Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Toute la commune	5 ans	La communauté locale de la commune de Tanguiéta et les visiteurs et touristes	☒ propre ☒ partagée ☒ déléguée

Coût estimatif total en F CFA	209 000 000
-------------------------------	-------------

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
49 700 000	47 700 000	37 200 000	37 200 000	37 200 000

Sources de Financement prévues	Montant en F CFA
--------------------------------	------------------

Communes (Ressources propres)	165 000 000
Bénéficiaires/Communauté	
FADeC	
Projet de l'Etat	
Coopération décentralisé ^e	44 000 000
DIASPORA	
Autre	

Fiche de description succincte du projet

COMMUNE : TANGUIETA

N°.Action 1.1.1.4	Titre : Développement de l'artisanat et de la culture dans la commune	Programme / Secteur concerné : Promotion de l'économie local et l'emploi des jeunes à travers le développement du tourisme et de l'agriculture
Justification : Existence d'un potentiel artistique et culturel (plusieurs arts culturels) non valorisé		
Objectifs spécifiques : -Stimuler la croissance économique des secteurs de l'artisanat, du tourisme, et de l'hôtellerie ; -Favoriser la création d'emplois locaux ; -Promouvoir le patrimoine culturel de la région et attirer les touristes -Améliorer les infrastructures artisanales et culturelles.		Indicateurs : -Nombre d'artisans formés ; -Nombre d'artisans équipés ; -Nombre de CQM délivré ; -Nombre de foire communale des produits artisanaux et culturels organisée ; -Existence d'un répertoire des rites, cérémonies et danses culturelles.
Risques : Situation sécuritaire Facteurs de succès : Mobilisation de ressources financières		
Résultats attendus : R1 : La croissance économique des secteurs de l'artisanat et de la culture est stimulée ; R2 : Les emplois locaux sont créés ; R3 : Le patrimoine culturel de la région est promu et attiré les touristes ; R4 : Les infrastructures artisanales et culturelles sont améliorées ; R5 : Les rites, cérémonies et danses culturelles et cultuelles sont valorisées.		
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :		
Mode Opérateur du projet prévu : ☒ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☒ Assistance par ☒ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☒ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Communauté), ☐ Régie ☒ autre (à spécifier) Information supplémentaire :		

Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Commune de Tanguiéta	5 ans	La communauté locale de la commune de Tanguiéta et les visiteurs et touristes	☒ propre ☒ partagée ☒ déléguée

Coût estimatif total en F CFA	127 000 000
-------------------------------	-------------

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
30 200 000	24 200 000	24 200 000	24 200 000	24 200 000

Sources de Financement prévues	Montant en F CFA

Communes (Ressources propres)	112 000 000
Bénéficiaires/Communauté	
FADeC	
Projet de l'Etat	
Coopération décentralisé ^e	15 000 000
DIASPORA	
Autre	

Fiche de description succincte du projet

COMMUNE : TANGUIETA

N°.Action 1.1.1.5	Titre : Développement des infrastructures favorables à l'émergence du commerce	Programme / Secteur concerné : Promotion de l'économie local et l'emploi des jeunes à travers le développement du tourisme et de l'agriculture.
Justification : Ce projet vise à Développer les activités favorables à l'émergence du commerce et promouvoir es Activités Génératrices de Revenus dans la Commune, en mettant en œuvre plusieurs activités stratégiques. La promotion du commerce et du développement des AGR est un projet essentiel pour stimuler l'économie de la Commune et améliorer la qualité de vie de ses habitants. Grâce à la diversité des sources de financement et à la mise en œuvre des activités prévues, ce projet devrait avoir un impact significatif sur la croissance économique locale.		
Objectif spécifique: -Favoriser le développement des AGR dans la Commune. -Améliorer les infrastructures marchandes pour soutenir les activités commerciales. -Créer un environnement propice au commerce en aménageant des parkings gros porteurs. -Promouvoir la construction de marchés modernes dans plusieurs localités. -Évaluer la faisabilité de la construction d'un marché supplémentaire.		Indicateurs : Nombre de magasins Nombre de hangars Nombres de boutiques Nombre de site devant abriter un marché Nombre de marché à bétail construit
Risques : Situation sécuritaire Facteurs de succès : Mobilisation de ressources financières		
Résultats attendus : R1 :Favoriser le développement des AGR dans la Commune. R2 :Améliorer les infrastructures marchandes pour soutenir les activités commerciales. R3 :Créer un environnement propice au commerce en aménageant des parkings gros porteurs. R4 :Promouvoir la construction de marchés modernes dans plusieurs localités. R5 :Évaluer la faisabilité de la construction d'un marché supplémentaire		
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :		
Mode Opérateur du projet prévu : ☒ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☒ Assistance par ☒ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base(Communauté), ☐ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :		

Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Commune de Tanguiéta	5 ans	Populations de la commune de Tanguiéta et les usagers des marchés de Tanguiéta	☒ propre ☒ partagée ☒ déléguée

Coût estimatif total en F CFA	960 900 000
-------------------------------	-------------

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
192 580 000	192 080 000	192 080 000	192 080 000	192 080 000

Sources de Financement prévues	Montant en F CFA
Communes (Ressources propres)	350 900 000
Bénéficiaires/Communauté	
FADeC	
Projet de l'Etat	
Coopération décentralisé ^e	610 000 000
DIASPORA	
Autre	

Fiche de description succincte du projet

COMMUNE : TANGUIETA

N°.Action 1.1.1.6	Titre : Promotion de l'entrepreneuriat et de la compétitivité des entreprises locales	Programme / Secteur concerné : Promotion de l'économie local et l'emploi des jeunes à travers le développement du tourisme et de l'agriculture.
Justification : La question de l'entrepreneuriat et de l'emploi des jeunes a toujours été une préoccupation majeure et retient l'attention de tous. Malgré l'effort des partenaires pour assurer le stage payant aux femmes en vue d'assurer leur autonomisation, accès à la micro-crédits Alafia aux femmes, plusieurs jeunes et femmes sont sans activités génératrice de revenu.		
Objectif spécifique: Promouvoir les investissements durables dans le secteur entrepreneurial et à l'emploi des jeunes ; -Assurer les conditions minima de maintien aux jeunes en vue de leur insertion professionnelle ; -Promouvoir le partenariat public-privé pour booster le développement entrepreneurial ;		Indicateurs : -Nombre de session de formation organisée sur l'entrepreneuriat au profit des jeunes et femmes -Nombre de séance d'orientation et d'insertion professionnelle organisée au profit des jeunes et femmes
Risques : Situation sécuritaire Facteurs de succès : Mobilisation de ressources financières		
Résultats attendus : R1 : les investissements durables dans le secteur entrepreneurial et à l'emploi des jeunes sont promus ; R2 : les conditions minima de maintien aux jeunes en vue de leur insertion professionnelle sont assurées ; R3 : le partenariat public-privé est promu ;		
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :		
Mode Opératoire du projet prévu : ☒ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☒ Assistance par ☒ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☒ autre (à spécifier) ☒ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base(Communauté), ☐ Régie ☒ autre (à spécifier) Information supplémentaire :		

Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Toute la commune	5 ans	La jeunesse de la commune	☒ propre ☒ partagée ☒ déléguée

Coût estimatif total en F CFA	12 000 000
-------------------------------	------------

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
2 000 000	4 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 0000

Sources de Financement prévues	Montant en F CFA
Communes (Ressources propres)	31 000 000
Bénéficiaires/Communauté	

FADeC	20 000 000
Projet de l'Etat	
Coopération décentralisée	
DIASPORA	
Autre	

Fiche de description succincte du projet

COMMUNE : TANGUIETA

N°.Action 1.1.1.7	Titre : Amélioration des indicateurs de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la commune	Programme / Secteur concerné : Promotion de l'économie local et l'emploi des jeunes à travers le développement du tourisme et de l'agriculture.
Justification : Tanguieta, tout comme bon nombre de communes au Bénin, est touchée par le phénomène de la malnutrition et de l'insécurité alimentaire. Ce phénomène affecte un nombre non négligeable de ménages, notamment les ménages vulnérables ou pauvres. Selon les statistiques, environs 35% des ménages sont touchés par la malnutrition dans la commune de Tanguieta. Pour faire face à ce fléau, plusieurs interventions se mènent dans la commune avec des stratégies diverses mais complémentaires. Parmi les stratégies utilisées figure l'institutionnalisation de l'alimentation de la Santé et de la Nutrition à divers niveaux de décentralisation.		
Objectif spécifique: Promouvoir la disponibilité suffisante de nourriture, l'accessibilité de nourriture pour tout ménage, l'utilisation de la nourriture au sein du ménage et de la satisfaction des besoins en éléments protéino-énergétiques et micronutriments des individus et la Stabilité dans le temps de la disponibilité, de l'accès et de l'utilisation de la nourriture.		Indicateurs : -Nombre de ménage ayant bénéficié d'un appui aux Activités Génératrices de Revenu ; -Nombre de session de formation organisée au profit des femmes sur les techniques de préparations et utilisation des compléments alimentaires
Risques : Situation sécuritaire Facteurs de succès : Mobilisation de ressources financières		
Résultats attendus : R1 : Les quatre piliers de la SAN sont promus.		
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :		
Mode Opératoire du projet prévu : ☒ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☒ Assistance par ☒ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☒ autre (à spécifier) ☒ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Communauté), ☐ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :		

Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Toute la commune	5 ans	Les populations de la commune	☐ propre ☐ partagée ☐ déléguée

Coût estimatif total en F CFA	51 000 000
-------------------------------	------------

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
10 200 000	10 200 000	10 200 000	10 200 000	10 200 000

Sources de Financement prévues	Montant en F CFA
Communes (Ressources propres)	31 000 000
Bénéficiaires/Communauté	

FADeC	20 000 000
Projet de l'Etat	
Coopération décentralisé ^e	
DIASPORA	
Autre	

Fiche de description succincte du projet

COMMUNE : TANGUIETA

N°.Action 2.1.1.1	Titre : Amélioration du système éducatif pour une éducation de qualité et accessible à tous	Programme / Secteur concerné : Amélioration du niveau des équipements sociaux, de la qualité et de l'accès aux services sociaux de base dans la commune
Justification : Le projet d'Amélioration de l'Accès à l'Éducation Maternelle et Primaire dans la Commune de Natitingou vise à renforcer les infrastructures éducatives, à fournir des équipements, et à soutenir l'entretien et la réparation des écoles primaires et maternelles de la commune, dans le but d'améliorer la qualité de l'éducation et d'accroître l'accès à l'enseignement pour les enfants de la commune.		
Objectif spécifique: -Augmenter la capacité d'accueil des écoles primaires et maternelles pour répondre à la demande croissante d'enseignement. -Améliorer la qualité de l'éducation en fournissant des infrastructures modernes et des équipements adéquats. -Promouvoir l'égalité d'accès à l'éducation pour tous les enfants de la commune, en mettant un accent particulier sur les zones qui en ont le plus besoin.		Indicateurs : Nombre de modules de salles de classe construits et équipés Nombre de modules de salles de classe réhabilités/réfectionnés Nombre d'école ayant bénéficiée d'une construction de mur de clôture
Risques : Situation sanitaire de la zone facteurs de succès : Mobilisation de ressources financières		
Résultats attendus : R1 : Les infrastructures scolaires sont construites et équipées ; R2 : l'égalité d'accès à l'éducation pour tous les enfants de la commune, en mettant un accent particulier sur les zones qui en ont le plus besoin est promue.		
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :		
Mode Opérateur du projet prévu : ☒ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☒ Assistance par ☒ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☒ autre (à spécifier) ☒ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base(Communauté), ☐ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :		

Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Toute la commune	5 ans	Les populations de la commune	☒ propre ☒ partagée ☒ déléguée

Coût estimatif total en F CFA	1 160 800 000
--------------------------------------	---------------

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
232 160 000	232 160 000	232 160 000	232 160 000	232 160 000

Sources de Financement prévues	Montant en F CFA
Communes (Ressources propres)	563 800 000
Bénéficiaires/Communauté	
FADeC	
Projet de l'Etat	
Coopération décentralisé ^e	597 000 000
DIASPORA	
Autre	

Fiche de description succincte du projet

COMMUNE : TANGUIETA

N°.Action 2.1.1.2	Titre : Amélioration la qualité de l'offre des soins de santé dans la commune	Programme / Secteur concerné : Amélioration du niveau des équipements sociaux, de la qualité et de l'accès aux services sociaux de base dans la commune
Justification : Ce projet vise à améliorer l'accès aux services sanitaires de base de qualité pour les populations de la Commune. Il est subdivisé en plusieurs composantes, chacune avec son propre objectif et budget, financé par diverses sources de financement, notamment les ressources propres de la commune et le FADeC et PTF. Ce projet représente un investissement significatif dans le système de santé de la Commune, visant à renforcer les infrastructures, les équipements et les services médicaux pour garantir un accès aux soins de santé de qualité pour la population locale.		
Objectif spécifique: -Améliorer la qualité de la santé en fournissant des infrastructures modernes et des équipements adéquats ; -Construire et équiper des infrastructures sanitaires		Indicateurs : Type et nombre de centres de santés réhabilités et équipés Type et nombre de centres de santés équipés Nombre de centres de santés ayant bénéficiés de construction de mur de clôture Nombre de plaidoyers fait pour doter les centres de santé de personnels qualifiés
Risques : Situation sécuritaire Facteurs de succès : Mobilisation de ressources financières		
Résultats attendus : R1 : Les infrastructures scolaires sont construites et équipées ; R2 : la qualité de la santé en fournissant des infrastructures modernes et des équipements adéquats est améliorée ;		
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :		
Mode Opérateur du projet prévu : ☒ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☒ Assistance par ☒ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☒ autre (à spécifier) ☒ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base(Communauté), ☐ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :		

Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Toute la commune	5 ans	Les populations de la commune	☒ propre ☒ partagée ☒ déléguée

Coût estimatif total en F CFA	632 700 000
-------------------------------	-------------

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
126 700 000	126 500 000	126 500 000	126 500 000	126 500 000

Sources de Financement prévues	Montant en F CFA
Communes (Ressources propres)	389 000 000
Bénéficiaires/Communauté	
FADeC	
Projet de l'Etat	
Coopération décentralisé ^e	243 700 000
DIASPORA	
Autre	

Fiche de description succincte du projet

COMMUNE : TANGUIETA

N°Action 2.1.1.3	Titre : Amélioration des performances de la commune dans le domaine de l'alphabétisation	Programme / Secteur concerné : Amélioration du niveau des équipements sociaux, de la qualité et de l'accès aux services sociaux de base dans la commune.
Justification : Le projet d'appui à l'alphabétisation et éducation non formelle au profit des membres des organisations socioprofessionnelles en vue de leur autonomisation naît d'une profonde reconnaissance des enjeux sociaux et culturels auxquels est confrontée la Commune. Le contexte actuel révèle des taux d'analphabétisme alarmants parmi sa population, créant un écart significatif dans l'accès aux opportunités éducatives et économiques. Cet écart, enraciné dans le tissu social de la Commune, limite les perspectives et l'épanouissement de nombreux résidents, en particulier les groupes défavorisés.		
Objectif spécifique: -Accroître le taux d'alphabétisation parmi la population locale. -Favoriser l'accès à l'éducation pour les groupes défavorisés.		Indicateurs : Nombre de centres d'alphabétisation construits et équipés ; Existence d'un programme d'alphabétisation ; Nombre de concours de publication des textes en langues organisés
Risques : Situation sécuritaire Facteurs de succès : Mobilisation de ressources financières		
Résultats attendus : R1 : Accroître le taux d'alphabétisation parmi la population locale est accru. R2 : Favoriser l'accès à l'éducation est favorisé pour les groupes défavorisés		
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :		
Mode Opérateur du projet prévu : ☒ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☒ Assistance par ☒ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☒ autre (à spécifier) ☒ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base(Communauté), ☐ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :		

Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Toute la commune	5 ans	Les populations de la commune	☐ propre ☐ partagée ☐ déléguée

Coût estimatif total en F CFA	193 000 000
-------------------------------	-------------

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
38 600 000	38 600 000	38 600 000	38 600 000	38 600 000

Sources de Financement prévues	Montant en F CFA
Communes (Ressources propres)	140 000 000
Bénéficiaires/Communauté	
FADeC	
Projet de l'Etat	

Coopération décentralisé ^e	53 000 000
DIASPORA	
Autre	

Fiche de description succincte du projet

COMMUNE : TANGUIETA

N°Action 2.1.1.4	Titre : Amélioration à l'accès à l'eau potable et à l'énergie	Programme / Secteur concerné : Secteur concerné : Amélioration du niveau des équipements sociaux, de la qualité et de l'accès aux services sociaux de base dans la commune
Justification :		
Objectif spécifique: Améliorer l'accès des populations aux services de l'eau potable et l'énergie	Indicateurs : -Type et nombre d'infrastructures hydrauliques construites et réhabilitées -Taux de couverture en eau potable -Nombre de plaidoyers fait pour l'extension du réseau SONEB dans le chef-lieu de la commune -Taux de couverture en énergie électrique Taux de couverture en énergie électrique -Nombre de lampadaires solaires et dispositifs d'alimentation en énergie solaire mis en place dans la commune	
Risques : Situation sécuritaire		
Facteurs de succès : Mobilisation de ressources financières		
Résultats attendus : R1 : l'accès des populations aux services de l'eau potable et l'énergie est amélioré		
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :		
Mode Opératoire du projet prévu : ☒ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☒ Assistance par ☒ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☒ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base(Communauté), ☐ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :		

Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Toute la commune	5 ans	Les populations de la commune	☒ propre ☒ partagée ☒ déléguée

Coût estimatif total en F CFA	685 200 000
--------------------------------------	-------------

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
137 040 000	137 040 000	137 040 000	137 040 000	137 040 000

Sources de Financement prévues	Montant en F CFA
Communes (Ressources propres)	447 700 000

Bénéficiaires/Communauté	
FADeC	
Projet de l'Etat	
Coopération décentralisée	
DIASPORA	237 500 000
Autre	

Fiche de description succincte du projet

COMMUNE : TANGUIETA

N° projet :	Titre : Action 2.1.1.5 : Amélioration les conditions d'hygiène et d'assainissement de base des populations dans la commune	Programme / Secteur concerné : Amélioration du niveau des équipements sociaux, de la qualité et de l'accès aux services sociaux de base dans la commune
Justification : Le projet d'assainissement des espaces et infrastructures publics de la Commune est une initiative essentielle visant à améliorer la qualité de vie des résidents et à favoriser le développement durable. Il renforcera l'attractivité de la Commune, créera des emplois locaux et contribuera à préserver l'environnement. Les ressources propres de la Commune garantissent son indépendance financière dans la réalisation de ce projet ambitieux.		
Objectif spécifique: -Améliorer le cadre de vie des populations en garantissant un environnement propre, sûr et sain ; - Gérer efficacement les déchets et les espaces publics conviviaux		Indicateurs : Existence du plan d'hygiène et d'assainissement communal Proportion des ménages disposant de latrines familiales
Risques : Situation sécuritaire Facteurs de succès : Mobilisation de ressources financières		
Résultats attendus : R1 :le cadre de vie des populations est amélioré ; R2 :les pistes de la commune sont aménagées ; R3 :les infrastructures sociocommunautaires sont construites et équipées.		
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :		
Mode Opérateur du projet prévu : ☒ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☒ Assistance par ☒ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☒ autre (à spécifier) ☒ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base(Communauté), ☐ Régie ☒ autre (à spécifier) Information supplémentaire :		

Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Toute la commune	5 ans	Les populations de la commune	☐ propre ☐ partagée ☐ déléguée

Coût estimatif total en F CFA	590 700 000
-------------------------------	-------------

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
118 140 000	118 140 000	118 140 000	118 140 000	118 140 000

Sources de Financement prévues	Montant en F CFA
Communes (Ressources propres)	215 000 000
Bénéficiaires/Communauté	

FADeC	375 700 000
Projet de l'Etat	
Coopération décentralisé ^e	
DIASPORA	
Autre	

Fiche de description succincte du projet

COMMUNE : TANGUIETA

N°Action 2.1.1.6	Titre : Développement des infrastructures de transport rural dans la commune	Programme / Secteur concerné : Amélioration du niveau des équipements sociaux, de la qualité et de l'accès aux services sociaux de base dans la commune
Justification : La commune de Tanguiéta, située au Bénin, connaît des défis importants en matière d'accessibilité et de qualité des infrastructures de transport. La voie urbaine est dégradée, entravant la mobilité des résidents, le transport des biens et le développement économique. De plus, les pistes rurales, essentielles pour relier les zones rurales et faciliter l'accès aux services de base, nécessitent un entretien constant pour rester praticables. Le contexte actuel met en évidence la nécessité d'investir dans l'amélioration des voies urbaines et des pistes rurales de la commune.		
Objectif spécifique: -Améliorer l'accessibilité des voies urbaines dans la commune de Tanguiéta afin de faciliter la mobilité des résidents et des biens. -Assurer l'entretien régulier des pistes rurales spécifiques, garantissant ainsi la connectivité des zones rurales avec les centres urbains.		Indicateurs : Linéaire de collecteurs d'eau et des caniveaux construit ; Linéaire de pistes aménagé et entretenu
Risques : Situation sécuritaire Facteurs de succès : Mobilisation de ressources financières		
Résultats attendus : R1 :Les pistes et infrastructures de transport sont aménagées, construites et entretenues		
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :		
Mode Opérateur du projet prévu : ☒ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☒ Assistance par ☒ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☒ autre (à spécifier) ☒ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Communauté), ☐ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :		

Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Toute la commune	5 ans	Les populations de la commune	☒ propre ☒ partagée ☒ déléguée

Coût estimatif total en F CFA	800 000 000
-------------------------------	-------------

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
160 000 000	160 000 000	160 000 000	160 000 000	160 000 n000

Sources de Financement prévues	Montant en F CFA
Communes (Ressources propres)	500 000 000

Bénéficiaires/Communauté	
FADeC	
Projet de l'Etat	
Coopération décentralisée	
DIASPORA	300 000 000
Autre	

Fiche de description succincte du projet

COMMUNE : TANGUIETA

N°. projet : Action 2.1.1.7	Titre : Développement des activités de jeunesses, loisirs et de sports	Programme / Secteur concerné : Amélioration du niveau des équipements sociaux, de la qualité et de l'accès aux services sociaux de base dans la commune
--	---	---

Justification : Promotion de l'Activité Physique : L'insuffisance d'opportunités de jeu et d'activités sportives contribue à un mode de vie sédentaire chez les enfants. En aménageant une aire de jeux, le projet encourage l'activité physique et la santé des jeunes.

Socialisation et Cohésion Communautaire : Une aire de jeux bien équipée crée un espace de rencontre pour les familles et les voisins, favorisant ainsi la cohésion communautaire.

Sécurité des Enfants : L'aménagement de l'aire de jeux inclura des mesures de sécurité, telles que des clôtures et des équipements conformes aux normes de sécurité, pour protéger les enfants.

Développement de Compétences : Les aires de jeux offrent aux enfants la possibilité de développer des compétences sociales, cognitives et motrices essentielles à leur développement.

Bien-Être Général : Le projet contribue à l'amélioration du bien-être et de la qualité de vie des populations de Tanguiéta, en offrant un espace de divertissement sain et sûr.

Objectif spécifique : Transformer un terrain noir en un espace public convivial et sécurisé pour les activités sportives et récréatives, notamment les jeux pour les enfants, contribuant ainsi à promouvoir un mode de vie sain et actif au sein de la communauté et acquérir les équipements sportifs aux cendres des jeunes.

Indicateurs :

-Nombre d'aires de jeux construites

-Nombre de tournoi organisé par discipline sportive

Risques : Situation sécuritaire

Facteurs de succès : Mobilisation de ressources financières

Résultats attendus :

R1 : Aménagement d'un espace de jeux sécurisé et agréable ;

R2 : Augmentation de la participation aux activités sportives ;

R3 : Promotion de la santé et du bien-être au sein de la communauté.

R4 : Renforcement du lien social et de la cohésion dans la région.

Intercommunalité :

☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal,

Autres informations :

Mode Opérateur du projet prévu :

☒ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale,

☒ Assistance par ☐ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☒ autre (à spécifier)

☒ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base(Communauté), ☐ Régie ☐ autre (à spécifier)

Information supplémentaire :

Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Toute la commune	5 ans	Les populations de la commune	☒ propre ☒ partagée ☒ déléguée

Coût estimatif total en F CFA

216 000 000

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
43 000 000	44 000 000	43 000 000	43 000 000	43 000 000

Sources de Financement prévues	Montant en F CFA
Communes (Ressources propres)	155 000 000
Bénéficiaires/Communauté	
FADeC	
Projet de l'Etat	
Coopération décentralisé ^e	61 000 000
DIASPORA	
Autre	

Fiche de description succincte du projet

COMMUNE : TANGUIETA

N°.Action 2.1.1.8	Titre : Renforcement du dispositif de protection sociale et de lutte contre toute forme de violence	Programme / Secteur concerné : Amélioration du niveau des équipements sociaux, de la qualité et de l'accès aux services sociaux de base dans la commune
Objectif spécifique : Renforcer la protection sociale et l'équité genre En dépit des avancées enregistrées par rapport à la question du genre et de l'équité au plan national et international avec l'adoption et la ratification de certains textes de lois, certaines pratiques endogènes et la conception de certaines couches de la population ne favorisent pas l'éclosion du genre dans son ensemble. Ils existent encore des poches de résistance qui méritent des actions. La commune de Tanguiéta n'est pas à l'abri de ces préjugés comportementaux		
Objectif spécifique : Renforcer la protection sociale et l'équité genre		Indicateurs : -Nombre de centre d'accueil construit et équipés ; -Nombre de plaidoyers pour la réhabilitation de l'espace contacte RBC
Risques : Situation sécuritaire Facteurs de succès : Mobilisation de ressources financières.		
Résultats attendus : R1 : la protection sociale et l'équité genre sont renforcées.		
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :		
Mode Opératoire du projet prévu : ☒ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☒ Assistance par ☒ Prestataire privé ; ☐ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☒ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base(Communauté), ☐ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :		

Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Toute la commune	5 ans	Les populations de la commune	☒ propre ☒ partagée ☒ déléguée

Coût estimatif total en F CFA	96 000 000
--------------------------------------	-------------------

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
20 120 000	18 720 000	19 720 000	18 720 000	18 720 000

Sources de Financement prévues	Montant en F CFA
Communes (Ressources propres)	53 100 000
Bénéficiaires/Communauté	
FADeC	
Projet de l'Etat	

Coopération décentralisée	42 900 000
DIASPORA	
Autre	

Fiche de description succincte du projet

COMMUNE : TANGUIETA

N° projet :	Titre : Action 3.1.1.1 : Promotion de la gestion durable des terres et d'adaptation au changement climatique (GDT/ACC)	Programme / Secteur concerné : Gestion durable des ressources naturelles, adaptation au changement climatique et aménagement du territoire communal
Justification : Parmi les causes anthropiques du réchauffement global et du phénomène de la désertification, figures-en très bonne place la déforestation généralisée imposée par les besoins croissants des populations en terres agricoles et en divers produits ligneux. Les terres sont donc très affectées au regard des problèmes que sont entre autres : •Destruction du couvert végétal •Inexistence d'un Plan d'Occupation des Sols (POS) •Mauvaise gestion des ressources naturelles entraînant la perte/disparition de la diversité floristique et faunique surtout dans la zone libre. •Faible aménagement du territoire, •Mauvaise pratique des feux de végétation •Comblement des bas-fonds et plans d'eau •Absence d'une forêt communale Au regard de toutes ces faiblesses que présente la filière, des actions sont prévues en vue d'une gestion durable et efficiente des terres.		
Objectifs spécifiques : -Promouvoir la gestion durable des terres -Promouvoir les mesures GDT ACC		Indicateurs : -Nombre de sessions de formations organisées au profit des agriculteurs sur les techniques de gestion intégrée des ressources en eau (GIREs) et de la fertilité des sols (GIFS) -Nombre de sensibilisations et de sessions de formations organisées au profit des agriculteurs sur la pratique de la régénérescence naturelle assistée (RNA) -Nombre de producteurs formés sur l'utilisation des semences à cycle court
Risques : Situation sécuritaire Facteurs de succès : Mobilisation de ressources financières		
Résultats attendus : R1 : La gestion durable des terres est améliorée ; R1 : les mesures GDT ACC sont promues		
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :		
Mode Opératoire du projet prévu : ☒ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☒ Assistance par ☒ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☒ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base(Communauté), ☐ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :		

Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Toute la commune	5 ans	Les populations de la commune	☒ propre ☒ partagée ☒ déléguée

Coût estimatif total en F CFA	329 000 000
--------------------------------------	--------------------

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
70 000 000	70 000 000	63 000 000	63 000 000	63 000 000

Sources de Financement prévues	Montant en F CFA
Communes (Ressources propres)	225 000 000
Bénéficiaires/Communauté	
FADeC	
Projet de l'Etat	
Coopération décentralisée	104 000 000
DIASPORA	
Autre	

Fiche de description succincte du projet

COMMUNE : TANGUIETA

N° projet :	Titre : Action 3.1.1.2 : Amélioration de la gestion durable des plans et points d'eau et zones humides	Programme / Secteur concerné : Gestion durable des ressources naturelles, adaptation au changement climatique et aménagement du territoire communal
Justification : Réaliser un état des lieux et une cartographie spatiale des plans et points d'eau, Réaliser les études d'avant-projet sommaire et détaillé d'aménagement des plans et points d'eau de la commune.		
Objectif spécifique: Contribuer de façon substantielle à la gestion durable des ressources naturelles		Indicateurs : Proportion de bassins aménagés et exploités pour l'élevage et l'agriculture.
Risques : Situation sécuritaire Facteurs de succès : Mobilisation de ressources financières		
Résultats attendus : R1 : Les ressources naturelles sont bien gérées.		
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :		
Mode Opérateur du projet prévu : ☒ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☒ Assistance par ☒ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☒ autre (à spécifier) ☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Communauté), ☐ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :		

Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Toute la commune	5 ans	Les populations de la commune	☒ propre ☒ partagée ☒ déléguée

Coût estimatif total en F CFA	233 000 000
--------------------------------------	--------------------

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
75 600 000	50 600 000	35 600 000	35 600 000	35 600 000

Sources de Financement prévues	Montant en F CFA
Communes (Ressources propres)	181 000 000

Bénéficiaires/Communauté	
FADeC	
Projet de l'Etat	
Coopération décentralisée ^e	
DIASPORA	52 000 000
Autre	

Fiche de description succincte du projet

COMMUNE : TANGUIETA

N°.Action 3.1.1.3:	Titre : Appui à la gestion durable des ressources forestières et fauniques	Programme / Secteur concerné : Gestion durable des ressources naturelles, adaptation au changement climatique et aménagement du territoire communal.
Justification : Persistance de la désertification ; forte pression humaine sur la flore communale ; aggravation des effets liés au changement climatique ; nécessité de contribuer à la visibilité de la commune au plan régional et international ; nécessité de répondre aux enjeux de développement de plus en plus grands.		
Objectifs spécifiques : -Réduire les effets liés au changement climatique ; -Améliorer le cadre de vie des populations ;		Indicateurs : Superficie des espaces reboisées Nombre de forêts communautaires créées Nombre de journée nationale de l'arbre organisée
Risques : Situation sanitaire Facteurs de succès : Volonté de la population ; mobilisation de ressources financières ; volonté politique..		
Résultats attendus : R1 : les effets liés au changement climatique sont réduits ; R1 : le cadre de vie des populations est amélioré.		
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :		
Mode Opérateur du projet prévu : ☒ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☒ Assistance par ☒ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☒ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Communauté), ☐ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :		

Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Toute la commune	5 ans	Les populations de la commune	☒ propre ☒ partagée ☒ déléguée

Coût estimatif total en F CFA	245 500 000
-------------------------------	-------------

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
70 940 000	43 640 000	43 640 000	43 640 000	43 640 000

Sources de Financement prévues	Montant en F CFA
--------------------------------	------------------

Communes (Ressources propres)	147 000 000
Bénéficiaires/Communauté	
FADeC	
Projet de l'Etat	
Coopération décentralisée	98 500 000
DIASPORA	
Autre	

Fiche de description succincte du projet

COMMUNE : TANGUIETA

N°Action 3.1.1.4 :	Titre : Amélioration de l'aménagement du territoire communal	Programme / Secteur concerné : Gestion durable des ressources naturelles, adaptation au changement climatique et aménagement du territoire communal
Justification : Ce projet vise à améliorer la qualité de vie des résidents et à favoriser le développement durable. Il renforcera l'attractivité de la Commune, créera des emplois locaux et contribuera à préserver l'environnement. Les ressources propres de la Commune garantissent son indépendance financière dans la réalisation de ce projet ambitieux. Elaborer un Plan Directeur d'Urbanisme, Faire étude et élaborer le plan d'Assainissement de la ville de Tanguiéta et SDAC de la commune de Tanguiéta		
Objectif spécifique : Doter la commune des outils judicieux d'assainissement et d'affectation concerté des sols sur le territoire communal.		Indicateurs : Proportion d'arrondissements ayant bénéficié d'aménagement conformément aux affectations du SDAC Nombre de sessions tenues par l'instance communale d'urbanisme.
Risques : Situation sécuritaire Facteurs de succès : Mobilisation de ressources financières		
Résultats attendus : R1 :Le SDAC et PDU de la commune sont élaborés mis en œuvre.		
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :		
Mode Opérateur du projet prévu : ☒ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☒ Assistance par ☒ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☒ autre (à spécifier) ☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base(Communauté), ☐ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :		

Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Toute la commune	5 ans	Les populations de la commune	☒ propre ☒ partagée ☒ déléguée

Coût estimatif total en F CFA	34 500 000
--------------------------------------	-------------------

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
34 100 000	100 000	100 000	100 000	100 000

Sources de Financement prévues	Montant en F CFA
Communes (Ressources propres)	16 000 000
Bénéficiaires/Communauté	
FADeC	
Projet de l'Etat	
Coopération décentralisée	18 500 000
DIASPORA	
Autre	

Fiche de description succincte du projet

COMMUNE : TANGUIETA

N°. projet : Action 3.1.1.5	Titre : Renforcement des opérations de sécurisation foncière et domaniale dans la commune	Programme / Secteur concerné : Gestion durable des ressources naturelles, adaptation au changement climatique et aménagement du territoire communal
Justification : Le foncier est de nos jours objets de toutes convoitise en raison des effets néfastes des changements climatiques. Non seulement les terres cultivables s'amenuisent, mais encore et surtout la désertification de la commune mérite que des actions d'amélioration de la gestion foncière soient envisagées		
Objectif spécifique : Renforcement des opérations de sécurisation foncière et domaniale dans la commune		Indicateurs : -Nombre de domaines sécurisés ; -Nombre de redditions de compte organisé sur la gestion foncière ; -Nombre d'opérations de lotissement transparentes et maîtrisées effectué de façon concertée ; 100% des populations sensibilisées sur le code foncier et domanial en vigueur.
Risques : situation sécuritaire Facteurs de succès : Mobilisation de ressources financières, disponibilité d'agents		
Résultats attendus : R1 :Les opérations de sécurisation foncière et domaniale sont renforcées dans la commune		
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :		
Mode Opérateur du projet prévu : ☒ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☒ Assistance par ☒ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☒ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base(Communauté), ☐ Régie ☒ autre (à spécifier) Information supplémentaire :		

Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Toute la commune	5 ans	Les populations de la commune	☒ propre ☒ partagée ☒ déléguée

Coût estimatif total en F CFA	234 250 000
--------------------------------------	--------------------

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
---------	---------	---------	---------	---------

47 450 000	46 700 000	46 700 000	46 700 000	46 700 000
------------	------------	------------	------------	------------

Sources de Financement prévues	Montant en F CFA
Communes (Ressources propres)	215 000 000
Bénéficiaires/Communauté	
FADeC	
Projet de l'Etat	
Coopération décentralisée	19 250 000
DIASPORA	
Autre	

Fiche de description succincte du projet

COMMUNE : TANGUIETA

N°. projet : Action 4.1.1.1	Titre : Renforcement de la gouvernance politique locale	Programme / Secteur concerné : Renforcement de la gouvernance locale, du partenariat et du développement des services numériques
Justification : L'exercice de la démocratie et de la bonne gouvernance sont des indicateurs d'une bonne gestion et d'un développement harmonieux et participatif. Malgré les efforts fournis pour une application efficace et efficiente de cette option, des obstacles y perdurent et méritent des actions pour son amélioration.		
Objectif spécifique: Renforcer la gouvernance politique locale	Indicateurs : 12 sessions du conseil de supervision tenues 04 sessions ordinaires du conseil communal tenues Nombre de dossiers examinés par les commissions permanentes 12 conseils d'arrondissement par an et par arrondissement tenus 04 conseils de villages par an et par village tenus Au moins 02 séances de reddition de compte organisées par an 01 cadre communal intégrateur installé	
Risques : Situation sécuritaire Facteurs de succès : Mobilisation de ressources financières		
Résultats attendus : R1 : la gouvernance politique locale set renforcée.		
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :		
Mode Opératoire du projet prévu : ☒ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☒ Assistance par ☒ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☒ autre (à spécifier) ☒ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base(Communauté), ☐ Régie ☒ autre (à spécifier) Information supplémentaire :		

Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Toute la commune	5 ans	Les populations de la commune	☒ propre ☒ partagée ☒ déléguée

Coût estimatif total en F CFA	80 000 000
--------------------------------------	------------

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
---------	---------	---------	---------	---------

16 000 000	16 000 000	16 000 000	16 000 000	16 000 000
------------	------------	------------	------------	------------

Sources de Financement prévues	Montant en F CFA
Communes (Ressources propres)	35 000 000
Bénéficiaires/Communauté	
FADeC	
Projet de l'Etat	
Coopération décentralisé ^e	45 000 000
DIASPORA	
Autre	

Fiche de description succincte du projet

COMMUNE : TANGUIETA

N°. projet : Action 4.1.1.2	Titre : Amélioration des performances de l'administration communale	Programme / Secteur concerné : Renforcement de la gouvernance locale, du partenariat et du développement des services numériques
Justification : projet vise à améliorer la prestation des services publics locaux de la Commune en renforçant les capacités de l'administration et du Conseil Communal. Il comprend plusieurs activités visant à moderniser les infrastructures, l'équipement, et les processus administratifs		
Objectif spécifique: -Améliorer les infrastructures, des systèmes d'information, et de l'équipement pour une meilleure prestation de services à la population ; -Doter agents des moyens matériels nécessaires à l'accomplissement de leur mission ; -Renforcer le parc de matériel de la commune.		Indicateurs : Nombre d'infrastructures construites et/ou réfectionnées Nombre de moyens roulants mis à la disposition des agents Nombre de matériels informatiques et de mobiliers de bureau fonctionnels
Risques : Mobilisation de ressources financières Facteurs de succès : Situation sécuritaire		
Résultats attendus : R1 : les infrastructures, des systèmes d'information, et de l'équipement pour une meilleure prestation de services à la population sont améliorés ; R2 : les agents sont dotés des moyens matériels nécessaires à l'accomplissement de leur mission		
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :		
Mode Opérateur du projet prévu : ☒ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☒ Assistance par ☒ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☒ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base(Communauté), ☐ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :		

Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Toute la commune	5 ans	Les populations de la commune	☒ propre ☒ partagée ☒ déléguée

Coût estimatif total en F CFA	612 000 000
-------------------------------	-------------

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
99 900	249 900	87 400	87 400	87 400

Sources de Financement prévues	Montant en F CFA
Communes (Ressources propres)	291 000 000
Bénéficiaires/Communauté	
FADeC	
Projet de l'Etat	
Coopération décentralisé ^e	321 000 000
DIASPORA	
Autre	

Fiche de description succincte du projet

COMMUNE : TANGUIETA

N°. projet : Action 4.1.1.3	Titre : : Renforcement du dispositif communal de mobilisation des ressources internes et externes	Programme / Secteur concerné : Renforcement de la gouvernance locale, du partenariat et du développement des services numérique
Justification : Ce projet vise à renforcer sa capacité à mobiliser et à gérer efficacement les ressources financières. Il vise à instaurer une solide gouvernance financière locale, à améliorer la qualité de vie des citoyens, à diversifier les ressources municipales et à favoriser la croissance économique. Les résultats escomptés incluent des projets locaux prospères, une gestion financière plus efficace, une collecte de recettes fiscales optimisée, et l'élargissement de la base fiscale de la Commune. Ce projet est un pas important vers le développement durable de la Commune et le bien-être de ses résidents. Ce projet est structuré autour de plusieurs activités clés visant à améliorer la gestion des finances municipales et à exploiter le potentiel économique local. Ces activités sont interconnectées, chacune contribuant à renforcer la stabilité financière de la Commune et à stimuler le développement économique local.		
Objectif spécifique : Renforcer du dispositif communal de mobilisation des ressources internes et externes		Indicateurs : -Nombre de sessions du cadre de concertation sur la mobilisation des ressources propres tenues ; -Nombre de sessions de formations des acteurs de la chaîne de mobilisation des ressources
Risques : Mobilisation de ressources financières Facteurs de succès : Situation sécuritaire		
Résultats attendus : R1 : Le dispositif communal de mobilisation des ressources internes et externes set renforcé.		
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :		
Mode Opérateur du projet prévu : ☒ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☒ Assistance par ☒ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☒ autre (à spécifier) ☒ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base(Communauté), ☐ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :		

Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Toute la commune	5 ans	Les populations de la commune	☒ propre ☒ partagée ☒ déléguée

Coût estimatif total en F CFA	87 000 000
-------------------------------	------------

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
17 400 000	17 400 000	17 400 000	17 400 000	17 400 000

Sources de Financement prévues	Montant en F CFA
Communes (Ressources propres)	55 500 000
Bénéficiaires/Communauté	
FADeC	
Projet de l'Etat	
Coopération décentralisé ^e	31 500 00
DIASPORA	
Autre	

Fiche de description succincte du projet

COMMUNE : TANGUIETA

N° projet : Action 4.1.1.4	Titre : Dynamisation de la coopération décentralisée, l'intercommunalité et le partenariat	Programme / Secteur concerné : Renforcement de la gouvernance locale, du partenariat et du développement des services numérique
Justification : Le mode de gestion en Partenariat Public Privé, la dynamisation de la coopération décentralisée et de l'intercommunalité sont de nos jours des espaces de développement pour les collectivités locales. En vue de son enracinement et de son essor au sein de la commune, des actions doivent être envisagées pour la concrétisation de ce système à l'horizon du plan quinquennal.		
Objectif spécifique: Dynamiser de la coopération décentralisée, l'intercommunalité et le partenariat		Indicateurs : Nombre de projets financés dans le cadre du PPP Nombre de nouvelle coopération décentralisée Nombre de nouveau partenariat avec les communes d'autres pays
Risques : Mobilisation de ressources financières Facteurs de succès : Situation sécuritaire		
Résultats attendus : R1 : la coopération décentralisée, l'intercommunalité et le partenariat sont dynamisés		
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :		
Mode Opérateur du projet prévu : ☒ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☒ Assistance par ☒ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☒ autre (à spécifier) ☒ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base(Communauté), ☐ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :		

Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Toute la commune	5 ans	Les populations de la commune	☒ propre ☒ partagée ☒ déléguée

Coût estimatif total en F CFA	42 300 000
--------------------------------------	-------------------

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
---------	---------	---------	---------	---------

8 460 000	8 460 000	8 460 000	8 460 000	8 460 000
-----------	-----------	-----------	-----------	-----------

Sources de Financement prévues	Montant en F CFA
Communes (Ressources propres)	0
Bénéficiaires/Communauté	
FADeC	
Projet de l'Etat	
Coopération décentralisée	42 300 000
DIASPORA	
Autre	

Fiche de description succincte du projet

COMMUNE : TANGUIETA

N° projet : Action 4.2.1.1	Titre : Amélioration de l'offre des services numérique	Programme / Secteur concerné : Renforcement de la gouvernance locale, du partenariat et du développement des services numérique
Justification : Pour une administration moderne et performante, la digitalisation de l'administration s'avère indispensable. Donc, pour être en phase avec cette réalité, des actions de dynamisation de cet outil sont prévues pour sa concrétisation		
Objectif spécifique: Améliorer l'offre des services numériques		Indicateurs : -Type et nombre d'actes administratifs dématérialisés ; -Nombre de plaidoyers fait pour le développement des services numériques dans les secteurs productifs de la commune ; Nombre de plaidoyers fait pour l'amélioration de la qualité de l'internet dans la commune
Risques : Mobilisation de ressources financières Facteurs de succès : Situation sécuritaire		
Résultats attendus : R1 : l'offre des services numérique est améliorée		
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :		
Mode Opérateur du projet prévu : ☒ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☒ Assistance par ☒ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☒ autre (à spécifier) ☒ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base(Communauté), ☐ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :		

Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Toute la commune	5 ans	Les populations de la commune	☒ propre ☒ partagée ☒ déléguée

Coût estimatif total en F CFA	112 700 000
--------------------------------------	--------------------

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
36 600	35 900	13 400	13 400	13 400

Sources de Financement prévues	Montant en F CFA
Communes (Ressources propres)	75 000 000
Bénéficiaires/Communauté	
FADeC	
Projet de l'Etat	
Coopération décentralisée	37 500 000
DIASPORA	
Autre	

Fiche succincte du projet

COMMUNE : TANGUIETA

N°. projet : Action 5.1.1.1	Titre : Réduction des phénomènes sociaux dans la commune	Programme / Secteur concerné : Assurer la paix et la cohésion sociale à travers la co-production de la sécurité et la protection civile
Justification : Sensibiliser la population sur les conséquences de la consommation de drogue et produits psychotropes dans la commune ; répertorier les produits psychotropes et la drogue et les gîtes de consommation ; appuyer les opérations de destruction de gîtes de consommation de drogue, et produits psychotropes dans la commune.		
Objectif spécifique: Réduire les phénomènes sociaux dans la commune	Indicateurs : Nombre d'opérations organisée par la police républicaine pour réduire les phénomènes sociaux	
Risques : Situation sécuritaire Facteurs de succès : Mobilisation de ressources financières		
Résultats attendus : R1 : Les phénomènes sociaux dans la commune sont réduits		
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :		
Mode Opérateur du projet prévu : ☒ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☒ Assistance par ☒ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☒ autre (à spécifier) ☒ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base(Communauté), ☐ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :		

Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Toute la commune	5 ans	Les populations de la commune	☒ propre ☒ partagée ☒ déléguée

Coût estimatif total en F CFA	10 200 000
--------------------------------------	-------------------

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
2 200 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000

Sources de Financement prévues	Montant en F CFA
Communes (Ressources propres)	00
Bénéficiaires/Communauté	
FADeC	
Projet de l'Etat	
Coopération décentralisé ^e	10 200 000

DIASPORA	
Autre	

Fiche succincte du projet

COMMUNE : TANGUIETA

N°. projet : Action 5.1.1.2	Titre : Renforcement des capacités opérationnelles des forces de défense et de sécurité dans la commune dans un cadre de co-production de la sécurité	Programme / Secteur concerné : Assurer la paix et la cohésion sociale à travers la co-production de la sécurité et la protection civile
Justification : La situation sécuritaire dans l'Atacora ouest en général et dans la commune de Tanguiéta en particulier ne laisse personne indifférent. Des actions fusent de partout, de l'Etat central en passant par les organismes humanitaires. La commune n'est pas restée en marge de cette dynamique, raison pour laquelle des actions sont envisagées en vue de préserver la cohésion sociale et assurer la paix aux populations.		
Objectif spécifique: Renforcer les capacités opérationnelles des forces de défense et de sécurité dans la commune dans un cadre de co-production de la sécurité		Indicateurs : -Nombre de sessions du cadre de concertation sur la mobilisation des ressources propres tenues ; -Nombre de sessions de formations des acteurs de la chaîne de mobilisation des ressources
Risques : Mobilisation de ressources financières Facteurs de succès : Situation sécuritaire		
Résultats attendus : R1 : Les capacités opérationnelles des forces de défense et de sécurité dans la commune dans un cadre de co-production de la sécurité sont renforcées.		
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :		
Mode Opérateur du projet prévu : ☒ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☒ Assistance par ☒ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☒ autre (à spécifier) ☒ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Communauté), ☐ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :		

Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Toute la commune	5 ans	Les populations de la commune	☒ propre ☒ partagée ☒ déléguée

Coût estimatif total en F CFA	52 200 000
--------------------------------------	-------------------

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
2 200	12 500	12 500	12 500	12 500

Sources de Financement prévues	Montant en F CFA

Communes (Ressources propres)	27 200 000
Bénéficiaires/Communauté	
FADeC	
Projet de l'Etat	
Coopération décentralisé ^e	25 000 000
DIASPORA	
Autre	

Fiche succincte du projet

COMMUNE : TANGUIETA

N° projet : Action 5.1.1.3	Titre : Mise en place d'un dispositif communal des risques/vulnérabilités aux effets d'urgence et de catastrophes	Programme / Secteur concerné : Assurer la paix et la cohésion sociale à travers la co-production de la sécurité et la protection civile
Justification : -Dynamiser la plateforme communale de Réduction des Risques de Catastrophes (RRC) Renforcer les capacités des membres de la plateforme communale de Réduction des Risques de Catastrophes (RRC) ; acquérir et aménager les sites d'accueil des sinistrés ; mettre en place un système de volontariat dans la prévention, la préparation, la réponse aux urgences et le relèvement ; actualiser et mettre en œuvre le PCC ; vulgariser le PCC pour son appropriation ; organiser la collecte de données sur les aléas climatiques ; former les maçons locaux sur les nouvelles normes de construction ; animer les émissions radios avant, pendant et après les inondations ; former et recycler les membres de la plateforme, les pairs éducateurs et secouristes et les relais communautaires sur les gestes qui sauvent.		
Objectif spécifique: Mise en place d'un dispositif communal des risques/vulnérabilités aux effets d'urgence et de catastrophes		Indicateurs : -Existence d'un PCC ; -Nombre de sessions de la plateforme communale de réduction des risques de catastrophes tenues ; -Nombre de formation organisée au profit des membres de la plateforme communale de réduction des risques de catastrophes ; -Nombre de sites d'accueil des sinistrés acquis et aménagés.
Risques : Situation sécuritaire Facteurs de succès : Mobilisation de ressources financières		
Résultats attendus : R1 : Un dispositif communal des risques/vulnérabilités aux effets d'urgence et de catastrophes est mis en place.		
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :		
Mode Opératoire du projet prévu : ☒ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☒ Assistance par ☒ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☒ autre (à spécifier) ☒ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base(Communauté), ☐ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :		

Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Toute la commune	5 ans	Les populations de la commune	☒ propre ☒ partagée ☒ déléguée

Coût estimatif total en F CFA	109 400 000
--------------------------------------	--------------------

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
2 200	26 800	26 800	26 800	26 800

Sources de Financement prévues	Montant en F CFA
Communes (Ressources propres)	55 400 000
Bénéficiaires/Communauté	
FADeC	
Projet de l'Etat	
Coopération décentralisée	54 000 000
DIASPORA	
Autre	

TABLE DES MATIERES

<u>LISTE DES TABLEAUX</u>	ii
<u>LISTE DES GRAPHIQUES</u>	ii
<u>LISTE DES FIGURES</u>	iii
<u>LISTE DES CARTES</u>	iii
<u>SIGLES ET ACRONYMES</u>	iii
<u>PREFACE DU MAIRE</u>	v
<u>RESUME EXECUTIF DU PDC 4</u>	vi
<u>INTRODUCTION</u>	8
<u>1. CONTEXTE ET DEMARCHE D'ELABORATION DU PDC 4</u>	9
1.1. CONTEXTE	9
1.1.1. Présentation de la commune de Tanguiéta	9
1.1.1.1. Situation géographique et organisation administrative	9
1.1.1.2. Grands traits physiques	11
1.1.2. Contexte démographique et social de la commune	13
1.1.2.1. Une population majoritairement jeune à forte croissance	13
1.1.2.2. Mouvements migratoires dans la commune	15
1.1.2.3. Aperçu des données sur le dividende démographique	18
1.1.3. Contexte socio-économique de la commune de Tanguiéta	18
1.1.3.1. L'agriculture	18
1.1.3.2. L'élevage	19
1.1.3.3. Transformation des produits agricoles	19
1.1.3.4. Le commerce	19
1.1.3.5. Quelques données au niveau social	19
1.1.4. Contexte environnemental	20
1.1.4.1. Risques de catastrophes naturelles	20
1.1.4.2. Risques conflictuels	20
<u>1.2. DEMARCHE D'ELABORATION DU PDC 4</u>	21
1.2.1. Etape 1 : les activités préparatoires	21
1.2.2. Etape 2 : L'analyse diagnostique	21
1.2.3. Etape 3 : Définition de la vision, des orientations et objectifs stratégiques de la commune	22
1.2.4. Etape 4 : Programmation	22
1.2.5. Etape 5 : Adoption, approbation et popularisation ou médiatisation	23
<u>2. LA PROBLEMATIQUE DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE DE TANGUIETA</u>	24
<u>3. DIAGNOSTIC SECTORIEL DE LA COMMUNE DE TANGUIETA</u>	25
3.1. Résultats de l'évaluation du PDC 3	25
3.1.1 <u>Leçons apprises et recommandations</u>	27
3.1.1.a <u>Leçons apprises</u>	27
3.1.1.b <u>Recommandations</u>	28
3.2. <u>Economie</u>	29
3.2.1. <u>Production agricole</u>	29
3.2.2. <u>Place de l'élevage dans la commune de Tanguiéta</u>	36
3.2.3. <u>Pêche</u>	37
3.2.4. <u>Production et exploitation des ressources forestières</u>	38
3.2.5. <u>Exploitation minière</u>	38
3.2.6. <u>L'artisanat</u>	38
3.2.7. <u>Transformation des produits agricoles</u>	39
3.2.8. <u>Echanges commerciaux</u>	39
3.2.9. <u>Synthèse des équipements marchands de la commune</u>	40
3.2.10. <u>Banques et institutions de micro finance</u>	41
3.2.11. <u>Tourisme et hôtellerie</u>	41
3.2.12. <u>Activités et filières économiques porteuses</u>	41
3.2.13. <u>Finances locales</u>	43
3.2.14. <u>Transport</u>	44

3.2.15. <u>Entreprenariat et insertion professionnelle</u>	44
3.3. <u>Social</u>	47
3.3.1. <u>Eau</u>	47
3.3.2. <u>Education et alphabétisation</u>	47
3.3.3. <u>Santé</u>	51
3.3.4. <u>Culture, sports et loisirs</u>	52
3.3.5. <u>Electricité</u>	53
3.3.6. <u>Habitat</u>	53
3.3.7. <u>Aménagement du territoire et sécurisation foncière</u>	54
3.3.8. <u>Urbanisation, hygiène et assainissement</u>	54
3.3.9. <u>Télécommunications, accès à l'internet et aux médias</u>	55
3.4. <u>Gouvernance</u>	56
3.4.1 <u>Gouvernance locale</u>	56
3.4.1.1. <u>Gouvernance politique et administrative</u>	56
3.4.1.2. <u>Gouvernance financière</u>	58
3.4.1.3. <u>Gouvernance foncière</u>	59
3.4.1.4. <u>Gouvernance Politique genre et participative</u>	60
3.4.1.5. <u>Relation avec la tutelle</u>	61
3.4.1. <u>Administration communale</u>	62
3.4.2. <u>Dispositif institutionnel</u>	63
3.4.3. <u>Coopération décentralisée et participation citoyenne</u>	63
3.4.4. <u>Sécurité</u>	64
3.5. <u>Environnement</u>	64
3.5.1. <u>Risques environnementaux et leurs impacts</u>	64
3.5.2. <u>Risques climatiques identifiés et les modes d'existences</u>	65
3.5.3. <u>Evaluation des impacts des risques climatiques sur les secteurs prioritaires</u>	65
3.5.4. <u>Stratégies endogènes développées par les communautés locales</u>	69
3.6. <u>Analyse SWOT des secteurs de développement</u>	71
3.6.1. <u>Problèmes majeurs de la commune</u>	77
3.6.2. <u>Défis majeurs</u>	83
3.6.3. <u>Enjeux</u>	83
4. <u>FONDEMENTS, PRINCIPES ET VALEURS DU PDC 4 DE LA COMMUNE DE TANGUIETA</u>	84
4.1. <u>Fondements du PDC 4 de la commune de Tanguiéta</u>	84
4.1.1. <u>Au niveau régional</u>	84
4.1.2. <u>Au niveau national</u>	87
4.1.3. <u>Au niveau communal</u>	88
4.2. <u>Principes et valeurs du PDC 4 de la commune de Tanguiéta</u>	89
5. <u>RAISON D'ETRE DU PDC4 ET VISION COMMUNALE</u>	89
5.1. <u>Raison d'être du PDC 4</u>	89
5.2. <u>Vision communale</u>	89
5.3. <u>Théorie de changement</u>	89
5.3.1. <u>Descriptif narratif de la théorie de changement</u>	90
5.3.2. <u>Modèle logique du PDC 4</u>	91
6. <u>ORIENTATIONS STRATEGIQUES, OBJECTIFS ET PROGRAMMES</u>	92
6.1. <u>Orientations stratégiques</u>	93
6.2. <u>Cohérence des orientations stratégiques du PDC 4 avec PND/PAG, PNDS, PNIASAN, PSE, PSDSA, PAG2, PC2D, les ODD et les cibles priorisées ODD de la commune de Tanguiéta</u>	93
6.3. <u>Matrice d'Orientations Stratégique (MOS) du PDC 4</u>	99
7. <u>CADRE PROGRAMMATIQUE DU PDC 4 DE LA COMMUNE DE TANGUIETA</u>	108
7.1. <u>Programmes de mise en œuvre</u>	108
7.2. <u>Cadre logique du PDC 4 de la commune de Tanguiéta</u>	112
7.3. <u>Plan d'actions pluriannuel du PDC 4 de la commune de Tanguiéta</u>	129
7.4. <u>Cadre de performance du PDC 4 de la commune de Tanguiéta</u>	135
7.5. <u>Cadre de performance de suivi des indicateurs des cibles spatialisées des ODD</u>	155

8. DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE DU PDC 4	168
8.1. Mécanisme de mobilisation des ressources.....	168
8.2. Dispositif de mise en œuvre et de suivi évaluation du PDC 4 de la commune de Tanguiéta	169
8.2.1. Institutions de mise en œuvre et relations.....	169
8.2.2. Reddition de compte.....	172
8.2.4. Mécanisme de suivi-évaluation	172
8.2.5. Dispositif institutionnel de suivi-évaluation du PDC	172
8.2.6. Tâches du comité communal de suivi-évaluation	173
8.2.7. Outils du suivi et d'évaluation du PDC 4.....	174
9. GESTION DES RISQUES ET CONDITIONS DE SUCCES DU PDC 4	175
9.1. Matrice des risques du PDC 4.....	175
9.2. Conditions de succès du PDC 4 de la commune de Tanguiéta.....	176
CONCLUSION	177
ANNEXES	178
Annexe 7: Liste des participants aux ateliers diagnostics d'arrondissement.....	178
Annexe 2: Atelier diagnostic dans l'arrondissement de Taïacou	179
Annexe 3: Atelier diagnostic dans l'arrondissement de N'dahonta	180
Annexe 4: Atelier diagnostic dans l'arrondissement de Tanguiéta	180
Annexe 5: Atelier diagnostic dans l'arrondissement de Cotiakou	181
Annexe 6: Atelier diagnostic dans l'arrondissement de Tanongou	181
Annexe 7 : Arrêté portant l'autorisation de l'évaluation du PDC3 et l'élaboration du (PDC 4).....	182
Annexe 8 : Arrêté communal de la création de l'instance du PDC 4 de la commune	183
Annexe 9 : Arrêté communal portant validation (PDC 4) de la commune.....	189
Annexe 10 : Plan détaillé des activités du PDC4 de la commune de Tanguiéta	191
Annexe 11 : Pondération des programmes-actions du PDC 4 de la commune de Tanguiéta	201
Annexe 12 : Fiche de description succincte du projet du PDC4	211
TABLE DES MATIERES	266

Avec le soutien technique et financier de :



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du développement
et de la coopération DDC



Etude réalisée pour le compte de : Mairie de Tanguiéta

Editeur :

Bureau d'études LOCAL FOCUS CONSULTING SARL

Tél : +229 97 63 79 53 | 95 40 34 72

E-mail : localfocuscons@gmail.com

Equipe de Consultants :

1. Ismail MAMA ZAKARI, Consultant principal, Chef de mission.
2. Moubachirou DOCHAMOU, Consultant associé.

Avec l'accompagnement du Comité de Pilotage et du Comité Technique d'élaboration du PDC 4 (voir compositions en annexe).

Maitre d'ouvrage :

Association des Communes de l'Atacora et de la Donga (ACAD)

BP : 649 Natitingou

Tél : (229) 97 41 38 87 | 66 18 92 65

E-mail : acadbenin@yahoo.fr

Lieu et date :

© Tanguiéta, Novembre 2023